

This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

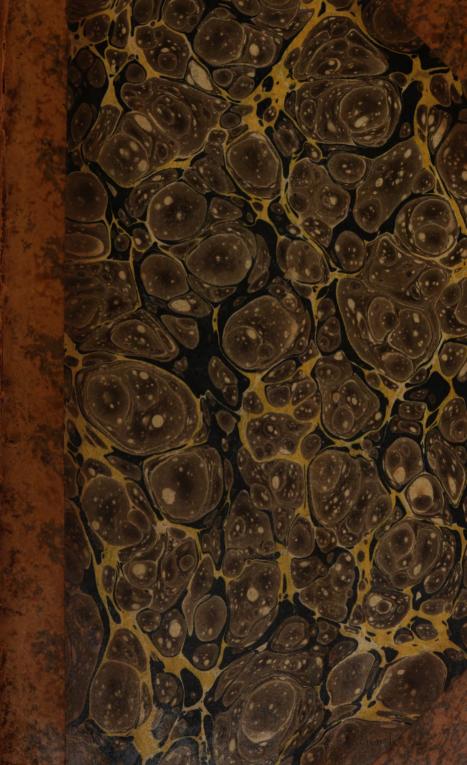
Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + Refrain from automated querying Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/



(1229)

Per. 3977-2.179



BULLETIN

DES SCIENCES HISTORIQUES, ANTIQUITÉS, PHILOLOGIE.

TOME XIX.

LISTE

DE MM. LES COLLABORATEURS

DE LA VII° SECTION

DU BULLETIN UNIVERSEL DES SCIENCES, ET DE L'INDUSTRIE (1).

Rédacteurs principanx: MM. Champollion-Fignag et Champol-

Philologis comparative (Vergleichende Sprachkunde, ou Linguistik des Allemands), et Ethnologis (Völkerkunde des Allemands). — Collab.: MM. Agoub, Bianchi, Carmoly, de Chézy, Choppin d'Arnouville, Coquebert de Montbret, Depping, Dugas-Montbel, Gail, Garcia de Tassy, de Golbéry, Grangeret de Lagrange, Hase, Edme Héreau, Amédée Jaubert, Langlois, Letronne, Al. Pillon, Reinaud, Abel Rémusat, de Roguier, Rosellini, Baron Silvestre de Sacy, Stahl.

MYTHOLOGIE. — Collab.: ММ. Choppin d'Arnouville, Depping, Dugas-Montbel, de Golbéry, Le Noble, Métral.

ARCHÉOLOGIE, NUMISMATIQUE. — Collab.: MM. Bottin, Coquebert de Montbret, Dubois, Dumersan, de Golbéry, Le Noble, Letronne, Mionnet, Reinaud, Abel Rémusat, Rosellini, Baron Silvestre de Sacy.

HISTOIRE. — Collab.: MM. Michel Berr, Bottin, Choppin d'Arnouville, Coquebert de Montbret, Depping, Dugas-Montbel, Garcin de Tassy, Gence, de Golbéry, Hase, Edme Héreau, A. Jaubert, Langlois, Letronne, Métral, Albert Montémont, A. Pellat, Al. Pillon, Reinaud, Abel Rémusat, Baron Silvestre de Sacy, Stahl.

(x) Ce Recueil, composé de huit sections, auxquelles on peut s'abonner séparément, fait suite au Bulletin général et universel des annonces et des nouvelles scientifiques, qui forme la première année de ce journal. Le prix de cette première année (x823) est de 40 fr. pour 4 vol. in.8°, ou 12 cahiers, composés de 10 feuilles d'impression chacun.

IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,

BULLETIN

DES SCIENCES HISTORIQUES,

ANTIQUITÉS, PHILOLOGIE,

RÉDIGÉ PAR MM. CHAMPOLLION.

VII° SECTION DU BULLETIN UNIVERSEL,

Sous les auspices de Sa Majesté, PAR LA SOCIÉTÉ

POUR LA

PROPAGATION DES CONNAISSANCES

SCIENTIFIQUES ET INDUSTRIELLES,

ET SOUS LA DIRECTION

DE M. LE BARON DE FÉRUSSAC.

TOME DIX-NEUVIÈME.



A PARIS,

Au Burrau central du Bulletin, rue de l'Abbaye, nº 3, Et chez MM. Firmin Didot, rue Jacob, nº 24. Paris, Strasbourg et Londres, chez MM. Treuttel et Wurtz. Leipzig, MM. Brockhaus.

1831.

BULLETIN

DES SCIENCES HISTORIQUES,

ANTIQUITÉS, PHILOLOGIE.

PHILOLOGIE, ETHNOGRAPHIE ET LINGUISTIQUE.

1. HISTOIRE ET MÉMOIRES DE L'INSTITUT ROYAL DE FRANCE; ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES; Tom. 7, in-4° de 660 pag. Paris, 1824; Firmin Didot.

La première partie de ce volume intitulée Histoire de l'Académie, donne l'exposé de ses travaux depuis 1818 jusqu'à la fin de 1822; à la suite se trouvent; 1° le rapport au ministre de l'intérieur, par la commission chargée de l'examen des mémoires relatifs aux antiquités de la France, et les Instructions relatives à la recherche de ces monumens, envoyées dans tous les départemens; 2° les sujets de priæ pour les annnées 1818 à 1822, et la liste des membres de l'Académie à la fin de 1822.

La seconde partie, consacrée à l'histoire des ouvrages de l'Académie, offre l'analyse des mémoires suivans: I. Examen de la traduction française d'un passage d'Hérodote, par M. Caussin; l'auteur y fixe le sens d'un passage important de cet historien, en approuvant un usage de la conjonction kai, qui n'avait point été encore assez développé: c'est lorsqu'on l'amploie pour indiquer un objet déjà compris dans le mot précédent, mais dont on veut faire une mention particulière. Les grammairiens nomment cette figure is dia dogs.

II. Recherches sur la position des lieux de la Béotie, nommés Hermaion et Mycalesse dans Thucydide, par le même.

III, Mémoire sur la chasse aux petits quadrupèdes, par. M. Mongez.

IV. Mémoire sur la lecture du sixième livre de l'Énéide,

G. Tome XIX. — Septembre 1831.

faite par Virgile devant Auguste et Octavie, par le même, et dans lequel il établit des doutes qui paraissent fondés, sur l'évanonissement d'Octavie à la lecture du *Tu Marcellus eris*.

V. Mémoire du même sur les mesures romaines gravées sur un rocher, près de Terracine, établissant que les Romains n'ont point eu de système métrique déduit tout entier par la quadrature et la cubature d'une seule mesure fondamentale.

VI. Un supplément à un mémoire sur les masques des anciens, par le même, duquel il résulte qu'il ne faut pas attribuer les masques à bouche entr'ouverte aux pantomimes seuls, mais qu'il faut les reconnaître aussi pour ceux des acteurs jouant les rôles de femme, et que ceux à bouche béante étaient les masques des personnages du sexe masculin, et laissaient par cette large ouverture un libre passage à la voix.

VII. Notice sur quelques inscriptions au-dessus desquelles sont gravées des mains levées. M. Mongez y justifie l'opinion de M. Visconti, qui regarde cet emblème comme un signe d'imprécation pour marquer la vengeance des dieux contre l'assassin du personnage à qui appartient l'épigraphe.

VIII. Mémoire sur les vases appelés lacrymatoires, par le meme. Suivant l'auteur, c'est à tort et seulement vers le XVe siècle que s'est établie l'opinion qui attribue à ces vases pour destination, celle de recueillir les larmes répandues dans les funérailles, et que ce qu'on peut dire de plus certain sur eux, c'est qu'ils contenaient les huiles odorantes que les parens et les amis du mort répandaient sur son bucher et sur ses cendres, et qu'en outre ils pouvaient servir à d'autres usages.

IX. Sur la nature allégorique des trois centimanes, Briarée, Cottus, Gygès, en général, et sur le premier en particulier; par M. le vicomte Prévost d'Iray. On s'attache à prouver, dans ce mémoire, que les titans sont, parmi les trois races primitives des enfans de la terre, ceux qui sont restés comme attachés à cet élément; les cyclopes, ceux qui ont été transportés dans les régions supérieures; les centimanes, ceux qui éaient fixés dans les fondemens de l'Océan, et qui sont devenus les principes de toutes les secousses sous-marines; enfin que, quelques dénominations qu'on lui ait données, il n'y a qu'un seul Briarée.

X. Recherches sur Galerius Trachalus, orateur et consul romain, par M. Bernardi.

XI. Éclaircissemens d'un passage de l'abbé Suger, relatif à l'histoire de Berry; par D. Brial.

Cette section est terminée par une Notice des inscriptions et médailles composées ou adoptées par l'Académie. On trouve ensuite des *Notices historiques* sur la vie et les ouvrages des membres que l'Académie a perdus, et qui ont été lues dans les séances de 1818 à 1822; par M. Dacier, secrétaire perpétuel. Ces notices sont relatives à MM. Ginguenée, Niebuhr, le comte de Choiseul Gouffier, Clavier et Mentelle.

Dans la troisième partie du recueil, où sont insérés en totalité les mémoires des membres de l'Académie, on remarque les suivans: 1° Sur la vie et les opinions de Lao-Tseu, philosophe chinois du VI° siècle avant notre ère; par M. Abel Rémusar.

- 2º Sur la nature et les révolutions du droit de propriété territoriale en Egypte, depuis la conquête de ce pays par les musulmans jusqu'à l'expédition des Français; par M. le baron SILVESTRE DE SACY.
- 3º Recherches et observations sur le commerce et le luxe des Romains; par M. le marquis de Pastonet.
- 4º Sur une portion de lu voie appienne; par M. le baron de VALCENAER.
- 5º Sur les dénominations de portes Caspiennes, Caucasiennes, Sarmatiennes et Albaniennes; par le même!
- 6° Recherches sur la ville de Kura-Koroum; par M. Abel REMUSAT.
- 7º Sur un traité fait entre les Génois de Pera et un prince des Bulgares; par M. Silvestee de Sacy.
- 8° Sur les relations politiques des princes chrétiens, et principalement des rois de France, avec les empereurs Mongols; par M. Abel RÉMUSAT.

Nous ferous connaître incessamment le 8th volume de cette importante collection, dont le 9th est aussi imprimé, mais non publié, et le 10th sous presse.

2. Vocabulatre français-turc, à l'usage des interprétés, des commerçans, des navigateurs et autres voyageurs dans le Levant; par M. BIANCHI, secrétaire-interprète du roi pour les langues orientales. Un vol. grand in-8 de plus de mille pages; prix, 30 fr. Paris; Dondey-Dupré.

Digitized by Google

La langue tarqué est le langage qui de tout temps a été en usage chez une partie des nomades de la Tartarie, et qui a fini par s'introduire dans l'Asie-Méridionale et dans une grande portion de l'Europe et de l'Afrique, par suite de l'irruption des races tartares pendant le moyen-age. Le turc, parle aujourd'hui dans les provinces othomanes, est demeuré presque sel qu'il l'était dans les lieux de son origine. A la vérité, il a admis une foule de mots arabes, persans et même grecs. En effet, lorsque les Turcs partirent de leurs déserts, ils átaient à moltié sauvages. Par le choix qu'ils firent de la religion musulmane, ila furent obligés d'emprunter à l'arabe tous les termes de religion; ensuite, à mesure qu'ils se civilisèrent, ils adoptèrent tous les mots qui devaient exprimer leurs nouveaux besoins. Mais, c'est dans le langage savant et dans les livres que ces mots sont surtout employés.

A publier, à l'usage des Européens qui voudraient apprendre à parler turc, un dictionnaire plus complet que tous ceux qui existaient jusqu'ici. La langue turque ne domine pas seulement dans les provinces othomanes où sont nos principaux établissemens commerciaux, et qui, par les sonvenirs légués par l'antiquité, ne cessent d'appeler les curieux et les savans de la docte Europe; elle est l'idiome de prédilection des dépositaires du pouvoir et des gens justruits dans les pays même, comme l'Égypte et la Syrie, où l'arabe est la langue du peuple. C'est d'ailleurs en turc que sont rédigés nos traités de paix, de commerce et d'amitié, non seulement avec la Porte, mais avec les régences barbaresques; le turs est également employé en Perse, où il rappelle au roi et à une partie de ses sujets le langage de laurs aigux.

Sans doute la littérature turque n'égale pas à beaucoup près en richesse l'arabe et le persan. Les Turcs, lorsqu'ils étaient confinés en Tartarie, avaient d'autres idées que celles d'écrire des livres; et lorsqu'ils commencerent à s'établir dans les contrées plus méridionales, ceux d'entr'eux qui avaient le goût des lettres adoptérent le langage de peuples plus éclairés. Ce n'est en général qu'à dater de la fondation de l'empire othoman, que le turc devenant la langue d'un peuple policé, une foule d'écrivains commencerent à en faire usage. Mais depuis cette époque

il a paru un grand nombre de traités historiques et géographiques, principalement pour ce qui intéresse le pays: Les Othomans ont mémetraduit dans leur langue divers ouvrages arabes et persans dont les originaux sont devenus très-rares; en un mot, il était devenu digne de l'esprit curieux des Européens de s'occuper plus qu'on n'avait fait d'une littérature qui s'enirichit chiaque jour.

Du moment qu'il s'agissait d'initier à l'usage du ture, à l'aide d'un idiome d'Europe, la langue française méritait la présérence. Déjà il existait l'Onomasticon latino-arabico-persico-turcicum de Meninski, imprimé à Vienne en 1687, un vol. in-folio; un dictionnaire italien-turc, d'après les matériaux recueillis par le frère Bernard, capucin; Rome, 1665, trois vol. in-4º, etc. Mais, outre que ces ouvrages étaient à-la-fois rares eb peu au niveau des connaissances actuelles, la plupart des personnes qui visitent l'Orient, ignorent le latin et l'italien; il fallait donc recourir à une langue qui fût pour ainsi dire commone à la classe instruite de tous les pays, et c'est le français qui a obtenu cet honneur. D'ailleurs, puisqu'on voulait mettre les negocians, le curieux et les voyageurs en état de parler le turc, il convenait de profiter de l'occasion pour mettre les Turcs en état de parler le français. Nous sommes dans un temps où l'esprit de l'homme est en travail, et où les nations qu'on suppose les plus arriérées, sont obligées de prendre part au mouvement général. Un grand nombre d'ouvrages français sur les mathématiques, la navigation et l'art militaire, ont été traduits en turc et imprimés à Constantinople (Voy. le Bulletin de juin 1831). La même impulsion existe en Égypte.

Tels sont les motifs qui ont dirigé M. Bianchi dans la publication de son vocabulaire français-turc. Si quelqu'un doutait de la légitimité de ces motifs, il suffirait de lui dire que deux autres ouvrages du même genre viennent d'être publiés, l'un à Saint-Pétersbourg, en deux parties in-4°, par un Grec nommé Rhasis, l'autre à Vienne, en un volune in-8°, par un Arménien appelé Hindoglu, et l'un et l'autre sont français-turc. Quelle autre langue sur le globe, si ce n'est l'anglais, obtient de pareils hommages?

L'onvrage de M. Bianchi, quoique réduit comme les deux autres à un simple vocabulaire, est beaucoup plus riche que tous ceux qui avaient été publiés jnsqu'ici. Composé de plus de vingt mille articles, il renferme les mots les plus usités de la langue française, rendus en turc avec leur prononciation turque. On y remarque particulièrement les termes les plus necessaires dans le commerce, les sciences et les arts, les noms de dignité de l'empire othoman dans l'ordre religieux, civil et militaire, ainsi qu'un certain nombre de désignations de pays, de villes, de fleuves, de montagnes, appartenant à la géographie du Levant. Nous avons dit que les Turcs avaient adopté beaucoup de mots arabes, persans, etc. M. Bianchi a fait mention de ces mots, en indiquant leur origine.

Les mots turcs ont été accompagnés de leur prononciation en lettres françaises, afin que ce vocabulaire se trouvât à la portée des personnes qui n'ont pas le temps de faire une étude approfondie de la langue. Ainsi, les officiers de notre marine dans le Levant, nos commerçans et autres personnes pourrout enfin traiter directement avec les gens du pays.

La substance de l'ouvrage de M. Bianchi, en ce qui concerne les mots turcs, a été tirée en partie du lexique de Meninski et des autres lexiques du même genre. Le reste appartient à M. Bianchi, et il a recueilli ces mots soit dans divers ouvrages turcs manuscrits et imprimés, qu'il a lus la plume à la main, soit sur les lieux mêmes pendant un séjour de dix ans qu'il a fait à Constantinople et dans d'autres villes de l'empire othoman. Il a néanmoins fait quelques emprunts aux volumes de MM. Rhasis et Hindoglu, tant pour les dernières feuilles du vocabulaire, que pour l'appendice qui se rapporte à la première partie.

Il ne serait pas impossible de relever dans ce vocabulaire des fautes d'impression, en outre de celles qui sont indiquées dans l'errata. Nous en citerons une fort singulière; c'est le mot ichnographie, qui, en turc, est rendu comme si c'était iconographie. Ce sont des inconvéniens bien fâcheux dans ce genre de livres, mais inhérens au sujet. On pourrait même indiquer certains mots, à la vérité en très-petit nombre, qui n'ont pas reçu leur équivalent le plus juste; par exemple, le terme générique de mosquée, dans le sens de temple musulman, a reçu pour unique équivalent le mot djami, qui se dit seulement des mosquées du premier ordre. Or, M. Bianchi sait aussi bien

que personne, que le véritable équivalent de mosquée est mesdjid dont il n'est que l'altération. Ces inadvertances heureusement très-rares doivent faire souvenir que c'est ici le premier essai qui a été fait dans notre langue. Car d'ailleurs s'il a été publié simultanément deux autres essais du même genre, celui de M. Bianchi se recommande par un choix plus riche et par plus d'exactitude, du moins si on le compare au volume de M. Hindoglu.

M. Bianchi annonce l'intention de faire suivre son vocabulaire français-turc d'un dictionnaire turc-français pour lequel il a déjà recueilli de nombreux matériaux. Ce nouvel ouvrage ne peut qu'ajouter, à l'utilité du premier, et nous joignons nos vœux à ceux du public pour qu'il paraisse bientôt. RELIMAUD.

3. Sur un passage difficile des Phéniciennes d'Euripide. (Allg. Schulzeit.; juill. 1829, sect. II, n° 85).

Le passage suivant des Phénic. d'Euripide, v. 458 et 459 de l'éd. de Pors., et 448 et 449 de celle de Matthiæ:

ώς άμφὶ τείχη καὶ ξυνωρίδας λόχον

τάσων ἐπίσχον πόλιν ὁπῶς κλύοιμι κ. τ. λ·
devient difficile à expliquer, sitôt qu'au lieu de se borner à en
saisir l'idée, on cherche à l'approfondir. Matthiæ, lui même,
dit, dans le 6° vol. de son édition des œuvres d'Euripide; in
constructione haereo.

Les explications qui en ont été données jusqu'alors ne sont pas satisfaisantes. Chaque helléniste a construit la phrase à sa façon, sans avoir obtenu d'autre résultat que d'avoir créé une nouvelle hypothèse que le doute seul a fait évanouir. Quelquesuns ont présenté la construction d'une manière très-lucide et tout-à-fait satisfaisante; mais comme ils n'y sont parwenus qu'en altérant le texte, il s'en suit que leurs efforts sont en pure perte pour la science, puisque les manuscrits n'offrent en cet endroit aueune variante, et que toute rectification est impossible.

Parmi les constructions qui, sans altérer le texte, satisfont le plus le jugement, on compte celle de Porson: ὡς ἐπάσχον τάσσων πόλιν ἀμφὶ τείχη καὶ ξυνωρίδας λόχ.; il fait observer avec raison que τάσσων se réunit très-naturellement à ἐπάσχον qu'il explique par ἐπαυόμαν (mieux ἐπαυσάμαν), et compare ce passage auge celui d'un tragique qu'on trouve dans Stobée, XX, pag. 103, et.

où infoyec devilousses se rencontrent dans le même sens. La construction que nons citons ici conduit à la traduction suivante :: Car, lors même que pour le salut de l'état, j'étais oucupé sous les murs de la ville à mettre de l'ordre parmi mes guer riers, je m'arrêtai pour écouter tes propositions. » Étéocle veut montrer quelle était sa complaisance envers sa mère, puisque dans les graves circonstances où il se trouvait il suspendit ses travaux pour entendre ses propositions de paix. M. Münscher pense que τάσσων πόλιν ne peut pas être înterprété par τάσσων τους πολίτας: rangeant les citoyens en bataille; mais que ces mots doivent être pris dans le sens de : mettant en ordre les affaires de l'étât, s'occupant de la prospérité de l'état. A peu près comme dans l'Antigone de Sophocle, v. 167. δούον πόλιν, et v. 178. εὐθύνειν πολιν, (avec la différence qu'il est question ici des affaires intérieures de l'état), On voit par le passage de l'Epinom. de Platon, p. 986. ξυναποτελών πόσμον, δν έταξε λόγος δ πάντων θειότατος δρατόν. que la signification générale de τάσσειν est mettre en ordre.

Les mots ξυνωρ. λόχ, ne lui semblent pas avoir été bien clairement expliqués. ξυνωρίς, d'après la dérivation la plus probable d'Eustathe, vient de συναιίρω et signifie un attelage de deux animaux, particulièrement de deux chevaux; et se rapporte souvent à des personnes ou à des choses qui sont pareillement accouplées. Eschyle, dans Agamemnon, 639 sch., appelle une couple de lances: φοινίαν ξυνωρίδα; et dans les Coephores, 966, ce mot signifie une union étroîte, un lien. Dans le passage que nous commentons, le poète a appliqué cette expression à une partie de l'armée, et entend par là, ou la cavalerie et l'infanterie qui étaient divisées en petites troupes, mais toujours accomplées, ou bien la division en deux corps d'armée, f'un servant d'avant garde et l'autre de corps de réserve; ce qui semble plus correct et plus conforme à ce qui suit.

G—p.

^{4.} RORMISCHE PROSAIKER, etc.—Nouvelles traductions des prosateurs romains; par les professeurs Tafel, Osiander et Schwab. Vol. IX. Stuttgart, 1830; Metzlersch.

[&]quot;Ce volume fait partie d'une bibliothèque latine, dont plusieurs professeurs allemands ont entrepris la traduction complète dans leur idiome national."

5. Specimens of Macanonic Poetry. — Echantillons de poésie macaronique. In-8° de xxiv et 56 pag. Londres, 1831; Richard Beckley.

Ce Recueil est précédé d'one introduction où l'auteur traite de la poésie macaronique et des ouvrages publiés en ce genre. Nous y pniserons quelques détails qui ne seront pas sans intérêt pour le lecteur.

Folengo, plus connu sous le nom de Merlin-Coccaie, un des poètes qui se sont lè plus iffustrés dans le genre macaronique, donne ainsi l'étymologie de ce mot : Ars ista poetica nuncupatur ars macaronica, a macaronibus derivata; qui macarones sunt quoddam pulmentum, farind, caseo, butyro compaginatum; grossum, rude et rusticanum. Ideò macaronica mil nisi grossedinem, ruditatem et vocabulezzos, debet in se continere. Le mot italien maccherone signifie un nizis, un lourdaud.

La poésie macaronique fut très en vogue dans les seizième et dix-septième siècles. Dès le douzième siècle on trouve des poésies mélées d'anglais, de latin et de français, dans quelques écrivains ecclésiastiques, mais on ne peut guère considérer ces poésies comme macaroniques. Ducange parle de lettres composées de latin et de gaulois sous le titre de Epistolæ Farcitæ.

Le premier écrivain connu dans le style macaronique est Typhis Odaxius, ou plutôt Tifi degli Odassi, qui, vers la fin du quinzième siècle, composa un poème intitulé: Carmen macaronicum de Patavinis quibusdam arte magica delusis, in-4° sans date. Ce livre infiniment rare a eu plusieurs autres éditions qui ne le sont pas moins.

Vers le même temps parut, sous le titre de Macharronea varin, petit in 8° sans date, un recueil contenant quatre petit tes pièces, dont la première est intitulée: Macharonea contra Macharoneam Bassani ad spectabilem D. Baltazarem Lupum asten. studentem Papiæ.

En 1516, on publia à Paris: Fructuosissimi atque amenissimi sermones de Gabriel Barlette, Dominicaia. Ils sont du plus mauvais style.

C'est en 1517 que parut à Venise la première édition des poésies de Merlin-Goccaie. Cet auteur, dont le vris nom était Théophile Folengo, appartenait à une des plus nobles familles de Mantoue. Il naquit à Cipada, près de Mantoue, en 1491, et mourut en 1544 dans le couvent de Sainte-Croix de Campese, près de Bassano. Voici le détail des poésies macaroniques de ce poète, d'après le titre de l'édition de 1521, la meilleure qui ait été donnée de ses œuvres.

Opus Merlini Cocaii, poetæ Mantuani macaronicorum. Totum in pristinam formam per me magistrum acquarium Lodolam optime redactum, in his infra notatis titulis divisum.

Zanitonella, quæ de amore Tonelli erga Zaninam tractat; quæ constat ex tredecim sonolegiis, septem eclogis et una Strambottolegia.

Phantasiæ macaronicon, divisum in viginti quinque macaronicis, tractans de gestis magnanimi et prudentissimi Baldi.

Moschea facetus liber in tribus partibus divisus, et tractans de cruento certamine muscarum et formicarum.

Libellus epistolarum et epigrammatum ad varias personas directarum.

Ces poèmes sont écrits dans un langage mélé de latin et de mots italiens, surtout du patois mantouan, auxquels on donne une terminaison latine. Ils contiennent, dit l'auteur de l'introduction, de très-bonnes maximes exprimées en termes bouffons. Les mœurs et les titres des grands sont tournés en ridicule avec beaucoup d'adresse, et les travers de l'humanité y sont peints en traits piquans et satyriques, mais sans fiel ni amertume. Les aventures de Baldus ne sont qu'un roman burlesque et héroïque sur les exploits d'un héros imaginaire, petit-fils de Charlemagne, accompagné d'un fidèle valet, d'un géant, d'un centaure, etc. L'auteur entre ici dans le détail des diverses éditions des poésies de Folengo: nous nous bornerons à le suivre dans la revue chronologique des ouvrages les plus curieux, dans le style macaronique; ouvrages qui ne sont guère connus que des bibliophiles.

1526. Guarini Capella, Macharonea in Cabrinum Gogamagogov regem composita, multum delectabilis ad legendum, ex eex libris distincta. Arimini, per Hieronymum Soncinum, anno D'ni 1526, in-8° très-rare.

Antoine de Arena, avocat d'Avignon, mort en 1544, est un des plus célèbres écrivains macaroniques; le meilleur de ses ouvrages en ce genre et le plus connu est intitulé: Meygra



entrepriza Catoliqui Imperatoris, quando de anno D. 1536 veniebat per Provensam bene carrozatus, in postam prendere Fransam cum villis de Provensa, propter grossas et minutas gentes rejouire, per Antonium de Arena Bastifansatam. Avenione 1537, in-12. On le trouve quelquesois sous le titre suivant: Poema Macaronicum: id est, historia bravissima Caroli Quinti Imperatoris a provincialibus Paysanis triumphanter desbifati, macaronico carmine recitans, per Joannem Germanum, 1536.

Ce livre est une satyre plaisante des guerres de Charles V. Il fut défendu par les autorités du temps, mais il ne paraît pas avoir donné lieu à d'autres poursuites contre l'auteur. Nous citerons pour échantillon du style de ce livre le passage suivant qui lui sert de conclusion: Scribatum estando cum gailhardis Paysanis per boscos, montagnos, forestas de Provensa, de anno mille CCCCCXXXVI. Quando Imperairus d'Espagna, et tota sua Gendarmeria pro fauta de panibus per vignas rongabant rasinos, et post veniebant fort benè Acambram sine cresteris, et candeletis d'apoticaris in villa de aquis.

On a du même auteur l'ouvrage suivant dont il existe plusieurs éditions: Antonius de Arena de bragardissima villa de Soleriis, ad suos compagnones studiantes qui sunt de persona friantus bassas dansas in galanti stylo bisognatas; cum guerra Romaná et Neopolitaná, revolta genuensi, guerra avenionensi, et epistola ad fallotissimam suam garsam Roseam, pro passando lo tempus allegramente, etc. Stampatum in stampatura stampatorum, anno 1670. Une des éditions de ce livre contient le suivant: Nova novorum novissima, sive poemata stylo macaronico conscripta quæ faciunt crepare lectores et saltare capras ob nimium risum, res nunquam antea visu; composita et jam de novo magna diligentia revisata per Bartholomæum Bollam, Bergumascum, etc., 1670, in-12.

1620. Fabula macharonea, cui titulus est: Carnevale, Bracciani apud Andr. Phacum. In-8°, par André Baiano.

1638. Magistri Stoppini, Poetæ Ponzanensis capriccia macaronica, illustrissimo ac excellentissimo Domino Jacobo superantio Paduæ præfecto. D. Padua apud Gasparum Ganassum, in 8°. Il y a eu plusieurs éditions de ce livre que Barbier attribue à César Orsini. 1647. Cittadinus macaronieus metrificatus, overum de piacevoli conversantis costumantia, somnia trente quinque, in-8°, par Parth. Zanelaio.

Nous finirons cette nomenclature par les pièces suivantes dues à des auteurs français.

Dictamen metrificum de bello Hugenotico et Reistroram Pigliamine ad sodales, par Remy Belleau. Cette pièce, d'environ deux cent cinquante lignes, est un tableau grotesque des excès de la soldatesque dans les guerres du temps. Ce morceau curieux se trouve à la suite du poème burlesque intitulé: L'Eschole de Salerne. Paris, 1650.

Cacasagno Reystro-Suysso-Lansquenetorum, per magistrum Joannem Baptistam Lichardum Recatholicatum Spaliposcinum Poetam. Cum Responso, per Joann. Cransfeltum Germanum. Paris, 1558. Iu-8°, par Étienne Tabourot.

Recitus veritabilis super Esmeuta terribili Paysanorum de Ruellio a Jano Cæcilio Fray. Sans date.

Epistola macaronica Arthusii ad D. de Parisiis super attestatione sud, justificante et nitidante patres Jesuitas. Sans date: Epitaphia honorandi magistri nostri Petri à cornibus. Paris, 1542. In-8°.

Carmen arenaicum de quorumdam nugigerolorum piaffa in supportabili.

On ne doit pas oublier de joindre à cette nomenclature la cérémonie burlesque de la réception du malade imaginaire par notre illustre Molière. Suivant notre auteur, c'est un essai de poésie macaronique à l'imitation du style de Folengo. Nous ne craindrons pas d'être taxés d'une injuste prévention, en ajoutant que ce faible échantillon l'emporte sur toutes les poésies macaroniques passées, présentes et futures. Si l'on en croit l'auteur de l'introduction, cette scène charmante fut imaginée dans un souper chez madame de la Sablière. Ninen, La Fontainé, Despréaux, et d'autres personnages célèbress'y trouvaient avec Molière, et chacun fournit des traits pour compléter l'intermède. Nous rapportons cette anecdote sur la foi de notre auteur, sans en garantir l'authenticité.

Ici, nous sommes forcés de revenir au commencement de l'introduction, où l'auteur passe en revue plusieurs genres de compositions qui ont, divil, quelque affinité avec le genre macaronique. Tels sont, par exemple, les vere tautogrammes dont tous les mots commencent par la même lettre. On trouve des traces de ce mauvais goût dans les anciens, témoin ce vers d'Ennius.

O Tite, tute, Tati, tibi tanta, Tyranne, tulisti.

L'anthologie grecque contient en ce genze un poème en l'honneur de Bacchus. Il se compose de vingt-quatre vers dont le premier commence par un A, ainsi que tous les mots du vers; le second par un B, et ainsi des autres; en voici le début:

Un autre genre de composition est gelui qu'on appelle lipogrammatique; il consiste à retrancher de la pièce une lettre de l'alphabet. Les anciens ont encore précédé, les medernes dans ce genre de difficultés. Thryphiodore a écrit sur la guerre de Troie un poème en 24 chants dont le premier est; sans A. le second sans B, et ainsi des autres. Ces modèles de puérilités n'ont pas manqué d'imitateurs dans les siècles suivans, et parmi les modernes : au nombre de ces derniers, nous ne citerons que Lope de Vega, à qui l'on attribue cinq nouvelles, d'on l'auteur s'était attaché à exclure les cinq voyelles. Ces nonvelles se trouvent en effet, comme l'avait pensé M. Peignot, dans le recueil intitule: Varios efectos de amor en onze novelas exemplares, nuevas, etc. Compuestas por diferentes autores los meiores ingenios de Espana; recogidas por Isidro de Robles. etg. Madrid, 1666. In-4°. Mais quoiqu'elles soient attribuées aux auteurs les plus illustres du gemps, rien dans ce recueil, qui ne porte que le nom de Robles, par qui il a été publié, n'est propre à soulever le voile mystérieux sous lequel se sont sachés ces écrivains illustres.

L'auteur parle encore de différentes espèces de vers ; tels que le vers rhopalique, ainsi nommé de pénetor, massue, parce qu'il en a la fonne, commençant par un monosyllable et augmentant progressivement le nombre des syllabes de chaquemet; an voici un exemple:

Rem tibi confeci, doctinsime, dulcisonorum.

Le vers rétrograde se lit à rebours, et l'on retrouve exactsment les mêmes mots, comme: Et necat eger amor non Roma rege tacente.

Roma reges una non anus eger amor.

Le vers palindrome, où chacun des mots peut se lire à rebours, comme:

Odo tenet mulum, mappam madidam tenet anna.

Nous ne suivrons pas l'auteur dans l'énumération qu'il donne de divers genres de puérifités où se sont exercés les anciens et les modernes. Son livre est plein de recherches et de détails intéressans, mais on y désirerait plus de critique et de méthode, Il est à regretter surtout que l'auteur n'ait pas entrepris de donner une histoire critique et raisonnée de ces divers genres de littérature, et surtout du genre macaronique. Peut-être eût-il été curieux de suivre les progrès du mauvais goût depuis les anciens jusqu'à nos jours, et de montrer jusqu'à quel point l'imitation exagérée de leurs excès en ce genre a pu contribuer à tous les écarts dans lesquels se sont jetés depuis les modernes : il ne serait peut-être pas impossible de trouver dans cette imitation même l'origine du genre macaronique. C'est une question que l'auteur n'a pas jugé à propos de traiter; il s'est borné à la partie bibliographique du genre, et son travail est encore bien loin d'être complet sous ce rapport. Les lecteurs curieux de ces sortes de recherches trouveront dans les Amusemens philologiques, de M. Peignot, les indications les plus exactes et le recueil le plus complet de toutes les niaiseries littéraires.

Il nous reste à faire connaître à nos lecteurs les pièces que l'auteur a réunies. Les deux premières sont deux poèmes assez connus, du moins de réputation, car il est difficile de les lire en entier: l'un est le poème de Leo Placentius, intitulé: Pugna porcorum per P. Porcium poetam, etc., Niverstadii, 1720, dont chaque mot commence par la lettre p; l'autre est intitulé: Canum cum catis certamen, carmine compositum currente calamo, C. Catulli Caninii. Ce poème n'a que 93 vers, dont tous les mots commencent par la lettre c; on l'attribue à un nommé Henri Harder. Le premier de ces deux morceaux a eu plusieurs éditions, et se trouve encore dans le Nugæ venates, ainsi que le second.

Vient ensuite un extrait des *Phantasiæ macaronicæ*, de Merlín Coccaie: c'est la première macaronée.

L'auteur donne ensuite un autre poème tautogramme peu

connu, c'est celui que Hugbaldus ou Hubaldus, mort en 930 sous Charles-le-Chauve, composa en l'honneur des chauves, et qu'il dédia à l'empereur; il a pour titre: Hugbaldi monachi ecloga de laudibus calvitii. Ce poème est divisé en douze chapitres de dix vers, dont chaque mot commence par la lettre c.

Les pièces suivantes sont macaroniques :

The Testament of M. Andro Kennedy, petit poème de 14 stances en vers macaroniques anglais, par William Dunbar.

Ignoramus, scène en prose macaronique.

Gulielmi Sutherlandi multarum artium et scientiarum doctoris doctissimi, diploma, petit poème du à William Meston. Il est suivi d'une autre petite pièce de vers intitulée: Formula gradus Dandi.

Ode pindarico-sapphico-mucaronica, in celeberrimi et immaculati viri Gulielmi Pitti, etc. Laudem auctore Jodoco Cocaio, Merlini Cocaii pronepote. Cette ode satyrique est en vers sapphiques; le style en est assez bon; et il est à remarquer que l'auteur a souvent donné la terminaison latine aux mots anglais qui, dans les autres pièces, sont conservés dans toute leur intégrité.

Epistola macaronica ad fratrem, de iis quæ gesta sunt in nupero dissentientium conventu, Londini habito, prid. id. febr. 1790; en vers hexamètres. Ces deux dernières pièces sont du docteur Geddes, auteur de plusieurs autres productions dans le style macaronique.

On voit que ces cinq dernières pièces seulement peuvent justifier le titre que l'auteur a donné à son ouvrage. Nous ignorons si ces échantillons de poésie macaronique sont l'essai d'un travail plus étendu. Quoique la publication que nous avons sous les yeux soit recommandable sous les divers rapports de l'érudition et de l'exécution typographique, nous n'oserions promettre un grand succès à un recueil plus volumineux de poésies macaroniques, genre de littérature dont le bon goût a fait depuis long-temps justice, et qui n'a plus d'intérêt que pour quelques amateurs de curiosités bibliographiques. A. P.

ARCHÆOLOGIE.

6. Mémoire sur les Monumens druidiques du département du Morbinan; par M. de Fréminvelle. (Mémoires de la Société des Antiquaires de France, 1829.)

Le premier dont parle l'auteur est situé à Croch', village sur le bord de la mer intérieure ou petite mer (Mor-Bihan), ancien territoire des Venètes; il est du genre de ceux que M. Mahé désigne sous le nom de demi-dolmens; il consiste en une pierre plate supérieure de sept pieds sur six de largeur, soutenue à l'une de ses extrémités seulement par deux pierres verticales, qui s'élèvent à trois pieds et demi du sol.

Il paraît démontré aujourd'hui, et les plus judicieux antiquaires sont convaincus que les dolmens étaient destinés, chez les Celtes, à l'accomplissement des cérémonies les plus ostensibles et les plus importantes du culte druïdique, à celles qui devaient avoir lieu devant les assemblées du peuple; c'étaient de véritables autels, du haut desquels les druïdes haranguaient la multitude, et sur lesquels avait lieu le sacrifice des victimes immolées à la Divinité.

A Kléverit ou Kilivirit, près Kerdaniel, on trouve un dolmen, mentionné par Caylus, qui consiste en sept pierres disposées sur les trois côtés d'un carré; trois de ces pierres, plus hautes que les autres, soutiennent la large table brute posée horizontalement; elle a huit pieds de long sur six et demi de large; sa plus grande épaisseur est d'un pied et demi. L'élévation totale du monument est de quatre pieds et demi.

Non loin de là, on voit les restes d'autres dolmens renversés depuis; ils étaient sur une colline nommée en hreton, Mane roch' ter, qu'on pourrait traduire par Colline des pierres se-vères, redoutables: mane voulant dire, dans le dialecte de Vannes, butte, élévation, colline; roch' signifiant rocher ou roche, mais dans le même dialecte s'appliquant plus particulièrement à toute espèce de grosse pierre brute; aussi entre-t-il

dans la composition de tous les noms donnés aux monumens celtiques du Morbihan ; enfin ter veut dire sévère, redou-table (1).

A Kervan, on trouve un monument singulier auquel on ne peut appliquer de destination: c'est un cercle de dix pieds de diamètre, taillé en saillie sur la face inégale d'un rocher; dans ce cercle il en existe un second de sept pieds environ de diamètre, taillé dans le roc vis. Au centre s'élève un mamelon.

Sur une roche, à côté, était un semblable travail, inscrit dans un quadrilatère sculpté en creux, et dont les deux côtés sont encore visibles.

On voit de semblables cercles sur les rochers de la Norwège et de la Suède, et, en 1780, on en voyait un sur une grosse pierre située dans un hameau nommé La Mercerie, à une liene de la forêt de Machecoul (Loire-Inférieure). Cette pierre avait la forme d'un cône renversé; elle s'enfonçait de six pieds en terre et en sortait seulement de trois pouces; elle était taillée en rond, avait huit pieds de diamètre à la base du cône, où sa circonférence renfermait un cercle taillé en saillie, ayant trois pouces d'élévation et quatre pieds de diamètre. Une rigole circulaire, de quatre à cinq pouces de large, régnait autour de ce second cercle, et avait son déversoir du côté de l'ouest.

Un peu sur la droite de Kerhan, au milieu d'une lande, on aperçoit trois autres dolmens placés presque sur la même ligne, dont le plus à l'ouest a sa plate forme composée de deux pierres horizontales, et dessous est placée à plat une pierre naturellement plate, qui, étant frappée, rendit un son creux. Il est à regretter qu'elle n'ait pas été soulevée: on y eût probablement trouvé quelques précieuses antiquités. Ces dolmens sont nommés par les paysans roch' braz (les grosses pierres).

A trois cents toises de là, près la ferme de Porher, on trouve un men-hir, qu'on appelle dans le pays la pierre jaune, à cause des lichens qui la couvrent; ce men-hir, comme tous les autres monumens de ce genre, est une simple pierre brute plantée debout en terre; il a huit pieds d'élévation.

(1) Il est bien entendu que toutes ces étymologies, explications et interprétations critiques, archéologiques, descriptives, etc., etc., sont tirées textuellement du Mémoire apalysé, et appartiennent en propre à son auteur. (N. du R.)

G. Tome XIX. - Septembre 1831.

Les men-hars, les plus nombreux monumens celtiques parvenus jusqu'a nous, indiquent généralement des sépultures. Beaucoup de fouilles en ont donné la preuve: aux pieds de deux longues pierres plantées près de la montagne appelée Ménébrée, aux environs de Guingamp, on fit creuser, et on trouva plusieurs cranes humains; sous un men-hir des environs de Quimper on trouva, en 1720, onze têtes de morts placées dans un bassin d'argile grossièrement travaillé. Le célèbre Pallas a fait de semblables découvertes sous plusieurs men-hirs de Russie. Une foule de vieilles traditions leur assignent une destination funéraire; on les retrouve dans les poèmes d'Ossian. En Suède, en Scandinavie, beaucoup de men-hirs sont chargés d'inscriptions en caractères runiques: Olaüs Magnus en a traduit plusieurs en latin.

On élevait aussi des pierres brutes pour perpétuer les souvenirs d'événemens remarquables; cet usage s'est long-temps conservé chez les nations qui descendaient des Celtes. Cambden nous apprend qu'Harald, chef des Anglo-Saxons, voulant éterniser le souvenir de son expédition victorieuse sur le pays de Galles, fit ériger plusieurs pierres brutes, sur lesquelles on grava: Hic fait Victor Haraldus.

Quelquesois un men-hir était l'embléme de la Divinité : les Geltes, ne connaissant pas les beaux-arts, ne pouvaient élever d'autres monumens.

Les landes, les bruyères du Morbihan en sont couvertes.

Près de Locmariaker, aujourd'hui misérable village, jadis chef-lieu de la belliqueuse peuplade des *Venètes*, et nommé dans les Commentaires de César *Dariorigum* (1), est un fort grand dolmen dont la plate-forme, composée de 3 pierres énormes, avait 9 pieds sur 27. Il est nommé, dans lé pays, *Kercadoret er Gall* (Lieu ou Manoir de Cadoret-le-Gaulois).

- Sur un plan à peu près trapézoïdal s'élève, non loin de là, un autre dolmen composé de 12 pierres plantées verticalement; sa plate-forme est composée de 2 pierres horizontales, dont la
- (1) Dariorigum n'est autre chose que le mot celtique darioric on plutôt denarieric qui signifie terre du roi ou du chef, le mot ric ou rig, chez tontes les peuplades celtiques, voulant dire roi ou chef, de la tant de terminaisons en ric, dans les noms propres des princes Prançais de la première race.

plus grande est toute couverte en-dessous d'excavations rondes d'un pouce et demi de diamètre sur 9 lignes de profondeur, et disposées symétriquement sur des cercles de 6 pouces de diamètre, avec un pareil trou au centre. Il en existe un autre, avec la même singularité, à Port-Navalo, petit port sur la rive opposée du Morbihan; il est connu sous le nom de Pierre du Cribte. Enfin, un autre près de Saint-Pol-de-Léon offre quelque chose à peu près semblable.

On voit en entrant à Locmariaker une tombelle considérable, entièrement formée de pierrailles amoncelées et nommée Mont-Helen; au pied il existe un grand dolmen, dont le dessous est séparé en deux chambres; il en est qui en ont jusqu'à trois.

Sur la droite du village, entre plusieurs pierres druïdiques, on voit le beau dolmen que les soldats romains voulurent faire passer pour un monument de César. Dans sa longueur, sa direction est, de l'est à l'ouest, sur un espace de trente pieds; deux pierres de la plate-forme sont seulement encore en place, l'une est une énorme table granitique de 17 pieds 4 pouces sur 11 pieds 8 pouces et 3 pieds d'épaisseur, la hauteur du dolmen est de 8 pieds, toutes les pierres sont brutes à l'exception de celle qui forme l'extrémité du côté de l'est, qui est naturellement applatie et paraît avoir été grossièrement taillée, de manière à lui donner la figure d'un triangle curviligne. Sur la face intérieure sont sculptés des ornemens grossiers représentant des bâtons en relief, arrondis par le haut, arrangés en files horizontales les uns au dessous des autres, et séparés dans leur milieu par un intervalle bien marqué; les bâtons situés à droite dirigent leur courbure supérieure à droite, et ceux de gauche à gauche; vers le hant, le temps a effacé ces soulptures, qui sont entourées par de petits arcs placés les uns au-dessus des autres, les pointes dirigées en bas.

En outre, on voit très-bien sur la surface intérieure de la grande table une inscription gravée en creux en caractères inconnus, presque d'un pied de long, et une figure hizarre que M. Mahé a prise pour un *Itypholle* ou *Phallus*.

Ce n'est pas le seul dolmen où on trouve des caractères, on en a trouvé sur un, près le Drogheda, en Irlande; Keysler en cite un dans le pays de Gálles. Il est à désirer qu'on multiplie les recherches à cet égard.

Digitized by Google

Une fouille entreprise sous ce dolmen en 1811, mais mai dirigée, produisit cependant des fragmens de vases de terre brune, très-grossière, mèlée de mica; une petite hache de jayet vert, servant probablement aux sacrifices, et un peloton de fil d'or, très-peu altéré. On distingua dans la fouille des couches alternatives de condre et de terre.

C'est dans le voisinage que se voit le plus grand de tous les men-hirs connus. Sa longueur totale est de 58 pieds; malheureusement il a été déplanté et brisé, d'abord en deux parties, et ensuite l'une de ces parties en trois; il avait à peu près la figure de deux cônes comprimés, apposés base à base.

Près de là, on remarque un autre monument du même genre, également déplanté, mais qui n'a que 22 pieds: on l'appelle Men-brdo-sdo, ce qui signifie pierre élevée du brave (1).

Tout contre les dernières maisons du village on trouve un autre dolmen de 63 pieds de long, séparé en deux chambres. Une des pierres formant la plate-forme a 36 pieds de long. Le nom de *Men ar Groah*, donné au monument par les Bretons signifie: pierres de la vieille ou de la fée; il paraît qu'il s'agissait de druidesses dès qu'on parla de *Groah* ou de fée.

A la sortie du bourg est une grande tombelle analogue à celle de l'entrée. Elle a 36 pieds d'élévation sur 270 pas de tour, elle est norpmée *Butte de César*. A ses pieds sont deux *men-hirs* déplantés, mais entiers; l'un a 17 pieds, l'autre 20 pieds.

Sur la gauche d'une métairie, nommée Kerlat, sur une petite hauteur, existe un dolmen bien conservé et bien entier, sa plate-forme extrêmement massive est supportée par 4 pierres, et a 15 pieds de long sur 12 et demi de large et 3 pieds d'épaisseur; on lui donne sur les lieux le nom de Men ar runn, Pierres de la colline.

Près de l'entrée du golfe du Morbihan, vers la grande mer, à travers une plaine sablonneuse, est le monument curioux communément appelé les *Pierres plates*; c'est le plus beau et le plus entier que possède la Bretagne; il a l'apparence d'un long corridor, arqué vers l'une de ses extrémités et fermé de deux rangs de pierres verticales soutenant la plate-forme, formée de 14 pierres plates posées en travers. Sa longueur est de 63 pieds.

(1) Men, pierre; são, droite, dressée perpendiculairement, élevée; brão, vaillant, brave, fort.

On compte 14 pierres vertieales sur chacun de ses côtés; l'extrémité arquée est ouverte, l'autre fermée par une pierre sur champ; dans l'intérieur, une pierre semblable forme une cloison qui produit une cellule de 4 pieds et demi carrés; la hauteur totale est de 5 pieds et demi; il avait été enterré jusqu'au niveau de sa plate-forme, soit accidentellement soit avec intention; il fut déblayé en 1813 par les soins de M. Renaud, qui fit également déblayer l'intérieur.

Ce déblaiement fit connaître que sur la face de cinq des pierres debout étaient sculptés en relief, et très-distinctement, des caractères et ornemens inconnus, dont une description ne saurait donner d'idée, mais qui se trouvent reproduits dans la lithographie jointe au mémoire, très-heureusement pour les arts, puisque depuis, ce monument a été presque entièrement bouleversé et trois des pierres sculptées enlevées. Qui a permis cet enlèvement!!!

Plus loin, on trouve un autre dolmen, bien entier, composé de sept pierres debout, supportant une seule pierre de 8 pieds de long, d'une égale largeur, sur 2 pieds d'épaisseur.

Près de la batterie de Kerpenhir est une pierre longue ou men-hir, haute de 9 pieds.

7. DESCRIPTION DES RESTES D'UN BAIN ROMAIN, près de Stoke, dans le Lincolnshire; par Edmund Turnor. (Lue à la Société des Antiquaires de Londres, le 9 juin 1825).

M. Nichols, dans son histoire du Leicestershire, fait mention de quelques ruines romaines, près de Stoke, dans le Lincolnshire, qui étaient visibles en 1670. Nous trouvant dans la compagnie de sir Charles Broke Vere, et nous rappelant cette mention, nous mîmes pied à terre à un endroit raboteux, dans le hameau au nord de Stoke, où il y avait eu évidemment des constructions, et mon ami trouva bientôt une tuile qui le conduisit à la découverte de bains romains et de quelques faibles vestiges d'une villa.

Comme les Romains récompensaient leurs légionnaires par le don de quelques terres, on voit ici le choix fait par quelques officiers de l'armée pour un établissement. En parlant de la Villa Penton, le D^r Stukely dit: « Nous devons applaudir à la sagesse et au bon goût des constructeurs qui sûrent allier si

bien les moyens de sécurité et de plaisir. Le pays, aux environs, a toujours et avec raison été cité pour le Montpellier de l'Angleterre; on le prendrait pour Frascati, à raison des eaux, des bois, de la salubrité et du paysage. Le D' donne à peu près la même description du pays entre Costerworth et Grantham, dans sa lettre au D' Mead, en parlant de Woolsthorpe, lieu qui a produit Newton, le plus grand ornement de la nature : ce qui nous a mis à même de rappeler à la fois l'homme dont les découvertes et les écrits ont eu pour but de dissiper ces restes d'obscurité et de superstition qui s'étendaient sur ce pays dans les siècles précédens.

La Villa Denton, dont le D' Stukely a envoyé une description à la Société Royale, fut découverte en 1727. On aperçut les murailles d'une chambre très-vaste, d'environ 30 pieds en tous sens; mais comme elle se trouvait si près de la surface a qu'elle n'en était séparée que d'un pied et demi, et que le terrain avait été labouré depuis un temps immémorial, la plus grande partie en avait été détruite; une partie du pavé était restée intacte; elle comprenait 30 pieds de long et 6 pieds de large; le pavé était fait d'une mosaïque rouge, blanche et bleue.

Cette mosaïque avait été gravée pour accompagner le mémoire du D' Stukely, dans les Transactions. En 1800, M. William Fowler, en cherchant à reconnaître le pavé, en découvrit un autre, à côté; échantillon d'une beauté admirable, de 8 pieds carres. Il a fait graver et colorier les deux pavés pour son grand ouvrage. Ces pavés se trouvent sur la propriété de G. Gregory, esq.

La Villa Haseby, située de la même manière que celle de Denton, relativement à la route de Salter's-Gate, et dominant sur une immense étendue de pays, vers le port de Boston, fut découverte en 1818. Les murailles de cinq appartemens bien distincts furent mises au jour; on trouva parmi les décombres des morceaux de stuc de diverses couleurs, de verre cassé, de mosaïque, de différentes grandeurs, et quelques médailles. A peu près à 70 yards plus has que la colline, on découvrit les restes d'une étuve et de bains, ainsi que les fondemens de 5 appartemens, et des tuyaux circulaires pour conduire l'eau. D'après l'apparence de la terre, les bâtimens pouvaient avoir eu plusieurs acres d'étendue. Ces restes, avec une partie du

pavé en mosaïque, sont gravés à l'eau-forte et coloriés par M. William Fowler. Ils se trouvent sur la propriété du comte Brownlow.

La Villa Steanby fut découverte en 1815, par quelques laboureurs employés à creuser des carrières pour se procurer de la pierre propre à réparer la vieille route de poste; ils sentirent des murailles, qui, étant fouillées sous la direction du rév. G. Osborne, recteur de Steanby, firent voir une portion d'une Villa romaine, ainsi que les restes d'une étuve, et un corridor pavé en mosaïque; mais les déprédations commises sur le peu qu'on avait trouvé arrêtèrent la continuation des travaux. Ces restes sont sur la propriété du comte d'Harborough.

La Villa Great Ponton fut découverte en 1823; un pavé superbe en mosaïque, de 12 pieds carrés, fut rendu visible; les morceaux, d'un demi-pouce carré, étaient rouges, blancs et bleus; elle fut bientôt recouverte de terre, et le gazon y reparut de nouveau. Il est digne de remarque que cette Vilia et celles de Steanby et de North Stoke sont toutes trois situées près de la rivière Witham, et à l'ouest, et que celles qui sont au nord des anciennes, conduisent toutes directement à Erminestreet, qui est à la distance d'un demi-mille. La Villa Great Ponton est sur la propriété de lord Huntingtower.

Les restes de North Stoke Villa sont si peu de chose, que quoique des parties de fondations d'ouvrages des Romains aient été mises au jour, cependant on n'a obtenu aucun résultat satisfaisant. On doit à sir Charles Broke Vere un plan et une description du bain, près de cette Villa, qui se trouve sur la propriété de E. Turnor, esq. (Archæologia; or Miscellaneous, etc.; vol. XXII, p. 26.)

- 8. LETTRE DE M. RAOUL-ROCHETTE A M. SCHORN, sur quelques noms d'artistes omis ou insérés à tort dans le Catalogue de M. le D^r. Sillig. (Voy. le précédent cahier, p. 352) (Fin.)
- 38. Hadrien, l'empereur, n'était pas indigne de figurer dans la liste des anciens artistes, et son titre même d'empereur ne devait pas l'empêcher d'y être admis par M. Sillig. Bien qu'il soit difficile d'apprécier avec exactitude les talens de ce prince, en qualité d'artiste, il semble que la vérité, à cet égard, doive se trouver à-peu-près à une égale distance des sarcasmes de

l'architecte Apollodore, et des éloges outrés d'un des biographes d'Hadrien. Ainsi, sans croire avec trop de complaisance ce que dit cet écrivain (1), qu'Hadrien fut l'émule des Polyclète et des Euphranor, dans l'art de sculpter et de peindre, on peut admettre cependant, sur le témoignage de Dion (2), qu'il pratiqua réellement ces deux arts avec quelque succès; et l'on ne risque rien d'ajouter foi à Spartien (3), sur le talent particulier qu'il possédait en peinture. Il existe, d'ailleurs, un monument du goût et des connaissances d'Hadrien, qui ne permet pas de lui contester aujourd'hui un honneur que l'antiquité tout entière a proclamé; c'est le Temple de Venus et de Rome, dont on sait (4) qu'il traça le plan et qu'il dirigea la construction; et quels que fussent, aux yeux d'un architecte consommé, tel qu'Apollodore, les défauts de cet édifice, il est certain qu'à en juger d'après ce qui en reste, le mérite qu'on y reconnaît suffit pour assigner à son auteur une place suffisamment distinguée dans le catalogue des anciens artistes.

39. Harmatius. C'est uniquement sur la foi de M. de Clarac (5), que M. Sillig a inséré le nom de cet artiste, et celui d'un Héraclide, d'Éphèse, fils d'Agasias, comme ayant exécuté conjointement une Statue de Mars, du musée du Louvre. Mais ici encore, M. Sillig aurait dû remonter à la source de cette notion historique, et citer l'inscription même rapportée par l'interprète du Musée Napoiéon, telle qu'elle avait été déchiffrée par Visconti (6). J'observe, à cette occasion, qu'après avoir soigneusement examiné moi-même cette inscription, examen que la manière dont la statue est placée rend aujourd'hui assez difficile, je n'ai pu y découvrir le nom APMATIOE lu par Visconti, et

⁽z) Victor, Epitom., xIV, 2; Pictor Fictorque ex ære vel marmore, proxime Polycletos et Euphranoras.

⁽²⁾ Dion, LxIX, 3, § 30: Kai γάρ ἐπλασσε καὶ ἐγραφε.

⁽³⁾ Spartian., In Hadrian., c. xIV: Picturæ peritissimus.

⁽⁴⁾ Dion., ibid., 4, § 42.

⁽⁵⁾ Notice, etc., p. 173, nº 411.

⁽⁶⁾ Monum. du Mus. Napol., T. IV, p. 135. Cet antiquaire en avait puisé lui-même la connaissance dans la Notice du Musée Napoléon, rédigée par Visconti, et reproduite en dernier lieu dans le requeil de ses OEuvres diverses, T. IV, p. 321.

que tout ce qui subsiste actuellement sur le marbre, se borne aux lettres suivantes:

ΗΡΑ ΔΗΣ
ΑΓ.... ΕΦΕΣΙΟΣ
ΚΑΙΑΓ.... ΝΕΙΟΣ
ΕΠΟΙ ΟΥΝ.

40. Fl. Aquilius Hedon, qualifié Candelabrarius, Sculpteur fabricant de candélabres, n'est pas indigne de figurer, à ce titre, dans la liste des artistes, ne fut-ce que comme le seul, qui nous soit connu jusqu'ici, dans un genre d'industrie dont nous pouvons apprécier le mérite, d'après les admirables candélabres de bronze trouvés à Herculanum. L'inscription qui concerne cet artiste existe à Florence, et elle a été publiée par Gori (1) et, en dernier lieu, par M. Orelli (2).

41. Hélias, nom d'un Sculpteur sur argent, Argentarius, mort agé de 35 ans, sous le second consulat de Stilichon, l'an 405 de notre ère, ainsi que nous l'apprend l'épitaphe de ce personnage (3). C'est un des derniers témoignages qui nous restent de la culture d'un art expirant, et qui, sous ce rapport, n'en est que plus précieux à recueillir.

42. Héraclides, Architecte de Tarente, qui nous est connu en cette qualité par un passage de Polybe (4). C'est à raison de la part qu'eut ce personnage à la prise de Tarente, par les Romains, comme architecte, chargé, à cette époque, de la réparation d'une partie des murs d'enceinte, et dépositaire des clefs d'une des portes de la ville: λρχιτίατων υπάρχων, καὶ διά τινας επισκευὰς τῶν τιιχῶν κύριος γενόμενος τῶν κλειδῶν τῆς πύλης; c'est à raison, dis-je, de cet événement, si important dans l'histoire de Tarente, que cet Héraclides a mérité de figurer dans celle de l'art. Il était né dans une condition obscure, de parens ouvriers, ix βαναύσων καὶ χιιροτεχνῶν ἀνθρώπων; autre particularité, rapportée aussi par Polybe, et qui ne laisse pas d'avoir

⁽¹⁾ Inscript. ant. Etrur., T. III, p. 141.

⁽²⁾ Nº 4157.

⁽³⁾ Gruter, mLILI, nº 4. L'inscription, trop légèrement taxée de fausseté par des critiques superficiels, a été rétablie dans la confiance qui lui est due, par le savant P. Lupi, Epitaph. Sever. Mart., p. 19.

⁽⁴⁾ Polyb., Hist. x111, 4, 6,

quelqu'intérêt, pour la connaissance, encore aujourd'hui si peu avancée, des rapports qui existaient, chez les anciens, entre les professions mécaniques ou industrielles et les arts libéraux. Après sa fuite de Tarente, occasionnée par sa trahison, cet architecte se refugia auprès de Philippe, roi de Macédoine, et devint le principal artisan de sa ruine; il en est fait souvent mention, sous ce rapport, dans Tite-Live (1). Mais une autre notion, appartenant à l'histoire de l'art, et concernant le même personnage, qui nous a été transmise par Athénée (2), c'est que l'on attribuait à cet Héraclides, de Tarente, l'invention d'une. machine de guerre, nommée sambyké, dont il paraît que les Romains fesaient surtout usage; d'où il suit que notre Héraclides était un architecte et un ingénieur militaire, tel que le Philon et le Diognetos, nommés par M. Sillig (3), et tel que le Nicônidas, dont il sera question plus bas, et qui a échappé à l'attention de ce savant.

- 43. Curtilius Hermeros, qualifié Faber Argentarius, Sculpteur sur argent, dans l'inscription qui le concerne (4). Il était Magister Vioi An(tri) Cyclopis, de la première région de Rome (5); ce qui prouve qu'il jouissait de quelque considération dans l'exercice de sa profession.
- 44. C. Fulcinius Hermeros, désigné sur une inscription en qualité de Bractearius (6). J'ai déjà eu occasion d'indiquer plus haut (7), quelle était la branche d'art cultivée par les Bractearii. J'ajoute qu'une femme, Fulvia Méléma, est nommée sur la même inscription, comme exerçant la même profession, Bractearia.
- 45. Isidorus. M. Sillig n'a rapporté, au sujet de cet artiste, d'âge et de pays incertains, comme il le dit, que le témoignage
 - (1) Liv. xxx1, 16 et 33; xxx11, 5; voy. aussi Athénée, v1, 59, 251, E.
- (a) Mosch. apud Athen. xxv, 34, 634: ὑωμαϊκὸν εἶναι λέγει τὸ μηχάνημα, καὶ Ἡρακλείδην τὸν Ταρεντῖνον εύρεῖν αὐτοῦ τὸ εἶδος.
 - (3) Sillig, hh. ev., p. 189 et 351.
 - (4) Gruter, DCXXI, 1.
- (5) Panvini, Urbs Roma, p. 166, éd. Paris. M. Orelli, qui a reproduit cette inscription; n° 7, T. I, p. 69, a lu: AB (sous-entenda ANTRO) CYCLOPIS, qui me paraît être, en effet, la vraie lecon.
 - (6) Doni, p. 320, nº 19; Muratori, p. 954, nº 10; Orelli, nº 4153.
 - (7) Voy. plus haut, no 3, au mot Alexander,

de Pline, qui le cite dans le nombre des statuaires distingués, et qui lui attribue une statue d'Hercule, très-estimée; dans la colonie de Paros (1). Mais il existe un autre monument, relatif à cet artiste, qui n'eût pas dû échapper à l'attention de M. Sillig; c'est un fragment d'une base de statue, découvert, il y a quelques années, sur l'emplacement du Forum de Cumes, et qui porte l'inscription suivante (2):

..ΟΛΕΚΜΟΣ ΕΙΟΣ ΠΑΚΙΟΥ ΙΣΙΔΩΡΟΣ ΝΟΥΜΗ... ΠΑΡΙΟΣ ΕΠΟΕΕ. Il est probable que le premier nom : [ΘΕ]ΟΛΕΚΜΟΣ ΕΙΟΣ ΠΑΚΙΟΥ, Theodekmus, Heius, fils de Pakius, est celui du personnage représenté dans la statue, dont il ne reste que la base, et que ce personnage était quelque citoyen illustre, ou quelque magistrat distingué du pays (3), dont l'image avait été érigée sur la place publique de Cumes, suivant un usage at-

- (t) Plin., xxxiv, 8, 19: In Pario colonia Hercules Isidori (Laudatur).
- (2) Cette inscription, qui se trouve actuellement dans la maison de campagne d'un particulier anglais, H. Campbell, à Capodimonte, près de Naples, a été publiée par M. le ch. Jorio, Guida di Pozzuoli, tav. II, nº 20, p. 119.
- (3) Le nom EIOE est déjà connu par le célèbre citoyen de Messine, dont il est parlé plus d'une fois dans Cicéron, in Verr., 11, 5; 1v, 2. Celui de HAKIOE paraît avoir été aussi usité dans la Grande-Grèce et en Sicile, d'après l'Inscription suivante, qui est gravée sur un rocher de l'île d'Ischia, à près de cinquante pieds au-dessus de la mer, dans une situation presque inaccessible, et que je rapporte ici, telle que je l'ai copiée moi-même, en 1827, avec beaucoup de peine, parce que, sauf deux légères variantes, je me trouve d'accord avec la copie publiée par Ignarra, de Palæstr. Neapol., p. 301:

IIAKIOC NYMOIOY
MAIOC IIAKYAAOY
APZANTEC
ANEOHKAN
TOTOIKION
KAIOICTPA
TIOTAL

Ce n'est pas ici le lieu de faire, sur la manière dont Iguarra lit et explique cette inscription, les observations qu'elle comporte. Je m'en occuperai ailleurs; mais j'ai dù saisir cette occasion de publier la copie, que je crois la plus exacte, d'un des monumens les plus curieux qui nous soient restés de l'époque d'Hiéron II.

testé par tant de témoignages antiques. Quant au nom : IΣΙΔΩΡΟΣ NOYMH[NIOY], Isidorus, fils de Numenius, il n'est pas douteux, d'après le mot EHOEE qui le suit, et d'après l'épithète ΠΑΡΙΟΣ, habitant de Paros, que ce ne soit le nom de l'artiste, et que cet artiste ne soit le même statuaire, cité par Pline, comme l'auteur de l'Hercule de Paros. Nous apprenons donc, par cette inscription curieuse, que le sculpteur dont il s'agit était de Paros, et fils de Numenius; et nous pouvons présumer de plus, qu'il avait exercé ses talens dans la Grande-Grèce, à une époque qui doit s'éloigner peu de la période romaine.

- 46. C. Cœlius Ismenias, Cælateur de profession, KAELATOR, nommé sur une inscription (1).
- 47. Cædicius Jucundus, qualifié Aurifex; l'un des artistes de cette profession qui avaient leur domicile sur la Voie Sacrée, ainsi qu'il résulte de son épitaphe (2). Je ne puis m'empêcher de trouver, dans l'inscription suivante du fils du célèbre graveur Agathopus, publiée par Bianchini (3):

IVCVNDO AGATOPODIS

FIL

un rapport de nom et de profession avec notre graveur Cædicius Jucundus, qui m'autorise à croire qu'il s'agit, sur les deux inscriptions, d'une seule et même personne.

- 48. T. Flavius. T. L. Largonius, Heros Mulaca, qualifié Faber Flaturarius Sigilliarius, sur son épitaphe, plusieurs fois publiée (4). D'après de pareilles expressions, il n'est pas douteux qu'il ne faille voir ici un fabricant et fondeur de figurines ou statuettes de métal. Le mot Flaturarius, quand il est employé seul (5), peut signifier toute espèce de travail en fonte; et, dans
- (1) Gud., p. ccxIII, n° 9. Cette inscription vient des manuscrits de Pirro Ligorio, au sujet desquels je n'ignore pas qu'on a élevé des doutes, malheureusement trop légitimes. /Pent-être, cependant, ne faudrait-il pas rejeter sans examen, ou du moins sans exception, comme voudrait le faire M. Orelli, toutes les inscriptions puisées à cette source.
- (a) Gruter, DCXXXVIII, nº 7; conf. Orelli, nº 4149.
- · (3) Sepolero de' Servi, etc., n° 88, p. 39.
- (4) Reines., cl. x1, n° LXXXIX; Fabretti, n° 359, p. 177; Doni, p. 319, n° 15; Orelli, n° 4280. Voy. Boettiger, Sabina, p. 218 et 236.
 - (5) Voyez-en un exemple dans l'inscription de C. Sellius Onesimus,

les opérations de la monnaie, ce mot désignait spécialement une classe d'ouvriers chargés de la fonte des matières d'or et d'argent (1). Mais, joint, comme il l'est iei, au mot Faber, et surtout à celui de Sigilliarius, dont nous avons déjà déterminé le sens et fait connaître une application (2), il ne peut convenir qu'à un artiste, auteur de statuettes de bronze; et l'interprétation de Reinesius: Χαλκιὸς Ανδριαντοποιώς, me paraît bien plus digne de confiance, que celle d'Amaduzzi, qui voit ici un fabricant d'anneaux ou de cachets (3).

- 49. C. Læcanus, nommé Argentarius, et employé en cette qualité dans la maison impériale, d'après une inscription latine de Cumes (4).
- 50. Leontichus, nom supposé d'un Artiste, qui, sur le point de renoncer aux travaux de sa profession, en dédie les instrumens à Minerve (5).
- 51. Mætius Aprilis, Artiste statuaire, qui nous est connu par l'inscription suivante, rapportée par Boldetti (6) et par Muratori (7):

MAETIO. APRILI. ARTIFICI. SIGNARIO. QVI. VIXIT. ANNIS. XXXVII. MENSES. DVO. DIES.V. BENEMERENTI, INP.

On peut présumer, d'après le lieu où cette épitaphe a été trouvée, le cimetière de Ste-Priscille, à Rome, que le personnage auquel elle se rapporte fut un de ces artistes, d'un âge de décadence, qui employaient leurs talens à l'usage des nouveaux chrêtiens; et la formule finale IN P., in pace, semble indiquer qu'il était chrétien lui-même. Le marteau, sculpté sur la pierre, faisait allusion à la profession de l'artiste, ainsi qu'on en a tant d'exemples, et non au martyre, comme on est trop souvent dis-

FLATVRAR: DE. VIA. SAC., rapportée par Gruter, acxxxviii; 5, et par M. Orelli, 20 4192.

- (1) Comme on l'apprend par une belle inscription de Gruter, ibid., 4, où il est question d'un Flaturarius Auri et Argenti Monetar.
 - (2) Voy. plus haut, nº 17, au mot Caratius.
 - (3) Sagg. di Corton., IX, 142.
 - (4) Gruter, DCXXXIX, 2.
 - (5) Leonid. Tarant., Carm. 1v; add. Philipp., Carm. xv.
 - (6) Osservazioni, etc., p. 316.
 - (7) Thes., p. 963, 4.

posé, parmi les antiquaires romains, à interpréter des symboles de cette espèce. M. Orelli, qui a reproduit en dernier lieu cette inscription curieuse (1), paraît douter encore qu'il s'agisse en effet d'un artiste chrétien; mais je ne crois pas qu'il y ait à cet égard la moindre incertitude. Je rappelle à cette occasion l'exemple que j'ai déjà cité d'un artiste chrétien, Sculpteur de sarcophages, nommé Eutropus.

52. Malchio Phileros, Sculpteur sur argent, ARG., nommé sur une inscription du palais Mattei (2), actuellement au Vatican.

53. M. Mascianus, ou peut être Maccianus, artiste romain de la même profession, dont le nom était gravé sur un vase d'argent, de la forme de cratère, et de beau travail, trouvé, il y a quelques années, dans les ruines de l'antique Faléri, avec beaucoup d'autres vases et objets précieux du même métal. Un antiquaire romain a donné les détails, trop peu connus jusqu'ici, de cette découverte (3), qui a eu le sort de tant de découvertes semblables, faites dans les âges de harbarie, bien que celle-ci ait eu lieu dans un siècle et dans un pays très-éclairés.

54. Q. Julius Miletus. Une double inscription, grecque et latine, consacrée en l'honneur de ce personnage, sur un cippe d'excellent travail, qui se voit encore actuellement dans les jardins de la Villa Ludovisi, peut faire présumer qu'il était artiste de profession. Ce cippe a été d'abord publié par Boissard (4), puis, avec quelques variantes, par Gruter (5) et par Spon (6); et M. Weloker s'en est occupé en dernier lieu; pour expliquer une autre inscription conçue en vers, et relative au même personnage (7), publiée au même endroit par Spon (8). Mais, malgréles soins apportés à ce travail par l'habile critique que je viens

⁽¹⁾ Nº 4282: Videmus hic habere statuarium christianum. Il se fût exprimé avec plus d'assurance, s'il cût connu les détails publiés par Boldetti.

⁽²⁾ Monum. Mattei. , III , 122.

⁽³⁾ Alessandro Visconti, dans les Atti dell' Academ. rom d'Archeol., T. I, P. II, p. 314.

⁽⁴⁾ Antiq. Rom., V, 16.

⁽⁵⁾ Gruter, CCCERE, 5.

⁽⁶⁾ Miscellan., p. 348.

⁽⁷⁾ Sylloge, etc. Præfat., p. xvi-xix.

⁽⁸⁾ Spon, ibid., p. 348; add. Fleetwood, p. 85, no 1.

de nommer, il reste encore à résoudre plusieurs difficultés qu'il a lui-même signalées; et, sans me flatter d'être plus heureux. j'essaierai du moins d'aller un peu plus loin. Je puis d'abord affirmer que la lecon eloNIKON est la seule qui se lise sur le marbre, au lieu de CKHNIKON et de OIwNIKON, mots qu'on avait cru voir, sans aucune apparence, et dont on avait donné des interprétations entièrement fausses. Ce point admis, il me paraît que la manière la plus naturelle d'entendre le mot elm-NIKON, placé, comme il l'est, dans la partie métrique de notre inscription: τον σορον εν ανδρασιν ειωνικον ανδρα μεγιστον, est de le regarder, non comme indiquant la patrie, ou tenant lieu d'un surnom, ainsi que l'a pensé M. Welcker, mais comme avant rapport à quelque école d'art, ou secte d'Ionie, dont ce personnage aurait fait partie. Il ne resterait plus qu'à déterminer la profession à laquelle s'appliquait cette qualification d'ionienne. Or, d'après l'hommage rendu à notre Q. Julius Miletius, l'10nien, par des artistes, OI TEXNEITAI ANEOHKAN, on ne peut guère se refuser à croire qu'il ne fût artiste lui-même. A la vérité, M. Welcker interprète ici le mot τεχνίται, par mimes, histrions, acception dont il existe en effet de nombreux exemples. Mais la signification propre et primitive d'artistes (1) n'est pas moins bien autorisée, et l'inscription latine qui se lit au-dessous de l'inscription grecque, et qui ne paraît pas avoir attiré l'attention de M. Welcker: Q. IVLIVS. FAENTIUS ALVMNVS(2) CVM ARTEFICIBUS POSUIT, ne permet guère d'entendre les mots regultar et arteficibus, autrement que dans le sens le plus généralement usité. La seconde inscription, érigée en l'honneur du même personnage, où se trouvent les paroles que voici : ΜΑΡΜΑΡΑΡΙΏΝ ΤΟ ΓΈΝΟΣ ΣΩΖΕ ΣΕΡΑΗΙ, sert d'ailleurs à faire connaître ce qu'étaient les requeiras nommés sur la première inscription. Il est évident que ces mots: Μαρμαραρίων τὸ γένος, correspondant à ceux de Marmorariorum Corpus, qui se lisent sur

⁽¹⁾ Vid. Ammon. v. regyirne; add. Fac. Excerpt. è Plutarch., p. 190-1.

⁽²⁾ Le mot Alumnus ne doit pas se prendre ici comme signifiant disciple ou apprenti, sinsi qu'on en a tant d'exemples sur les inscriptions de cet âge, mais bien comme un surnom, sinsi qu'il résulte d'une autre inscription du requeil de Grater, p. acxxvii, 5, où il est question du même personnage: Q. JVLIVS FAENTIVS ALVMNVS.

des inscriptions latines contemporaines (1), indiquent une corporation, un atelier d'ouvriers travaillant le marbre; et je ne sais pourquoi M. Welcker a lu MAPMAPION, au lieu de MAP-MAPAPION, qui est la leçon de Spon et même de Fleetwood. Cette notion s'accorde d'ailleurs parsaitement avec ce qui est dit des travaux exécutés par notre Q. Julius Miletus, consistant en un Labyrinthe, espèce de théâtre populaire, construit sous sa direction et à ses frais; c'est du moins ce que paraissent signifier les paroles : καὶ πορίσας βίον ἐκ καμάτων ἰδίων,ταῦτ' ἐποίησα ἐγὼ ἀπάτην τοις ζωσιν... ὁ τόπος Δαβύρινθος; paroles qui ne comportent guère l'idée de ces immenses richesses propres à subvenir à la construction de quelque édifice gigantesque, tel que le Septizonium de Sévère, qu'on a cru y découvrir. Je pense donc qu'en rapprochant les deux inscriptions grecques dont il s'agit, et les éclairant par l'inscription latine jointe à la première, on pourrait admettre avec toute vraisemblance, que Q. Julius Miletus, natif de Tripolis, de Syrie, et élevé au sein de quelque école d'art ionienne, construisit à Rome, sous le règne de Septime-Sévère, un thédtre populaire, nommé Labyrinthe, qui devint pour lui la source d'une honorable aisance; et ce sut la corporation des marbriers, employés sous sa direction, qui lui érigea, après sa mort, un monument, consistant sans doute en une statue, dont la base, avec la double inscription grecque et latine, est le marbre qui se trouve aujourd'hui à la Villa Ludovisi.

55. C. Vedennius Moderatus, Architecte de l'Arsenal impérial, sous Vespasien et sous Domitien, ainsi que nous l'apprend son inscription sépulcrale, gravée en caractères excellens, sur un cippe de grande et belle proportion, trouvé en 1816, sur l'ancienne Voie Nomentane, près de Sainte-Agnès, hors des murs. Ce monument, décrit et publié par M. Carlo Fea (2), se voit maintenant au Vatican (3). Les expressions par lesquelles sa profession est indiquée: ARCITECT. (sic) ARMAMENT. IMP; Architectus Armamentarii imperialis (et non Armamentariorum imperialium, comme dit l'antiquaire romain), ne sont

⁽¹⁾ Gruter, p. ccccaxxxx, 8; conf. Oreili, nº 4106, et alibi.

⁽²⁾ C. Fea, Varietà di Notizie, etc., p. 86-87, Roma, 1820, in-80.

⁽³⁾ Corrid. des inscript., compartine. vrii; voy. les Atti dell' Academ. rom. d'Archeol., T. I, p. 109, où il est purlé de la déconverte de ce monument.

susceptibles d'aucune difficulté. Il n'y en a pas davantage dans le nom même du personnage, exprimé de cette manière: C. VEDENNIVS. C. F. QVI MODERATVS. ANTIO. Ces derniers mots: qui Moderatus, pour qui et Moderatus, locution dont il y a tant d'exemples sur les inscriptions grecques et latines, signifient certainement que notre C. Vedennius, fils de C., d'Antium, portait aussi le nom de Moderatus, et non pas qu'il exerça l'emploi de Moderator à Antium, comme l'a entendu M. Carlo Fea. Du reste, cet architecte, ou ingénieur milituire, était un artiste de la même profession que le Philon et le Diognetos, admis en cette qualité dans le livre de M. Sillig (1); et il devait y figurer au même titre.

- 56. T. Julius Nicephorus, affranchi de la maison impériale, qualifié Museiarius, c'est-à-dire auteur de travaux en Mosaïque; notion neuve et curieuse, qui résulte d'une inscription du recueil de Gruter (2), reproduite en dernier lieu et fort bien expliquée par M. Orelli (3), et qui méritait d'être rétablie dans l'histoire de l'art.
- 57. Nicônidas, Architecte militaire; thessalien de naissance, employé dans les guerres de Lucullus, au témoignage de Plutarque (4), et dont le nom a échappé aux recherches de Facius, aussi bien qu'à celles de M. Sillig.
- 58. Vettius Nymphus, qualifié Aurifex, Sculpteur sur or et sur argent, dans une inscription publiée par Spon (5).
- 59. Ti. Claudius L. Olympas, artiste de la même profession, Aurifex, nommé sur une inscription publiée aussi par Spon (6).
- 60. T. Talus (ou Laius) Paratus, Sculpteur de vases de Corinthe, A CORINTH., nommé sur une inscription du recueil de Gruter (7).
 - (1) P. 189 et 351.
 - (2) Gruter, DLXXXVI, 3.
 - (3) Nº 4238.
 - (4) In Lucull. , § 10.
 - (5) Miscellan., 219.
 - (6) Ibid., p. 222.
 - (7) P. ncxxxx, 9; conf. Pignor., de Serv., p. 210.
 - G. Tome XIX. Septembre 1831.

- 61. C. Octavius Parthenio, Sculpteur sur argent, ARGENTA-BIVS, connu par une inscription du même recueil (1).
- 62. T. Claudius Phæder, qualifié Argentarius Vascularius, Sculpteur de vases d'argent, sur une inscription publiée par Muratori (2), et reproduite par M. Orelli (3).
- 63. Philodamus Bassus, Sculpteur sur or, Aurifex, connu de même par une inscription latine (4).
- 64. Philomusus, affranchi de Livie, qualifié INAVR, Inaurator (5), artiste qui doit sans doute être rangé dans la même cathégorie que les Bractearii, Aurifices, dont il a été question plus haut (6).
- 65. C. Corn. Philonicus, qualifié FABER. ARGENT., sur une pierre trouvée à Narbonne (7), à laquelle nous devons la connaissance d'un de ces artistes romains de la Gaule, dont nos vases de Bernay nous permettent d'apprécier maintenant le mérite, bien mieux que nous n'avions pu le faire auparavant, et qui devient, sous ce rapport, un élément précieux de l'histoire de l'art. Il n'est certainement pas sans intérêt de trouver ici, sur une inscription de la Gaule, une preuve de la culture florissante de cette branche de l'art, qui, dès les temps de Germanicus, et sous le règne de Néron, s'y était signalée, entre les mains de Zénodore, par des chefs-d'œuvre d'imitation (8). On sait, d'ailleurs, par une inscription de Lyon (9), qu'il existait dans cette ville tout un collége, ou corporation, d'artistes de ce genre; et les monumens mêmes sout venus donner à ces notions historiques le plus haut degré d'autorité.

Un autre artiste du même nom, M. Canuleius Philonicus, M. L., nous est connu, en qualité de Geniarius, Sculpteur,

- (1) Gruter., DCXXXIX, 5.
- (2) Thes., p. 945, 5.
- (3) Nº 4147.
- (4) Gruter, DCXXXVIII, 10.
- (5) Bianchini, Sepolero de' Servi, etc., nº 136, p. 31.
- (6) Voy. plus haut, no 3, au mot Alexander.
- (7) Gruter, DCXXXIX, 4; Doni, p. 225, 2.
- (8) Plin., xxxiv, 7, 18; voy. Sillig, v. Zenodorus.
- (9) Spon, Miscellan., p. 219.

fabricant de petites figures de Génies, par une pierre du recueil de Gruter (1).

- 66. Phrynos, artiste grec, dont on ne connaît que le nom, gravé, en caractères d'ancienne forme, sur une figure de bronze, trouvée à Locres (2).
- 67. Plocamus. Au sujet de ce Sculpteur, qui s'est fait connaître par l'inscription: IIAOKAMOC EHOIHCE, gravée sur la plinthe d'une statue, avec ces paroles, ajoutées de main moderne: DOKEION CYN MYP, M. Sillig devait peut-être citer Boissard (3), de préférence à Montfaucon.
- 68. Pothinos, Sculpteur athénien, auteur d'une statue iconique, érigée par lui-même dans une palestre, en l'honneur d'un kosméte nommé Nymphodote. C'est ce que l'on peut inférer des paroles de l'inscription même rapportée par M. Boeckh (4): είκόνα τήνδε Ποθείνος... ΤΕΥΕΛΣ θήκατο. La réunion de ces deux derniers mots semble en effet ne pouvoir comporter d'autre idée que celle d'un artiste qui aurait lui-même consacré son propre ouvrage, ainsi qu'on en a plus d'un exemple (5).
- 69. Cassia Priscilla. C'est une de ces femmes romaines, en si petit nombre, qui pratiquèrent les arts d'imitation. Celle-ci a inscrit son nom, comme ayant exécuté le monument, FECIT, sur un bas-relief de l'ancienne collection Borgia, à Velletri, représentant Hercule et Omphale, dans un cadre rempli par les divers travaux d'Hercule (6).
 - 70. Protogenes, affranchi de la maison d'Auguste, où il exer-
- (1) Gruter, p. xxv, 1; conf. Gori, ad Don. Inscript., p. 453, 12; Orelli, n° 4195.
 - (2) Visconti, Mus. P. Clem. III, xLIX, 66.
 - (3) Antiq. Roman., P. IV, tab. 120.
 - (4) Corp. inscr. gr., n° 270, p. 375.
- (5) M. Welcker a rapporté, Kunsthiatt, 1827,83, p. 331, un de ces exemples, celui d'une statue de l'empereur Hadrien, consacrée et exécutée: διὰ πρεσδευτοῦ καὶ τεχνείτου Ξενοφάντου. Quant à la locution τεύζας βήκατο, propre à indiquer l'artiste, il suffirs, parmi les nombreux exemples qu'on en connaît, de rappeler celui-ci de l'Anthologie Palatine, XI, 213: Εἰκύνα Μηνοδότου ΓΡΑΨΑΣ Διόδωρος ΕΘΗΚΕ.
- (6) Ge bas-relief a été publie par Millin, Gal. Mythol., pl. cxvii, nº 453. Au sujet de l'inscription, qui n'est pas rapportée très-exactement voy. Marini, Iscriz. Aiban., p. 156.

çait la profession de Sculpteur sur or et sur argent, Aurisex, connu par une inscription du Colombaire de Livie (1).

- 71. Agathobulus F. L. Pyrrhus, autre affranchi, d'une époque inconnue, dont la profession, exprimée par les mots, Figulus Sigillator, auteur de figurines d'argile, correspondant au titre de Fictiliarius, déjà connu (2), se rapporte à l'une des branches de la plastique, de l'usage le plus populaire, et digne, sous ce rapport, d'être recueillie dans l'histoire de l'art. C'est à une inscription de Pesaro (3), que nous devons la connaissance de cet artiste.
- 72. Nonianus Romulus, Sculpteur de sarcophages, dont le nom s'est trouvé inscrit, sur le quatrième côté, ou sur la face restée lisse, d'un superbe sarcophage de la Villa Médicis (4). La manière dont ce nom est gravé, en caractères presque cursifs, d'une forme qui ne semble pas des meilleures, ne contredit pas le style de la sculpture, qui annonce une bonne époque, d'après les exemples que l'on possède d'inscriptions semblables, tracées en lettres courantes.
- 73. C. Rufius. C'est encore un de ces artistes qui exécutaient des statuettes ou figurines d'argile, ainsi qu'on peut l'inférer de l'inscription: C. RVFIVS. S. FINXIT, gravée sur la base même d'une de ces figurines qui se trouve à Perugia (6). Le nom de l'artiste a été lu de deux manières différentes, Rupius et Rufius; et j'ai suivi la leçon admise en dernier lieu par M. Orelli (5), de même que j'adopte la manière dont ce savant interprète la lettre S, par Sigillarius.
- 74. C. Rupilius, Q. F. PAL (7), Rutilianus, Sculpteur sur argent, -ARGENTARIVS, connu par upe inscription latine (8).
 - 75. C. Rusticellius Felix, africain, qualifié Sigillariarius (sic),
 - (1) Bianchini , Sepolero de' Serv. , nº 191.
 - (2) Voy. plus haut, no 17, au mot Casatus.
 - (3) Olivieri, Marm. Pisaur., nº cLIV, p. 497; conf. Orell., nº 4191.
 - (4) Publié par M. Guattani, Monum. ined.., T. I, p. Lvis.
 - (5) Vermiglioli, Iseriz. Perug., T. II, p. 466, no xxxv; voy. Welcker, Kunstblatt, 1827, no 83, p. 331.
 - (6) Nº 4281.
- (7) Fils de Quintus, de la tribu Palatine; désignation qui ne peut convenir qu'à un citoyen romain.
 - (8) Reines., cl. x1, nº LXXXV, p. 639; Doni, p. 320, nº 21.

- Sculpteur de figurines, sur son épitaphe trouvée à Rieti (1). 76. Rusticus, affranchi d'Auguste, et Architecte, ARCHITEC-TVS, connu par une inscription que Spon a publiée (2).
- 77. P. Lucretius Saturninus, qualifié Sculpteur sur argent, ARGENTARIVS, sur une inscription du recueil de Doni (3), au sujet de laquelle je ne puis m'empêcher de rappeler le même nom, porté par un Graveur sur pierres, qui nous est connu par un beau portrait d'Antonia la jeune (4).
- 78. Segulius Alexsa (sic), nommé en qualité de Sculpteur sur or et sur argent, AVRVFEX (sic), sur une inscription de Gruter (5), qui nous a offert un rapport du même genre, avec la famille des Graveurs sur pierres, Aulus et Quintus Alexa (6).
- 79. Marcia T. F., femme romaine, qualifiée Auraria et Margaritaria, sur une inscription (7), et qui n'est pas indigne de figurer, à ce titre, dans l'histoire de l'art, ne fut ce qu'à cause de l'extrême rareté des noms de femmes qui ont pu y être admis jusqu'à présent. Celle-ci avait eu son domicile sur la Voie Sacrée, à Rome.
- 80. Tenichus, ou plutôt Tynnichus, artiste d'époque inconnue, ou même mythologique, qui s'était désigné comme auteur d'un monument votif, par l'inscription suivante: ΤΗΝΙΧΟΣ (lisez: ΤΥΝΝΙΧΟΣ) ΕΠΟΙΕΙ ΑΡΤΕΜΙΔΙ ΒΟΛΟΣΙΔΙ (8).
- 81. P. Lucrinius Thalamus, qualifié Sculpteur de vases de Corinthe, A CORINTHIS FABER, sur une inscription latine plusieurs fois publiée (9).
- (1) Fabretti, Inscript.; p. 243, nº 669. Cette inscription est rapportée avec des différences assez notables, d'sprès le recueil de Gruter, mxxxv, 3, par M. Orelli, nº 4279, qui ne paraît pas avoir en connaissance de la copie publiée par Fabretti. Ces antiquaires ne sont pas non plus d'accord sur le lieu où se trouve l'inscription, qui serait le Borghetto, près d'Otricoli, suivant Gruter, et Rieti, selon Fabretti.
 - (2) Miscellan., p. 225.
 - (3) P. 319, nº 12.
 - (4) Voy. plus hant, § II, nº 60.
 - (5) Gruter, BCXXXIX, 1.
 - (6) Voy. plus hant, § II, n° 22.
 - (7) Doni, p. 319, n° 13; Muratori, p. 964, 1; Orelli, n° 4148.
 - (8) Procup., Bell. Goth., IV, 22; conf. Welcker, Sylloge, etc., nº 182.
- (9) Pignor., De Serv., p. 211; Gruter, DCXXXIX, 8; Marini, Att. de. Arval., II, 712; Orelli, nº 4181.

Nº 8

- 82. C. Junius Thalatio, affranchi de Mécène, Fondeur et Fabricant de figurines de bronze, ainsi qu'il resulte des expressions par lesquelles sa profession est indiquée: FLATVRA-RIVS SIGILLARIARIVS (1). A l'occasion de cet artiste, je me contente d'en citer ici deux autres, de la même profession, à ce qu'il paraît, S. Julius Panoctas (sic) Sygillariarius (sic), et Pompeius Enphemus, Sygil. de vico Sygillar., nommés sur des inscriptions du recucil de Gudius (2), mais d'après les manuscrits de Pirro Ligorio; ce qui ne permet pas de les comprendre avec une égale confiance dans la liste de nos artistes.
- 83. L. Mælius, L. L. Thamyrus, qualifié Vascularius, Sculpteur de vases, probablement de métal, sur une inscription du recueil de Gruter (3).
- 84. Theophilus, nom d'un habile ouvrier qui fabriqua pour Alexandre un casque en fer, dont le poli égalait celui de l'argent, et dont l'exécution répondait sans doute au goût et à la puissance du propriétaire. D'après la mention accordée à un pareil ouvrage, exécuté pour un pareil personnage, par Plutarque (4), on ne risque rien d'admettre dans l'histoire de l'art un nom d'ouvrier cité avec honneur dans celle d'Alexandre.
- 85. Tisicrates. Un Sculpteur de ce nom, différent sans doute du statuaire de Sicyone, nommé par M. Sillig, nous est connu par un marbre, découvert au voisinage d'Albano, et portant l'inscription: TEIZIKPATHZ EHOIEI, publiée par Visconti (5).
 - 86. Tudicellius; voy. plus haut, au mot Rusticellius.
- 87. Turnus, Statuaire grec, d'époque et de patrie inconnues, auteur d'une statue de la courtisane Laïs, dont il est fait mention par Tatien, en ces termes (6): Δατς ἐπόρνευσε, καὶ ὁ Τοῦρτος ἀυτὴν ὑπόμνημα τῆς πορνείας ἐποίησεν.
 - (1) Gruter, DCXXXVIII, nº 6.
 - (2) P. ccxvii, nº 7, et ccxxi, nº 7.
 - (3) P. dexliii, nº 4; voy. Stosch, Gemm. litter., tab. Lxix, p. 92.
 - (4) Plutarch. in Alex. Magn., § 32, sub fin.
 - (5) Oper. var., T. II, p. 82.
- (6) Orat. adv. Græc., § Lv, p. 121. Visconti, qui cite cette image de Laïs, Iconogr. grecq., T. I, p. 318, paraît croire que c'était un portrait peint. Mais il est plus probable que c'était une statue de bronze, de même que toutes les autres images de semmes célèbres, courtisanes, poétesses, unusiciennes, dont il est parlé dans ce traité de Tatien, et consé-



88. Zénas. En admettant, sur la foi de Bracci, ce nom d'artiste, comme gravé sur un buste du musée Capitolin, de cette manière: ZHNAZ AAEZANAPOY ENOIEI, M. Sillig a oublié qu'il avait déjà rapporté la même inscription, avec une leçon différente: AINAZ AAEZANAPOY ENOIEI, d'après le témoignage de C. Dati (1); ce qui l'a induit à tirer d'une seule et même inscription la mention de deux artistes différens, Linax et Zénas. Quelle que soit la leçon qu'on adopte, et j'avoue que je n'ai pas le moyen de vérifier laquelle des deux est la meilleure, il est manifeste que l'un ou l'autre nom doit disparaître du catalogue des anciens artistes. Dans tous les cas, il serait bon de vérifier si le buste avec l'inscription en question, existe réellement au musée du Capitole, où je puis dire que je n'en ai trouvé nulle part d'indication.

89. Zénon. Au sujet de ce Statuaire d'Aphrodisias, j'ai deux légères observations à faire. La première, c'est qu'en attribuant aux commentateurs de Winckelmann le mérite d'avoir publié l'inscription métrique qui le concerne, M. Sillig en prive injustement Visconti, qui le premier a donné la seule vraie interprétation de ce monument (2). Mon autre remarque, c'est que l'on connaît une troisième inscription relative au même artiste, jet conçue en ces termes: ZHNON AOPOACICI OCCHOICI. Cette inscription, gravée sur une base de statue, et trouvée à Syracuses, a été publiée par Gualtieri (3) et par Torremuzza (4); il devait en être fait mention dans l'ouvrage de M. Sillig.

§ IV. OBSERVATIONS DIVERSES.

Pour ne rien omettre de ce qui peut contribuer à completter ou à améliorer tant soit peu l'ouvrage de M. Sillig, je ferai aussi sur l'Appendix qui le termine; quelques courtes observations.

Antius. Notre auteur rapporte, d'après Muratori, une inscription de Pæstum, où il est question d'un Architecte de ce nom. Peut-être n'eût-il pas été inutile d'ajouter, qu'après de longues et soigneuses perquisitions faites sur les lieux mêmes,

quemment que Turnus, auteur du monument en question, était un statuaire et non un peintre.

- (1) Sillig, wv. Linax et Zenas.
- (2) Visconti, Mus. Jenkins, cl. IV, nº 18, p. 36.
- (3) N° cviii.
- (4) Cl. vir, no xv, p. 69.

Antonini a déclaré que cette inscription en avait disparu, sans qu'il en soit resté nulle part la moindre trace (1). On ne la retrouve d'ailleurs dans aucun des ouvrages publiés sur les antiquités de Pæstum; ce qui peut faire donter qu'elle y ait jamais existé.

L. Cocceius Auctus. Relativement à cet Architecte, dont l'inscription est rapportée d'après Fabretti, sans dire en quel lieu elle se trouve, et à quel monument elle appartenait, on pourrait reprocher à M. Sillig d'avoir négligé d'avertir qu'elle existe à Pouzzeles, encastrée dans le mur extérieur de la cathédrale, qui était autrefois un temple d'Auguste, et l'édifice même bâti par cet architecte (2). Je puis ajouter que le même architecte avait bâti un autre temple dans la ville voisine de Cumes; c'est ce que nous apprend un fragment d'inscription, récemment découvert, à ce qu'il paraît, que j'ai copié moi-même, le 9 mars 1827, sur l'emplacement de Cumes. Ce fragment consiste en deux lignes de grands et beaux caractères, gravés sur un architrave, d'excellent profil, avec le nom de l'architecte, L. COCC.; et sur la moulure inférieure, en lettres plus petites, le mot REDEM (3). Cet architecte fut d'ailleurs employé, d'après le témoignage de Strabon (4), aux grands travaux que M. Agrippa fit exécuter aux environs de Pouzzoles, et c'est lui qui fut l'auteur de la route souterraine du Pausilippe : τοῦ Κοκκητου τοῦ ποιήσαντος την διώρυγα κ. τ. λ.

Dion. L'inscription relative à cet Architecte se voit aujourd'hui au Vatican (5), gravée en très-beaux caractères sur un fragment d'architrave; et je remarque, à cette occasion, que l'inscription d'un autre Architecte, C. IVLIVS POSPHORVS (sic), dont M. Sillig a fait mention deux fois, sous le nom de Julius et sous celui de Posphorus (6), ce qui fait un double emploi, existe actuellement dans la galerie de Florence.

- (1) La Lucania, etc., T. I, p. 242.
- (2) De Laurentiis, Campan. Fel., T. II, p. 11.
- (3) On pourrait suppléer: ARCHITECT. IDEM REDÉMPT., locution dont il existe plus d'un exemple sur des marbres antiques; voy., entre autres, Gori, Inscript. ant. Etrur., T. I, p. 390, n° 154.
- (4). Strabon., lib. V, p. 245; voy. sur cet endroit les observations du traducteur français.
 - (5) Corridor des inscript., Compartim. VIII.
 - (6) P. 476 et 482.

Numisius. La manière dont M. Sillig rapporte l'inscription qui concerne cet Architecte, d'après Gori, ne me paraît pas trèsexacte; je trouve dans les Notizie publiées par Gori lui-mème (1), que la vraie leçon doit être celle-ci: P. NVMISIVS. P. F. ARCH...EC... D'autres versions ont été rapportées dans des écrits plus récens (2).

Serapio. Puisque M. Sillig ne jugeait pas indigne de figurer parmi les artistes ce personnage, dont l'industrie est désignée par ces paroles d'une inscription: OCVLOS. REPOSVIT. STATVIS, il aurait pu faire mention, au même titre, d'un certain L. Patroclus, qualifié, sur un monument pareil, Faber oculariarius (3), et qui était certainement un artiste de la même profession.

Soter. Au sujet de ce personnage, dont M. Sillig sait un Peintre, Pictor, sur la foi d'une inscription du musée de Vérone, je crains qu'il n'ait commis une assez grave erreur. Les paroles que rapporte M. Sillig: PICTORIS OVODSIGVLARI, n'offrant effectivement aucun sens, il aurait dû, à défaut d'une meilleure explication, citer au moins la leçon: PICTORIS. QVADRIGV-LARI, publiée par Zaccaria (4), et reproduite en dernier lieu par M. Orelli (5). Quant à cette expression : Quadrigulari, jointe au mot Pictoris, il semble, au premier coup-d'œil, qu'on ne puisse l'interpréter autrement que ne l'ont fait les deux savans nommés plus haut; c'est à savoir, qu'il s'agit ici d'un peintre en mosaïque, d'après la manière dont cette espèce de peinture est désignée sur quelques inscriptions, par : OPVS QVADRATA-RIVM (6). Cependant, il se pourrait qu'au lieu de PICTORIS, on dût lire PISTORIS, et, dans ce cas, le mot QVADRIGV-LARIVS ne serait plus qu'une épithète relative à la profession de ce boulanger, dont les pains étaient partagés en quatre, quadræ (7). On connaît de même, par des inscriptions, un PISTOR

- (1) Symbol. litterar., Vol. II, p. 20-21, Rom., 1751.
- (2) Romanelli, Fiagg. a Pompei, etc., II, 64; de Laurentiis, Campan. Fel., T. I, p. 111.
 - (3) Reines., cl. xt, n° Lxvr, p. 632.
 - (4) Excursus, etc., p. 14.
 - (5) Nº 4262.
 - (6) Spon, Miscellan., p. 40, 1.
 - (7) Voy. à ce sujet les témoignages recueillis par Boldetti, Osservaz.

CANDIDARIVS (1), boulanger de pain blanc; un autre, PISTOR MAGNARIVS (2), boulanger de grand pain; et nous aurions pareillement, au lieu d'un peintre en mosaique, un PISTOR QVADRIGVLARIVS (3), boulanger de pain en quatre. C'est une conjecture que je soumets au jugement de M. Sillig, et par laquelle je mettrai fin à ces observations, où j'ai peut-être abusé de sa patience, et de la vôtre, Monsieur, et dont je souhaite pourtant que le résultat, quel qu'il puisse être à vos yeux, soit regardé comme un hommage sincère rendu aux lumières de ce savant, en même temps que comme un faible tribut offert, en votre nom, Monsieur, aux progrès d'une science à laquelle j'ai consacré les études de ma vie entière.

Je suis, etc.

RAOUL-ROCHETTE.

9. DESCRIPTION DE QUELQUES CHAMBRES SOUTERRAINES, découvertes près de Carrigtohill, comté de Cork, et à Ballyhendon, près de Fermoy, dans le même comté; communiquée par Thomas Crorton Croker, esq., dans une lettre adressée à Nicholas Carlisle, esq. (Lue à l'assemblée de la Société des antiquaires de Londres, le 17 décembre 1829.)

Barnes, Surrey, 15 décembre 1829.

Monsieur, j'étais à Cork, lorsque au commencement de cette année j'appris qu'on venait de découvrir quelques chambres souterraines dans la ferme nommée Garranes, dans la paroisse de Carrigtohill, à environ 9 milles à l'est de cette ville.

sopr. i sacri cimiteri, etc., p. 209-210; et ajoutez ceux de Virgile, Æn., 111, 114, et de Sénèque, de Benefic., 1v, 29.

- (1) Boldetti, ibid., p. 210; Muratori, p. 304, 3; Gori, Inscript. ant. Etrur., II, 145; Orelli, nº 4263.
 - (2) Guasco, Inscript. Capitol., II, 92.
- (3) Quelle que soit l'interprétation qu'on adopte, le mot quadrigularius, qui mauque dans les lexiques, devra y être rétabli dans un sens on dans un suire. Je profite de l'espace qui me reste pour consigner ici deux rectifications, l'une, relative au camée d'Auguste, de la collection de la Turbie, où Visconti a lu AKMWN, OEuvr. div. T. III, p. 425; l'autre, concernant le graveur Æpolianus, dont l'inscription, rapportée de cette manière: AIIIOAI. ФР., et non: AIIIOAI. Ф., comme je l'avais cru, détruit mon explication; voy. Visconti, ibid., p. 408.

Grâce à la complaisance de M. Cummins, propriétaire du terrain, je pus examiner les chambres, accompagné de M. Robert O' Gallaghan Newenham, dont le pinceau a si habilement rendu les Antiquités pittoresques de l'Irlande. Elles sont situées dans un de ces retranchemens appelés vulgairement Forts Danois. Le diamètre de ce retranchement est de 120 pieds; et au tiers de cette étendue, du côté sud, on aperçut un trou circulaire d'environ 7 pieds de profondeur et de 5 pieds 1/2 de diamètre.

De ce trou, qui probablement avait été une chambre, le toit en étant tombé, deux trous, qui ressemblaient à des terriers de renards, formaient un angle incliné de 20 degrés, dans des chambres qui ressemblaient à des ruches applaties; on les avait dégagés des terres composées d'une argile compacte mêlée de gravier. Ces trous ou passages, d'une capacité à peine suffisante pour permettre à un homme de se traîner à travers, conduisaient l'un et l'autre à une chambre, formée, comme je viens de le décrire, sans aucune mâçonnerie, et à chacun de ces passages, il y avait une communication semblable, se dirigeant vers une quatrième chambre. Le passage qui menait à la cinquième chambre était fermé.

Les dimensions de ces chambres variaient de 7 à 8 pieds de diamètre, et leur forme était entre l'ovale et la circulaire. Au moment où ces chambres furent découvertes, on y trouva une quantité considérable de charbon de bois, et un fragment d'un moulin à bras.

Sur la ferme de M. Cumming, à Garranes, il y a cinq retranchemens ou forts circulaires que nous visitâmes tous. On nous, fit remarquer un terrain, à une distance d'environ 50 yards, comme étant l'entrée d'un passage ou tunnel qui conduisait aux chambres au-dessous du fort; mais cette entrée était depuis long-temps comblée par les terres éboulées. Notre guide, qui était un homme âgé, nous affirma qu'il se rappelait qu'étant jeune il avait pénétré assez avant dans ce passage, et que les côtés étaient revêtus de très-larges pierres sur lesquelles reposaient de grandes dalles qui formaient le toit.

Dans un cercle de cinq milles autour de Garranes il ne reste pas moins de 14 retranchemens circulaires. Ils sont appelés par les gens du pays, quand ils en parlent en irlandais, autant que j'ai pu le vérifier, indifféremment Lis et Rath, et en anglais, les Fortifications danoises, ou les Vieilles fortifications. Il règne parmi les paysans la tradition que les Irlandais, après la bataille de Clontarf, lorsque les Danois se retirèrent pour se mettre en sûreté dans ces chambres souterraines, allumèrent de grands feux à l'entrée, dont la fumée ou suffoqua ceux qui s'y étaient renfermés, ou les força de s'en échapper en rampant, et les Danois furent ainsi détruits. Une autre version populaire est, qu'au moyen de ces fortifications, qui, dit-on, (et avec quelque fondement) avaient été construites de manière à avoir vue les unes sur les autres, les Danois entretenaient une communication avec tout le pays. Cela s'opérait à l'aide des feux allumés en nombre plus ou moins considérable pour porter certains avis.

Depuis ma dernière lettre, j'ai exploré par douzaine ces chambres souterraines, et , à mon grand étonnement, j'en ai trouvé même bien plus que je ne m'y étais attendu. Ma première incursion fut dans un groupe sur les terres de Ballyhendon, à 2 milles de Fermoy; elles étaient parfaitement semblables à celles que j'avais examinées près de Carrigtohill. Dans l'intervalle d'une heure, je visitai cinq groupes dans l'espace de 2 milles; les chambres, sur la ferme de M. Joyce, ainsi que celles qui existent à Kilcrumpher, diffèrent des autres en ce qu'elles sont bâties ou revêtues en pierres. Nous avions des flambeaux et des pioches, de manière que chaque coin fut fouillé; mais nous ne trouvâmes rien, excepté des os dégradés et du charbon de bois. Les os me parurent être ceux d'un bœuf, mais il n'en restait guère que les articulations. Dans la chambre la plus reculée de celles qui existent sur la ferme de M. Joyce, j'apercus une petite ouverture carrée, comme pour y laisser pénétrer l'air; elle ne s'élevait pas perpendiculairement, mais formait un angle incliné d'environ 70 degrés. Une quatrième excavation, près de la troisième, à Kilcrumpher, n'offrit que de longues galeries, du moins nous ne pûmes y découvrir des chambres. La cinquième, à Ballyhooly; mais elle était trop encombrée pour qu'on pût l'examiner. Aucune de ces chambres n'avait de communication avec les anciens retranchemens ou forts, quoiqu'il en existat plusieurs dans le voisinage immédiat, ainsi que les restes

de deux ouvrages avancés. Il y avait aussi trois cavernes naturelles dans lesquelles s'apercevaient des traces de feu.

Quelques-unes de ces excavations avaient été découvertes il y a 40 ans, d'autres récemment et par hazard. Les gens du pays disent qu'ils découvrent tous les ans de nouvelles chambres, toutes de la même forme et de la même grandeur. Ilsy attachent la croyance que les Danois s'en servaient pour s'y cacher, lorsque les Irlandais voulurent chasser ces envahisseurs. D'après l'exactitude des récits qu'on m'avait faits sur celles que j'avais visitées avec tant de soin, et m'étant assuré de leur ressemblance, et que je n'y trouverais rien, je ne jugeai pas convenable d'en visiter davantage. (Archælogia; or miscellaneous tracts, etc. Vol. XXIII, p. 79.)

10. Inscription trouvée à Vincennes, près Paris.

A l'entrée du pont-levis de la tour du donjon de Vincennes, connue jadis sous la dénomination de la *Tour de l'horloge*, on vient de trouver l'inscription suivante, gravée sur une table de marbre. C'est aux soins du gouverneur du château, M. le général Daumesnil, qu'est due cette curieuse découverte:

Qui bien considère cet œuvre, Si comme se montre et desœuvre. Il peut dire qu'oncques à tour Ne vit avoir plus noble atour. La tour du bois de Vincennes Sur tours neufves et anciennes A le prix. Or saurez en ça Oni la parfist et commença. Premièrement, Philippe roys (1), Fils de Charles, comte de Valois, Oui de grand prouesse habonda, Jusques sur terre la fonda, Pour s'en soulacier et esbattre. L'an mil trois cent trente-trois-quatre, Après ving et quatre aus passé, Et qu'il était ja trépassé, Le roi Jean (2), son fils, cet ouvrage Fist lever jusqu'au tiers estage; Dedans trois ans, par mort cessa;

- (1) Philippe VI de Valois.
- (2) Jean II, dit le Bon.

Mais Charles roy son fils (1) laissa Qui profist en brêves saisons Tours, ponts, braies, fosses, maisons. Nez fut en ce lieu deletable Pour ce l'avait pour agréable De la fille (2) au roi de Bohaigne (Bohême) Et ot a esponsse et compaigne Jeanne (3), fille au duc de Bourbon. Pierre, en toute valour bon; De lui il a noble lignée Charles le Delphin et Marie. Mestre Philippe Ogier (4) témoigne Tont le fait de cette besoigné Achesverons, chacun suplie Qu'en ce monde leur bien multiplie Et que les nobles fleurs de lis Es saints cieux aient leurs delis.

(La France-Nouvelle; 7 novembre 1831, nº 1555.)

HISTOIRE.

11. Mémoire sur des particularités de la religion musulmane dans l'Inde, par M. Garcin de Tassy. (Un vol. in-8° de 114 pages, extrait du *Nouveau journal asiatique*.)

Le nombre des Musulmans dans l'Inde a toujours été fort grand, surtout dans le nord de la presqu'île où, jusqu'à ces derniers temps, l'islamisme a dominé, à partir de l'invasion de Mahmoud le gaznevide, dans le dixième siècle de notre ère. Le nombre des Musulmans s'élève à plus de vingt millions. Or, il était impossible que ces Musulmans se trouvassent répandus au milieu de la population hindoue, restée idolâtre, sans qu'à la longue leur culte et leurs pratiques religieuses se ressentissent d'un tel voisinage. Il était d'ailleurs naturel que parmi les Mu-

- (1) Charles V, dit le Sage.
- (2) Bonne de Luxembourg, fille du roi de Bohême.
- (3) Jeanne, fille de Pierre Ier, second duc de Bourbon.
- (4) Philippe Ogier, secrétaire de Charles, régent de France.

sulmans qui étaient restés fidèles aux doctrines de leurs pères, il s'élevât des personnages nouveaux qui deviendraient célèbres soit par leur science, soit même par des vertus regardées comme surnaturelles. Telles sont les deux questions que M. Garcin de Tassy s'est proposé de résoudre, et qui avaient été jusqu'ici fort négligées. En effet, les Européens eux-mêmes qui avaient traduit et publié des ouvrages où ces questions étaient entamées, avaient le plus souvent omis les détails de ce genre. Tel est le cas de M. le colonel Briggs dans sa traduction anglaise, de la Chronique persane de Ferischtah. M. Garcin, de Tassy se présentait avec d'autant plus d'avantage pour traiter ce double sujet, que connaissant le persan et l'hindoustani, il pouvait mettre à contribution les nombreux ouvrages écrits dans ces deux langues où il en est parlé; et non seulement il a fait connaître les circonstances qui distinguent le culte des Musulmans de l'Inde, mais encore il a donné une courte biographie des principaux personnages qui sont l'objet d'une vénération particulière dans le pays. Il suffit d'indiquer une matière si intéressante, pour qu'elle devienne l'objet de l'attention des personnes qui s'occupent de l'histoire des croyances et du culte des divers peuples du monde. Nous nous bornerons donc à relever un fait très-curieux sur lequel M. Garcin de Tassy appuie des observations qui nous paraissent susceptibles de modification, M. Garcin de Tassy, après avoir fait remarquer que parmi les saints révérés par les Musulmans il y avait des personnages qui ont professé le culte des Brahmanes, de même que parmi les saints des Hindous, il y en a de Musulmans, ajoute ces mots: « Cette tolérance réciproque des Musulmans et des Hindous prend sa source dans une largeur de vue que l'on ne soupçonnerait pas, surtout dans les Musulmans, et qui cependant est entièrement conforme à l'esprit du Coran. Selon Mahomet, en effet, il n'y a qu'une seule vraie religion. Dieu l'a fait connaître aux hommes par ses prophètes et ses saints; aussi Moïse et Jésus-Christ, Zoroastre et Brahma ont, suivant son système, répandu les mêmes doctrines : mais les hommes ne les ont point comprises; ils ont altéré le culte divin, et c'est pour le rétablir dans sa pureté que Mahomet a été envoyé. » Il est certain que Mahomet en appelle dans l'Alcoran à la religion primitive de Moïse et de J.-C.; mais on ne voit pas qu'il fasse mention de

Zoroastre ni de Brahma. D'ailleurs en ent-il parlé, M. Garcin de Tassy reconnaît que le prophète rejetait les croyances des Juis, des Chrétiens, des Mages et des Brahmanes, telles qu'elles existaient de son temps; autrement comment ent-il cru devoir prêcher une religion qui différât de chacune de ces croyances? Qu'il y ait aujourd'hui dans l'Inde des Musulmans qui professent cette opinion, on ne peut en douter. Mais il y a également chez nous beaucoup de Chrétiens indifférens en matière de religion. Dira-t-on que J.-C., en prêchant l'Évangile, a voulu laisser les hommes libres de suivre toute autre doctrine?

REINAUD.

12. Notice historique, chronologique et cénéalogique des principaux souverains de l'Asie et de l'Afrique septentrionale, pour l'année 1830. (Journal asiatique; janvier 1830.)

EMPIRE OTBOMAN.—Sulthan MARMOUD II, fils du sulthan Abd'oulhamid, né le 20 juin 1785, et proclamé à la place de son frère Moustafa IV, détrôné le 28 juillet 1808.

Égypte: Mohammed-Ali, né à Cavala en Romélie, en 1769 (1182 de l'hégire), fils d'Ibrahim-Agha; proclamé pacha, le 14 mai 1805, à la place de Korschid-Pacha; confirmé par le sulthan Sélim III, le 1^{er} avril 1806.

Bagdad : DAOUD-PACHA.

Moldavie: Jean Stourza, boyard moldave, nommé hospodar le 16 juillet 1822, et proclamé à Yassi le 21 du même mois.

Valachie: Grégoire GHIKA, nommé hospodar-le 16 juillet 1822: inauguré par le pacha de Silistrie le 21 septembre 1822.

Vassaux de l'empire othoman. — Tripoli : Sidi Yousour Karamanli, pacha, succède, en mai 1795, à son père Ali, fils de Mohammed.

Tunis: Sidi HASAN, bey, succède à Hamouda-bey le 23 mars 1824.

Alger: Houssain, fils d'Hasan, ancien ministre de l'intérieur, succède, le 1^{er} mars 1818, au dey Ali, mort de la peste; il est âgé d'environ 54 ans.

Le schérif de la Mekke: YAHNA, fils de Sourour, remplace, le 2 novembre, son oncle, le schérif Ghaleb, déposé par le pacha d'Égypte Mohammed-Ali, et mort à Salonique en 1818.

L'iman de l'Yémen, N....., succède, en 1815, à Tamy, chef de la tribu d'Asir, fait prisonnier par l'Arabe Hasan, fils de Kaled, allié du pacha Mohammed-Ali, et mis à mort à Constantinople en 1819. L'iman de l'Yémen réside à Sanaa.

Roi de Sennaar: Barr VII, fils de Tabl, 29° roi de la race des Poundjis, tribu partie de l'intérieur de l'Afrique, et qui vint s'établir à Sennaar vers la fin du XV° siècle. En juin 1821, Ismail, fils du pacha d'Égypte, le contraint de reconnaître la suprématie du sulthan Mahmoud.

Empire de Maroc. — MOULEY-ABD-ERRAHMAN, sulthan, fils aîné de Mouley-Hescham, fils de Sidi Mohammed, succède à son oncle Mouley-Souleiman le 28 novembre 1822.

Royaume d'Abyssinie. — ITSA GUARLOU, successeur d'Ayto-Egwala-Sion, de la dynastie Salomon, qui règue sans interruption depuis 1268, réside à Gondar; il jouit de beaucoup de considération, mais n'a aucun pouvoir, et ne possède en revenus que ce que les gouverneurs indépendans des provinces veulent bien lui accorder. Ces gouverneurs sont: Selassy, le plus puissant de tous, successeur de Wassen-Seymd, chef ou murd-azimadd de Schoa et d'Esat, a pris le titre de roi. Scham-Temben-Guebra-Michael, chef de Tigré, successeur de Ras-Welled-Selassy; Gurho, successeur de Fasil, chef d'Amhara (Gojam); N...., fils et successeur de Helle-Mariam, gouverneur de Samen, plateau de l'Abyssinie.

Les Galla ont depuis long-temps envahi la partie méridionale du pays; la tribu la plus puissante est celle des *Edchow*, commandée par Liban et par Godi.

Iman de Muscate. — Séid SAID succède à son père Séid-Sulthan vers l'an 1804; il est le troisième descendant d'Ahmed, fils de Saïd, fondateur de cette puissance.

Perse. — Feth-Ali-Schan, de la tribu turke des Kadjars, nommée Babakhun, avant son avénement au trône, fils d'Houssuin-Kouly-Kan; né en 1768, succède, en 1796, à son oncle Agha-Mohammed Khan, fondateur de la dynastie: Abbas-Mirza, héritier présomptif de la couronne, est né en 1785.

Afghanisthan. — La couronne est héréditaire dans la branche de la famille des Saddouzi, qui descend d'Ahmed-Schah-Abdalli: le titre royal est schahi-devri-devran. Le monarque Ghaznévide Sebecteghin soumit le pays en 997; Babour conquit

G. Tome XIX. - Septembre 1831.

Ghazna et Kaboul en 1506; les Afghaus conquirent la Perse en 1720, et furent soumis en 1737. Ahmed - Schah - Abdalli sut couronné à Kandahar en 1747. Son fils Timour-Schah régna depuis 1773-1793; Zemán-Schah, - 1800, où il sut déposé par son frère Mahmoud, qui, trois années après, sut chassé par son frère Schoudjah qui sut expulsé à son tour par Mahmoud, en 1809. Durant ces désordres, Rundjit-Singh, le souverain de Lahor, conquit Kaschmir et Peschawer, où le fils de Yar-Mohammed-Khan, le troisième frère, règne sous sa tutelle: en 1826, Mahmoud partit de Kandahar et 1éunit ses troupes à celses de Feth-Ali-Schah, tandis que Schoudjah était sugitif dans l'Inde anglaise; les émirs du Sinde se sont emparés d'une partie du pays.

Beloutchistan. — MAHMOUD-KHAN, âgé d'environ 47 ans, succède à son père Nasir-Khan, en juin 1795; ce dernier avait soumis le Makran, vers la fin de son règne; son fils l'abandonna en 1809.

Balkh. — Conquis en 1825 par Mir Mouran-Bry qui en chassa Nedjib-Oullah-Khan, gouverneur pour le roi de Kâboul.

Bokhara. — Grand-khan de Bokhara et de Samar-Kand: BATKAR-KHAN succède à son père Mir-Haider-Khan, en 1826. Le règne intermédiaire de son frère Mir-Houssain ne fut que de quatre mois.

Gouverneur de Hisar : Séid-Atalyk-Bey, beau-père de Mir-Haider.

Khokand. — EMIR-KHAN, prince de Farghanah et de Khokand.

Badakhschan. — MIRZA-ABD OUL-GRAFOUL, fils de Mohammed-Schah, réside à Faïz-Abad, ville différente de Badakhschan et placée au sud de celle-ci.

Kharizm. — RAHMAN-KOULI-KHAN succède à son père Mohammed-Rahim-Khan en 1826. Le titre de ces princes d'origine Ouzbeke est Taksir-Khan; ils résident à Khiwa.

Inde. — Gouverneur général du Bengale : lord William Cavendish BENTINCE, succède au mois de mai 1828 à lord Amherst.

L'aréal de la présidence du Bengale contient 328,000 lieues carrées, il est habité par 57,500,000 sujets.

Gouverneur de Madras: sir Stephen Rumbold Lusumaron succède le 18 octobre 1827 à sir Thomas Munro.

Ce gouvernement comprend 154,000 lieues carrées, et 15 millions d'habitans, sans compter les provinces détachées de l'empire Birman.

Gouverneur de Bombay : sir John Malcolu' succède le 26 octobre 1827 à sir Mounstuart Elphinstone.

L'étendue de cette présidence est de 71,000 lieues carrées; habitans, 10,500,000.

Gouverneur de Ceylan: sir Hubson-Lowe succede en 1826 a sir Edward Barnes.

Administrateur général des colonies françaises: M. de Mr-LAX succède au mois de mai 1829 au vicomte Desbassyns de Richemont.

Gouverneur général des possessions hollandaises : VAN DER Bosch succède en 1826 à M. de Kock.

Gouverneur espagnol des Philippines: D. MARIANA RICAFORD.

Gouverneur hollandais des Moluques : VAN MERKUS.

États de l'Inde dépendans de l'Angleterre. - Haïderabad, entre le 16e et le 22e latitude septentrionale, contient une partie de l'ancien Telingana, s'étend du Nord au Sud, depuis les rivières Tapty et Warda, jusqu'au Toumbadra et Krischna (ou Mahanady); l'aréal est de 96,000 lieues carrées, la population de 10 millions d'habitans dont une partie est mahométane. Le Telingana sut conquis par les Mahométans, et sit partie de l'empire Bhamani dans le Décan; lors de la dissolution de ce dernier, il fut de nouveau independant sous le nom de Golconda, dont le premier prince, Kould-Koutoub-Schah, régna depuis 1512-1551; Djemschid-Koutoub-Schah, jusqu'en 1558; Ihrahim-Koutoub-Schah, en 1581; Kouli-Koutoub-Schah, en 1586: il fouda la ville de Haider-Abad. Son frère Mohammed. lui succéda; à celui-ci Abd-Allah-Koutoub-Schah, que le Grand-Mongol, Schah-Djehan, rendit tributaire; en 1690, Abou-Hosain fut fait prisonnier par Avreng-Zeb, et mourut en 1704. Au milieu des désordres qui suivirent la mort de ce dernier,

Nizam-el-Mulk s'empara vers 1717 du pays, et mourut en 1748; son fils Nazir-Djung fut tué en 1750; et le fils de celui-ci, Modaffer-Djung, en 1757; Sàlabet-Djung, fils de Nizam, fut emprisonné en 1761 (il mourut deux ans après) par son frère Ni-

zam-Ali, qui régna jusqu'en 1803; son fils ainé Sekander-Djale lui succéda le 6 août. La résidence de Haïder-Abad, 17° 15' lat. 78° 35' long., fondée en 1585, elle a 200,000 habitans.

Naypour, reste du grand empire des Mahrattes dans le Décan, qui fut renversé par les Anglais en 1818. Il est situé entre 18° 40' et 6° 40' lat., 78° 20' et 83° long.; il contient un aréal de 70,000 lieues carrées, et il est habité par 3 millions d'hommes. Il n'est pas prouvé que la dynastie régnante descende de Sewadji, fondateur de l'empire des Mahrattes. Ragodji, en 1788, conquit le pays et mourut en 1755; son fils aîné, Djanodji. mourut en 1772; son frère, Mouradji, régna jusqu'en 1788, où le fils de ce dernier, Ragodji Bhounsla, monta sur le trône: il régna jusqu'au 22 mars 1816, et laissa en mourant ses états à son fils, Persodji Bhounsla, qui fut étranglé le 1er février de l'année suivante, et remplacé par Appa-Saheb, qui mourut sur le trône, sous le nom de Moudhadji II; il fut déposé par les Anglais, qui, le 25 juin 1818, mirent à sa place le fils de Persodji, RAGODJI BHOUNSLA, âgé de 9 ans. Sa résidence est à Naypour: 21° 9' lat., 79° 11' long. Elle contient 115,000 habitans.

Oude, entre le 26° et le 28° lat. sept., surface de 20,000 lieues carrées, population 3 millions; le pays fut soumis par les Mahométans lors de leur première incursion, sous Mohammed, un des successeurs d'Avreng-Zeb. Saadet-Khan, de Nischapour en Korasan, devint soubahdar du pays, et eut pour successeur son fils, Sefdar - Djung-1756; le fils de celui-ci, Schudja-ed-devlah régna jusqu'en 1775; son fils, Asaf-ed-devlah jusqu'en 1797. Le fils naturel de ce dernier, visir Ali, ayant usurpé le pouvoir, fut déposé par lord Teignmouth, et Saadet-Ali fut proclame le 21 janvier 1798; il mourut le 11 juillet 1814; son successeur, Ghazi-eddin-Haider prit, le 9 octobre 1819, le titre de padischah, et mourut le 20 oct. 1827; son fils, Souleiman-djah Nasia-eddin-Haider lui succède. Résidence Luckman, 26° 51' lat., 80° 50' long., elle a 'plus de trois cent mille habitans.

Baroda, la partie la plus belle et la plus considérable de la presqu'île de Gudjerat, contient 18,000 lieues carrées et 2,000,000 d'habitans. Pilladji, de la famille de Guicowar (Gai-kevad), Mahratte, propriétaire d'un village, parvint à s'em-

parer du pouvoir, et régna jusqu'en 1747; son fils, Damadji Guicowar, jusqu'en 1768; Fath-singh Guicowar, jusqu'en 1789; Manadji Guicowar, jusqu'en 1792; Gavind Rao, jusqu'en 1800; Anand Rao Guicowar, jusqu'en 1819; son frère, Siadji Rao Guicowar lui succède. Capitale, Baroda, avec 100,000 habitans.

Maisour, entre le 11° et le 15° lat.; 27.000 lieues carrées. 3 millions d'habitans. C'est le plateau du Carnatic. La dynastie prétend être originaire de Dvaraca, dans le Gudjerat. Le premier souverain connu est Scham-radj, qui monta sur le trône en 1507. Tim-radj, régnait en 1548; Hir Scham-radj, mourut en 1576; Scham-radj en 1637; Immader-radj ne régna qu'une année; Kanty-revi-mersa-radj jusqu'en 1659; Djik-deo radj jusqu'en 1704; Kanty-radj jusqu'en 1714; Doud-Kischen-radj jusqu'en 1731; Djik-Kischen-radj jusqu'en 1755, dépossédé par Haïder-Ali, qui mourut le 9 décembre 1782. Célui-ci fut remplacé par son fils Tippou-Saheb, qui périt le 4 mai 1799. Wellesley plaça sur le trône un rejeton de l'ancienne dynastie maharadja, Krischna Udiaver, âgé de 6 ans, le 22 juin 1799; il gouverne réellement depuis 1812. Résidence Maisour, 120 19' lat., 75° 42' long.; à onze milles de Seringapatnam, qui n'a plus que 10,000 habitans.

Satara, 14,000 lieues carrées et 1,500,000 habitans. Sevadji, en 1651, détrôna le souverain de Bedjapour, et le tint comme prisonnier. Cet état de choses dura jusqu'en 1818, où le peischwa fut chassé, et en 1821 Nar-naran fut réinstallé dans tous les droits que ses ancêtres avaient possédés. Il réside à Satara, 17° 42' lat., 74° 12' long. Après la dissolution de l'empire Bhamani, Abou'l-modaffer-adil-schahy fonda la dynastie de Bedjapour avant 1489, il mourut en 1510; Ismail-adil-schah en 1534; Moulou-adil-schah en 1557; All-adil-schah en 1579; Ibrahim-adil-schah en 1626; Mohammed-adil-schah en 1660; All-adil-schah en 1672; Sekander-adil-schah fut fait prisonnier, lors de la prise de Bedjapour par Avreng-Zeh en 1680.

Un grand nombre de petites principautés telles que, Travancor, Cochin, Bopál, Kotah, Boandi, des chess de. Radjipoutes, des émirs du Sind et autres, forment un territoire de 35,000 lieues carrées, avec 17 millions d'habitans.

Histoire.

Assam. — Ce pays contient le bassin du Brahmapoutra. Le titre royal est Svarga radja (monarque céleste), parce que la dynastie prétend descendre de deux frères, Khunlai et Khuntai, qui, avec le dieu Chang, vinrent des contrées du nord s'établir dans ce pays. Le mongol Avreng-Zeb essava de soumettre le pays d'Assam, mais son armée fut détruite. En 1793, le roi Gaurinath sut replacé, avec le secours des Anglais, sur un trône dont un prêtre ambitieux l'avait chassé; il fut assassiné : son fils, Birdjinath Koumar, ne put se soutenir contre les usurpateurs Bonra Gohaing et Tchander Khant; ce dernier appela les Birmans, qui, en 1822, conquirent le pays et proclamèrent pour radja leur général Menghi maha thelouah. Les Anglais s'en sont emparés en 1825.

- États de l'Inde indépendans de l'Angleterre. - Nepâl. 53.00 lieues carrées, 2 millions d'habitans, avant à l'ouest et au sud les provinces anglaises pour frontières, au nord le mont Himalaya, à l'est la principauté de Sikkim. La constitution physique des habitans les rapproche des Tartares et des Chinois, comme les habitans du Boutan. La dynastie indigène Souryá-bansi (race du soleil), finit avec Raddjit-mall, qui, en 1768, se fit enlever ses états par le radja de Gorkha, Prithi Narrain, qui mourut en 1771; Singh-pertap, son fils, régna jusqu'en 1775; Ram-bahader, fils mineur de ce dernier, fut dépossédé par son oncle Bahader-sah, qui pilla Lassa en 1784, et Teschou Loumbou en 1790. Une armée chinoise passa le mont Himálaya en 1792, et força Bahader-sah à faire la paix. Ram-bahader fit périr ce dernier en 1705; mais ses cruautés le rendirent si odieux qu'il fut obligé de s'enfuir à Bénarès en 1800; il revint en 1804 et fut assassiné en 1805. Malgré ces désordres, les conquêtes continuèrent sous le général Ammer-Singh-Thappa, qui fut enfin défait par sir Ochterlony. Par la paix de Catmandon (4 mars 1816), il fut contraint de céder presque toutes ses conquêtes aux Anglais. Ammer-Singh-Thappa mourut âgé de 68 ans, le 19 juillet 1816, et le jeune radja, du même nom, le 20 novembre suivant; on plaça sur le trône son fils, agé de trois ans, RADJINDRA BIKRAM SAH. Capitale, Catmandou, située à 4,784 pieds d'élévation au-dessus des plaines du Bengale, 27° 42' lat., 85° long.; elle a 20,000 habitans.

Lahore, 50,000 lieues carrées, 3 millions d'habitans, entre le 30° et 34° lat.: les frontières sont le Kaschmir et le cours de l'Indus au nord; les montagnes de l'Indoustan septentrional à l'est: l'Indus le sépare à l'ouest de l'Afghanistan. Il se compose de deux parties distinctes, le Pendiab et le Kouhistan. Les Seiks, qui professent une religion indienne, dominent en ce pays. Les Mahométans y sont opprimés et vexés de différentes manières. Le fondateur de la secte des Seiks fut Hanck, qui naquit à Talwandy, village du district de Lahore, en 1519; son successeur fut Gourou Angad, mort en 1552; Amera-das, Kschatriya de race, - 1574; Ram-das son fils, 1585. Ardjounmal, rédacteur du principal livre des Seiks, nommé Adigranth, mourut en 1606; son fils Hargovind fut le premier Gourou (maître) guerrier_1664; son petit-fils Harray_1661; son fils, Har-Krischna, mourut à Dehli en 1664; son fils, Teghbahader, fut tué par ordre du gouvernement mongol en 1675; son fils, Gourou govind, prêtre et soldat, introduisit l'esprit militaire chez les Seiks; on parvint à le chasser de Lahore, et il mourut dans le Dekan en 1708. Il fut le dernier Gourou général; depuis lui, chaque petit radja s'est fait chef spirituel et temporel. Ahmed-Schah Aballi défit les Seiks à diverses reprises en 1762 et 1763, mais ils se relevèrent bien vite. Aujourd'hui les chess qui habitent au Sud du Setledi, sont sous la protection anglaise; tout ce qui est au nord obéit à Runditt-Sincu, agé maintenant de 67 ans; il a trois fils, Courrouk Singh, Schere-Singh, et Tara - Singh, Résidence, Lahore, 340 o', 21' lat. 78° 20' long.

Sinde, 24,000 lieues carrées, 1 million d'habitans; ayant pour frontières, au nord le Moultan et l'Afghanistan, au sud Koutch et la mer, à l'ouest la mer et les montagnes du Beloutchistan. Le pays fut soumis par le Mongol Akbar. Durant l'invasion de Nadir-Schah, Mohammed-Abassi-Kalori se fit soubahdar du Sinde; il fut battu en 1739 par le monarque persan qui le rendit tributaire; il mourut en 1771. Ses successeurs furent chassés par les Talpouris, tribu de Baloutches sous la conduite de leur émir, Fath-Ali-Khan, en 1779, qui fut obligé de payer un tribut à Timour-Schah de Kaboul, jusqu'à la

mort de ce dernier en 1793. Mir Gholam Ali, fils de Fath-Ali-Khan, après avoir gouverné avec ses frères le pays, mourut à la chasse en 1812; sou fils et ses deux frères Mia Kourrim Ali et Mia Mour Adali lui succédèrent; ils ont envahi une partie de l'Afghanistan.

Histoire.

Sindia, 40,000 lieues carrées et 4 millions d'habitans; le pays d'Oudjain fut conquis par les Mahométans en 1230; il échut plus tard aux Mahrattes. Djyapa Sindia servit, comme général, sous le premier peischwa Badjerao, et acquit par de nombreux services le pays d'Oudjain. Son fils Djan-Kodji fut assassiné après la bataille de Paniput (1761); son oncle Ranodji lui succéda; le fils de celui-ci, Mudhadji Sindia, régna jusqu'en 1794; son neveu Devlet Rao, perdit en 1803, dans une guerre contre les Anglais, la moitié de ses États; le traité du 5 novembre 1817 lui en fit perdre une autre partie; il mourut agé de 47 ans le 21 mars 1827. Un de ses parens, Moukt Rao, agé du 12 ans, prit en lui succédant le titre de Maharaja-Ali-Djula Diankodji Rao Sindhia-Bahader (le 18 juin). L'ancienne capitale était Oudjain, 23° 11' lat., 75° 35' long.; actuellement c'est Gualior, 26° 15' lat., 78° 1' long.

ÉTATS AU-DELA DU GANGE.

Birmans. — Population 3,500,000 ames. Depuis la paix de Yandabou (le 24 février 1826), ce royaume a perdu tout l'Aracan, la moitié du pays de Martaban, Tavoy, Tenassérim et jes îles de Merguy; il ne se compose plus que d'Ava et de Pégu. Le nom d'Ava est la prononciation corrompue d'Aénwa, qui est le nom que le peuple donne à la capitale. Le nom de Birmans dérive du mot Mrama, dont se sert le peuple d'Aracan pour désigner cette nation. Cent vingt-huit monarques ont régné depuis le commencement de la monarchie. Ava, avec le secours des Portugais, se détacha de Pégu; mais en 1751, Beinga Della, roi de Pégu, conquit Ava. Alompra ou Alomandra Praou, homme de basse extraction, reconquit la ville en automne 1753, et mourut âgé de 50 ans en 1760; son fils aîné Namdodji Praou régna jusqu'en 1762; son frère Schembouan jusqu'en 1776; son fils Tchengouza sut déposé et tué en 1782 par son oncle Minderadji Praou, qui gouverna jusqu'en 1819; son petit-fils Madoutchao est actuellement âgé de 46 ans. Résidence actuelle, Ava.

Siam. Ce pays comprend le bassin du fleuve Menam. En 1757, les Birmans, sous Alompra, conquirent Yuthia la capitale, et exterminèrent la famille royale. En 1769, Piatak, fils d'un riche Chinois, les chassa et monta sur le trône; il fut tué en 1782. Le premier monarque de la dynastie actuellement régnante lui succéda et gouverna—1809; son successeur mourut le 20 juillet 1824; son fils naturel Kroma Tchiatt, âgé de 48 ans, est maintenant sur le trône.

Cochinchine. Soumis précédemment à l'empire chinois, cet État comprend actuellement la Cochinchine, le Tonquin, la plus grande partie du Cambage et le petit État de Siampa. La dynastie régnante fut chassée par une révolte en 1774; l'héritier de la couronne parvint en 1790 à ressaisir ses États, et conquit même le Tonquin: le titre des années de son règne est Kang-Chang; on ignore l'année de sa mort. Son successeur donna aux années de son règne le titre de Gia-Loug (aidé par la fortune), et mourut en 1812. Ming-Ming (destin illustre) est celui des années du monarque suivant, qui mourut en 1822. L'année précédente, il avait reçu l'investiture royale de la cour de Peking.

Sumatra, le Toanko (seigneur) Passaman à Lintoou; le Toanko Norinchi de Loubou Agam; le Toanko Allaman-Pandjang.

Java, 4,660,000 habitans. Le sulthan réside à Yugya-Carta, dans la ci-devant province de Mataram. Mangko-Bourana-Sepou, couronné par les Hollandais en 1826, est mort le 2 janvier 1828; le jeune sulthan est sous la tutelle de Pandjerang-Mangko-Koutomo. Le souverain de la plus grande partie de l'île porte le titre de Sousouhanan, et réside à Suracarta auprès du fleuve du Solo.

CHINE.

Le nom de la dynastie régnante, d'origine mandchoue, est Tai-Thsing (la très-pure). En Chine, on ne connaît pas le nom de l'empereur régnant; celui qui occupe actuellement le trône est le fils aîné de son prédécesseur, mort le 2 septembre 1820, et portait auparavant le nom de Mian-Ming. Il donna à son père le titre posthume de Jin-Tsoung-Joui-Houang-Ti, c'estadire l'auguste et sage empereur, le compatissant prédécesseur. Le titre honorifique des années du règne du monarque

actuel est en chinois TAO-KONANG, et en mandchou DOROÏ EL-DEGHHE, éclat de la raison. Il est âgé maintenant de 47 ans.

Japon.

Le Daïri (empereur) actuel, est le 1216 successeur de Sin-Mou, il règne depuis 1817; le public ignore son nom durant sa vie. L'année 1812 était la cinquième du Nengo (titre honorifique des règnes) Bounzio (en chinois Wen-Tching). Sa résidence est Miyako ou Kio. Le Koubo ou Sio-Goun est le chef militaire généralissime de l'empire; il réside à Yedo; c'est, par le fait, lui qui règne; cependant il affecte toujours une espèce de dépendance du Dairi, descendant de l'antique dynastie japonaise qui a commencé par Sin-Mou, 660 ans avant notre ère.

- 13. Sur la race slave; par M. Schaffarik. (Monatsch. der Gesellsch. der vaterlænd. Museums in Bæhmen; févr. 1829, pag. 99.)
- M. P. J. Schaffarik a fait paraître à Prague, il y a environ trois ans, un ouvrage sur la race slave et sur son origine. Les recherches historiques qu'il a faites sont d'un grand intérêt; et la manière savante dont il a traité cet ouvrage le rend digne de l'attention des archéologues.

Quoiqu'il l'eût annoncé d'abord comme un commentaire du mémoire écrit sur ce sujet par Surowiecki, et lu par lui, en 1824, à la Société des amis des sciences de Varsovie, il en diffère par des points tellement importans, et le résultat qu'il a obtenu est si neuf, qu'il en fait un ouvrage original.

Sans le suivre dans sa lougue et minutieuse narration, nous allons donner le tableau raccourci des points principaux de son ouvrage.

Les Slaves, ou Slowènes, appartiennent à la race dite japétique, et sont par conséquent consanguins des Indiens, des Mèdes, des Perses, des Thraces, des Grecs, des Latins, des Celtes et des Germains.

On ne sait ni dans quel temps, ni de quelle manière les Slowènes se séparèrent de leur souche; mais nous les voyons, dès le commencement de notre histoire, entièrement séparés des peuples de même origine, et épars sur une grande partie de l'Europe méridionale et de l'Asie.

Leur histoire doit se rattacher immédiatement à l'histoire

primitive de l'Europe, car, à l'époque où les Phéniciens étaient maîtres du commerce du monde, les Slowènes étaient déjà établis dans tous ces pays.

Avec Murray, M. Schaffarik regarde les Krapacks comme berceau de cette race, dont le nom primitif est celui de Wendo-Serviens, et qui confondit son immense population avec celle des Celtes et des Germains. Il suppose que quelques-unes de ses tribus penetrèrent dans les Gaules et l'Angleterre, où elles fondèrent des établissemens. Le nom de Wendo-Serviens est né de l'union de leur nom primitif de Serviens à celui de Wendes ou Windes que portaient les Celtes et les Germains. Le nom de Serviens, altéré par les Bythiniens et les Scythes, fut changé en celui de Sarmates ou Sauromates, et c'est sous cette forme qu'il parvint aux Grecs et aux Latins.

Forcés, par les incursions fréquentes des Celtes et des Germains, de fuir dé leur première patrie, les Wendo-Servieus se replièrent vers le nord-ouest où ils eurent à combattre les Scythes dont la vigueur commencait à s'affaiblir, et qui furent contraints de céder la puissance à leurs vainqueurs. Les Vendo-Serviens qui habitaient la partie méridionale de l'Europe furent vaincus par les Celtes et refoulés vers les monts Krapacks qu'ils furent, à plusieurs reprises, forcés d'abandonner pour se retirer vers le nord. Le passage du Danube par les Thraces, les émigrations de tribus germaniques vers les Krapacks, les expéditions des Alains entre la Baltique et le Pont, et la guerre portée par les Romains jusqu'aux bords du Danube, les empêchèrent pendant long-temps de se sixer d'une manière immuable. Ce ne fut que lorsque l'empire romain se sut écroulé et que le théâtre de la guerre eût changé de place, que ces peuples redescendirent vers le Danube et l'Elbe, et couvrirent de leur immense population les pays autrefois possédés par leurs ancêtres.

Tout tend à prouver que le nom de Srb est plus ancien que celui de Slowène. On trouve dans Pline et dans Ptolémée le nom de Srb comme celui d'une nation sarmate entre le Méotis et le Wolga. Procope emploie celui de Spori comme nom commun aux Antes et aux Slowènes, et ce nom, selon M. Schaffarik, n'est autre que celui de Srbi altéré par les Grecs. C'est sous le nom de Srbali, converti en celui de Triballes, qu'Héro-

dote désigne tous les peuples au nord de la péninsule Thraco-Illyrienne.

Il regarde les anciens Illyriens, les Triballes, les Krowyts, les Besses, les Karpiens, les Venètes, qui habitaient les bords de la mer Adriatique, l'Armorique, la Belgique et les côtes de la Grande-Bretagne, comme des descendans des Serviens ou Slowènes; et appuie son assertion de l'analogie qui existe entre le nom de plusieurs villes et rivières de ces pays et celui des anciens Serviens, comme: Sorviodurum, Serbetium, Sorba Saruba ou Saravus (la Saar), Sorbiodunum, etc. Il donne aux Scythes, aux Gétules, aux Alains, aux Jazygues et aux Rhoxalanes, une origine différente.

Les noms de Slowan, Slowake, Chrwak, Lech, Tchech, Chics, sont les noms primitifs de peuples d'origine servienne ou slowène, et ce ne fut qu'au VI° siècle que ce dernier nom prévalut et fut donné généralement aux peuples de même origine.

Le nom de Wende a subi, ainsi que celui de Śrb, de nombreuses altérations, et l'opinion des historiens sur son origine est encore très-partagée. Les uns le regardent comme un nom local Celte ou Germain, désignant les habitans des côtes ou des marais, et le font venir de Vin, Vind, Ven, Vend; d'autres le font venir d'un mont Vindius en Espagne ou dans les Indes; quant à M. Schaffarik, il est de l'opinion de M. Jungman, et le regarde comme identique avec celui d'Hindou. Ce qui ferait remonter l'origine de ce peuple à la plus haute antiquité. Les formes différentes auxquelles il a été soumis avant de prendre celle que nous lui connaissons aujourd'hui, sont: Ind, Hind, Hendu, Ant, Enet, Henet, Wenete, Wind et Wende. Une circonstance de grande importance et qui donnerait du poids à l'opinion de M. Schaffarik, est que la langue des Wendes de la Baltique, telle qu'elle existe encore aujourd'hui chez les Lettoniens et les Lithuaniens, a de toutes les langues d'Europe conservé le plus d'analogie avec l'ancien indien.

La bonne foi qui règne dans l'ouvrage de M. Schaffarik donne une grande valeur à ses opinions, qui, en outre, s'accordent sur les points fondamentaux avec celles des historiens les plus célèbres qui se sont occupés de l'histoire des Slaves.

G--- D.



14. The Ellis connerpondence: — Lettres écrites pendant les années 1686-7-8, et contenant nombre de particularités sur la révolution, et des anecdotes sur l'histoire et les mœurs de l'époque. Publiées d'après les documens originaux, avec des notes et une préface, par l'hon. Geo. Agar Ellis, 2 vol. in-8°. Londres, 1829; H. Colburn. (London Literary Gazette. — Lond. and Paris Observ.; 11 janv. 1829).

M. Ellis, en s'illustrant lui-même, a rendu service au public par son goût pour les recherches historiques, et par l'habileté qu'il a mise dans ses résumés. Quoiqu'il ne soit pas à la hauteur des Clarendon, des Evelyn, des Burnet, etc., il met en lumière beaucoup de points d'histoire très-importans et d'incidens caractéristiques et curieux.

M. Ellis dit dans sa préface : La correspondance que nous offrons ici au public est copiée d'après les lettres originales conservées au Muséum britannique parmi la collection des manuscrits de Birch. L'éditeur fut excité à les examiner, en ayant vu quelques extraits, dont il fut frappé sous le rapport de l'intérêt et de la curiosité, dans la suite précieuse des lettres explicatives de l'histoire d'Angleterre, publiées par M. Ellis, bibliothécaire du Musée. Après un plus mûr examen, il pensa que toute la correspondance méritait d'être tirée de son obscurité, et livrée au public, comme contenant des récits contemporains de l'époque de la révolution de 1688, et des années qui ont immédiatement précédé cette catastrophe; ainsi que des anecdotes sur les principaux auteurs qui y ont joué un rôle; et des traits variés relatifs aux mœurs du siècle, qui chaque jour acquièrent plus d'importance, à mesure qu'ils se rapprochent de nous. A la vérité, les lettres qui ne sont pas relatives à des évenemens importans, sont souvent remplies d'anecdotes de la cour et de la ville; mais on doit se rappeler que l'histoire se compose principalement de ces matériaux. Toutes ces lettres sont adressées à John Ellis, esq., ancêtre collateral de l'éditeur. et forment un journal assez exact de tout ce qui s'est passé à Londres depuis le commencement de janvier 1686 jusqu'à la fin de décembre 1688, à l'exception d'environ 7 mois, d'août 1687 à avril 1688, où la correspondance a été interrompue.

Suivent une multitude d'extraits à l'appui de l'éloge ci-dessus. L. 15. BIBLIOTHECA GLOUCESTBERSIS. — Collection de pièces-rares et curieuses sur le comté et la ville de Gloucester, publiées pendant la guerre civile, dont elles offrent des commentaires, avec une introduction historique, des notes et un appendix. In-4°, pag. 456. Gloucester. (Gentlemen-Mag.; nov. 1826, pag. 423.)

Holinshed a dit que ce titre de Gloucester avait toujours été malheureux; quatre de ses comtes ont péri malheureusement. On peut en dire autant des histoires de ce comté. Celle de sir Robert Atkins a été publiée après sa mort, et une édition a été brûlée; celle de Rudder lui a valu de très-sévères critiques; celle de Bigland n'est pas complète. Le premier ouvrage de Fosbroke ne l'a pas enrichi, et celui de Rudge n'étant simplement qu'un abrégé de celui de sir Robert Atkins, n'est regardé que comme un livre élémentaire.

La collection des actes publiée par sir Robert Atkins est du même genre que celle qui a été donnée par d'autres, c'est-à-dire, qu'elle n'est qu'un répertoire chronologique abrégé de quelques actes. Il est évident que cela doit être ainsi, si l'on jette les yeux sur les répertoires, alors manuscrits, et imprimés depuis, dont celui d'Atkins n'est qu'une copie. Les enquêtes ne parlent pas de l'héritier et n'entrent dans aucun détail. Il en résulte qu'il n'y a pas de suite généalogique dans la transmission de la propriété; que les domaines sont confondus avec les manoirs, et la propriété seigneuriale des fiefs avec les propriétés dépendantes de ces fiefs. Ajoutez qu'aucune autorité n'est citée; défaut capital dans un ouvrage de ce genre.

Les-ouvrages de Rudder et de Rudge sont calqués sur celui de Robert Atkins, et par conséquent ne citent pas d'autre autorité. Rudder réimprima le recueil d'Atkins, mot pour mot. Après lui vint M. Bigland, qui se proposa d'écrire l'histoire généalogique des habitans. Il ramassa une grande quantité de généalogies et d'épitaphes. Si l'on avait dans lé principe adopté le plan d'y joindre les généalogies, il est probable que l'ouvrage eût eu un grand succès, parce qu'il aurait répondu à l'attente des grandes familles. Malheureusement, il n'offrit que des épitaphes, des initiales. Mais pour ceux qui connaissent l'importance d'un recueil

de ce genre, sous le rapport des propriétés et des familles, il est à regretter que l'ouvrage de M. Bigland soit resté incomplet.

M.Fosbroke fit paraître le sien en 1802, et celui-ci est un recueit d'actes manuscrits de Novo, renfermant un extrait complet des inquisitiones post mortem, conservées à la Tour; et le résultat de la publication de ce genre de documens, a été que les titres des seigneuries, des fiefs et des terres qui avaient été confondus si étrangement par Atkins, Rudder et Rudge, ont été en général débrouillés, et qu'on a eu pour la première fois les successions généalogiques, telles qu'elles ont lieu dans les réversions den fiefs, etc. M. Fosbroke cite ses autorités particulières, et par là, cet auteur a fait de son livre, non seulement une histoire locale, mais un répertoire des actes relatifs au comté de Gloucester.

En 1817, MM. Nichols, propriétaires des matériaux de M. Bigland, entreprirent de continuer son ouvrage, en publiant une histoire de la ville de Gloucester. Ils engagèrent M. Fosbroke, d'après son expérience dans les recherches sur le comté, à le publier. Son plan fut, ainsi que dans l'Histoire du comté, de corriger les erreurs, et de remplir les lacunes; et cet ouvrage, il faut en convenir, est réellement meilleur et plus complet.

L.

16. HISTORY OF THE PROGRESS, etc. — Histoire des progrès de la réforme en Espagne, et de son extinction dans le xVII⁶ siècle; par Thomas Mac Crie. In-8° de 424 p. Edinburgh, 1829; Blackwood. Londres; Cadell. (London literary Gazette; 5 décembre 1829, p. 785.)

D'après M. M' Crie, l'église catholique romaine d'Espagne se tenait, dans les temps primitifs, tout-à-fait indépendante du siège de Rome, et exerçait une juridiction nationale sur l'administration de la religion, bien différente de celle que, depuis, ses principes de dévotion l'ont portée à accorder à l'autorité du Pape.

M. M' Crie dit encore : « L'ancien état de l'église en Espagne est peu connu. Les écrivains modernes espagnols ont eu soin de cacher ou de traiter légèrement les évenemens historiques qui auraient été capables de blesser les sentimens religieux de leurs compatriotes, ou de les affaiblir. Les étrangers ne pouvant

avoir accès dans les archives, ou rebutés de recherches pénibles, se bornaient en général aux renseignemens qu'on peut trouver dans tous les livres. Et comme chacun savait que les Espagnols avaient fait preuve de zèle pour la cour de Rome et la foi catholique, pendant les trois derniers siècles, le public, comme d'un accord général, s'est hâté de conclure qu'il en avait toujours été de même.

« L'histoire ecclésiastique d'Espagne, pendant les trois premiers siècles, peut se renfermer dans deux faits: que la religion chrétienne fut de bonne heure introduite dans ce pays; et que des églises y furent élevées en divers endroits malgré les persécutions accidentelles. Cela excepté, tout le reste est fabuleux ou conjectural.»

Notre plan ne nous permet pas de faire d'autres citations de cet ouvrage, qui est rempli d'intérêt, qui est très-bien fait et qui suppose de grandes recherches. Nous nous bornerons à dire que son auteur attribue à la suppression de la réforme en Espagne la ruine du génie, du goût, des connaissances et de l'industrie, et par suite l'affaiblissement de ces contrées dans la balance de l'Europe.

17. Essais historiques sur le Parlement de Provence, depuis son origine jusqu'à sa suppression; par M. Cabasse, conseiller à la Cour royale d'Aix, etc. 3 vol. in-8°. Paris. 1826; A. Pihan Delaforest. (*Journal des Savans*; juin 1827, p. 348.)

L'histoire de l'un des parlemens de la France ne peut manquer d'exciter la curiosité; les ouvrages de ce genre doivent une partie de leurs succès au juste désir, que nos institutions actuelles nous inspirent, d'étudier les lois, les mœurs, les usages, les événemens du temps qui les a précédés.

Cette histoire touche par plusieurs points à l'histoire générale de la France, ou à l'histoire particulière du pays.

Quand la Provence était gouvernée par ses comtes, il existait un tribunal suprême sous le titre de *Conseil éminent*, un grand sénéchal était à la fois chef de la justice et gouverneur militaire.

La reine Jeanne lui retira l'autorité qu'il exerçait sur le

biens du domaine, la faculté de destituer les juges supérieurs et le droit de faire grâce pour peine capitale.

Sous la seconde maison d'Anjou, on lui ôta le gouvernement militaire et on le borna aux fonctions de chef de la justice, et il fut placé à la tête du conseil éminent, qui jusqu'alors avait été présidé par le comte ou le bailli.

En 1415, le comte Louis II substitua un parlement à ce tribunal, mais cette innovation fut réformée par son successeur Louis III, qui rétablit le conseil éminent, dont on n'assigna communément l'existence qu'à cette époque de son rétablissement. L'auteur assure que dès 1137, les comtes avaient près d'eux cette cour de justice, composée, dit-il, de cinq-membres, du grand sénéchal, des juges mages, du président et deux maîtres rationaux; ce conseil était appelé par le prince à ses délibérations toutes les fois qu'il s'agissait de questions de politique, de guerre ou de législation.

Il semble à M. Raynouard, auteur de l'article que nous analysons, que M. Cabasse aurait dû citer ses autorités, car il affirme que les ministres rationaux n'existaient pas en 1137; d'ailleurs il eût dù avertir que, depuis un temps très ancien, la Provence avait des états qui, entre autres prérogatives, votaient l'impôt et pouvaient prendre l'initiative sur la proposition des lois qu'ils jugeaient convenables au pays.

Sous le rapport des fonctions judiciaires, le conseil éminent avait une juridiction universelle; on appelait de ses jugemens, dans certains cas, au comte lui-même.

Les formes étaient longues et dispendieuses dans les tribunaux inférieurs, mais au tribunal suprême les affaires s'instruisaient avec une simplicité remarquable; les causes étaient jugées sommairement, l'arrêt était rendu au nom du grand sénéchal: Invocato prius divini numinis auxilio, magnus senescallas et curia dicunt et pronunciant, etc.; telle était sa formule ordinaire.

La Provence fut réunie à la France, non par le funeste droit des armes, mais par le vœu du dernier comte, par le consentement solennel des citoyens, non pour être un état dépendant, mais à la condition expresse de n'être point subalterné et de conserver ses franchises; les anciennes institutions fureut respectées et le conseil éminent subsista jusqu'à ce que la néces-

G. Tome XIX. - Septembre 1831.

sité de donner une meilleure organisation aux tribunaux qui administraient la justice, porta Louis XII à créer un parlement en 1501: les états du pape avaient cux-mèmes sollicité une réforme; le grand sénéchal resta chef du parlement jusqu'en 1535, que François I^{er} lui retira les fonctions judiciaires; depuis cette époque les arrêts furent rendus au nom du roi.

Le parlement fut composé d'un président, de onze conseillers, d'un avocat général et de deux procureurs généraux. La plupart furent choisis parmi les membres des tribunaux existans, l'avocat et les deux procureurs généraux furent conservés dans cette nouvelle organisation; c'est pourquoi il y en avait deux en Provence, tandis qu'il n'en existait qu'un dans les autres parlemens.

Le 28 novembre 1502, le parlement de Provence sui installé à Brignolles, attendu que la contagion désolait la ville d'Aix où il se rendit au mois d'octobre suivant.

Les consuls de la ville d'Aix, qui recevaient le serment des gouverneurs de la province, demandèrent la même prérogative pour le premier magistrat de l'ordre judiciaire, qui céda à leur vœu; cet usage se maintint jusqu'au célèbre Guillaume du Vair, dont on n'osa pas exiger cet hommage par respect pour sa grande réputation.

Chacun des magistrats promit, en plaçant sa main sur les saints évangiles, lors de l'installation, de maintenir les priviléges de la capitale; et ils se répandirent dans la province pour prendre le même engagement avec les autres villes.

Cette démarche popularisa les nouveaux magistrats; le parlement saisit une occasion remarquable d'exercer l'influence de son autorité. Des troubles s'élevèrent à Marseille, le parlement y envoya une députation de son corps pour rétablir l'ordre : elle ordonna que l'époque de l'élection des consuls serait devancée, changea le conseil de l'hôtel-de-ville, et adjoignit les anciens consuls aux nouveaux; le conseil de ville ayant été cassé par une autorité factieuse, la cour l'élut de nouveau, et par la fermeté qu'elle mit à faire exécuter son arrêt, elle finit par imposer à l'obstination.

Cette cour eut à défendre les libertés du pays contre la cour de Rome, au sujet du droit d'annexe. Un traité conclu en 1505 avec le vice-légat assura ce droit au parlement; mais la cour de Rome n'avait fait que céder à la nécessité du moment, et sous

le pontificat de Léon X, ce pape fulmina, contre le parlement qui voulait soutenir ce droit, un monitoire portant que tous ceux qui étaient dénoncés comparaîtraient à Rome dans trois mois sous peine d'excommunication.

François I^{er} assura le parlement de sa protection, et après la bataille de Marignan, il fut fait un traité qui maintint le droit d'annexe qui, après plusieurs difficultés, fut enfin déposé dans les archives du parlement.

Cette province, sous le prétexte que c'était un pays réuni, ne jouit définitivement du concordat de Léon X qu'en 1586, et le dut à la fermeté de son parlement.

L'édit de 1535 exclut les évêques des places qu'ils occupaient dans le parlement, afin que ces prélats, y est-il dit, puissent mieux s'acquitter des fonctions épiscopales. Peu de temps après, le roi eut occasion de maintenir ce principe, « afin que la cour pût délibérer plus librement sur les entreprises que les évêques et autres gens d'église pourraient se permettre sur la juridiction temporelle et l'autorité royale. »

Le parlement eut ses grands jours, c'était une chambre ambulante, composée de huit ou dix membres qui se transportaient dans les principales villes de la province, et y tenant des assises, recueillait les plaintes portées contre les officiers subalternes, et prononçait sur les affaires urgentes; on n'en trouve plus de traces depuis le règne de Louis XIII.

Il fixa, après la nouvelle organisation, le temps de l'année où il s'occuperait de l'appel des jugemens des tribunaux inférieurs qui ressortissaient de lui, et il fut statué que les lieutenans des siéges seraient présens à l'audience comme responsables de ces jugemens; cet usage dégénéra en simple formalité et fut enfin aboli.

La veille de Noël et du dimanche des Rameaux, la chambre Tournelle, assistée de deux députés de la grand'chambre et des officiers qui pouvaient fournir des renseignemens, allait tenir audience dans les prisons, recevoir les plaintes des détenus, pourvoir à leurs besoins, et en élargissait quelques-uns en l'honneur des fêtes.

Dans les occasions solennelles, telles que les sacres et les mariages des rois, la naissance des princes, etc., le parlement, sans le concours de la puissance ecclésiastique, ordonnait des processions, des prières publiques, etc. En 1624, le procureur général dénonça au parlement les religieux mendians qui, au lieu de se contenter, selon l'usage, d'un florin pour assister, exigèrent beaucoup plus; les prieurs des quatre couvens furent mandés, et la cour leur fit défense de rien exiger au-dessus de la taxe ordinaire.

L'invasion de Charles-Quint en Provence fournit au parlement l'occasion de manifester son zèle et sa fidélité. A l'approche de ce prince, il quitta la capitale, et avant cru nécessaire de demeurer au-delà du Rhône, il se fixa enfin au Pont St-Esprit, d'où il venait tenir ses audiences en-decà du Rhône, dans une église située sur le territoire de la Provence. Charles-Quint irrité supprima le parlement et le remplaça par un sénat composé d'étrangers, dont le premier acte fut de le proclamer roi d'Arles et comte de Provence. Le nouveau tribunal déclara confisqués, au profit de l'empire, les biens des habitans de la ville d'Aix que la terreur avait éloignés, le palais du parlement fut incendié; on rejeta la honte de cet acte sur le duc de Savoie: marchant alors à la suite de l'empereur. Il avait espéré détruire les titres qui fournissaient la preuve des usurpations de ses ancêtres sur la principauté de Piémont et sur le comté de Nice: mais cet attentat fut inutile, les papiers importans avaient été transportés au château de Baux.

Pendant cette invasion, le prince d'Orange avait refusé de se rendre au ban et à l'arrière-ban, le parlement rendit, en 1543, l'arrêt mémorable qui réunit la principauté d'Orange à l'ancien domaine des comtes de Provence.

En 1628, le parlement prit les mesures de haute police pour écarter le fléau de la peste qui ravageait la Provence; ces précautions furent inutiles, la contagion attaqua la ville d'Aix, les magistrats ne quittèrent la ville que quand il ne leur resta plus d'espoir d'être utiles.

Durant les troubles de la ligue, les membres du parlement attachés au parti royal se transportèrent à Pertuis; ceux qui ne voulaient être d'aucun parti, dans leurs terres; et les autres restèrent à Aix sous l'influence des ligueurs. Il y eut alors deux parlemens, celui d'Aix et celui de Pertuis: ce dernier y ouvrit ses séances le 26 juillet 1589, et proclama Henri IV au milieu des périls dont le menaçait le parti contraire qui le força à se réfugier à Manosque.

Le parlement de la ligue proclama le cardinal de Bourbon

qui l'avait été à Paris sous le nom de Charles X. Le pape promit à ce parti un secours considérable en argent, qui se réduisit à une bulle contre Henri IV, après l'abjuration duquel les deux parlemens se réunirent en un à Aix.

Le cardinal Mazarin créa dans le parlement une chambre des requêtes; cet établissement déplut aux anciens membres; leurs procédés envers leurs nouveaux confrères offensèrent le ministre, qui suggéra à la reine régente le projet d'un semestre, c'està-dire un corps de judicature qui, pendant la moitié de l'année. serait investi de toute l'autorité de l'ancien parlement, lequel exercerait ses fonctions pendant l'autre moitié. Ceux-ci effrayés du projet, se hâtèrent de faire un arrangement avec la chambre des requêtes; le ministre le cassa et tint à l'exécution de son projet: des commissaires arrivèrent à Aix, et le 27 janvier 1648, ils notifièrent au parlement l'arrêt du conseil relatif au semestre, qui fut installé après de vaines oppositions, quoiqu'on intimidat ceux auxquels on proposait les places; elles n'étaient pas remplies. Gueidon, avocat du roi au siège de Marseille, obtint des provisions, et malgré les conseils de l'amitié, vint à Aix, logea à l'auberge de la Mule noire, et au moment de souper, dix à douze conjurés se présentèrent en armes, le premier couche en joue tous les convives en disant d'une voix forte : Que personne ne bouge, on n'en veut qu'à un, et deux autres s'approchent de Gueidon qu'ils tuent au milieu de nombreuses personnes qui n'osèrent le défendre. Cette tragédie produisit l'effet désiré, personne n'esa aspirer aux places du semestre. qu'enfin le gouvernement cassa.

Le parlement lutta aussi contre l'archevêque ou la cour des comptes.

La décision qui excluait les prélats de l'honneur de siéger au parlement, avait été éludée par l'archeveque Fillioli qui avait su conserver sa place et la faire passer sur la tête de son neveu, en faveur duquel il s'était démis de son archeveché. Le parlement mit des obstacles à sa réception, et soutint que la qualité de procureur du pays attachée à l'archeveché d'Aix, était incompatible avec celle de conseiller; l'affaire portée au roi, il fit droit aux réclamations du parlement.

Hurault de l'Hospital, connu sons le nom de Valgrand, devenu archevêque d'Aix, obtint, malgré les décisions précédentes, des lettres de conseiller d'honneur; il éprouva des obstacles, et enfin elles ne furent enregistrées qu'en arrêtant qu'il ne concourrait point aux jugemens des procès dans lesquels la province serait intéressée.

La chambre Tournelle du parlement avait condamné à mort un prêtre d'Arles, Pour exécuter l'arrêt, elle demanda plusieurs fois à l'archevêque de dégrader le condamné; les refus obstinés du prélat forcèrent la cour de passer outre, quoique le criminel n'eût pas été dépouillé de son caractère sacré. Alors l'archevêque assembla tous les confesseurs et leur désendit d'absoudre, au temps pascal qui approchait, les magistrats de la Tournelle, qui, selon lui, avaient encouru l'excommunication majeure : l'interdit frappa le greffier, les huissiers et même le bourreau. Le parlement s'étant réuni malgré les fêtes de Pâques, le procureur interjetta appel comme d'abus de l'ordonnance du prélat, et celui-ci s'étant refusé à tout arrangement, un arrêt du 6 mai 1601 déclara qu'il avait été mal et nullement et scandaleusement procédé par l'évêque, et lui ordonna de révoquer ses défenses, à peine de saisie de son temporel, d'une amende de 4,000 écus, et d'être poursuivi comme infracteur des lois et priviléges du royaume.

Le prélat n'ayant donné qu'une déclaration incomplète, la cour rendit un second arrêt : alors il obéit et releva expressément les magistrats de l'excommunication qu'il avait prononcée contre eux.

En 1618, la veille de Notre-Dame d'août, le parlement se rendit à la métropole pour assister aux vêpres; l'archevêque lui contesta sa place accoutumée, et ne fit point chanter les vêpres, que la cour attendit vainement jusqu'à l'entrée de la nuit. Le parlement délibéra de ne plus assister aux offices de la métropole, et un arrêt ordonna que l'archevêque serait admonesté de rétablir les lieux en leur premier état, à peine de saisie de son temporel jusqu'à la somme de 10,000 livres, et fit défense aux ouvriers de travailler à la nouvelle œuvre que le prélat faisait construire, à peine de mille livres d'amende et de punition corporelle. Un arrêt du conseil transigea sur cette affaire.

Il y eut une autre contestation entre le parlement et Alphonse du Plessis, successeur de Valgrand, relativement à l'offrande, qui finit par son abolition en 1656. Une autre contestation arriva sur la présomption de l'archevêque qui voulut précéder un président aux enquêtes, chargé par le roi de faire l'ouverture

des états de Provence. Le parlement rendit un arrêt à ce sujet. La chambre des comptes n'avait été dans l'origine qu'une juridiction subalterne, l'appel de ses sentences était porté au parlement. Cette chambre avait souvent hasardé des prétentions contre ce tribunal suprême, lorsque le 10 juin 1555, un traité occulte et vénal, conclu avec le ministère, lui conféra la juridiction des aides, dont le parlement n'avait cessé de jouir depuis sa formation. Cette chambre devint dès lors cour souveraine, et se crut l'égale du parlement; cette spoliation fut payée trente mille livres. Bientôt des contestations s'élevèrent entre les deux cours qui ne voulaient ni de supérieures ni d'égales: ces contestations étaient entretenues par la rivalité et l'esprit de corps. En 1608, un arrêt du conseil régla les honneurs qu'on leur rendrait, et la marche qu'elles tiendraient dans les cérémonies publiques. Malgré cela, les contestations éclataient dans les fêtes religieuses, où la circonstance rapprochait les deux cours dans une même enceinte, et donnèreut lieu à plusieurs scènes scandaleuses que nous ne rapporterons pas.

M. Raynouard, en terminant, reproche à l'auteur de n'avoir pas mentionné dans son ouvrage quelques détails qui auraient dû y trouver place, comme l'arrêt rendu par le parlement de Provence le 5 mai 1758, consacrant le principe d'après lequel il avait dans ses attributions le droit de prononcer la nullité des députations aux états de la province ou aux assemblées des communes, lorsque ces élections étaient contraires au droit public du pays. Cet arrêt prononce une amende contre ceux qui concourraient à pareille nomination.

La cour jugeait les appels de nouvel état; en Provence, chaque commune nommait, d'après sa constitution spéciale ou ses réglemens, des officiers municipaux annuels; quand quelqu'un avait à se plaindre de l'élection ou du nouvel état, l'appel était porté au parlement.

Enfin, il est fâcheux que l'auteur n'ait point parlé de la belle et fréquente institution de la charge de procureur du roi pour les pauvres, qui plaidait pour eux, fournissait aux frais, lorsque l'affaire était trouvée juste dans un examen préalable.

Il seraità désirer qu'on rétablît une pareille institution près de chaque cour d'appel, et surtout auprès du tribunal de cassation.

Une pareille histoire pour chaque parlement de France serait une chose bien utile et bien à désirer.

18. SECRET JOURNALS OF THE ACTS, etc. — Journaux secrets des actes et opérations du congrès, depuis sa première réunion jusqu'à la dissolution de la confédération, par suite de l'adoption de la constitution des États-Unis. 4 vol. Boston, 1827; Wells et Lilly. (Amer. Quart. Review.; mars, 1827. p. 129.)

Comme, sous la confédération, le congrès était investi du pouvoir exécutif aussi bien que du pouvoir législatif, il devenait nécessaire de tenir deux journaux séparés de ses actes, l'un public, l'autre secret. Celui-ci, qui renferme quatre volumes et qui a principalement rapport aux affaires de l'Amérique avec les puissances étrangères pendant la révolution et jusqu'à l'acceptation de la constitution, vient d'être mis au jour en conséquence des résolutions du gouvernement en 1818 et 1820. Il est arrivé rarement, si toutefois il est jamais arrivé, que les journaux des actes du pouvoir exécutif d'aucune nation, et surtout de ceux qui concernent les puissances étrangères, aient jamais été donnés en entier au public. A cet égard, les États-Unis ont suivi une marche plus franche et plus libérale, et se sont écartés de ces maximes circonspectes et intéressées de politique, que les monarchies de l'Europe ont généralement suivies

Ces journaux offriront de l'intérêt, non seulement parce qu'ils tendent à éclaircir une partie de l'histoire de l'Amérique qui n'est pas généralement connue, mais aussi parce qu'ils font voir que les patriotes américains, dans cette période d'essais à laquelle ils se rapportent, ont eu de grandes difficultés à surmonter, tant dans le cabinet que sur le champ de bataille; et nous croyons, autant que nous avons pu le reconnaître, que les matériaux qu'ils renferment n'ont pas été reçus des Américains avec l'attention qu'ils méritaient.

Ils ne se bornent pas à ce récit sec et sans intérêt des affaires -journalières accoutumées, comme il arrive ordinairement, mais ils contiennent beaucoup de faits importans, ainsi que beaucoup de documens précieux et inédits, relatifs à la révolution de l'Amérique. Ou y trouvera détaillées les instructions données au commandant en chef de l'armée américaine, lors de sa nomination en juin 1775; l'adresse confidentielle du congrès aux États; les plans des traités qui devaient être proposés à la

France, à l'Espagne, et aux autres puissances de l'Europe; les instructions secrètes données aux envoyés américains; les diverses communications confidentielles faites au congrès par les nations étrangères, et en particulier par le roi de France ou par son ministère; la nature et l'étendue des prétentions du roi d'Espagne sur les possessions occidentales, et la navigation exclusive du Mississipi; les articles secrets joints à quelquesuns des traités faits avec les puissances étrangères; les tentatives faites par la Grande-Bretagne pour rompre l'alliance entre la France et les États-Unis, en proposant secrètement à chacun d'eux la paix; ainsi que beaucoup d'autres pièces également curieuses et intéressantes.

Les instructions données au général Washington, en le revêtant du commandement de toutes les forces des colonies, se trouvent dans le 1^{er} vol., p. 17 et 18.

Le Journal anglais rapporte textuellement une grande quantité de pièces les plus remarquables, que les bornes qui nous sont prescrites ne nous permettent pas de mettre sous les yeux de nos lecteurs. Nous nous contentons de leur signaler l'existence d'un livre susceptible de répandre beaucoup de lumière, non seulement sur l'histoire de la révolution américaine, mais même sur l'histoire générale de cette période intéressante. L.

MÉLANCES.

19. SUR J. A. COMENIUS ET SES OUVRAGES; par F. PALACKY.

(Monatsch. der Gesell. des Vaterl. Museums in Böhmen; pag.

255, sept. 1829.)

Peu d'hommes ont autant que Comenius été en butte à l'injustice et à l'envie de leurs contemporains, et payé plus chèrement leur célébrité. L'acharnement de ses ennemis a produit un effet si terrible, que sa réputation en a été ternie, et que les biographes les plus éclairés semblent s'ètre plu à le déchirer et à rendre sa mémoire odieuse. Bayle, égaré par les diffamations de Nic. Arnault et de Sam. Desmarets, l'a peint sous les couleurs les plus défavorables; cependant il est plus réservé que les biographes qui l'ont suivi, et ne porte jamais de lui un jugement positif; il ne s'exprime jamais que d'une manière ambiguë: « Je l'aioui dire à plusieurs personnes; on dit, etc. » Mais

malgré cette réserve il n'a point cherché à s'assurer de la vérité, et son indifférence l'a rendu l'organe de la plus basse calomnie. Adelung mit dans sa Biographie plus d'aigreur que Bayle; il osa ce que n'avait pas osé son prédécesseur, et affirma tout ce que Bayle n'avait fait qu'indiquer. Le baron de Hormayr, dans son Plutarque autrichien, en fait un portrait également odieux; il ne peut lui refuser un talent éminent, mais il le traite d'homme colérique, ambitieux, intrigant, pervers, dénaturé, etc., etc. L'on serait tenté de croire à la vérité de ces calomnies, en les voyant reproduites par tous les biographes, si l'on n'en trouvait la véritable cause dans la legèreté avec laquelle sont souvent écrits ces sortes d'ouvrages, qui, plus que tous les autres, demanderaient une vérification scrupuleuse, puisqu'il s'agit de fixer l'opinion de la postérité sur le mérite d'un homme célèbre. Bayle adopta l'opinion de son siècle envers Comenius; Adelung copia ce qu'avait avancé Bayle, mais ajouta à l'amertume du premier; et M. de Hormayr, dont l'ouvrage parut trop promptement pour qu'on puisse croire qu'il a puisé aux sources les plus pures ses notes historiques, a répété ce qu'avaient dit les deux autres, en enchérissant encore sur tout ce qu'ils avaient avancé de défavorable sur Comenius. Si Comenius compte des ennemis parmi les savans, il y trouve aussi de généreux défenseurs : Herder, Müller, Rieger, Kranz et Elsner, l'ont lavé des basses calomnies dont il a été la victime. Cependant les écrits diffamatoires ou apologétiques dont il a été l'objet, ne peuvent qu'être incomplets, parce qu'aucun des auteurs n'a assez connu la vie et le caractère de Comenius. M. F. Palacky, compatriote de Comenius, au milieu de monumens pleins encore de son souvenir, a essayé une esquisse biographique, qui est pleine d'intérêt en ce qu'elle fait connaître le caractère de l'homme illustre sous son véritable jour.

Johann-Amos Comenius ou Komensky naquit le 28 mars 1592, à Niwniz, non loin de Ungrisch-Brod en Moravie, et non pas dans le village de Komna, ainsi qu'on le croit généralement depuis Stredowsky. La seigneurie d'Ostran à laquelle appartient Niwniz était, dans le XVI° siècle, ainsi qu'Eibenschitz et Fulnek, le principal établissement des frères Moraves. On ne sait trop quel est son père; selon quelques historiens, il était meunier, et possédait une honnète aisance : mais ce fait n'est pas authentique.

Orphelin dès l'enfance, il fut confié à des tuteurs qui prirent les plus grands soins de son éducation. En 1608, il commença ses études en Bohême; en 1610, il partit pour le collége d'Herborn avec le jeune comte de Kunowic, et, dans ce collége, il étudia sous le célèbre Alstedius. D'Herborn il se rendit à Heidelberg pour y terminer ses études, après lesquelles il fit un voyage en Hollande et en Angleterre.

De retour dans sa patrie, en 1614, il fut appelé par le baron Ch. de Zerotin à la place de recteur de l'École de la confrérie de Prerau. Ce fut là qu'il commença à songer à l'amélioration de l'éducation scholastique, et particulièrement à faciliter à la jeunesse l'étude des langues. Le premier ouvrage qu'il publia est sa Grammaticæ facilioris præcepta, imprimée à Prague, en 1616, et oubliée depuis long-temps.

En 1616, à l'âge de 24 ans, il quitta l'emploi de professeur pour prendre celui plus important encore de pasteur. et, en 1618, il fut nommé prédicateur et inspecteur des écoles de Fulnek, dans le cercle de Prerau. Après la bataille de Weissenberg, en 1620, les troupes espaguoles s'emparèrent de Fulnek, qu'ils réduisirent en cendres, et Comenius perdit dans ce désastre sa fortune et ses manuscrits. A la suite de l'édit lancé par l'empereur contre les prédicateurs de sa confrérie, il lui fallut se démettre de sa charge, qu'il continua cependant d'exercer en silence dans la seigneurie de son Mécène le Baron Karl von Zerotin.

En 1622, les persécutions dont les frères Moraves étaient l'objet devinrent si violentes, qu'ils furent contraints de quitter leurs demeures et de fuir dans les montagnes. Comenius, que la mort venait de priver de sa femme et de ses enfans, les y suivit, et ce fut dans ces horribles retraites qu'il écrivit ses meilleurs ouvrages en bohémien (Labyrint sweta, le Labyrinthe du monde, et Hlubina bezpeonosti, la Grandeur des loisirs). Après un voyage en Pologne, entrepris pour les intérêts de la confrérie, il se retira chez G. Sadowsky von Slaupno, dans les Reisengebirge, où il ne jouit pas long-temps du repos; car un nouvel édit condamna à l'exil tous les frères Moraves, et leur généreux protecteur fut enveloppé dans la proscription, Comenius se retira à Lissa, en Pologne, avec un grand nombre de ses compagnons d'infortune. La conduite du gymnase de Lissa fut consée à ses soins, et il put de nouveau se livrer à ses idées d'amélio-

ration. Il écrivit dans ce but trois ouvrages: la Grande Didactique, l'École-mère et l'École populaire, d'abord en bohémien, mais les deux premiers furent bientôt après traduits en latin, en allemand et en polonais; les manuscrits ne furent jamais imprimés et se sont perdus.

En 1631, il publia son Janua linguarum reserata, où il mettait en exécution les préceptes qu'il nourrissait depuis long-temps et dont il sentait l'importance. Le succès de cet ouvrage dépassa son attente; il fut reçu avec un enthousiasme difficile à décrire; on l'adopta dans toutes les écoles, il fut réimprimé un grand nombre de fois, traduit dans toutes les langues de l'Europe et en quatre langues orientales. Cet ouvrage, dont Comenius ne se dissimulait pas l'imperfection, n'était que l'introduction à un ouvrage plus complet, auquel il donnait le nom de Pansophie, encyclopédie où les sciences et les langues se trouvaient en parallèle.

La réputation de Comenius, rensermée jusqu'alors dans les limites de sa patrie, devint européenne, et les savans les plus distingués briguèrent l'honneur de correspondre avec lui.

En 1638, Comenius reçut l'invitation de se rendre en Suède pour y organiser les ecoles d'après ses principes; mais la guerre qui régnait alors entre les Polonais et les Suédois l'empêcha de se rendre à cette invitation, dans la crainte de passer pour ingrat envers un peuple qui avait accordé à ses frères et à lui une si généreuse hospitalité.

Peu de temps après, un acte du parlement l'appela en Angleterre, dans le but de contribuer à l'amélioration du système d'éducation. Il s'y rendit; mais à peine arrivé, la révolution d'Irlande éclata et empêcha que les projets d'amélioration fussent mis à exécution.

Pendant son séjour en Angleterre, il reçut du baron Louis de Geer, de Nordköping, l'homme le plus riche et le plus généreux de son époque, une nouvelle invitation de se rendre en Suède. Cette fois il ne refusa pas, il se rendit à Nordkoeping où il fut très-bien accueilli, et, aussitôt après son arrivée, il partit pour Stockholm où il fut adressé au chancelier Axel Oxenstierna et au Dr J. Skyki. Le célèbre Oxenstierna examina sa méthode, la trouva bonne, et l'engagea à devenir chef d'un collége fondé par le baron V. Geer, à Elbingen en Prusse, puisque rien ne pouvait l'engager à rester en Suède. Comenius

y consentit, et revint pour la troisième fois aux ouvrages didactiques. Le collége ne fut pas fondé, et, en 1648, Comenius revint à Lissa où il s'appliqua de nouveau à sa pansophie.

En 1650, cédant aux instances réitérées du jeune prince Siegmund Rákóczy et de sa mère Susanna Lóvándfi, il partit pour la Hongrie dans le dessein d'organiser, d'après sa méthode, le collége de Sárospatak. Ce sut là qu'il écrivit son *Orbis pictus* et son *Schola ludus*. La mort du prince Siegmund, en 1652, mit beaucoup d'entraves aux améliorations que projetait Comenius, et, en 1654, il revint à Lissa après avoir mis à exécution une partie de ses projets.

Son retour à Lissa fut malgré lui; car cette ville était alors au pouvoir des Suédois, et pour ne point exciter la jalousie des Polonais, il voulait autant que possible s'éloigner des vainqueurs; mais ses frères le retinrent, et ce fut pour le malheur commun; car les Polonais, lorsqu'ils eurent repris Lissa, en 1656, la livrèrent aux flammes, sans donner aux habitans le temps de se sauver. Comenius y perdit encore une fois son avoir, les matériaux qu'il avait recueillis pour sa pansophie, et ceux pour un dictionnaire bohémien, auquel il travaillait depuis 40 ans. Il sauva du néant quelques autres manuscrits de moins d'importance, en les enfouissant pêle-mêle avec d'autres objets.

Il s'enfuit en Silésie, d'où il voulait se rendre à Francfort-surl'Oder, pour y fixer sa résidence; mais la peste qui ravageait alors cette ville, l'empècha d'exécuter ce projet, et il partit pour Hambourg, qu'il quitta bientôt pour aller à Amsterdam, où l'appela Laurent V. Geer, fils de son protecteur.

Les hommes les plus influens de la république rivalisèrent de prévenances et d'égards pour Comenius, et, par un décret du Sénat, il fut sollicité de faire imprimer de nouveau tous ses ouvrages sur l'éducation. En 1657 parut la belle édition de ses Opera didactica omnia, qui mit fin à sa carrière didactique.

Les événemens auxquels donnèrent lieu la guerre de trente ans firent une si profonde impression sur quelques esprits faibles, qui ne voyaient que le doigt de Dieu dans ces scènes de carnage et de désolation, que leur imagination s'exalta au point qu'ils crurent avoir des visions. Comenius eut la faiblesse de se livrer à trois de ces visionnaires, Ch. Kolter, Ch. V. Poniatowsky et N. Drabik. Ce dernier, le plus fanatique des trois,

le força à écrire ses extravagances et à les publier. La pusillanime condescendance de Comenius pour ce frénétique, et ses liaisons avec le Bourignon, donnèrent à ses ennemis l'occasion de blâmer justement sa conduite.

Les dernières années de sa vie se passèrent dans le repos, dont la jouissance lui eût été plus douce, s'il n'avait pas été sans cesse en butte aux calomnies de ses ennemis.

Le style latin de Comenius est agréable et simple. Il cherchait à écrire cette langue avec plus de pureté que d'élégance; aussi remarque-t-on chez lui aussi peu d'affectation que l'on en trouve chez la plupart de ses contemporains. En bohémien, il écrivait avec force et énergie, et ses ouvrages sont encore aujourd'hui un modèle de style. On a de lui 26 ouvrages en bohémien et 66 en latin.

Il mourut à Amsterdam le 15 novembre 1671. Son corps fut transporté à Naarden. Il fut déposé dans l'église de cette ville. Il laissa un fils et une fille, mère de l'écrivain Dan. Ernst Jablonsky.

G—p.

20. LIBBARY OF USEFUL KNOWLEDJE. — Bibliothèque des Connaissances usuelles; publiée par la Société instituée pour la propagation de ces connaissances. In-8°. Livraisons 99, 100, 101 et 103. Londres, 1831; Baldwin et Cradock.

La livraison 99 contient la 3º partie de l'histoire de Rome, les livraisons 100 et 103 les 7^e et 8^e parties de l'histoire de l'église, dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs (voy. Bullet., Tom. XVIII, nº 38). Ces deux parties contiennent les chapitres 12, 13 et 14, et le commencement du 156. Le premier donne l'histoire détaillée du schisme des Grecs. Le chapitre 13 est consacré à une revue générale de l'état de l'église. L'auteur la divise en 3 époques. La première, avant le concile de Nicée, offre le tableau de l'établissement et du gouvernement de l'église, de son caractère réel et de son utilité, des doctrines et des hérésies, de l'origine de divers abus, des faux miracles et de leur but, des usages conservés de la religion juive et du paganisme, etc. La seconde époque passe en revue, depuis Constantin jusqu'à Grégoire-le-Grand, les innovations introduites, les pratiques des églises d'Orient et d'Occident, l'union de l'église avec l'état, l'origine de la distinction entre les pouvoirs spirituel et temporel, celle du pouvoir ecclésiastique et

de son influence, le gouvernement intérieur de l'église, etc. A la troisième époque, de Grégoire à Charlemagne, on voit les variations des églises d'Orient et d'Occident. la juridiction et les immunités du clergé, les fausses décrétales; les revenus de l'église, les propriétés, les donations, la distribution et l'application des fonds ecclésiastiques, le paiement et l'établissement des dîmes, enfin les divers avantages dont le monde fut redevable à l'église pendant les siècles antérieurs à Charlemagne. Le chapitre 14 est consacré au gouvernement de l'église pendant les 9e et 10e siècles. On y voit un aperçu rapide de l'usurpation de l'autorité ecclésiastique sur le pouvoir civil, et des limites imperceptibles qui distinguaient le pouvoir spirituel du temporel jusqu'à Charlemagne et sous ses descendans, de l'influence du système féodal, etc. Un résumé fort abrégé donne l'histoire des contestations qui s'élevèrent entre le pape Grégoire IV et les éveques de France, entre Adrien II et Hincmar. Enfin, le 15e chapitre, dont le commencement termine cette livraison, traite des opinions, de la littérature, de la discipline et des destinées de l'église parmi les nations étrangères.

La livraison 101 contient la première partie d'une Vie de Michel-Ange Buonaroti. L'auteur entre d'abord dans quelques détails sur la vie de ce grand homme. Michel-Ange, né en 1474, sortait d'une famille ancienne et illustre. Quelques-uns de ses ancêtres avaient, à diverses époques, été revêtus des plus hauts emplois dans la république de Florence. Lors de sa naissance, son père était gouverneur du château de Chiusi; mais peu de temps après, il se retira dans ses terres près de Florence. Michel-Ange avait eu pour nourrice la femme d'un maçon; c'est pourquoi il disait souvent en plaisantant, que son talent pour la sculpture venait de ce qu'il avait sucé avec le lait l'amour pour les ciseaux et le maillet de son père nourricier.

La vie de Michel-Ange offre peu d'événemens, et, par conséquent, peu d'intérêt par elle-même; mais, d'un autre côté, elle est si intimement liée à l'histoire de l'art, que, pour bien apprécier toute la perfection à laquelle ce grand homme s'est élevé comme peintre, comme sculpteur et comme architecte, il est indispensable d'examiner l'état des arts à l'époque où il commença sa carrière. L'auteur se livre, en conséquence, à quelques considérations générales sur l'origine et les progrès de la sculpture et de la peinture chez les Anciens, et ensuite à des détails plus étendus sur l'histoire de la renaissance de ces arts chez les modernes. La plupart de ces détails étant étrangers à notre section, nous renvoyons nos lecteurs à cette intéressante livraison ornée du portrait de Michel-Ange et de quelques figures gravées sur bois.

TABLE

DES ARTICLES DU CAHIER DE SEPTEMBRE 1831.

Philologie, Ethnographie, Linguistique. Pa	ages.
Histoire et Mémoires de l'Institut royal de France : Académie des inscriptions et belles-lettres, Top. VII	1
Sur un passage difficile des Phéniciennes d'Euripide	7 8
Specimens of macaronic poetry. — Echantillons de poésie macaronique.	. 9
Archæologie.	
Memoire sur les monumens druidiques du Morbihan; de Frémin-	
ville	16
Description des restes d'un bain romain, près de Stoke, dans le	
Lincolnshire; Ed. Turner	21
Lettre de M. Raoul-Rochette à M. Schorn (fin)	23
Description de quelques chambres souterraines découvertes près de	42
Carrigtohill, comté de Cork; Croften-Croker	45
Histoire.	70
Mémoire sur des particularités de la religion musulmane dans l'Inde ; Garcin de Tassy	46
Notice historique, chronologique et générale des priucipaux sou-	
verains de l'Asie et de l'Afrique septentrionale, pour 1830	48
Sur la race Slave; Schaffarik	- 58
The Ellis correspondence. — Lettres écrites pendant les années 1686	
à 1688, publiées par M. Ellis	6.1
sur le comté et la ville de Gloucester	- 62
History of the progress Histoire des progrès de la réforme en Es-	
pagne; Mac Crie	63
Essais historiques sur le Parlement de Provence; Cabasse	
Congrès des Etats-Unis	
Mélanges.	
Sur J. A. Comenius et ses ouvrages; Palacky	73

IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, RUE JACOB, Nº 24.

BULLETIN

DES SCIENCES HISTORIQUES,

ANTIQUITÉS, PHILOLÓGIE.

PHILOLOGIE, ETHNOGRAPHIE ET LINGUISTIQUE.

at. Historiae et mémories de l'Institut de France, Acamémie des inscriptions et Belles-Letters, Tom. VIII. Impr. royale, 282%. Un vol. in-4°, exxxvi-597 p.

Ce volume est divisé en deux parties; la première contient la suite des Notices historiques sur la vie et les ouvrages des membres de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, luas dans les séances publiques des années 1818 à 1822, inclusivement, par M. Dacier, secrétaire perpétuel; ces notices conternent MM. Visconti, Dupont de Nemours, Millin, le marquis Garnier et Tôchon d'Annecy.

La seconde partie, consacrée aux Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, contient :

1º Des Recherches (lues en 1820) sur l'origine et la formation de l'écriture chinoise, par M. Abel de Rémusat, desquelles il conclut: que toute comparaison entre les anciens caractères chinois et les hiéroglyphes égyptiens, qui auraient pour objet des signes primitifs, ne sauraient porter que sur des êtres matériels et des notions fort simples, et en très-petit nombre; de sorte qu'il faudrait renoncer, en faisant usage de ce moyen d'explication, à ces sens religieux, mystiques, allégoriques, typiques ou métaphysiques, et à toutes ces interprétations vagues ou abstraites dont les savans qui ont cherché à déchiffrer les hiéroglyphes ont été en général si prodigues. Ainsi, quoiqu'il soit plus commode de parler obscurément des choses qu'on n'entend

G. Tome XIX. - Octobre 1831.

pas bien, c'est au simple et au matériel qu'il faudrait se réduire, faute de quoi, l'un des deux termes de cette comparaison cesserait d'avoir aucune utilité.

. II. Des Romarques sur quelques écritures syllabiques tirées des caractères chinois, et sur le passage de l'écriture figurative à l'écriture alphabétique, par le même M. ABEL RÉMUSAT. On y prouve 10 que les Chinois, quoiqu'attachés jusqu'à présent au système de l'écriture figurative, ont été contraints, dans certaines circonstances, d'y apporter des restrictions et de peindre des sons d'après divers procédés plus ou moins directs, et plus ou moins imparsaits; 2º que les peuples à qui les Chinois ont enseigné l'art de l'écriture, n'ont pas, comme on l'a cru généralement, adopté sans changement l'écriture figurative des Chinois; ils ont, au contraire, été conduits, par la différence des idiômes, à faire subir différens genres d'altération aux caractères. Le plus remarquable est celui qui a produit le seul système d'écriture yraiment syllabique qui existe, celui tles Japonnais; 3º que d'autres peuples ont fait le pas qui restait à fairel, et que sans s'arrêter au mode de l'écriture syllabique, si imparfait et si peu commode, ils ont tiré de la même source un alphabet proprement dit, c'est-à-dire des signes pour les voyelles et les consonnes, signes isolés et susceptibles de combinaisons maltipliées.

Ainsi, sans prendre parti sur les questions qui peuvent avoir rapport aux alphabets occidentaux, à leur órigine, qu'on a pusupposer commune et rapporter à l'écriture hiéroglyphique, il est certain que l'alphabet a été inventé, du moins une autre fois, dans l'Asie orientale, et que les signes qui composent behu qu'on a adopté, ont été tirés, à travers diverses transformations des élémens, d'une écriture figurative, dont la destination primitive était de peindre des idées sans l'entremise des sous.

H1. Des Rémarques sur l'extension de l'empire chinois du côsé de l'Occident, par M. Abel Rémusat, dont il tire les conclusions suivantes : 1° les frontières de l'empire chinois n'ont pas toujours été placées où nous avons coutume de mettre celles de la Chine; sous la dynastie des Han, sous celle de Tein, sous les Wei, sous les Thang, les Mongols, et sous la dynastie actuelle, les Chinois ont compris dans leur empire de

vastes pays de la Tartarie occidendale. 2º A deux énounes principales, dans le second siècle avant notre ère, et aux vue et viii e siècles, un officier chinois résidant au centre de la Tartarie a été chargé d'administrer, au nom de l'empereur de la Chine, toutes les contrées qui sont bornées par les montagnes de Kaschgar, et de surveiller celles qui s'étendent jusqu'à la mer Caspienne. Les princes de tous les pays reconnaissaient alors pour souverain, ou du moins pour protecteur, le roi de Thein. le Khan céleste, l'empereur de la Chine. 3º Même aux époques où les Chinois étaient rentrés dans leurs limites naturelles, le souvenir de leur puissance, leurs expéditions souvent renouvelées, le commerce, et principalement le commerce de la soie, qui les attirait hors de leur empire, ou qui y conduisait sans cesse les étrangers, répandait aux deux bouts de l'Asie et. perpetuait les idées qu'on s'était formées de la richesse, de la puissance et de la grandeur du royaume de Thein. 1º Par una conséquence nécessaire, les Chinois se sont toujours trouvés au courant des affaires de tous les princes qui occupaient les contrées situées à l'ouest de la grande muraille, et c'est dans les récits de leurs écrivains qu'on doit chercher les renseignemens historiques et géographiques les plus exacts sur la Tartarie occidentale. Quant aux époques où leur autorité s'exerçait dans les provinces de la mer Caspienne, on ne peut nier que leurs connaissances ont du s'étendre encore au-dela, et l'en doit être peu surpris de trouver chez eux des notions assez circonstanciées sur la Perse et sur l'empire Romain.

IV. Un Examen du texte de Diodore de Sicile, relatif au monument d'Osymandias, par M. Gair, dont il conclut; 1º que Diodore n'a point parlé seulement sur oui-dire, puisqu'au contraire, méprisant les ouï-dire, et dédaignant de s'en rapporter uniquement aux historiens grecs, il a fait le voyage d'Egypte; bien différent de certains historiens, de Tite-Live par exemple, qui ayant à parler de mœurs, d'usages, de dita et de faits mémorables, ne se donne pas même la peine. d'alter au Capitole interroger parsois les quatre mille bronzes, qui, après lui, furent incendiés sous Vespasien. 2º Que Diodore n'a point donné un récit romanesque, puisqu'il a soigneusement cherché la vérité, et qu'il l'a demandée à des prêtres historiens de la nation, à des prêtres qui, silencieux sur les

mystères de leur religion, se faisaient un plaisir de répondre à des questions relatives aux arts, d'ouvrir leurs annales et de montrer leurs cippes, colonnes et autres témoins irrécusables. 3º Que les prêtres égyptiens sont injustement transformés en narrateurs exagérés. 4° Qu'il existe entre le récit de Diodore. d'après les annales nationales des prêtres, et les dessins de la Commission d'Egypte, une conformité frappante: rapports dans les mesures calculées d'après le module double; traces reconnues de l'extraction du colosse principal; analogie dans les faits d'armes, circonstance du lion compagnon d'Osymandias, circonstance des trois 20000 ou entrées du second pylone, dont les deux latérales sont en granit noir, et que MM. de la Commission ont vues et mesurées sur les murs des pylones; scènes guerrières à la mémoire d'un roi conquérant, tandis que dans les monumens religieux, les peintures sont religieuses; enfin. rapports frappans dans la position et dimension du colosse principal: une telle cumulation de preuves ne saurait être anéantie par des interprétations forcées.

« Au reste, dit l'auteur en terminant, quand bien même il resterait de fortes objections à résoudre sur l'identité du monument, notre examen critique de l'un des textes les plus célèbres de l'autiquité ne restera pas sans utilité, parce qu'on ne l'avait pas encore entrepris, et qu'il importait de l'entreprendre, ce texte fournissant de précieux renseignemens applicables à quantité de monumens égyptiens. » (1)

V. Un Mémoire sur la forme et l'administration de l'état fédératif des Béotiens, par M. RAOUL-ROCHETTB. Il en résulte: 1° que le magistrat désigné en tête de l'inscription rapportée par l'auteur, comme archonte dans la république des Béotiens, était l'un des onze béotarques ou premiers magistrats de cet état fédératif, et que, sans doute, ce magistrat appartenait à Tanagre, ville dans le territoire de laquelle se trouvaient compris le temple, et le local sacré d'Amphiaraüs. 2° Que l'âge de cette inscription est au moins antérieur à l'an 171 avant J.-C., première époque de la subversion de cette république, et par conséquent d'une antiquité respectable, puisque rien n'empêche qu'elle n'ait

(1) Le même snjet a été traité contradictoirement par M. Letronne. Son mémoire est inséré dans le Tom. IX du Recueil de l'Académie, qui ne tardera pas à paraître. (N. du R.)



précédé d'un assez grand nombre d'années cette époque de décadence et de servitude dont elle n'offre ancun vestige.

VI. Un Mémoire sur l'origine des jeux scéniques chez les Romains, et sur les lois qui les établirent et en réglèrent la discipline, par M. Bernardi. Dans ce mémoire, l'auteur nous donne la preuve bien remarquable de la sagesse du peuple romain, auquel il fut donné de porter la législation à un tel degré de perfection qu'aucun autre n'a pu le surpasser, et que tout l'art des législateurs modernes s'est borné à l'imiter; et quoique les représentations théâtrales sussent consacrées à Rome par la religion, et quoiqu'elles y sussent devenues, en quelque sorte, un besoin de première nécessité, le danger qu'une telle institution entraînerait pour les mœurs n'échappa point à la prévoyance du législateur; il chercha à y mettre un correctif en privant des droits attribués aux autres citoyens, en flétrissant par l'opinion ceux qui s'attachaient à la profession du théâtre. La législation, dans cette partie, fut une lutte continuelle de la morale contre la superstition et la licence.

Ces lois étaient d'autant plus nécessaires que le goût pour les spectacles fut la dernière passion des Romains. Juvénal la peint avec beaucoup d'énergie, telle qu'elle existait déjà de son temps, lorsqu'il dit que ce peuple qui distribuait autrefois des couronnes, des dignités et des légions, ne demandait plus autre chose que du pain et des spectacles.

Cette passion ne s'affaiblit pas même au milieu des dangers et des calamités dont l'empire fut assailli. Trèves, trois sois saccagée par les barbares, Carthage, investie par les Vandales, ne s'occupaient que de jeux publics. Ils ne disparurent en Occident que lorsqu'ils eurent été, en quelque sorte, ensevelis sous les débris de la puissance romaine. Les peuples qui se les partagèrent ne pouvaient se plaire à des divertissemens trop rassinés pour eux, où l'on parlait un langage qu'ils n'entendaient pas, et où l'on peignait des mœurs qui ne ressemblaient point aux leurs. Le goût des arts, qui avait eu tant de peine à se sormer à Rome, et dont la décadence y sut si prompte, disparut entièrement et sut plongé dans une nuit longue et profonde. On ne les vit reparaître qu'après un intervalle de plusieurs siècles, dans ceux de Léon X et de Louis XIV, tant

Péclat des arts est lent à se former! tant il est difficile d'en rallumer le flambeau, une fois qu'il est éteint!

VII. Des Observations sur les fables récemment publiées à Naples et attribuées à Phèdre, par M. Vanderbourg, desquelles it résulte que les fables que l'on voulait attribuer à Phèdre ne peuvent, sous aucun rapport, lui appartenir.

VIII. Le Troisième mémoire sur le bronze des anciens et sur su sempe, par M. Monezz. Ce mémoire; publié à l'occasion d'un autre, inséré dans le Magasin encyclopédique de décembre 1809, et janvier 1810, a pour objet de démontrer que la prétendue trempe donnée au bronze par les anciens, devait être rejettée parmi les fables, avec la prétendue malléabilité du verre.

1X. Un Mémoire sar tes trois plus grands camées antiques; par le même M. Moronz. Ces camées sont, r° le camée du Cabinet du Roi, commu sous les noms d'Agathe de Tibère et de camée de la Ste-Chapelle; 2° le camée qui représente Tibère descendant d'un char, dù cabinet de Vienne; 3° le camée qui représente Chaude et sa famille traînés par des centaures; l'auteur les envisage, chacun séparément, sous des points de vue nouveaux, et s'appuie de preuves qui ne sont pas susceptibles d'analyse: c'est pourquoi nous renvoyons le lecteur à ce grand et béau travail qu'il appréciera mieux de cette façon.

X. Enfin un Mémoire sur l'état des personnes en France, sons les rois de la première race, par M. Nauper. Ce long travail est divisé en quatre parties; la première contient la noblesse et présente ces paragraphes:

1º Qu'était-ce que la noblesse ches les Barbarcs et dans le royaume de France?

- 2º Origine du vasseinge dans les mœurs des Germains,
- 3° Origine des terres allodiales et des terres féodales.
- 4º Nature des bénéfices on fiefs de la première race.

La seconde partie a pour titre : des Personnes de condition biere, et renferme les sections suivantes :

- 1º Peuples Francs; subdivisé en 3 §:
 - § 1^{er}. Hommes libres de première classe ou herimani.
 - § ac. Hommes libres de seconde classe ou liter.
 - § 3°. Condition des femmes.
- 2º Romains, ou hommes vivant sous la loi romaine
- 3º Influence de l'état politique et des mœurs des Barbares sur la condition des personnes.

4º Nations harbares sujettes des França.	
5° Juifs.	:
La troisième partie traite du clergé et contient, 1° de	s Con-
nidérations préliminaires, avec ces divisions:	
I. De l'esprit des peuples de la Gaule parrapport à la re	digion.
II. De la sanction ecclésiastique.	
III. De l'union du clergé par sa constitution et l'es	prit de
corps.	
2º Hiérarchie et gouvernement de l'église, avec res div	isions a
I. Le pape et le vicaire du pape.	
II. Division du territoire.	
III. Synodes on conciles	• •
IV. Métropolitain.	
V. Évèques, prétres et autres clercs,	
3º Rapports du clergé avec le siècle, avec ces divisi	DS:
I. Priviléges personnels, subdivisés en :	, ,
Composition;	
Homneurs;	
Ressorts de justice,	. :
II, Privilèges réels, sous-divisés en ;	1 :
Richesses du clergé;	
Conditions des principaux scrlésiastiques;	1.
Cena, dîmes, offrandes,	1. 1
III. État des évêques, sous-divisé en :	٠.,
Nomination;	i
Ponyoir des évêques dans lours diocèses;	ana.
Pouvoir des évêques dans le degré souverain de jurie	lictions.
Privilége de justice en cas de prévention ou de culps	abilités.
Ponyoir dans le gouvernement et les affaires publique	95:
Pouvoir des eveques comme seigneurs temporels.	: 161 1
IV. Influence générale du clergé.	
La quatrième partie contient les sers, et se divise:	
L. Comment les hommes entrajent-ils en servitude?	
II. De la condition des serfs.	
III. Qualles étaient les obligations de la servitude?	
IV. Lois pénales.	
	r e e e e e e e e e e e e e e e e e e e
On peut juger per ces sommeires de toute l'importe	
ce mémoire,) m
of the secretary of the second	11. 7

Nous ferons connaître les volumes suivans de la coffection académique, aussitôt qu'ils auront été publiés.

22. VYASA. — Sur la philosophie, la mythologie, la littérature et la langue des Hindous; par M. Othmar FRANK. Munich et Leipzig; Fleischer. 1826-1830. In-4° de x et 168 p. (Noue. journ. Asiat.; mai 1831, p. 398.)

Quoique la littérature sanscrite soit la plus jeune de presque toutes celles qui sont cultivées en Europe par les orientalistes, elle a fait des progrès si marqués, favorisés par des circonstances de différente nature, que l'on prévoit le moment où elle dépassera d'autres littératures asiatiques qui paraissent offrir moins d'intérêt aux recherches philologiques, historiques ou philosophiques dont s'occupe l'Europe savante. Deux journaux sont spécialement destinés à propager la connaissance de l'Inde sous le rapport littéraire, sans parler de ceux qui, publiés en Angleterre, se partagent entre les sciences et l'intérêt industriel et commercial. Depuis dix années la Bîbliothèque indienne de M. de Schlegel occupe, sous bien des rapports, un rang distingué parmi le nombré toujours croissant d'ouvrages qui paraissent sur l'Hindoustan; une variété étonnante, unie à la clarté de l'exposition, a du beaucoup contribuer à l'accueil favorable que le public se plut à faire à cet ouvrage.

Le Vyasa de M. Frank embrasse un cercle plus restreint, mais qui, vu la richesse de la littérature sanscrite; long-temps encore ne saura être rempli; la marche est plus scientifique, et sous ce rapport on peut moins l'envisager comme une bibliothèque indienne ou mélanges de littérature sanscrite, que comme une série de mémoires, dont les trois parties qui ont paru embrassent la grammaire et une partie de la philosophie. Les limites d'un rapport s'opposent à une analyse détailée de ces mémoires, qui, en outre, se font moins remarquer par des faits nouveaux que par une manière nouvelle de les envisager, en essayant pour la première fois de remonter aux formes de la philosophie indienne, de même que M. Bopp a pris à tâche de découvrir les lois des formes grammaticales de la langue.

S'il est permis d'énoncer une opinion à ce sujet, il semble que le nombre des matériaux dont on peut disposer aujourd'hui,

est insuffisant, et peut-être le sera encore long-temps, lorsqu'on s'élève à des objets si intimement lies à l'individualité des nations, qui se prétent si difficilement au transport, et qu'il est si faeile d'assimiler ou même d'identifier avec ce qui se trouve chez nous. A la vérité. M. Frank s'est proposé de traiter ces questions avec toute la sévérité de la critique pour éviter ces inconvéniens, mais il nous semble qu'outre le Manou dont il prépare depuis des années une nouvelle édition, le Bhagavadeuita, et les secours fournis par les Asiatic Researches et les Transactions de Londres, il n'a eu guère de nouveaux matériaux à sa disposition; il a plutôt épuré et plus approfondi ce qui avait été fait jusqu'ici. On trouve aussi beaucoup d'explications nouvelles sur les termes scientifiques de la philosophie; mais ce qu'on regrette, c'est que l'auteur n'ait pas indiqué si ces résultats sont pris de son propre fonds, ou si ce sont les indigènes qui les ont fournis.

Quant à l'exposition des différens systèmes de philosophie d'après les lois mêmes de l'esprit, il paraît qu'il faudra attendre que les principaux ouvrages des différentes écoles soient publiés, et surtout les Védas, si tant est qu'ils soient la base de tout développement intellectuel de l'Indien. On a remarqué qu'une école indienne admettait pour principe le Dehnanam, la science ou connaissance; on sait que Fichte l'admettait de même. Cette identité, ce nous semble, ne prouve que bien peu; ce serait plutôt l'identité du chemin pour y parvenir, et nous avons des doutes quant à ce dérnier point. On a reproché à M. Frank l'obscurité de son style dans sa Chrestomathie sanserne, le Vyasa est sans doute plus clair, mais l'exemple de Colebroeke prouve que des matières neuves et abstraites peuveut être traitées avec une clarté qui ne laisse rien à désirer, et sous ce rapport l'ouvrage en question paraît être susceptible d'amélioration.

On aurait désiré que l'auteur mît quelque mesure dans sa polémique contre MM. de Schlegel, Bopp, Bernstein et autres, et qu'il n'eût pas exclu les *Oupnekhat* d'Anquetil du nombre des autorités à consulter sur la philosophie indienne; une simple collation des manuscrits persans ou de la traduction latine avec des parties des *Upanichadas* publiés par *Rammohun* Rey fait voir que cette version fut exécutée avec plus de fidélité que celle du *Mahabharat*; la version latine à la vérité est Elle comprend cinq divisions: la première traite de la naissance d'Hérodote, de sa patrie, de sa famille (et en passant, du poète Panyasis) et de ses premières années; la seconde, des leçons publiques qu'Hérodote est supposé avoir données à Olympia pendant la 81º olympiade; la troisième, l'histoire de sa vie jusqu'à la 84º olympiade, de ses leçons à Athènes, et de l'opposition qu'il mit au commerce de cette ville avec les Corinthiens et les Béotiens; la quatrième, de la part qu'il prit à la fondation de la colonie du Thurium, où il continua d'écrire ses histoires; le temps, le lieu de sa mort et de sa sépulture; et la cinquième, des voyages d'Hérodote.

M. Heyse traite un sujet qui l'a été avec tant de succès par M. Dahlmann de Kiel, dans ses Recherches dans le domaine de l'histoire, qu'on devait le regarder comme tout-à-fait épuisé, ou penser que de nouvelles recherches ne serviraient qu'à corroborer ce qu'a dit M. Dahlmann. M. Heyse connaît l'ouvrage de M. Dahlmann et s'en est servi; mais il diffère de lui par des points très importans, et cherche à jeter du doute sur certaines de ses opinions. C'est au lecteur à décider entre ces deux écrivains; mais l'ouvrage de M. Dahlmann inspire une telle confiance que l'on répugne à douter des faits qu'il avance.

La partie critique de l'ouvrage de M. Heyse sera sans contredit celle qui inspirera le plus d'intérêt, et l'on aime à croire qu'elle sera digne du commencement, auquel on ne peut méconnaître la touche d'un homme de mérite.

- 27. Τὰ Καισφρία Ακαδημία, etc. Sur la première fête séculaire célébrée par l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg, le 29 déc. 1826; poème en vers greçs élégiaques par M. Fa. Gaara. In-fol. de 20 pag. Sa traduction en vers allemands par l'auteur. Iu-4° de 22 pag.
- 28. LETTRE A M. DE MONMERQUÉ SUR LES ROMANS DES DOUZE.

 PAIRS DE FRANCE; et Notice des Manuscrits du roman en

 vers de Berte que grans piés; par M. Paulin Paris, employé

 aux Manuscrits de la Bibliothèque du Roi (1).
- (1) Cette lettre est une bonne dissertation critique sur un des points: les plus intéressans de la littérature du midi de l'Europe, au moyen âge. Elle se trouve en tête d'un volume intitule: Li Roman de Berte

Monsieur.

Je vous adresse le roman de Berte aus grans piés : veuillez en accepter la dédicace. Un pareil ouvrage devait renaître aujour-d'hui sous les auspices du critique le plus éclairé et le plus délicat des productions du moyen âge.

Ce vieux monument de notre langue m'a paru remarquable, et votre exemple m'a surtout encouragé dans le dessein de le publier. Combien ne vous doivent pas, en effet, les amateurs de notre aucienne littérature, vous à qui les graves devoirs de la magistrature ne laissent pas un loisir qui n'ait tourné à leur profit! Bien différent, dans votre savante sollicitude, de ces prétendus antiquaires que n'ont jamais touchés les souvenirs de la patrie, et qui cherchent jusque dans les plus belles pages de l'histoire nationale une occasion de mensongères diatribes. Il faut plaindre ces valeureux calomniateurs des tombeaux illustres: le meilleur moyen d'intéresser les vivans, c'est d'être pieux à l'égard des morts.

Le nom seul de la reine Berthe rappelle notre plus vieux bon temps. Son incontestable vertu est célébrée dans un grand nombre de romances; et si l'on s'en rapporte au témoignage d'un chansonnier du dix-neuvième siècle, c'est elle qui fonda le Moutier de Sainte-Avelle, dédié à Notre-Dame-des-Bois. Je ne sais si vous avez remarqué au milieu des statues dressées devant les portes de nos grandes églises gothiques, si vous avez, dis je, remarqué la figure connue dans toute la France sous le nom de la reine Pédauque : c'est encore l'héroine de notre roman, laquelle, il faut le dire, est redevable de cet injurieux surnom aux pieds dont l'indiscrétion du statuaire nous révèle les larges dimensions. Durant sa vie, on la surnommait Berthe aux grands pieds; après sa mort, elle ne fut plus que la reine aux pieds d'oie. Tant il est vrai que l'usage de flatter les grands quand ils sont vivans, ou de les calomnier dès qu'ils ne le sont plus, se perd dans la nuit des âges. L'histoire de Pédauque me fait sou-

aus grans piés, publié pour la première fois par M. Paris (chez Techener, place du Louvre, n° 12, 1832, in-12). Comme cet ouvrage a été tiré à très-petit nombre (220), nous nous empressons de mettre sous les yeux de nos lecteurs l'intéressante lettre qui en est la préface, elle prouvera que M. Paris s'est placé avec avantage parmi les personnes qui s'occupentavec goût et discernement de l'ancienne littérature française.

(N. du R.)

venir du pauvre Midas: et peut-être le roi Phrygien, victime de la malveillance de son barbier, n'avait-il réellement que des oreilles un peu longuettes.

Cette statue de la reine Pédauque a beaucoup exercé l'imaginative des antiquaires. Tour à tour ils l'out reconnue pour Clotilde semme de Clovis, pour Brunehault, pour Frédégonde. De son côté, l'abbé Lebœus opine pour la reine de Saba; mais on ne voit pas bien pourquoi l'abbé Lebœus, ordinairement si discret, a cru devoir contester la beauté des formes de la princesse Orientale, et le goût exercé de Salomon, le plus sage des hommes. Il a remarqué, dans sa docte dissertation, que les Massoretes, grands admirateurs des mains de la reine de Saba, gardaient sur ses pieds un absolu silence: il y a fort loin du silence des commentateurs de la Bible à la conjecture qu'il se permet.

Mais, au rapport des historiens et des poètes de la reine Berthe, cette princesse avait de grands pieds; première analogie entre elle et la célèbre statue. De plus, à Toulouse, suivant l'auteur des Contes d'Eutrapel, le peuple a l'habitude de jurer par la quenouille de la reine Pédauque, tandis que nous parlons volontiers en commun proverbe du temps que Bertho flait, et que les Italiens disent à peu près dans le même sens : Non è più il tempo che Berta filava. Le moyen, après cela, et surtout après le témoignage du poème que je vous adresse (1). de contester l'identité parfaite de la reine Berthe aux grands pieds et de la reine aux pieds d'oie? Nous devons beaucoup de respect à l'abbe Lebœuf, mais nous en devons encore plus à la vérité, et nous dirons que le docte antiquaire aurait bien fait de rechercher à la cour du roi Pepin le Bref le modèle de la statue qu'il avait remarquée à Saint-Bénigne de Dijon, à la cathédrale de Nevers, au prieuré de Saint-Pourçain, et à l'abbaye de Nesle.

Berthe, femme de Pepin, a souveut été nommée par les historiens les plus respectés. Elle mourut en 783, et l'on montrait encore avant la révolution de 1793, son tombeau dans les caveaux de Saint-Denis. Il portait cette belle inscription :

· Berta mater Caroli Magni.



⁽I) Voyez stance 56.

Egiahart a parlé de la respectueuse déférence que témoignait ordinairement le héros de l'Occident pour les vertus de sa mère. On est d'accord sur la date de son couronnement et de sa mort; mais on ne l'est pas sur le nom de son père. Suivant les Annales de Metz, c'était Caribert, comte de Laon; par malheur, il est prouvé que la ville de Laon n'obéissait pas alors à un comte (1). Quelques-uns la font venir de la cour de Constantiaople, et d'autres enfin d'un royanme de Germanie. Vous verrez que notre poète s'est arrêté à cette dernière opinion. Flores, roi de Hongrie, est, dans le roman, le père de Berthe aux grands pieds. Ge Flores ini-même et sa femme Blanche-fleurs sont les héros d'un autre poème célèbre dans le moyen âge, et leurs aventures, assez mal analysées dans l'un des numéros de la Bibliothèque des Romans, semblent avoir été rimées avant celles de la reine Berthe, leur fille-

Ainsi, Berthe peut, comme nons l'avons vu, se vanter d'avoir ses statuaires aussi bien que ses poètes; mais tandis que les premiers ont donné à sa figure une physionomie toute particolière; les autres, en chantant ses touchantes infortunes, n'ont fait que suivre la route frayée avant eux, et n'ont ajouté qu'une fleur délicate à la couronné poétique tressée pour fes temps héroïques de notre histoire. Le poème de Berthe rentre dans la série des flomais des douze Pairs; il se rattache à ces grandes compositions dont l'origine est incontestablement liée au beroeau des langues vulgaires, et dont le sujet est toujours emprunté aux traditions de la nation française.

Jusqu'à présent, les critiques et les antiquaires ont négligé l'examen de ces créations singulières. Ceux qui même out en le bon esprit d'en faire leur profit dans leur doctes ouvrages, se sont contentés d'en extraire les renseignemens qui se rapportaient à leur but héraldique ou philologique; peu soucieux d'ailleurs des questions de mœurs et de littérature qu'ils pouvaient soulever, éclaircir et même résoudre. Chose singulière cependant, que notre typographie ait avidement reproduit tous les fabliaux enfouis dans les grandes bibliothèques, et

(1) Cêtte indication de l'anualiste de Metz est probablement une inadvertance. Il aura confondu Berthe, semme de Pepia, avec une autre Berthe canonisée après sa most, fille de Caribert, roi de Paris, et mariée à Éthelbert, roi de Kent, vers le commencement du septième siècle.

qu'elle n'ait pas songé à préserver de l'oubli le plus injuste un seul de ces respectables monumens épiques! Si, par une catastrophe plutôt imprévue qu'impossible, le Cabinet des Manuscrits du Roi venait à être anéanti, il ne resterait de notre ancienne poésie héroique que les lambeaux de vers cités çà et là dans le Glossaire de Ducange ou dans l'Histoire de Lorraine de dom Calmet. La perte, assurément, serait immense et irréparable pour ceux qui veulent encore étudier nos ancêtres.

On doit donc peut-être acquérir quelques droits à la bienveillance des amis des lettres en essayant de mieux assurer la durée des Romans des douze pairs de France. Aujourd'hui, je commence par Berte aus grans piés la série de ces publications En choisissant le poème du roi Adenès, j'ai senti que pour con quérir des lecteurs à nos plus anciens poètes, il fallait débuter moins par le plus beau que par le plus court et le plus exempt de difficultés philologiques. Et puis, le roman de Berte, tout inférieur qu'il soit à plusieurs autres romans plus longs du douzième siècle, comme Raoul de Cambrai, Guillaume au court nez, ou Garin le Loherain, le roman de Berte offre cependant encore un intérêt de curiosité très-vif pour les hommes de nos jours. Ajoutez que le fond du récit se rapportant à la fin du règne de Pepin le Bref, a par conséquent l'avantage d'ouvrir la série des tableaux dont le huitième et le neuvième siècle sont le cadre.

Maintenant, Monsieur, je hasarderai quelques réflexions sur le système de tous ces grands ouvrages, que j'appellerais de grand cœnr nos Épopées françaises, si l'on n'avait pas décidé, depuis Ronsard, Chapelain et Voltaire, que les Français n'ont pas la tête épique, et si l'on n'avait pas, dernièrement encore, abusé de ce grand mot d'Épopée, recordeur de l'Iliade. Mais en soumettant préalablement mes paroles à votre jugement, je sens que je prends l'engagement de ne rien avancer d'inexact ou d'imaginaire. Je sais d'ailleurs que nous sommes tous las, grâce à Dieu, de ces longues et admirables théories auxquelles il ne manque rien, sinon les pièces justificatives. Toutes les miennes se trouveront renfermées dans les ouvrages dont je vais un instant vous entretenir, et que je me propose de publier

l'un après l'autre, si le temps et l'adhésion du public me le permettent.

Il y avait pour les Trouveurs ou Trouvères du Moyen Age, indépendamment des sujets pieux, trois grandes sources distinctes de poésie : les traditions de l'antiquité, celles des Bretons et celles des Français. Toutes les grandes compositions en langue vulgaire, jusqu'au treizième siècle, se rapportent à l'une de ces trois sources.

La première nous offre les nombreux poèmes d'Alexandre le Grand, de Philippe Macedo, d'Énéas, du preux Hector, de Jason et de Thésée. Mais cet ordre de traditions a perdu toute son importance par l'étude que, depuis, nous avons faite des véritables élémens de l'histoire ancienne. Plus l'on s'est éloigné de l'antiquité, et mieux on l'a conque. Les écrivains du Moyen Age ont tous été plus ou moins la dupe de leur temps, jamais ils n'ont pu comprendre que les fictions, jadis permises aux poètes des âges historiques, étaient défendues aux écrivains en prose, et c'est ainsi que, confondant toujours les récits les plus merveilleux et les plus vraisemblables, ils ont fait des Fastes de l'antiquité un tableau confus privé de toute espèce: de perspective. Nous ne pouvons done tirer aucun parti de leurs candides imitations, et leur bonne foi, aussi grande dans Ovide que dans Cornelius-Nepos, ne tarde guère à nous paraître insupportable.

Les traditions bretonnes, du moins, présentent un vif intérêt de curiosité. Les romans de la Table Ronde qu'elles ont inspirés nous reportent à une époque glorieuse pour les anciens peuples de l'île d'Albion, époque dont, par un singulier hasard, l'écriture a négligé de nous transmettre les événemens distincts-Seulement, nous savons d'une manière certaine qu'au cinquième siècle, tandis que notre Clovis jetait les fondemens de l'empire français, les Bretons, plus heureux que les Gaulois, repoussaient les hordes de Pictes, d'Angles et de Saxons qui les menaçaient de toutes parts. Arthus était alors leur chef. Devenus un siècle plus tard la proie de ces mêmes barbares, les Bretons gardèrent la mémoire d'un héros dont le nom représentait ce qu'un peuple généreux a de plus cher au monde, religion et indépendance. Car les chants de gloire semblent toujours l'œuvre des vaincus, et les prophètes sont des consolateurs qui man-

G. Tome XIX. - Octobre 1831.

quent rarement aux nations opprimées. Ainsi naquirent et se développèrent ces récits, dépositaires de la gloire d'Arthus, dans lesquels au souvenir des antiennes victoires se liait la promesse de victoires futures. A une époque plus ou moins rapprochée du douzième siècle, un prêtre recueillit ces diverses traditions, ou plutôt les cacha sous les développemens religieux dans lesquels il jugea pieusement convenable de les encadrer. Ce recueil, écrit en latin, fut traduit en prose vulgaire sous le règne de Henri II, père de Richard Cœur de Lion; et cette traditation, bientôt reproduite en vers dans tous les idiomes vulgaires de l'Europe, offrirait encore aujourd'hui une lecture remplie de charme.

Mais, dans tous ces romans de la Table Ronde, il ne faut pas espérer des traces d'une vérité historique : les embellissemens y ont étouffé jusqu'au germe des récits primitifs. Ils n'ont plus rien, je ne dirai pas de celtique (ce qui ne rappellerait à l'esprit rien de positif), mais même de breton, si ce n'est le nom du héros dont on y trouve les aventures. Arthus y déploie encore une grande valeur: mais son courage s'exerce contre des géans, des bêtes féroces ou des adversaires de la beauté persécutée, et non plus contre les oppresseurs de sa patrie. Son cheval est d'ailleurs bardé de fer, et son écu se fait reconnaître aux couronnes d'or dont est semé le champ d'azur, tandis que sa bonne épée Exculibur semble plutôt forgée par un habile ouvrier normand que par les anciens forgerons de l'Armorique. N'y cherchons donc pas l'histoire des temps antérieurs à la domination romaine, saxonne ou même normande; nous perdrions entièrement nos peines. Mais nous pourrons être satisfaits d'une pareille lecture, si nous ne désirons que de piquantes aventures d'amour et de galanterie, de grands coups d'épée, de terribles mêlées de païens et de chrétiens, et surtout si nous avons soin de la faire dans les traductions en prose les plus anciennes.

Restent maintenant les grandes compositions dont la source ést empruntée à nos traditions nationales. C'est le véritable titre de notre ancienne poésie; car, sans doute, vous ne pensez pas qu'elle put tenir un rang bien élevé dans l'histoire de l'esprit humain, si elle ne pouvait invoquer d'autres chefs-d'œuvre que des épopées comme l'Alexandréide ou le Perceval;

des drames tels que le Mystère de saint Christophe, ou même la curieuse et naive pastorale de Robin et Marion, dont on doit à vos soins la publication; des satires enfin telles que ces grossiers fabliaux, ordinairement remphis (comme l'a remarqué le plus profond et le plus savant de nos hommes d'esprit (1). d'un merveilleux si insipide. Jusqu'à présent, pour n'avoir pas assez comparé les productions variées du Moyen Age; nous avons pris l'habitude de les juger pour ainsi dire en bloc, etd'un seul trait de critique. Pour deux que le roman de la Rose on les contes de Barbasan avaient rebutés, notre vieille littérature n'effre qu'un amas d'inventions grossières ou fastidieuses. Pour les autres que des études classiques moins approfondies ont rendus plus indulgens, ces mêmes compositions apparaissent sous un jour entièrement contraire, et nulle expression: créée ne peut en exprimer la grâce, le charme, la naïveté s'oue, vous dirai-je? il sustit qu'un manuscrit soit noicci de l'encre du quatorzième siècle pour exciter leur enthousiasme. C'est. Monsieur, entre les deux camps, et sur la trace fravée par vous. que les littérateurs judicieux placeront désormais leur tente. Sans, doute il en coute d'affliger ces robustes champions de la vieille muse française; mais l'amour du Moyen age est un grand. prestigiateur : il les a trop souvent aveuglés; et je pense que si comme eux, nous proclamions le mérite de tant de productions composées par des saltimbanques au profit des halles nous laisserions croire que nous sommes incapables de sentir tout le prix des grands poèmes destinés à charmer les réunions; les plus brillantes, les sêtes vraiment seigneuriales.

Car il en fut au Moyen Age comme de nos jours, comme del toutes les époques. Si la société trouva son expression dans la littérature, cette littérature dut offrir deux caractères distinctionent tranchés: l'une fut à l'usage des cours et des châteaux, l'autre à l'usage de la bourgeoisie et de la populace: la première élégante, harmonieuse et délicate; la seconde rude, grotesquo et grossière. Les deux genres cependant avaient chacun leur mérite; mais les manuscrits, en nous les offrant réunis, quelquesois dans un même volume et toujours sur les mêmes rayons de bibliothèque, nous ont trop habitués à consondre les mœurs des cours et celles de la ville. De là, de grandes préven-

⁽¹⁾ Voyez la préface de Yu-Kiao-li.

tions contre la candeur des écrivains les plus estimables, contre la civilisation de la société qui les admirait. De là toutes les difficultés que les historiens postérieurs ont rencontrées, quand, avant de classer les témoignages, ils ont voulu résumer le tableau des habitudes.

Mais l'envie de prouver qu'au douzième siècle il y avait détà une société polie, m'entraînerait trop loin; je n'y cèderai pas. Seulement, j'engagerai ceux que l'amour de la patrie qu'ils connaissent prévient trop contre celle qu'ils ne connaissent pas, à jeter les yeux sur quelque grand monument de l'architecture dite gothique; par exemple, sur la cathédrale de Reims. Puis quand ils auront contemplé ce Panthéon de notre gloire; comme l'a si bien appelée un écrivain de nos jours, je les coninrerai de se demander si les siècles qui en concurent le plan et en achevèrent la construction, siècles d'ailleurs ignorans d'Homère, de Cicéron et de Quintilien, ne devaient pas posséder une littérature digne en quelque chose de cette architecture grandiose? Quoi! Villehardoin, Joinville, Philippe Auguste et saint Louis n'auraient connu d'autre poésie que les burlesques proverbes de Marcon, les bigotes révasseries de Gautier de Coinsy, ou les irréligieuses indécences des Rutebeuf et des Jean de Condé! Cela serait vrai, que cela ne serait nullement vraisemblable, et, dans ce cas, l'on pourrait dire que l'architecture gothique est un effet sans cause, prolem sine matre creatam.

Mais cela n'est pas vrai. Nous avions autresois de grands poèmes qui, durant quatre cents ans, ont fait la plus importante étude de nos pères. Et durant ce période, l'Europe entière, Allemagne, Angleterre, Espagne et Italie, n'ayant rien à nous opposer de comparable, ni dans leurs fastes historiques ni dans l'expression de ces sastes, s'est disputé la gloire secondaire de les traduire et de les imiter.

Au milieu des ténèbres du neuvième et du dixième siècle, les Français avaient gardé le souvenir d'une époque d'incroyable grandeur nationale. Sous Charlemagne, ils avaient étendu leurs conquêtes de l'Oder à l'Ebré, de la mer Baltique à la mer de Sicile. Musulmans et paiems, Saxons, Lombards, Bavarois et Bataves, tous avaient été soumis au joug de la France, tous avaient pâli sous l'ascendant de Charles-le-Grand. Empereur d'Occident, roi de France et de Germanie, restaurateur des

arts et des sciences, grand législateur, grand convertisseur d'infidèles, que de titres au souvenir, à la reconnaissance de la postérité! Ajoutez que les Francs, long-temps avant lui, avaient coutume de garder la mémoire des exploits de leurs ancêtres; que Charlemagne lui-même avait, pendant son règne, fait recueillir tous les chants héroïques consacrés à leur gloire; qu'enfin la faiblesse de ses successeurs, le malheur des temps et l'invasion des Normands durent encore accroître le respect de la nation pour les grands hommes disparus, et vous conviendrez que s'il ne nous restait aucun monument poétique du nenvième siècle, il faudrait conjecturer que ces poèmes se sont perdus, et non pas qu'ils ne furent jamais composés.

Quant à l'histoire, telle qu'on peut l'étudier à l'aide des autorités contemporaines, elle ne nous offre, pour ainsi dire, que le dessin linéaire de cet imposant colosse. Lisez les Annales de l'abbaye de Fulde et celles de Metz, Paul Diacre, le continuateur de Frédégaire et Éginhart lui-même, vous y verrez enregistrées, sous la forme rapide d'un itinéraire, les conquêtes multipliées des Français. Les Bavarois, les Lombards, les Gascons se révoltent; Charles va dompter les Bavarois, les Lombards et les Gascons. Witikind se soulève dix fois; Charles dix fois passe le Rhin et le met en déroute : puis, voilà tont. Cependant l'empereur avait des lieutenans, des compagnons de gloire, des émules de génie; nulle part on ne trouve la mention de leurs services : à peine si quelquesois on reconnaît leurs noms. Il a fallu des chansons vulgaires, dépourvues de toute autorité historique, pour nous transmettre les preuves de leur vieille renommée.

Au reste, de ce que les anciennes chansons de geste comblent les lacunes de l'histoire et recouvrent de chairs le maigre squélette des chroniqueurs contemporains, n'allez pas en conclure;
Monsieur, que je veuille sontenir l'exactitude de leurs narrations. A Dieu ne plàise! La vérité n'est pas la reine du monde;
et ces romans, après tout, ne sont que l'expression d'une optinion publique déjà séparée, par plusieurs générations, de celle
dont ils nous transmettent le souvenir. Mais, à défaut d'historiens, il faut que chaque grande époque inspire des poètes,
et quand les sages négligent d'arranger, l'histoire dont ils sont
les témoins, le peuple contemporain en prépare la poésie; sa

grande voix, naturellement crédule et franchement admiratrice, retentit seule dans le siècle suivant, et, proclamant la gloire des pères, y réveille l'imagination, la verve et l'enthousiasme des enfans. C'est ainsi qu'Homère chanta deux siècles après la guerre de Troie; c'est ainsi que naquirent, deux et trois siècles après la mort de Charlemagne, tous les grands poèmes appelés Romans des douze Pairs.

Et maintenant supposez que, dans deux cents ans, la glace de l'histoire ne réfléchisse de tout le règne de Napoléon que la grande figure du conquérant et la liste chronologique de ses succès et de ses revers; alors, les actions de ses maréchaux et de ses grands dignitaires exciteront le scepticisme de l'annaliste; mais des chansons, des légendes populaires diront plus hautement alors, non pas la dernière trahison de Murat, mais sa bravoure chevaleresque; elles répèteront la prétendue mort de Cambronne, et les odieuses félonies dont le peuple charge aveuglément M. de Raguse. Et ce n'est pas assez d'avoir son Roland et son Ganelon; le nouveau Charlemagne verra se grouper autour de sa mémoire un autre belliqueux Aumônier, un autre prudent duc Naimes. Déjà l'esquisse poétique est tracée; que l'histoire se taise: les couleurs du tableau ne manqueront pas à nos fils.

Ne quittons pas les romans des Douze Pairs. Ils se recommandent également à l'admiration des poètes et à l'attention des antiquaires. Tandis que les premiers s'étonneront de l'unité des intrigues, de l'enchaînement des épisodes, de l'intérêt des récits et de l'originalité des tableaux, les seconds y découvriront des lumières entièrement nouvelles sur l'ancienne topographie de la France, sur la date d'une foule de constructions, şur l'histoire d'une infinité de villes, fiefs, châteaux et seigneuries. A mesure que le grand jour de l'impression éclairera ces productions singulières, on verra la France s'envelopper d'une auréole poétique entièrement inattendue. Et d'un autre côté, quelle matière à de nouveaux doutes sur notre ancien droit, sur notre ancienne constitution politique, sur la nature de ce gouvernement féodal si compliqué dans les théories modernes, si naturel dans son principe, et si simple même dans sa forme! Chez nos vieux romanciers, la féodalité marche, agit, parle et conteste : tantût présidée par le roi, assistant à des sêtes chevaleresques; tantôt discutant les affaires de l'État, subissant des condamnations ou réclamant vengeance. Je ne crains donc pas de le dire, pour bien connaître l'histoire du Moyen Age, non pas celle des faits, mais celle des mœurs qui rendent les faits vraisemblables, il faut l'avoir étudiée dans les romans, et veilà pourquoi l'histoire de France n'est pas encore faite.

Car la destinée de ces grands ouvrages a été jusqu'à présent singulière. J'ai dit que pendant quatre cents ans , c'est-à-dire du onsième au quinzième siècle, ils avaient composé presque seuls la littérature de nos ancêtres; à compter de ce moment, les étrangers s'en emparèrent, les Allemands un peu plus tôt, les Italiens un peu plus tard : mais il semble qu'en les cédant aux nations voisines, nous ayons fait scrupule d'en retenir la mémoire; ils disparurent peu à peu de notre littérature. Cependant l'éclat des créations enchanteresses de Pulci et de l'Arioste donna naissance à quelques imitations froides et décolorées; mais alors on n'oublia qu'un point, de recourir aux originaux gaulois, Qu'était d'ailleurs la vieille France, son histoire, ses mœurs et sa littérature pour des écrivains qui ne révaient plus qu'aux moyens de renouveler les siècles de Rome et d'Athènes. et qui, dans leurs candides illusions, espéraient décider le peuple à supprimer la rime de ses chansons et à la remplacer par les dactyles et les anapestes?

Cet amour exclusif de l'antiquité acquit de nouvelles forces durant tout le dix septième siècle; et c'est au point que Boileau ne fut contredit par personne quand il dit nonchalamment;

Villon fut le premier qui, dans ces temps grassiers,
Débrouille l'art confus de nos vieux romanciers.

Au dix-huitième siècle, une sorte d'instinct de conservation sembla ramener les gens de lettres vers les productions du Moyen Age; mais en voulant trop diminuer les difficultés philologiques des anciens romans, on retarda l'instant où leur lecture devait devenir aussi générale qu'en Espagne celle des Romanceros, en Italie celle de Boccace et du Dante. Les imitations des Tressan et des Caylus plurent un instant; mais comme elles ne reproduisaient que le vernis de la mode, elles passèrent avec la mode qui les avait enfantées.

Le moment de leur résurrection semble être arrivé. De tous côtés se manifeste le désir de connaître enfin les premiers monumens de la littérature moderne, et, dans dix ans, il est probable que les plus importans de ces ouvrages auront vu le jour pour ainsi dire perpétuel de l'imprimerie.

Un mot sur le système métrique de ces poèmes.

Ils étalent faits pour être chantés: c'est un des nombreux points de conformité que l'on rencontre entre les rapsodies grecques et les chansons de geste françaises. Sans doute la musique en était grave et peu variée, comme celle de nos proses religieuses, ou des romances villageoises dont les dernières notes signalent en même temps le retour des premières. Dans ce genre est encore la vieille chanson du Comte Orri, et même la burlesque description du trépas de Marlborough, si l'on en supprime les syllabes de refrain (1). Cette musique, pour être fort peu variée, ne laisse pas de flatter agréablement l'oreille; j'en appelle à tous les souvenirs d'ensance.

Comme dans les chansons auxquelles je viens de faire allusion, les vers des vieux romans sont monorimes, et leur mesure est toujours de dix ou de douze syllabes. Mais dans ces morceaux chantés, on conçoit que le repos le plus naturel fût marqué après la quatrième syllabe pour les vers pentamètres, après la sixième pour les alexandrins (2). Ce n'est pas tout : cette nécessité d'un repos à la moitié du vers fournit naturellement aux poètes l'occassion d'ajouter une syllabe de suspension à l'hémistiche, aussi bien qu'anjourd'hui à la fin des rimes féminines.

Que les Romans monorimes aient été faits pour être chantés et accompagnés de la viole, de la harpe ou de la guitare, c'est ce dont il n'est pas permis de douter, après avoir étudié notre

(1) Cette chanson est certes assez connue; cependant il est peut-être nécessaire de la citer ici pour justifier ce que j'avance. On verra que la mesute en est alexandrine, et la finale monorime.

Madame à sa tour monte, — si haut qu'el peut monter, Elle aperço t son page — de noir tout babillé. Beau page, mon bean page, — quel' nouvelle aportés? La nouvell' que j'aporte, — vos beaux yeux vont pleurer; Monsieur Malbrough est mort, est mort et enterré, etc., etc.

(2) C'est à ces repos, accordés à l'exigence de la musique, que nons devons faire remonter l'usage de nos hémistiches, usage que les seuls Français Observent encere.



ancienne littérature; et cependant, c'est ee qui ne paraît pas encore avoir été remarqué. On n'était pas autrefois bon Jongleur si l'on n'avait dans la mémoire un grand nombre de Chansons de geste telles que Roncevaux, Garin le Loherain, ou Gerars de Roussillon. Il est bien entendu qu'il n'arrivait jamais de réciter tout entier un de ces poèmes; mais comme la plupart renferment les récits les plus variés, descriptions de combats, de chasses et de mariages; scènes de cour, de conseil et de château, les auditeurs choisissaient les épisodes et demandaient les couplets qu'i leur plaisaient davantage. Voilà pourquoi chacun de ces couplets forme un récit clair et complet, et pourquoi l'on reprend ordinairement au commencement le sens des derniers vers du couplet précédent.

On trouve dans le poème de Gerars de Nevers un passage curieux. Gerars, persuadé de la trahison de sa maîtresse et dépouillé de son comté de Nevers par le duc de Metz, se décide à reparaître dans ses anciens domaines; mais pour ne pas être arrêté, il a besoin de se déguiser.

Lors vesti un viex garnement
Et pend à son col une vielle;
Car Girars bel et bien vièle....
Il aloit à pié, sans cheval.
Tant a marchié plain et val
Qu'à la cité de Nevers vint.
Borjois l'esgardent plus de vint
Qui disoient tout en riant:
« Cist jongleres vient por noiant,
Quar toute jor porroit chanter
Que nus ne l'alast escouter.»

Malgré ces mauvais pronostics, Gerars se présente devant le château du duc de Metz:

A la porte tant atendi
Qu'uns chevalier ens l'apela
Qui, par la cour traiant, alla.
En la salle l'emmene à mont
Et de vieler le semont....
Lors comence, si com moi semble
Com cil qui mout iert senés
Ces vers de Guillaume au cornés
A clere vois et à dous son.

Grant fu la cort en la sale à Loon Moult of as tables oiseax et venoison. Qui que manjast la char et le poisson, Oneques Guillaume n'en passe le menton : Ains menja tourte, et but aigne à foison. Quant mengier orent li chevalier baron. Les napes otent esquier et garçon. Li quens Guillaume mist le roi à raison : - « Qu'as en pensé, » dit-il, « li fiés Charlon? « Secores-moi vers la geste Malion, » Dist Loéis : « Nous en consillerons . «Et le matin savoir le vous ferons « Ma volenté, se je irai-o non. » Guillaume l'ot, si taint come charbon; Il s'abaissa, si a pris un baston, Puis dit au roi : . Vostre fiez vos rendon, «N'en tenrai mès vaillant une esperon, « Ne vostre ami ne serai ne voste hom, «Et si venrez, o vous voillez o non (1). »— Ensi lor dit vers dusqu'à quatre Pour aus solacier et esbatre, etc.

Remarquez ces vers dusqu'à quatre; qu'il faut évidemment entendre jusqu'à quatre rimes ou couplets.

Ainsi il est établi que les anciens romans étaient chantés, et que ce n'était pas sans bons motifs qu'ils étaient divisés en couplets monorimes.

Ainsi, nous savons pourquoi la plupart de ces romans étaient désignés sous le nom de chansons, pourquoi les premiers vers sont presque toujours dans le genre de ceux-ci:

- Bone chanson, seigneur, plaist-vos oir?...
- Seigneur oez une bele chanson....
 - Chanson de geste, et de merveilleus pris..., etc.

Maintenant nous ne chercherons donc plus la fameuse chanson de Roland ou de Roncevaux dans quelque page oubliée de nos anciens manuscrits; nous n'exigerous plus dans ce poème la brièveté, la forme et jusqu'au refrain habituel des pièces de nos jours qui portent le même nom. Nous nous contenterons de recourir aux Mss. intitulés: li Romans, ou la Canchons de Roncevals, qu'il est facile de retrouver à la Bibliothèque du

(1) Mac. de Gérard de Nevers, nº 74983 XIIIe siècle, corrigé sur lo texte le plus ancien du mac. de Guillaume au Cornés, nº 6995.

Roi; et après les avoir lus, nous cesserons enfin de croire à la perte de ce précieux monument des traditions et de la littérature françaises. C'est uniquement pour ne l'avoir pas encore fait, que nous avons si mal interprété le passage du Brut, dans lequel Wace, après le dénombrement de l'armée de Guillaume-le-Bâtard, ajoute:

Tailleser qui moult bien cantoit, Sur un oevel qui tost aloit Devant as s'en aloit cantant. De Carlemane et de Rolant. Et d'Olivier et des vassaus. Qui moururent à Rainscevaus.

Nous avons cru, avec le duc de La Vallière, qu'il s'agissaît ici d'une courte ballade, et M. de Châteaubriand, le premier, a sonpçonné la vérité, quand il a dit : « On doit la retrouver au milieu du roman d'Olivier que l'on conservait jadis à la Bibliothèque du Roi. » Cependant la vérité tout entière, c'est que la chanson de Roncevaulx, on ne la retrouvera que dans la chanson de Roncevaulx.

Mais jusqu'à présent, pour se dispenser de lire ces grands ouvrages, on leur a fait des reproches qu'il est à propos d'examiner.

On a dit qu'ils ne contenzient que des aventures incroyables, ridicules; que ces aventures étaient toutes fondées sur un prétendu voyage de Charlemagne à Jérusalem; qu'elles étaient la copie ou la paraphrase de l'absurde et insipide histoire de Charlemagne attribuée à l'archevêque Turpin. Et par conséquent l'on n'a fait remonter leur composition qu'à la fin du douzième siècle; et même seulement au treizième.

Ces diverses opinions ne peuvent soutenir une discussion sérieuse.

Quand on objecte l'invraisemblance des récits, on confond des ouvrages qui n'ont pas entre eux de rapport; c'est-à-dire les traditions bretonnes et les chansons de geste françaises, Les premières, fondées sur les merveilles du saint Graal, ne contiennent en effet que des aventures plus ou moins miraculeuses; mais les Romans des douze pairs présentent un enchaînement de récits d'autant plus vraisemblables que l'ouvrage remonte à une date plus ancienne. L'impossible n'entre pour rien dans

leur plan, et Lucain n'est pas plus sobre de merveilleux que les premiers chantres de Roland ou de Guillaume au cornez. Si même en comparait les détails de la vie de nos anciens rois, tels que les présente la chronique de Saint-Denis, ou tels que les rapportent nos plus vieux romans, on se convaincrait que ces derniers ont incontestablement l'avantage de la vraisemblance.

Le second reproche n'est pas plus éclairé. Je sais bien que les antiquaires du dernier siècle ont découvert une légende relative au voyage de Charlemagne à la Terre-Sainte : je sais qu'il existe, de plus, un roman fort ancien dont le sujet est la conquête d'une partie de l'empire Grec par Charlemagne et son pélerinage à Jérusalem. Mais on en a conclu fort à tort que tous les romans des douze pairs avaient le même sondement chimérique. Car le seul qui traite de la guerre d'Orient n'est pas en France; c'est au Museum britannicum que l'abbé de la Rue l'a découvert le premier. Et quant aux autres poèmes moporimes, loin d'avoir le même fondement, le plus grand nombre ne se rattache pas même au règne de Charlemagne. Ainsi, Gerars de Roussillon, dont il ne reste qu'une imitation postérieure, nous racontait les guerres de Charles Martel; Garin le Loherain, Girbert, et notre Berte aus grand pies, embrassent le règne de Pépin le Bref; Raoul de Cambray, Guillaume au cornez, Gerars de Nevers, nous transportent à Louis le Débonnaire; d'autres enfin nous conduisent au règne de Charles le Chauve. Quant aux poèmes dont l'époque précise de Charlemagne fournit le cadre, les anciens et les plus authentiques sont Agolant, ou les Sarrasins chassés d'Italie; Jean de Lanson, ou la guerre de Lombardie; Guiteclin de Sassoigne, on les guerres de Saxe contre Witiking; les Quatre fils Aymon et Girard de Vienna, ou les guerres d'Auvergne et de Dauphiné; enfin Ogier le Danois et Roncevaux, ou l'expédition d'Espagne. Dans tout cela, pas un mot de Jérusalem, pas une allusion à ce chimérique voyage. Il ne fallait donc pas condamner ces romans, parce qu'ils s'y rapportaient tous sans exception.

J'arrive au dernier reproche : les romans des douze pairs sont-ils la paraphrase de la chronique de Turpin ? sont-ils , en conséquence, postérieurs à cette chronique ?

'Ceux qui ont part à votre amitié savent, Monsieur, que

depuis long-temps vous préparez une importante édition de l'ouvrage de l'archevêque de Reims. Vous en avez consulté les dissérens manuscrits, et les nombreuses traductions; vous en avez comparé les textes les plus corrects, les leçons les plus anciennes. C'est donc à vous, surtout, qu'il conviendrait de décider si nos vieux poèmes n'étant que l'imitation de cette chronique, ne peuvent remonter au-delà du douzième et même du treizième siècle. Mais si j'ose avant vous offrir des aperçus incomplets, c'est que je suis soutenu par la conviction que mes recherches, pour être moins éclairées, ne seront pas en contradiction avec les vôtres.

L'auteur, quel qu'il soit, de cette chronique est bien loin d'en avoir justifié le titre : De vita et gestis Caroli magni, Si l'on en excepte quelques phrases consacrées aux premiers exploits et à la mort de Charlemagne, elle se réduit au récit de l'expédition entreprise contre les Sarrasins d'Espagne, et à la déroute de l'arrière-garde française près de Roncevaux. Suivant le chroniqueur, le vrai motif de cette expédition fut un songe dans lequel saint Jacques avait commandé à l'empereur d'aller retirer des mains sarrasines ses précieuses reliques. En récompense, le saint avait promis victoire sur la terre et paradis dans le ciel. Le premier soin de Charlemagne fut donc d'ériger des églises à saint Jacques et d'honorer ses reliques. Il est vrai que son arrière-garde n'en fut pas moins, comme on sait, taillée en pièces, mais, au dire du même chroniqueur, ce fut la faute des Français que les attraits des filles musulmanes avaient séduits. Dans tous les cas, il déclare que Charlemagne, après sa mort, eut été damné sans la multitude d'églises érigées par ses ordres ou dotées de son trésor (1).

Cette analyse succincte nous permet d'entrevoir l'intention de la fameuse chronique. L'auteur fut certainement un moine, et Geoffroy, prieur de Saint-André de Vienne, qui le premier la fit venir d'Espagne, vivait en 1092. Avant lui, on ignorait complétement en France l'existence de cette légende, et sans doute la protection du religieux dauphinois ne l'aurait pas dé-

⁽t) Voici la dernière phrase du livre : « In hoc exemplo dainr intel-« ligi quod qui ecclesiam edificat, regiam Dei sibi præparat; à dæmoni-« bus, ut Carolus, eripitur, et in cælesti regia, subsidiis sanctorum quo-« rum ædificat basilicas, collocatur. — Explicit.»

fendue de l'obscurité si justement acquise à toutes les fraudes du même genre, sans la recommandation infaithible que le pape Calixte II, auparavant archevêque de Vienne, laissa tomber sur elle du haut de son trône pontifical. Mais après tout, le Saint-Père n'a jamais prétendu déclarer que cette chromique eût douné naissance à nos anciens romans français; on peut donc, même en respectant la décision apostolique, soutenir qu'elle fut imaginée long-temps après le plus grand nombre de ces romans.

Qui ne voit en effet que si le pieux légendaire avait eu le champ libre; s'il n'avait pas été arrêté par la nécessité de plier son œuvre à l'exigence des traditions généralement adoptées, il est mis de côté cette défaite de Roncevaux qui renait déranger malencontreusement les promesses faites à Charlemagne par monecigneur saint Jacques?

Il est d'autres preuves plus solides encore. Dans l'épître que le prieur de Vienne écrit au clergé de Limoges en lui envoyant la chronique de Terpin, il déclare avoir mis d'autant plus d'empressement à la faire venir d'Espagne, que jusqu'alors, on ne connaissait en France l'expédition de Charlemagne que par les chansons des jongleurs (1). Ces jongleurs n'avaient donc pas attendu la légende espagnole pour célébrer les expleits de Roland, et pour chanter la triste et glorieuse journée de Roncevaux.

Dans le cours de son misérable ouvrage de moine, le faux Turpin vient à nommer les principaux chefs de l'armée de Charlemagne. Il confond alors avec une ignorance singulière les héros poétiques de différentes générations; comme Garin le Loherain et Olivier qui vivaient, le premier, au commencement du règne de Pepin, et le second, dans les dernières années du règne de Charlemagne. Il parle aussi dans cette occasion du vaillant Ogier le Danois, Ogier qui, dit-il, fit des prodiges encore aujourd'hui recordés dans les chansons (1). Ces chansons

⁽¹⁾ Egregios invicti Caroli triumphos, ac præcelsi comitis Rotolandi agones in Hispania gestos, nuper ad nos ex Hesperia delatos, ingenti studio execribere feci, maxime quod apud nos, ista latuerant hactenus, nisi quæ joculatores in suis preferebant cantilenis.

^{(2) «} Ogerius, dax Daniæ: de hoc canitur in cantilena, usque in ho-« diernum diem, quia imnumerabilia fecit prodigia.» — (Caput XII).

de Roland et d'Ogier que nous avons encore, n'ont donc pas été composées à l'imitation de la légende de Turpin.

De nouvelles preuves sont superflues, je le sens; cependant je ne puis m'empêcher de rappeler que ce Turpin, transformé par le faussaire en historien, loin d'être cité dans la chanson de Roland comme le garant des circonstances qui accompagnèrent la mort de ce paladin, expire couvert de blessures et quelque temps avant lui. Dans la chronique, au contraire, faite pour et par des moines, et dans l'unique intention d'échauffer la foi des pélerins de Saint-Jacques, Turpin n'apparaît que pour confesser les morts et rapporter ensuite à Charlemagne l'histoire de la déroute. Certes; si les poètes avaient suivi cette chronique et l'eussent prise, comme on l'a prétendu, pour base de leurs récits, ils n'auraient pas représenté le bon archevêque autrement qu'il ne se représente luimême. Et si son témoignagne eût été de quelque importance à leurs yeux, comme à ceux de tous les annalistes des douzième et treizième siècles, ils n'eussent pas commencé par détruire l'autorité complète de ce témoignage.

Voici, au reste, le récit de la mort de Turpin, tel qu'on le trouve dans la fameuse chanson de Roland. J'ai tant loué ces anciens poèmes que l'on m'accuserait de prévention si je ne citais rien à l'appui de mes éloges.

A l'arcevesque que Diex avoit tent chier
Totes les plaies comencent à saignier.
Lors li comence la color à muer
Et tuit li membre li prirent à froissier:
Emmi le camp s'alla agenoiller.
Rolans le vit; sel corut assidier.
Son elme à or li prist à deslacier,
Puis li a trait le blanc auber legier.
Parmi les fians le corut embracier.
Sor l'erbe vert le fait soëf cochier.
« Sire, » fait-il, » gisez, por refroidier. »
Dist l'arcevesques: « Pensés à l'exploitier,
« Li champs est nostres! bien nos devons prisier.
« La mort m'aproce, n'i a nul recovrer.

« En paradis où sont li aumonier

« Sunt li lit fait ò nos devons cochier.»

Rolans ot duel, or ne m'en merveil mie : Trois fois se pasme de sor l'erbe florie. Quant il revint, à haute vois escrie: ► Dame-Dieu pere (1)! Dame sainte Marie! "Où est la mort, quand ne me tolt la vie? « O douce France! tant estes déguerpie. « Des bons vassaus vuidiée et apativrie! » Lors li remembre d'Aude qui fut sa mie. Si la regrete o parole serie: « Ahi! ma douce, com dure departie! " Mès ne serez de tel home servie. « Que que je face Jhesus vos benéie. - Qui en enfer ala por Jeremie, « Fors en gita le prophete Isaie!» Lors vint as Contes, si nes meschoisi (2) mie, Tos, un à un, les porta, sans aïe Devant Turpin, qui mout sot de clergie. Turpins en plore, lors n'a talent qu'il rie, De Deu les seigne en qui il molt se fie,

Pais l'Arcevesque cui Diex doint beneicon
Batit sa colpe, par voire entencion.
La boche ot plèine de sanc et de limon,
Si ot enflé le vis et le menton.
Li cuers li bat, le foie et le poumon;
Près est de mort, n'en ara garison.
Contre le ciel tint ses mains à bandon,
Puis proie Den qui par anoncion
Vint en la Virge, si soffri passion,
Qu'en paradis le mete en sa maison.
Mors est Turpins au servise Charlon,
En grant bataille et en grant orison.
Contre Païens fu tous tens champion;
Dex li otroie sainte benéicon!

Que lor otroie la pardurable vie!

Une dernière question reste à effleurer : à quelle époque peut-on sérieusement faire remonter les Chausons de geste ou Romans des douze pairs? Un trop grand scepticisme les avait

⁽t) Dame Dieu (Dominus Dens).

⁽²⁾ Meschoisi, Meconnut. (Ital. male colse.) Les Contes, c'est-à-dire les pairs de France étendus morts sur le champ de bataille.

resoulés jusqu'au treizième siècle; il saut segarder de tomber d'un excès dans un autre, en les saisant contemporains des événemens qu'ils célèbrent. Mais cette discussion exigerait une érudition plus solide, une sûreté de goût plus souvent éprouvée, et surtout un cadre beaucoup plus étendu. Je ne l'entreprendrai donc, dans une autre dissertation, que si de plus habiles tardaient trop à la soutenir; et cela n'est pas probable.

Car de tous côtés se réveille le goût et même la passion des plus anciens monumens littéraires. Avant qu'une chaire ne soit, dans le collége de France, consacrée à l'étude approfondie du berceau de la langue française, il s'est formé un public empressé d'accueillir tout ce qu'on exhume de la terre féconde de notre vieille patrie. La mine est à peine entr'ouverte, et pourtant chaque jour amène la publication de quelque manuscrit jusqu'alors ignoré. A la suite du roman du Renard ont paru, sous vos auspices, et notre premier opéra comique (le Jeu de Robin et Marion), et notre premier drame (le jeu d'Adam le bossu d'Arras). M. de Roquefort a, de son côté, offert en tribut les poésies de Marie de France, et M. Crapelet le gracieux roman du Châtelain de Coucy. M. F. Michel, non content d'avoir publié le roman du Comte de Poitiers, va mettre au jour, aidé de la science d'un estimable orientaliste, un poème de Mahomet, destiné à nous faire connaître l'opinion que l'on se formait dans l'Occident, au treizième siècle, de la religion et de la personne du législateur arabe. M. Bourdillon qui, depuis longtemps, a senti toute l'importance historique et littéraire de la chanson de Roncevaux, s'occupe d'en offrir enfin une édition; et M. Robert, connu pour son travail sur La Fontaine, doit bientôt publier le beau roman de Partenopex de Blois. Cependant l'illustre M. Raynouard met la dernière main au Glossaire des langues vulgaires, et l'abbé de la Rue surveille l'impression d'un grand ouvrage sur les bardes, les jongleurs et les trouvères. Ainsi , la connaissance de notre vieille littérature se développe chaque jour; ainsi va naître, si déjà elle ne l'est pas, la critique éclairée des productions de l'esprit, durant la vaste carrière bornée d'un côté par l'antiquité et de l'autre par le seizième siècle, époque de la renaissance des arts de l'antiquité.

L'auteur du roman de Berte aus grans pies florissait vers la fin du treizième siècle. Il s'appelait Adans ou bien Adenes,

G. Tome XIX. - Octobre 1831.

suivant l'usage général de désigner indifféremment chacun par son vrai nom patronymique ou par le diminutif de ce nom. La plupart des manuscrits lui donnent le surnom de Roi, et M. Roquefort pense qu'il le dut à la couronne que l'un de ses ouvrages avait obtenue dans un puy d'amour, tandis que les savans auteurs de l'Histoire littéraire de la France préfèrent supposer qu'Adenès dut ce titre à la justice de ses contemporains et à la supériorité de son talent poétique. J'oserai n'adopter aucune de ces deux opinions. Nous connaissons plusieurs trouvères dont les ouvrages avaient obtenu le prix dans les Pays de Valenciennes ou de Cambray; ils prenaient le surnom de couvonné et non pas celui de roi.

Mais au douzième et au treizième siècle, il y avait un roi des Ménestrels. Ce pacifique souverain avait la direction des jongleurs suivant la cour, et je crois que ses fonctions offraient une grande ressemblance avec celle de nos maîtres d'orchestre. On s'adressait à lui pour avoir un bon chanteur, un bon vielleur, un bon harpeur; et, comme le plus habile, le roi des Ménestrels dirigeait et animait tout de la voix et du geste. Telles étaient probablement les prérogatives et les fonctions du roi Adenès.

Quoi qu'il en soit, et bien qu'on ne puisse douter, en voyant le nom de ses nombreux et illustres protecteurs, qu'il n'ait joui d'une très-grande réputation comme trouvère et comme ménestrel, aucun écrivain contemporain ne semble avoir fait mention du roi Adenès. On lit bien, à la vérité, dans une copie des fables de Marie de France, que cette femme-poète désigne le roi Adam comme l'auteur de la première traduction anglaise des fables d'Ésope:

Ysopet apelons cest livre: Li rois Adans qui moult l'ama En engleis puis translaté l'a..., etc.

Mais cette copie a trompé le savant auteur du catalogue des manuscrits La Vallière. Toutes les autres leçons de Marie de France portent li rois Henrys, au lieu du rois Adenès; et, dans tous les cas, plusieurs manuscrits de Marie de France remontant au commencement du treizième siècle, il est évident qu'on ne peut y rencontrer aucune mention des ouvrages de notre poète.

C'est donc uniquement aux poésies d'Adenès et surtout à son roman de Cléomadès, qu'il faut recourir pour trouver un petit nombre de notions certaines sur le temps où il florissait et sur quelques circonstances de sa vie.

Adenès naquit dans le duché de Brabant vers 1240. Il montra sans doute, de fort bonne heure, des dispositions remarquables pour la poésie; car Henri III, alors duc de Brabant. grand ami des poètes et cependant poète lui-nième, le fit élever avec soin, et plus tard le choisit pour son ménestrel. On peut supposer que les jolies chansons que la Bibliothèque du Roi possède de Henri III ont été mises sous les yeux du jeune Adenès, avant d'être chantées en public. Au treizième siècle, presque tous les princes donnent la preuve d'un grand talent. et quelquesois même d'un véritable génie poétique. Mais peutêtre leur premier, leur incontestable mérite tenait-il surtout au choix de leurs ménestrels : ainsi le roi Richard Cœur-de-Lion avait distingué Blondel; le roi de Navarré, Gaces Brulés; Charles d'Anjou, roi de Naples, se faisait accompagner du bossu d'Arras, et nous voyons ici qu'Adenès avait mérité les bonnes grâces du duc de Brabant.

> Menestrés au bon duc Heuri Fui, cil m'aleva et norri Et me fist mon mestier aprendre.

Henri mouraten 1260, regretté de ses sujets et suitont des poètes dont il récompensait libéralement les ouvrages. Adenès qui, après la mort de son bienfaitenr, saisit plusieurs fois l'oression de vanter ses vertus, sut également capter l'affection des enfans du duc de Brabant. Jean et Guyon ses successeurs véillèrent à préserver le poète des soucis de l'indigence, et Marie de Brabant, devenue reine de France, voulut qu'Adenès la suivit à Paris. Il eut alors, en sa double qualité de poète et du courtisan, part à la faveur la plus signalée. Alors il était permis aux poètes de vanter les personnages puissans et de célébrer leurs nombreuses vertus. Adenès s'en acquittait mieux que personne, mais il écoutait, en rendant hommage à ceux que la fortune entourait de l'éclat de la puissance, un pentehant naturel à respecter et chérir tous les genres de gloire acquise. Il dit quelque part, dans Buevon de Comarchis:

Se Diex plaist et ses sains, tant com je viverat Des bons et des preudoms volentiers parlerai; Se d'aus sais aucun bien je le recorderai; Se de nului sai mal, trestout quoi m'en tairai.

On ignore l'époque précise de la mort d'Adenès. Le dernier poème auquel il ait mis son nom est Cléomadès, dont le récit nous transporte au règne de Dioclétien. C'est le plus long des ouvrages d'Adenès, il n'a pas moins de dix-neuf mille vers octosyllabiques. Le récit principal y est souvent coupé par d'agréables épisodes, comme l'histoire des prodiges opérés par le poète Virgile, le plus grand enchanteur de Rome. Entre autres merveilles qui malheureusement n'ont pu résister au temps, Adenès cite les bains de Pouzzole. Sur chaque baignoire, Virgile avait inscrît le nom de la maladie dont ils avaient la vertu de guérir à l'instant même.

Mais sachiez que Phisicien
Qui ont fait maint mal et maint bien
Depecierent tous les escris;
Car ce n'estoit pas leur pourfis.
Et si tex bains encore estoient,
Croi-je que pou les ameroient.

Il nous reste un grand nombre de copies du Cléomades, et quelques-unes sous le nom de Cheval de fust. Ce cheval de fust ou de bois joue en effet un grand rôle dans le roman. Rappeler qu'il traversait les airs en un instant, et qu'on le dirigeait avec une cheville, c'en est assez pour prouver que ce fameux coursier est le type du cheval sur lequel Pierre de Provence enleva la belle Maguelonne, et qui plus tard encore, sous le nom de Chevillard le léger, emporta le divin Sancho assez loin pour lui faire confondre la terre avec un grain de mouta. de.

Cléomades fut composé d'après les instances de la reine Marie de Brabant et de Blanche de France, mariée en 1269 à l'infant de Castille. Le nom de ces deux princesses fixe à peu près l'époque de sa composition. Marie de Brabant avait été mariée en 1274 à Philippe-le-Hardi; Blanche, restée veuve de l'infant d'Espagne, était revenue en France en 1275. C'est donc de 1275 à 1283, époque de la mort du roi Philique-le-Hardi, que p arut le Cléomades.

Encore un mot de ce roman : voici quatre des vers du début :

Cil qui fit d'Ogier le Danois Et de Bertain qui fu au bois, Et de Buevon de Comarchis, Ai un autre livre entrepris.

La Bibliothèque du Roi possède encore ces trois romans, tous complets, à l'exception de Buevon de Comarchis, dont il ne reste que la première partie. Buevon de Comarchis est une branche ajoutée aux anciens romans composés sur la famille de Guillaume au cornés; comme les Enfances Ogien sont une suite des romans du même nom. On a souvent cru que le roi Adenès était l'auteur de tous les poèmes de Guillaume au cornés, et d'Ogier le Danois, c'est une erreur; l'origine du plus grand nombre remonte au berceau de la poésie française, c'est-à-dire bien au-delà du treizième siècle.

Adenès est au contraire l'un des derniers poètes qui aient chanté, en grands vers monorimes, les traditions de nos temps fabuleux et héroïques. Sa versification est pure et très-correcte; mais on peut dire que le fond de ses narrations est en général d'autant moins poétique, que son expression semble l'être davantage. Mais cette lettre est déjà mille fois trop longue; je me tais d'Adenès et de ses ouvrages, laissant au roman de Berte aus grans piés le soin de plaider en sa faveur, et de justifier l'importance que j'ai attachée à sa publication.

Adieu, Monsieur; croyez à mon inaltérable respect, et conservez-moi toujours votre bienveillante amitié. Paulin PARIS.

Paris, 20 décembre 1831.

Notice des manuscrits de Berte aus grans piés.

La Bibliothèque du Roi possède cinq copies du roman d'Adenès.

I.

Fonds du Roi, nº 7188. — Anc. nº 467.

1 volume in-folio parvo, vélin, 2 colonnes; minjatures, vignettes, initiales; quatorzième siècle. Complet, relié en veau marbré, portant sur les *plats* l'aigle de l'empire, et sur le dos, le chiffre N.

Il commence par le roman de Berte.

La miniature placée en tête du poème est d'une exécution

fors médiocre. Elle représente Berte dans la forêt : du côté opposé, Tibert et ses compagnons s'éloignent à cheval.

L'écriture de cette leçon est belle, et le texte assez correct. Il y manque cependant plusieurs vers que l'on retrouve dans tous les autres manuscrits. En revanche, il se termine par trois vers qu'on ne revoit pas ailleurs, mais que nous n'avons pas cru devoir reproduire dans le texte de notre édition, parce qu'ils nous paraissent être l'œuvre du copiste et non pas d'Adenès. Les voici :

Puis vist un antre Challes, le mesme qu'en Hongrie Ainsi come Diex voût, soufsi tel maladie Que à grant poine en fu savés jour de sa vis.

Le poème n'a pas de titre; mais on lit à la fin: « Ci fine de Berte aus grans piés, et comence de son fils Challemaine qui fu emperierès de Rome, » En esset, le volume comprend le roman de Charlemagne par Girard d'Amiens, et celui de Foulques de Candie.

II.

N° 7534. ... Aucienne Bibliothèque Colbert, n° 3128. 1 vol. in-4°, vélin, 2 colonnes, miniatures, viguettes, initiales: fin du treizième siècle. Complet, relié en veloure blanc

tiales; fin du treixième siècle. Complet, relié en velours blane moiré.

Il comprend: 1° le roman de Flores et Bianchefleurs, en vers;

- 2º Celui de Berte aus grande piés;
- 3º Celui de Claris et Laris.

En tête de chaque poème est une ministure asses belle. Celle qui précède Berte aus grans piés représente Pépin plongeant un épieu dans la gorge du lion. Derrière le lion est sa cage, à ses pieds un homme ensanglanté. Sur le premier plan, une table couverte de pots et coupes en désordre; dans le fond, le roi Charles Martel, la reine et plusieurs courtisans.

L'écriture est belle et le texte fort correct. C'est la meilleure des six leçons que j'ai consultées. L'orthographe en est presque irréprochable.

Le poème n'a pas de titre; mais on lit à la fin : Explicit le rommant de Berte.

III.

Supplément du fonds du Roi, nº 428.

1 volume in-folio, vélin, 2 colonnes; miniatures, vignettes,

initiales; fin du treizième siècle; complet; relié en maroquin rouge, aux armes de France sur les *plats*, au chiffre entrelacé de L sur le dos.

Ce manuscrit, d'une belle conservation, commence par le poème des *Enfances Ogier*, du roi Adenès. Viennent ensuite vingt-cinq pièces de poésies pieuses et morales; puis enfin la roman de *Berte aus grans piés* qui termine le volume.

En tête de chaque poème est une fort jolie miniature. L'initiale qui ouvre le roman d'Ogier représente le roi Adenès éorivant sur un pupitre; et le feuillage de la vignette tracée au bas de la même page sert de marche-pied à une seconde figure du roi Adenès, portant une couronne d'or en tête, et dans les mains un violon.

Nous avons reproduit le dessiu de la miniature placée, dans cet exemplaire, en tête du roman de Berte.

IV

Ancienne Bibliothèque du duc de La Vallière, n° 2734; laur jourd'hui fonds La Vallière de la Bibliothèque du Roi, n° 52.

t volume in-4° vélin; 2 colonnes, miniatures, viguettes, initiales. Commencement du quatorzième siècle; relié en maròquin rouge.

Le manuscrit est terminé par le roman de Berte aus grans piés, la seule pièce qui soit écrite à longues lignes. Nous avons donné le fac-simile de l'initiale et des premiers vers de cette leçon.

Quant à la description exacte de ce manuscrit, voyes M. Van-Praet, tome II du catalogue de M. de La Vallière, pages 221 et suivantes.

V.

Copies de Mouchet, tome 4.

1. vol. in-folio; papier, lignes longues, dix-huitième siècle, Ce volume n'est que la copie très-exacte du manuscrit que nous allons décrire; il suffit donc de remarquer que les marges sont parsemées des notules du bon et laborieux Mouchet. Elles sont en général judicieuses; nous en avons reproduit quelques-unes.

IV.

Bibliothèque de l'Arsenal. — Belles-lettres, nº 175.

1 vol. in-folio vélin; 3 colonnes, miniatures, vignettes, initiales; treizième siècle. Écriture de la même main que celle du manuscrit n° 428, supplément de la Bibliothèque du Roi.

Ce beau volume commence par le roman de Cléomades. En tête est une miniature fort curieuse représentant la reine Marie de Brabant dans son lit, entourée de la reine Blanche et d'une autre princesse qu'à sa robe blasonnée on recompaît pour la comtesse de Flandres. Au pied du lit est le roi Adenès à demi agenouillé, et soutenant un violon sur son genou levé.

A la suite de Cléomades sont les deux romans des Enfances Ogier et de Berte aus grans piés. Ils offrent les mêmes miniatures, les mêmes initiales et les mêmes vignettes que le manuscrit du Roi, supplément n° 428.

Les autres poèmes renfermés dans le même volume sont, 1° les Dits et Sentences des Philosophes, par Alars de Cambrai; 2° le roman de Buevon de Comarchis (1), par le roi Adenès; 3° le Miserere du Reclus de Moliens; 4° le Congé de Jehan Bodel; 5° le roman de Charlemagne; 6° les fables de Marie de France; 7° les Proverbes vulgaires et la suite des pièces renfermées également dans le msc. du Roi, suppl. n° 428.

Quand la copie aujourd'hui conservée dans la Bibliothèque du Roi fut entreprise, ce manuscrit appartenait à M. Guyon de Sardières, dont la signature se lit encore sur le premier et sur le dernier feuillet.

Je dois maintenant rendre compte de la méthode que j'ai suivie dans l'examen et la comparaison de ces divers manuscrits. Pour me soumettre au système grammatical dont l'existence a été démontrée par l'illustre M. Raynouard, il ne m'a guère fallu que confronter les trois leçons les plus anciennes, celles des numéros 7534 b., 428 de la Bibliothèque du Roi, et 175 de la Bibliothèque de l'Arsenal. Cette grammaire est fort simple; en voici les principales règles:

1º Au singulier, l's placé à la fin des mots marque le sujet ou nominatif : l'absence de l's marque le régime direct ou in-

(1) Et non pas Buenon de Gomarchis, comme l'écrit le président Hénault. Cet historien avait bien mal lu les quatre premiers vers de Cléomadès, car il a fait de Bertain qui fut au bois, c'est-à-dire de notre reine Berte, un preux et redoutable chevalier nommé Bertrand du Bois (Voyez Abrègé chronologique de l'Bistoire de France, Tom. I, page 253).



direct, c'est-à-dire ce que les anciens grammairiens appellent génitif, datif et accusatif.

2° Au pluriel, c'est tout le contraire; l'absence de l's final indique le nominatif, et sa présence les autres cas.

(Dans les anciens poèmes, il p'est dérogé à cette règle fondamentale que quand la rime ou la mesure l'exigent. C'est ainsi que dans notre poésie moderne nous retranchons à volonté l'efinal des mots encore, zéphire, et de quelques autres.)

3° Dans un assez grand nombre de substantifs et dans la plupart des pronoms, les désinences changent suivant que ces mots se prennent pour sujets ou pour régimes, pour nominatifs ou accusatifs. C'était une richesse de notre vieux langage que nous avons presque entièrement perdue Ainsi l'on disait Diex (Deus), et Dieu (Deum). Viex, nom.; vieux, acc.: apprentif, antif, vif, etc., nom.; apprenti, anti, vi, accusatif. Li, nom. sing. et pluriel; le et les, acc. sing. et pluriel. Voici des exemples de l'observation de cette orthographe:

A l'issue d'avril uns temps deus et joli (1)

Que erbelete (2) poignent et pré sont raverdi.....

Qu'à Saint-Denis iroie por prier Dieu (3) merci —

Que le livre as ystoires (4) me montra....

Apprentif jugleor et escrivain mari (5). —

Que li (6) mes entendant en seront ebaubi —

Adonc tenoient Franc les (7) Tyois por amis. —

Li (8) rois Pepins a fait moult grant gent assembler. —

Là trovèrent le (9) roi qui moult fist à loër,

Que puis que Diex (10) laissa son cor crucifier.

Il est important, avant de commencer la lecture du roman de Berte, de bien se pénétrer de ces règles. Je les ai constam-

- (1) Dous, nominatif singulier. Joli pour jolis, à cause de la rime,
- (2) Erbelete, nominatif pluriel.
- (3) Dieu, accusatif.
- (4) Ystoires, accusatif planiel.
- (5) Nominatif pluriel.
- (6) Li, pronom nominatif pluriel.
- (7) Les, pronom accusatif pluriel.
- (8) Li, nominatif singulier.
- (9) Le, accusatif singulier.
- (10) Diex, nominatif singulier.

ment suivies, si ce n'est dans le cas assez rare où aucune des six copies ne m'en présentait l'observation; car alors j'ai mieux aimé laisser subsister une faute évidente que de reproduire une seule lettre qui ne se trouvât dans aucune des anciennes copies.

Avant de finir, si par hasard les lecteurs venaient à remarquer de quelle diligence on a fait preuve pour rendre cette publication digne de leur attention, je dois les prévenir qu'ils en sont premièrement redevables à M. Leroux de Lincy, l'un des meilleurs élèves de la nouvelle école des Chartes. C'est en effet sur la copie qu'il a bien voulu faire du msc. 7188 de la Bibliothèque du Roi, que l'impression a d'abord été composée, et l'on sait combien, pour achever une excellente copie de nos vieux romanciers, il faut vaincre de difficultés et posséder de connaissances. M. de Lincy est donc le premier éditeur du roman de Berte, et son nom partagerait avec le mien l'avantage (pauvre avantage!) de figurer en tête de ce volume, s'il n'avait pas décliné un pareil honneur. En agissant ainsi, je dois avouer qu'il a fait preuve d'un bon esprit; car c'est quand on attache son nom, dans un siècle aussi étonnant que le nôtre, à de faibles travaux de la nature de celui-ci, que l'on mérite surtout l'apostrophe du grand poète florentin, contemporain de notre Adenès :

> La vostra nominanza è color d'erba Che viene e va, e quei la discolora Per cui ell' esce della terra acerba. (Pargatorio. Canto XI).

29. Typophonie, ou Art d'écrire et d'imprimer en nouveaux caractères propres à abréger très notablement l'écriture et les livres, applicable à toutes les langues, et inventé par J. Painparé. In-plano. Paris, chez l'auteur, rue Verdelet, n° 4.

Ce nom vient du grec τύπος φωνῆς, figura vocis, type du son. L'invention de ce nouvel alphabet est due à la proposition faite à l'Académie des sciences, les 4 et 18 avril 1831, par MM. Dureau de la Malle et Jomard, pour introduire dans l'enseignement élémentaire une méthode qui abrège notablement l'écriture et les livres. Dans la lettre que M. Jomard a écrite à l'Académie, il est dit qu'il y aurait un grand avantage à enseigner aux enfans l'usage des caractères abrégés avec celui des caractères vulgaires.

Voici cette méthode: un seul signe, la ligne droite perpendiculaire que l'auteur appelle le signe initial ou le signe générateur, que l'on fait ainsi I, a produit sept signes simples, figurés au tableau que nous analysons. Pour former l'alphabet, on ajoute aux signes simples, et en dessous, le signe initial et on obtient neuf signes composés, qui élevés d'un corps d'écriture de plus forment neuf autres signes nommés surcomposés; en joignant à ces dix-huit signes le signe initial élevé d'une tête d'écriture, on obtient dix-neuf caractères typophoniens ou lettres typophoniennes: ce sont les consonnes ou les articulations.

En renversant ces dix-neuf caractères et en y ajoutant le signe initial, on obtient dix-neuf autres caractères typophoniens
ou lettres typophoniennes: ce sont les voyelles tant simples
que composées, autrement diphtongues et voyelles nasales,
comprises sous la dénomination générale de sons. On a ainsi
un total de trente-neuf signes non compris un petit o, adapté
pour représenter brièvement le mot et cætera, qui compose tout
l'alphabet typophonien; et qu'il ne reste plus qu'à mettre en
ordre. Nous ne suivrons pas l'auteur dans des développemens
peu susceptibles d'analyse, c'est pourquoi nous renvoyons à
l'ouvrage même les lecteurs curieux de prendre connaissance
de cette méthode et de son application.

ARCHÆOLOGIE.

30. BOLLETINO DELL' INSTITUTO DI CORRISPONDENZA, etc. — Bulletin de l'Institut de correspondance archéologique; mois de janvier à juillet 1831. In-8°.

Tarquinies sera le premier objet de notre attention. On y a trouvé une mosaïque, des bas-reliefs, des chapiteaux corinthiens, entre autres sujets le sacrifice d'un porc fait à Hercule. La description des anciens murs offre de l'intérêt, mais moins encore que celle d'une peinture représentant une divinité assise qui pèse les âmes d'Achille et de Memnon. On complète

ensuite les renseignemens que M. Avvolta avait précédemment donnés sur une orgie bachique. MM. Fossati et Manzi rendent compte des souilles de Bomanzo, et décrivent quelques beaux vases: nous passons ensuite à Orvieto, où la nouvelle construction d'une route a mis au jour plusieurs objets curieux, tels que le torse d'un Priape, une tête de femme ceinte d'une couronne, une belle tête de Méduse. M. Cervelli qui a sait hommage de ces objets à l'association, possède une fort belle collection d'antiquités recueillies aux environs d'Orvieto, M. Mazetti communique quelques observations sur les fouilles de Chiusi (Clusium), qui cette fois n'ont pas été abondantes. Enfin, M. Vermiglioli fournit des détails sur le musée créé à Pérouse, où se trouve une belle inscription étrusque de 45 lignes qu'il a déjà publiée. Parmi les inscriptions cinéraires, ce savant a recueilli plus de trente noms de familles étrusques encore inconnues. Ils sont transcrits dans le Bulletin, et accompagnés de remarques curieuses. Les inscriptions de Pompéi donnent à M. Avellino l'occasion de saire d'ingénieuses et doctes remarques. Rien de plus juste, à mon gré, que la lecture da frigidum pusillum, c'est-à-dire verse-moi un petit verre de vin frais, à la place de M. F. Pila M. Tutillum qui est dépourvu de sens; tandis que d'un cabaret, l'invitation à vases frais est bien placée. Je pense qu'il y a plus d'esprit que de certitude dans l'autre restitution. On lit :

CAMPANI VICTORIA CVM NVCERINIS.

M. Avellino complète ainsi l'inscription :

Campani victoria (una) Cum Nucerinis (peristis).

Puis il rapporte cela à une querelle dont parle Tacite, liv. XIV, p. 139 des Annales, et dans laquelle les habitans de Pompéi remportèrent un avantage sur les Nucerini. Mais où est l'apparence que cette rixe soit qualifiée de victoire? Où sont les vestiges qui autorisent à restituer les mots una, peristis? Tacite ne dit point qu'il y eut des Campaniens, et il est au moins téméraire de les y ajouter, comme si les Campaniens et ceux de Nucéries n'avaient pu être réanis que dans cette seule occasion. M. Avellino fait une remarque fort judicieuse : c'est que Martial est l'auteur qu'il faut le plus étudier, quand on

veut se hyrer à l'explication des monumens de Pompéi. Contemporain de la destruction de cette cité, il fait allusion à mille choses alors en usage, et peint la société telle qu'elle était dans ce temps. M. Fontana communique une médaille de Liisenia, ville encore inconnue en numismatique. D'une part l'empereur Caracalla, au revers Apollon. La feuille de février est presque en entier consacrée aux dernières découvertes de Pompéi : d'abord une lettre de M. Zahn à M. Gérhard, puis un journal des fouilles opérees jusqu'au 1er janvier 1831. Herculanum continue aussi d'être exploité. A Rome, on a trouvé nne belle inscription de marbre qui prouve que Caligula avait commencé, dès l'an 30 de notre ère, l'aqueduc dont Claude eut ensuite tout l'honneur. Cette seuille est terminée par un compte rendu du bel ouvrage de M. Panofka sur les vases peints, puis par une courte annonce de deux ouvrages du célèbre docteur Labus de Milan.

Dans les cahiers de mars et avril, on trouve d'abord des détails curieux sur des sépultures et des urnes trouvées à Orvieto et au Val di Chiana: il y est parlé de la formule sub ascia et des haches sépulcrales. Nous passons ensuite sur la via Nomentana. Une société anglaise a fait faire des fouilles sur le territoire de l'antique Ficulia; elles ne répondirent pas à ses vœux, mais on y déterra néanmoins quelques objets, par exemple une statue colossale, que l'on croit être celle d'un empereur, des sarcophages d'une remarquable beauté, une statue de Vénus sans tête et sans pieds, mais d'une grande perfection. Pompéi et Herculanum sont encore signalées à l'attention des lecteurs : la première a fourni à M. Zahn de jolis bracelets qui représentent des serpens dont les yeux sont en pierres précieuses, etc., etc. On nous parle après cela des dernières découvertes de M. Dodwell dans le pays des Equicoli à 7 milles de Rieti; il a observé le pont du Diable, construction romaine. et les ruines de Trebula Suffena, ainsi que d'autres petites villes. Plus loin, l'amphithéâtre d'Amiterne et les murailles du Diable sur quinze rangs; de sorte que les conjectures ne peuvent s'arrêter à rien. Corfinium n'a plus que des inscriptions frustes et des sépulcres. De là, M. Dodwell se rendit à Albe sur le lac Fucin, puis à Corvaro, que l'on croit être l'ancienne Corbiona où se trouvait un temple de Minerve. Nursia, Suna, Cliternia

furent visitées à leur tour. Nous aurons un ouvrage spécial sur ce pays qui est inconnu quoique voisin de Rome. On a trouvé à Naples, dans l'intérieur d'une maison de la rue Cristallina. une épitaphe à date consulaire. L'inscription est latine et le nom des consuls est en grec : ce sont C. Vipsanius Apronianus et C. Fonteius. Le comte Borghèse y a joint des remarques trèssavantes. M. Ruspi affirme qu'il y a dans la porte de Volterra, dite all' Arco, des parties encore étrusques, bien que l'édifice ait été restauré sous les empereurs et dans le moyen âge. Après un article très-étendu sur la belle publication du musée étrusque de Chiusi, nous lisons une discussion sur un passage de Théocrite qu'il démontre s'appliquer au Monte Criniti d'où les eaux s'écoulaient par des souterrains vers Syracuse. Criniti, selon lui, est une corruption de zonavéda;, épithète que Thucydide donne au fossé qui descend de cette montagne. C'est ce fossé qui est le rapadon apparaiduc. Il s'est trouvé au Criniti un aqueduc de dimension presque cyclopéenne, et ane inscription en trois lettres X C Z, ce qu'on rend par verellad Tadian Cou sossé de sept stades. C'est avec beaucoup de bonheur aussi que M. Grifi explique l'épithète tomus, d'un vers de l'hymne à Diane de Callimaque. Mais M. Gerhard propose une autre lecon qui nous paraît devoir l'emporter sur le texte ordinaire. Il y a une seconde feuille pour le mois d'avril; elle contient une lettre de M. Wolf à M. Gerhard sur quelques soulstures qui sont à Venise, puis une inscription trouvée à Chio par M. Prokesch, et expliquée par M. Boeckh. On y nomme les vainqueurs de tous les jeux et de tout âge : l'auteur la croit antérieure à Auguste, peut-être même à Sylia. L'épitaphe de Didius Taxiarchès a pareillement été recueillie par M. Prokesch. Le cahier finit par un rapport lu à la séance publique tenue au Capitole, le 21 avril, jour anniversaire de la fondation de Rome.

Les cahiers de mai, juin et juillet, contiennent d'abord la description d'une tombe à peintures fort remarquables; ses parois représentent des festins et des chasses; le style en est moins dur que celui des autres peintures de Tarquinies. De cette ville, on passe aux fouilles de Volci, et à celles de Norehia. Viterbe a offert aux regards des antiquaires des bains et un grand sépulcre rond. Les vases de Bomanzo n'ont pas été aussi nom-

breux qu'auparavant. On transcrit la description que faisait en 1756 le Père Forlivesi des belles peintures de Corneto, lesquelles ont péri parce qu'on a négligé de les préserver, par une porte, de l'intempérie des saisons. M. de Witte écrit à M. Panoska, au sujet de monumens récemment trouvés dans l'Asie-Mineure et en Grèce. On a retiré du Sangarius, fleuve de Bithynie, un beau bronze représentant un berger phrygien. M. de Witte y reconnaît le bel Atys. Il parle, après cela, d'un vase d'Athènes où l'on voit figurer une sorte de jeu d'échec. La première feuille de juillet commence par un prospectus des sieurs Campana et Capranesi, qui se proposent de publier des dessins exacts de peintures et d'objets qu'ils ont trouvés dans des sépultures récemment ouvertes par eux près de la porte Latine. M. Cades, comme nous l'avons dit déjà, publie de belles empreintes : l'Institut de correspondance imprime le catalogue de celles qui imitent des objets récemment découverts: il signale deux cents empreintes et nomme les possesseurs des originaux. Un compte rendu des travaux et de la situation financière de l'Institut commence le second cahier de juillet, dans lequel nous remarquons aussi une inscription donnée par M. Fea: elle fait mention d'un affranchi d'Auguste appelé Aurelius Fronto. Or M. Mai a retrouvé les écrits d'un Fronton, lequel. d'après une lettre qui se trouve dans ses œuvres, possédait une villa qui pourrait avoir été dans le lieu où fut reconnue cette inscription sépulcrale. Est-ce bien de lui qu'il s'agit? Est-ce d'un autre Fronton? Content d'avoir fait connaître ce monument, M. Fea en appelle à M. Mai et à M. Gazzera, lequel a fait récemment un traité sur d'autres Frontons, par exemple sur le consul Tiberius Catius Fronton. Voilà tout ce que nous avons sous les yeux. Cette belle et utile collection continuera, sans doute, à mettre en rapport les antiquaires de toutes les nations, et à faire connaître aux extrémités du monde ce que l'Italie renferme encore de débris légués par ces peuples dont l'écriture s'est effacée, et dont la langue n'a point trouvé d'écho dans les temps modernes. P. DE GOLBÉRY.

31. Description de quelques restes d'architecture et de sculpture à Pastum, avec des observations sur les rapports que ces dérniers peuvent avoir avec l'histoire mythologique de cetté ville; lettre de William Hosking à Thomas Amyot (14 janvier 1830).

Farnival's inn , 7 janvier 1830.

Monsieur, les dessins qui accompagnent la présente sont faits d'après des esquisses tracées à Pæstum, en 1824, quand j'y suivais des études relatives à ma profession; ils me semblent d'un haut intérêt tant pour l'architecture que pour l'archéologie, et comme j'ai dernièrement entendu lire un mémoire sur une matière à peu près semblable à l'une des séances de la Société des antiquaires où je me trouvais comme visiteur, je crois devoir les leur soumettre, ainsi que quelques remarques explicatives qui, je l'espère, ne seront pas inutiles.

Les fronts occidentaux des trois grands édifices qui donnent le plus de célébrité à Pæstum, sont presque sur une ligne droite qui leur est parallèle, et ils sont distans d'environ 40 ou 50 pieds d'une autre ligne qu'on peut tirer des portes de la ville du N. au S. A environ moitié chemin des temples de Cérès et de Neptune, mais plus près du dernier, et sur la même ligne, il v a sur le côté un tas de ruines, formées de fragmens de colonnes faites des matériaux employés dans la construction des temples qui sont les aggrégats fossiles nommés communément pierre travertine. La tradition attribue ces ruines à un temple de la Paix, et l'on croit qu'elle est fondée sur des sculptures qu'on y a trouvées et qui représentent deux mains enlacées. D'après des indications, qui me sont inconnues, d'autres pensent qu'il existait là un théâtre. Le savant auteur des Antiquites de la grande Grèce en parle ainsi : « Un peu à l'O. (de l'amphithéâtre) est un amas confus de ruines, composées d'entablemens brisés et d'autres parties d'un édifice de construction d'ordre dorique. Plusieurs métopes et trygliphes sont épars parmi les ruines; les métopes sont ornés de sculptures. Le tout paraît être l'œuvre des siècles reculés, et les chapiteaux de quelques pilastres corinthiens trouvés dans les ruines, sont d'un travail très-grossier. On croit que dans le principe cet édifice a été un cirque.»

Sans me rappeler que telle avait été l'opinion de M. Wilkins sur ces débris, ce qui aurait pu m'éloigner d'y porter mon attention, je me sentis attiré, au premier coup-d'œil, par le caractère très-particulier de quelques fragmens qui se trouvaient au-dessus, et qui me portèrent à les croire d'origine grecque. Mon compagnon pensant comme moi, nous nous déterminames à faire creuser pour déterminer l'origine de cette construction, et en découvrir assez, s'il était possible, pour reconnaître sa forme et son élévation; mais avant d'avoir fait quelques progrès dans nos recherches, nous apprîmes qu'à différentes époques des paysans avaient emporté une grande quantité de pierres, qu'ils avaient brisées pour raccommoder les routes et en bâtir leurs chaumières; et remarquant en outre que plusieurs des parties les plus essentielles d'un édifice, sous le point de vue de l'architecture, ne se trouvaient plus, nous abandonnames notre entreprise, et nous nous occupames des seuls objets qui pouvaient encore par leur présence nous donner quelques renseignemens.

Cependant, tandis que nous nous livrions à des recherches, je retournai plusieurs fragmens qui excitèrent ma curiosité au point que j'en traçai les esquisses, dont ci-joint les copies. Malheureusement elles sont très-superficielles et trèspeu arrêtées, car alors je me figurais que le moindre trait suffirait pour rappeler le tout à ma mémoire; mais il n'en a pas été ainsi, et j'avoue que je n'oserais me permettre d'y ajouter le moindre trait pour les rendre plus intelligibles qu'elles ne le sont.

Ces fragmens excitèrent premièrement notre attention, comme objets curieux d'architecture, par l'assemblage hétérogène des formes particulières des deux ordres, de même que dans le monument hybride d'Agrigente; et après les avoir examinés, je dis que nous avions des motifs pour les croire d'origine grecque. On ne peut en douter pour la frise des trygliphes formée par l'entablement des chapiteaux à volutes, ainsi que le fut et la base de sa colonne, car il y en a beaucoup de fragmens sur le terrain, outre ceux que j'ai esquissés, et il s'v trouve beaucoup de morceaux de futs cannelés d'ordre ionique et d'ordre corinthien, mais nulle indication quelconque de colonnes d'ordre dorique; cette frise a, de plus, cette proportion avec le fut, que les Grecs, par analogie, supposent exister dans ce cas, c'est-à-dire, qu'elle est plus basse que ne le serait une colonne d'ordre dorique; elle diffère aussi des frises doriques, en ce que les métopes ne sont pas carrées, mais

G. TOME XIX. - OCTOBRE 1831.

oblongues, pour prévenir le trop grand rapprochement des colonnes, ce qui autrement deviendrait l'effet de la petitesse de leur diamètre. Aucun architecte, en l'examinant avec la plus légère attention, n'hésitera à décider que si elle n'est pas grecque, elle est ou romaine, ou d'une date encore plus ancienne. Décidément elle n'est pas romaine, car les Romains n'ont jamais exécuté de frises doriques, même dans la Grèce, en présence des ouvrages les plus nobles dans ce style. Les ouvrages d'une date plus ancienne que l'époque des Romains se trouvent toujours empreints des particularités de leur style ou de celui des Grecs; ainsi donc, si elles ne sont pas d'origine romaine, elles sont plus anciennes, et conséquemment elles sont d'origine grecque.

Je ne puis former aucune conjecture sur la destination de l'édifice dont les débris occupent notre attention. La frise peut avoir représenté des scènes qui ont eu lieu pendant quelques sièges de la ville, le guerrier tombé étant l'un des assiègeans, et l'amas de pierres devant lui indiquant les murailles; tandis que le groupe représenterait une invocation à la clémence de la divinité. Les mains enlacées, sur lesquelles repose la croyance que c'était le temple de la Paix, n'offrent certainement point de contradiction avec cette supposition, car on peut avoir dédié un temple à la Paix qui a suivi le combat que je suppose représenté dans la frise. Je ne vois absolument aucune raison pour penser que ce fût un théâtre, et bien moins encore (puisqu'il v a de fortes preuves du contraire) pour imaginer, avec M. Wilkins, que le tout est d'une construction moins ancienne; car il est clair que la description qu'il fait de ces ruines est le résultat d'observations très-superficielles, et que son opinion à ce sujet ne mérite pas le même accueil qu'on accorde en général à ses autres opinions. J'ai l'honneur, etc. William Hosking.

(Archæologia, or miscellaneous, etc. Vol. XXIII, Partie I^{re}, 1830, p. 85.)

3a. Notice sur des antiquités récemment découvertes à Kertch en Crimée. (Nouv. Journ. asiat.; février 1831.)

Des soldats employés à préparer des pierres pour les habitations des matelots, en creusant la terre, à 6 verstes de Kertch, le 4 octobre dernier, après avoir déblayé les pierres qui couvraient le sommet d'une colline, ont découvert un édifice antique, formé de grosses pierres. Lorsqu'on pratiqua une entrée dans l'intérieur de cette construction, on s'aperçut que c'était un tombeau antique (1). On y trouva une quantité de vases en bronze, argent et or, ainsi que plusieurs autres objets du plus beau travail et d'un haut prix. Nous offrons à nos lecteurs un extrait sur cette découverte, emprunté au rapport que le gouverneur de la ville de Kertch, M. de Stempkovsky, en a fait à S. Ex. le gouverneur général de la nouvelle Russie et de la Bessarabie.

Les objets les plus précieux trouvés dans cet antique tombeau, sont les suivans:

Trois grandes coupes en bronze.

Quatre grands calices en bronze.

Les fragmens d'une cuirasse en bronze.

Des débris de différentes armes, comme lances, flèches, glaives, couteaux, etc.

Deux coupes d'argent en forme de corne, dont l'une porte l'effigie d'un bélier.

Quatre vases en argent, dont trois avec des ornemens dorés. Trois coupes en argent.

Un bocal en or avec des figures de Scythes.

Deux couronnes avec des figures.

Un collier massif, orné aux deux bouts de cavaliers scythes, et d'émail.

Un autre collier de la même sorte, orné de lions.

Un objet ressemblant à un bouclier, avec ornemens d'un beau travail en or massif, pesant environ une livre et demie.

Deux bracelets tordus, ornés de sphynx.

Deux bracelets avec des figures de griffons terrassant des cerfs, d'un beau travail.

Plusieurs bracelets simples d'un or de qualité inférieure.

Un ornement en or qui, probablement, surmontait un bonnet quelconque.

Un carquois avec des figures de lions et de griffons qui ter-

(1) Nous avons déjà signalé dans le Bulletin (Tom. XVII, n° 34) la déconverte de cette antiquité, mais le Journal assatique nous fournit des détails que nous croyous à propos de mettre sous les yeux de nos lecteurs.

rassent des cerls, etc. On remarque sur ce carquois les lettres grecques MOP-NAXO.

Deux grands médaillons représentant Minerve coiffée d'un superbe casque, avec plusieurs pendans ornés d'émail.

Trois médaillons avec des pendans et divers ornemens, du plus beau travail.

Un grand anneau avec différentes figures.

Une chaîne tressée avec des pendans déjà fort endommagés. Deux chaînes simples avec des pendans.

Un miroir métallique avec un manche d'un or de mauvaise qualité.

Un couteau avec un manche de même façon.

Une quantité de petits objets, fabriqués en or, et représentant des têtes d'Apollon, de Bacchantes, de griffons, de Scythes, etc., etc.

Un grand nombre de boutons en or, de pendans et d'autres ornemèns.

Une pierre à aiguiser avec un manche en or.

Jusqu'à présent on n'a pas encore fait dans cette contrée de découverte, en fait d'antiquité, aussi riche que celle que nous venons d'annoncer. L'or, de différentes qualités, qui s'y trouve, pèse à lui seul environ huit livres.

33. NOTICE SUR PLUSIEURS TOMBRAUX ET AUTRES MONUMENS, tantantiques que du moyen âge, qui se trouvent dans le département de la Lozère; par J. A. CAYX DE MARVEJOLS. (Mém. de la Société des antiquaires de France; Tom. VIII, 1819, p. 228.)

L'auteur indique succinctement les monumens qui se trouvent dans cette contrée, comme les tumulus ou tertres que l'on voit à Salesbasses, à Puech-Palot, à l'Estrade (Strala), à Gredona, 'chef-lieu du Pagus Gredonensis.

Il décrit ensuite les monumens qu'on regarde comme celtiques, qu'on appelle en général *Dolmen* et *Menhir*, et qui sont nommés dans la Lozère *Peyres Gigontes* (pierres géantes).

Il parle ensuite de deux tombeaux antiques trouvés sur les bords romantiques de la Nise.

Enfin il décrit le monument de la Nuejols de la manière suivante :

En remontant la rivière, et à quelques pas avant que d'eu-

trer au village de la Nuejols, se trouve le plus beau monument antique que l'on voit dans le département. Il représente un petit temple carré, dont chaque côté a six mètres trois quarts de longueur au dehors; la couverture est tout-à-fait détruite, et ce qui reste de murailles a de 4 à 5 mètres et demi d'élévation, et 60 cent. d'épaisseur; toutes les pierres font les deux paremens, elles sont posées en assises régulières, il y a deux pierres qui ont jusqu'à trois mètres de longueur; toutes sont de nature calcaire. Chaque face est ornée de pilastres qui, à proprement parler, ne sont d'aucun ordre, excepté ceux de la face de l'ouest, qui portent des chapiteaux corinthiens; ceux des autres côtés, quoique dans les mêmes dimensions, sont formés de filets imbriqués et sans goût; il en est de même de l'architrave. La frise n'est couverte d'aucuns ornemens; mais la corniche est supportée par des modillons en console, et posés tant plein que vide. La face ouest est percée d'une grande porte, dont le cintre est posé sur une imposte, et est ornée par-dessous d'une sculpture en enroulement, et par dehors d'une archivolte au milieu de laquelle on voit une cariatide dont les jambes se terminent par un cep de vigne qui, chargé de feuilles et de raisins, serpente jusqu'aux deux extrémités. Aux deux côtés de l'imposte qui porte l'inscription, on voit les traces de deux génies. La face opposée est percée d'une fenêtre cintrée et pareille à celle qui, vis-à-vis, est séparée de la porte par une imposte. Cette fenêtre est surmontée d'un fronton, supporté par deux pilastres dont le chapiteau pourrait passer pour toscan. Au milieu de la facade du sud, on voit un avant-corps qui fait saillie de près d'un mètre et demi; il est orné sur le devant de deux pilastres pareils aux précédens, et aussi surmontés d'un fronton dont on voit les vestiges. A l'exception de la fenêtre, la face du nord était semblable à celle de l'est, parce qu'on y aperçoit encore les traces du fronton; mais aujourd'hui elle est toute nue et n'a d'autres ornemens que les pilastres des angles. La principale face, pour être assortie aux autres, devait avoir comme elle quelque ornement en saillie; mais il paraît qu'au lieu de simples pilastres, l'architecture plus soignée était supportée par des colonnes dont un troncon est encore appuyé contre un pied droit de la porte. Intérieurement, en face de la porte, et sous

la fenêtre, est un petit autel qui lui sert de contre-chœur, et le cintre de l'ouverture est orné d'une archivolte sculptée et très-bien conservée; elle représente des vases pleins de fruits, que des oiseaux, qu'on prendrait pour des coqs ou des faisans, paraissent garder. Le parement intérieur de la face du nord contient un autel pareil à l'autre.

Ce monument, enfoui depuis long-temps, a été déterré sur les instances de M. de Marvejols, sous la préfecture de M. Gamat. Voici l'inscription dont il est orné:

Honorii Tmemoriai Lpomponiai ibin
Orvm morum balb pater
Pomponiaegoiamater adi vndamen s
Vs m strux de verunt
Circymiacentibys

D'où l'on voit (1) que ce monument a été élevé par le père et la mère de *Pomponianus*, certainement du temps des Romains, vers la décadence de l'empire où beaucoup de familles romaines vinrent se fixer dans les Gaules et habitèrent les *Prœdia*, attachés aux emplois qu'ils occupaient.

L'auteur a trouvé près de ce tombeau trois médailles, dont une portait au revers un cheval au galop, surmonté d'un cercle coupé en angle droit par deux diamètres.

On trouva au mois de septembre 1802, dans les ruines du château de Saint Laurent de Trèves près Florac, un petit piédestal de 82 centimètres de haut sur 22 de large, portant l'inscription suivante (2):

M T R i T

λλΟ

Gons

AGRANS

V. S. L M

(1) Il est assez difficile de voir quelque chose dans un tel texte; il serait nécessaire que cette inscription fut examinée par une personne familiarisée avec ce genre de monument, ou qu'on en fit un fac-simile ou empreinte en papier, et nous répétons ici ce procédé facile qui n'est pas assez connu: une ou plusieurs feuilles de papier humecté sont appliquées sur la pièrre; on frappe dessus avec une brosse à poils assez longs mais fermes; on rêtire le papier, et le fac-simile est terminé: c'est une image parfaite du monument. (N. du R.)

(2) Même observation que sur l'inscription précédente.

et que M. Seguier, antiquaire de Nîmes, a expliquée de cette manière :

Marco Tritullo, consuli Acransius votum solvit lubens merito.

On trouva aussi beaucoup de tombeaux en schiste feuilleté, et un en brique; on en trouva aussi à Mas-Saint-Cheli, sur une montagne calcaire très-élevée, appelée Causte Méjan. Ils sont rangés par rayons, en partant du centre et aboutissant à la circonférence. Ils furent découverts en 1810, et on n'y trouva qu'une petite clef en cuivre et deux boucles d'oreilles du même métal. Ce lieu s'appelle Trudarié, comme qui dirait boucherie.

A une lieue plus bas, en suivant le cours du Lot, on a trouvé une grande quantité de tombeaux creusés dans le roc, les uns à côté des autres, par bandes régulières. M. Marvejols en a compté dix-sept à Malbousquet: on n'y a rien trouvé. Il y a trois de ces tombeaux à *Tioule*, près d'Aonsillac.

C'est une tradition très-accréditée que ces tombeaux ont appartenu à des Juiss. Cette opinion est fortisiée par les noms des communes où ils sont situés, Montejesiou ou le Mont-Juif, Salmon ou Salomon, Baoux ou Booz, Becque ou Rebecca, Argons ou Argus.

L'auteur termine par une courte description de monumens modernes, que nous n'analyserons pas à cause de son peu d'intérêt.

34. Lettre de M. Dumersan a M. Cousinery, relative à la classification des métailles antiques par les types.

Paris, le 10 décembre 1829.

Monsieur et respectable confrère,

Votre indulgente amitié me suppose beaucoup plus de lumières que je n'en ai, c'est à vous, vétéran de la numismatique, que l'on doit demander des conseils sur cette science. Cependant, puisque vous voulez que je vous fasse part de mes idées sur le travail que projette M. Streber, je vous dirai qu'il n'est pas étonnant qu'un jeune homme encore novice dans cette longue étude pour laquelle, comme disait le savant Barthélemy, la vie d'un homme suffit à peine; il n'est pas étonnant, dis-je, que ce jeune homme cherche les moyens d'ap-

plauir les routes et d'abréger le travail. Rien ne lui paraît plus s imple, au premier abord, que d'établir une classification par types et revers : mais il n'a pas réfléchi que le même type et le même revers se trouveront mille fois répétés, et que leur analogie embrouillera ses idées plutôt que de les éclairer : car, lorsqu'il aura réuni tous les Hercules, debout, à genoux, etc., c'est à la légende qu'il sera forcé d'avoir recours pour distinguer à quelle ville ou à quelle contrée appartient chacun d'eux. Cette classification des médailles par types est une espèce de table des matières, qui s'éloigne de toute méthode savante, et c'est la méthode seule qui est le vrai fil d'Ariane par lequel on se retrouve dans le labyrinthe de la science. D'ailleurs, M. Streber ne composerait son ouvrage que sur le cabinet de Munich, et il serait loin d'être complet, car pour le réaliser utilement, il faudrait qu'il le fit sur le plan d'une encyclopédie numismatique, et c'est précisément ce qu'a fait dans son dictionnaire le patient et laborieux Rasche. Récemment encore M. Francesco de Dominicis vient de publier un ouvrage en deux volumes in-4°, où les médailles sont classées par types. L'ouvrage de M. de Dominicis est loin d'être complet. Celui de M. Streber ne serait qu'un dictionnaire en figures : mais quand il sera venu à sa classification, il y trouvera mille difficultés. Puisqu'il a pris les Hercule, pour exemples, servons-nous de ce type. Il trouvera dix Hercules debout de dix villes différentes, vingt Hercules en repos de vingt contrées diverses; donc, loin de pouvoir dire : tous ces types m'indiquent une même ville, il sera obligé de convenir qu'il n'en pourra faire l'attribution que par des caractères tirés du style, des attributs, des lettres qui accompagnent le type. Le nombre des types principaux est très-circonscrit, il se borne à celui des dieux, de leurs attributs, de quelques figures héroïques, de plusieurs animaux et de diverses plantes propres au climat. Mais ce qui est varié d'une manière bien plus étendue, c'est le cercle géographique dans lequel tournent continuellement ces types que caractérisent la religion du pays, ou ses productions. Combien de foudres, de trépieds, de massues, d'arcs ou de carquois, se trouvent sur les médailles des contrées les plus éloignées l'une de l'autre! M. Streber n'a pas réfléchi qu'il ferait un ouvrage subversif de toute méthode, éloigné de tout rapport avec l'instruction solide. Ce qu'il aura gagné dans ses travaux préparatoires, c'est qu'en dessinant beaucoup de médailles ; il s'est mis dans la tête beaucoup de types et de légendes, qui le fortifieront dans l'étude pratique de la numismatique.

Un point encore, auquel n'a pas songé M. Streber, c'est l'analogie des revers avec les types principaux. Souvent, c'est sur la face ou l'avers de la médaille qu'il faut chercher le véritable type indicateur. Sans parler des carrés creux, où le type est d'un côté, et la légende de l'autre, comme à Acanthe., à Mende, à Aegine, etc., il y a des médailles de villes où le nom se trouve du côté de la tête. Quand il n'y a point de tête, mais deux types, lequel prendra-t-il pour son ordre de classification? Il serait trop long de déduire toutes les difficultés qui se présenteraient dans l'exécution de cet ouvrage. Le raisonnement le plus fort contre son utilité, c'est que : la numismatique serait réduite ainsi à une sorte de matérialisme; qu'en croyant pouvoir connaître toutes les médailles à la seule inspection des types analogues réunis, on supposerait qu'il n'y a plus besoin, pour les étudier et les déchiffrer, de connaître l'histoire des peuples, leur géographie comparée, les formes diverses des caractères de leurs langues, celles de leurs dialectes, le style de l'art dans les différentes contrées numismatiques, et ses variations à diverses époques. Il est à remarquer que la monnaie étant sacrée chez les anciens, le culte des dieux et les symboles de la religion remplissent les revers, de leurs représentations modifiées selon les coutumes de chaque contrée. Si M. Streber voulait utiliser ses travaux préparatoires, ce serait peut-être en composant un ouvrage sur l'analogie des types, où il rapprocherait et comparerait ceux que la fraternité des peuples, ou leur descendance d'une origine commune, ou la conformité des cultes rendrait à peu près semblables. J'aurais trop à dire si je m'étendais davantage sur un projet que l'approche de l'exécution détruira sans doute. Je ne puis finir sans relever une erreur que renferme la lettre de M. Streber. Je ne sais pas dans quel dictionnaire il a trouve, à la ville de Præsus de Crète, le type d'Hercule tuant les oiseaux de Stymphale. Præsus n'offre, sur aucune de ses médailles, des symboles du culte d'Hercule, tandis que Phæstus, que l'on croyait fondée par un fils de ce demi-dieu, représenteplusieurs de ses travaux. Stymphale, célèbre par la victoire d'Hercule sur les monstres ailés qui habitaient les bords de son lac, devait offrir un culte à ce héros, et en effet ou le voit sur ses médailles, ainsi que le prouvent Eckhel, Mionnet, et en dernier lieu la belle médaille jusqu'à présent inédite de M. Hauteroche. L'oiseau aux ongles crochus est semblable au portrait qu'en fait Lucrèce. (Voyez Numismatique d'Anacharsis, par Dumersan, édit. in-8°. Tom. 2, p. 13, et Notice du Cabinet des Antiques, par le même, édit. de 1828, p. 13, n° 201.)

Au résumé, nous aimons à voir que la numismatique n'est pas tout-à-fait abandonnée; que son étude plaît encore à des esprits investigateurs qui cherchent à répandre son culte; et sans doute, quand de plus longs travaux auront amélioré les vues de M. Streber, nous compterons un bon numismatiste de plus, dans nos rangs malheureusement trop éclaircis. Pardon de ce long mémoire: il aurait pu l'être bien plus: mais, le secret d'ennuyer c'est celui de tout dire. Je m'en souviens trop tard. Vale et me ama.

35. Osservazioni sopra un bronzo rotondo, etc.— Observations sur une médaille ronde en bronze, avec une inscription qui se rapporte à Narcisse. (Atti dell' Accademia romana d'Archeologia; Tom. I, part. II, pag. 355, 1823).

Le personnage dont nous nous occupons ici, tout vil qu'il est a joué un grand rôle dans l'histoire des Césars, et la médaille dont il est fait mention, et qui appartient à M. le colonel Bonard, éclaircit une particularité inconnue de sa vie dont la découverte intéresse l'histoire de cette époque. Nous allons citer les points les plus importans de l'intéressante dissertation que nous avons sous les yeux.

C'est dans les environs du moderne château Della Colonna qu'a été trouvée cette médaille. Elle est en bronze coulé, a environ trois pouces de diamètre, et est d'une fort petite épaisseur. Au revers est un clou ou crochet qui servait à l'attacher.

L'inscription qu'elle porte est conçue de la sorte :

NARCISI TI. CLAUDI BRITANNIC. L. SVPRA INSVLAS. L'époque de cette inscription ne peut être antérieure à l'année 43 de l'ère vulgaire, qui est celle où l'empereur Claude reçut du sénat le surnom de Britannicus; ou postérieure à l'année 55 de la même ère, qui est celle de la mort de Naroisse.

La difficulté qui se présentait dans l'interprétation de cette inscription, était de savoir si le surnom de Britannicus se rap-

inscription, était de savoir si le surnom de Britannicus se rapporte à Claude, qui, sur toutes les médailles et toutes les inscriptions, porte celui de Germanicus, ou à son petit-fils Britannicus. Tout prouve en faveur de la première opinion; car , on sait que le sénat, par une basse adulation, attribue à Claude le succès de l'expédition romaine dans les îles britanniques, quoiqu'il ait à peine vu ce pays.

Narcisse fut secrétaire de Claude jusqu'à l'élévation de celuici à l'empire; et Britannicus, né dans la seconde année du règne de cet empereur, ne peut avoir eu Narcisse pour affranchi. Si l'on eût voulu parler dans cette médaille du fils de Claude pour le distinguer de son frère, on eût ajouté à son nom AVGusti Filius, comme on le voit dans les médailles latines de première forme.

Voici encore un passage de Juvenal (sat. XIV), qui donne nne idée de la richesse de cet affranchi, de la perversité de son caractère et de la faiblesse de Claude.

Non Cresi fortuna unquam, nec Persica regna, Sufficient animo, nec divitize Narcissi, Indulsit Cæsar cui Claudius omnia, cujus Paruit imperiis uxorem occidere jussus.

Les autres monumens sur lesquels on trouve le nom de Narcisse ne manquent pas.

On lit dans le Nouveau Trésor d'Inscriptions de Murator l'inscription suivante, qui a été trouvée sur un tuyau de plomb retiré des fouilles faites dans les fondemens de l'église de Stalgnace:

NARCISSI. AVG. LIB. AB. EPISTVL.

Cette autre qui se trouve dans Gruter, page 1074, paraît également appartenir à ce même Narcisse, avant qu'il ait été affranchi.

MATRONIS SACRVM PRO. SALVTE, CAESARIS

AVG. GERMANICI, NARCISSVS. C. CAESARIS.

Ce nouveau monument nous apprend que cet heureux affranchi avait encore un autre emploi que jusqu'à ce jour on ne lui connaissait pas. Les mots SVPRA INSVLAS qui se trouvent si fréquemment employés dans les inscriptions rassemblées par Gruter, Maffei, Murator, etc., nous ont frappés dans celle-ci.

On donne diverses interprétations au mot insularius. Dans Ulpien on trouve un passage qui donnerait à croire que ces Insularii étaient des esclaves chargés de recevoir le montant des loyers, et dont les fantes étaient punies très-sévèrement; car on voit dans une loi de Septime et de Caracalla, qui se trouve dans le Digeste, liv. I, tit. 15 leg. ultima. Insularios et eos qui negligenter apud se ignes habuerunt, potes fustibus et flagellis cædi jubere. On lit dans d'autres inscriptions, que les affranchis exerçaient un semblable emploi.

Murator pense que ces Insularii étaient aux maisons particulières, ce que les officiers étaient aux rues et aux quartiers, et fonde son opinion sur ce passage d'une loi du Digeste De usu et habitatione, qui dit : Bominus proprietatis etiam invito usufructuario, fundum vel ædes per saltarium et insularium custodire potest. Par cette loi, l'Insularius aurait été un gardien dépendant du propriétaire.

On trouve dans Festus une explication du mot Insula, qui peut conduire à l'idée que nous pouvons nous former du genre d'office du favori de César. Il dit : Insulæ dictæ proprie, quæ non conjunguntur communibus parietibus cum vicinis, circuituque publico, aut privato cinguntur, a similitudine videlicet earum terrarum, quæ fluminibus, ac mari eminent, suntque in salo positæ. Telle fut l'étymologie de ce mot; mais les philologues pensent qu'avec le temps l'acception du mot s'agrandit : l'on appela insulæ les maisons réunies et en location, et domi les palais habités par les grands, quoiqu'ils ne fussent pas enclavés dans les édifices voisins. Cette opinion est d'autant mieux fondée, qu'on trouve dans le récit que fait Suetone de l'incendie qui eut lieu à Rome sous le règne de Néron, le dénombrement séparé des insulæ et des habitations des Romains illustres. Les personnes de basse condition qui habitaient les insulas étaient appelées Insulares, et les intendans chargés de toucher les

loyers, *Insularii*. On disait d'après cela, que ceux qui avaient l'intendance des propriétés possédées par Auguste étaient une surveillance super Insulas.

Nous ne manquons pas d'exemples de l'emploi fréquent du mot *Insulæ* dans les inscriptions lapidaires. En voici une qu'on trouve dans Reinesius, classe I, n° 138. Elle se rapporte à une *Insula* qui appartenait à Tullia.

NUMINI. SERAPID
ET. GENIO. ET. FORTUNAE
TVLLIAE. INSVL. AED
TIGVRI. TI. AVG
LIB. VOTO. D. D.

On lit dans le Recueil Reinesius, classe IX, no 17, une inscription qui fait mention d'un certain Cydnus qui se dit frère de Narcisse.

CYDNVS
TIB. GERMANICI
SVPRA. HORTOS
NARCISSVS FRATRI
MERENTI. FECIT

On voit par là que ce Cydnus avait l'intendance des jardins de Germanicus (SUPRA, HORTOS.), comme Narcisse celle des maisons de Claude (SVPRA, INSVLAS)

On trouve également dans quelques inscriptions les expressions SVPRA HORTOS, SVPRA JUMENTA, SVPRA BVBALOS, et enfin sur notre médaille SVPRA INSULAS., ce qui justifierait de l'exactitude de l'explication que nous avons donnée de cette dernière expression.

36. Ancre ancienne trouvée au fond de la mer.

Le 2 octobre, le bateau pêcheur le Saint - Charles, de Calais, étant à trois lieues dans le nord du port, a éprouvé une assez grande résistance pour amener ses filets à bord; après quelques efforts, l'équipage arracha du fond de la mer une partie d'une ancre qui, par ses dimensions, paraît avoir appartenu à un navire de fort tonnage. Arrivé au port, on se mit en devoir de débarrasser cette ancre de la rouille qui l'avait rongée profondément et des gales et coquilles dont elle s'était recouverte pendant son long séjour sous l'eau. Les mousses que l'on avait chargés de cette besogne ne furent pas peu surpris, en frappant sur la partie intérieure de l'une des pattes, de découvrir quelques petites pièces d'argent d'Angleterre, qui furent recueillies avec soin, grâce à la présence fortuite de M. Derheims, nourtier; on en a trouvé une dixaine environ. M. Derheims en a obtenu trois, dont une est d'assez belle conservation. C'est un penny (deux sous). Sur la face est une tête couronnée. Autour on lit la légende: EDWAR ANGL. DNS. HYB. Au revers, douze tourteaux au sentre, partagés par une croix; pour légende: Civitas London.

Rudding, dans ses Annales des monnaies de la Grande-Bretagne (Londres, 1819), feit observer que les monnaies des trois premiers rois qui ont porté le nom d'Édouard (1272-1377), ne praivent pas se distinguer les upes des autres. Elles étaient restées jusqu'à présent assez rares; mais on en a trouvé une très. grande quantité, il y a quatre ou cing mois, à Tolbury, près de Burton-on-Trent, en Angleterre. Les archéologues anglais pensent que cet immense dépôt provient d'une caisse militaire qui a dû être enfouie sous le règne d'Édouard II. Il est impossible d'assigner une époque exacte au naufrage du navire d'où provient la nouvelle trouvaille; on peut cependant supposer avec vraisemblance que ces pièces sont au fond de la mer depuis le milieu du quatorzième siècle, c'est à-dire y ont séjourné environ cinq cents ans. Nous regrettons de n'avoir pu examinet les débris de l'ancre ; la rouille les avait tellement réduits. qu'à peine les pécheurs en ont-ils retiré quelques livres de fer. (Le Temps; 8 novembre, no 1815.)

36. Numismatique. (Voy. Bulletin, Tom. XVII, nº 29).

Une découverte intéressante a été faite l'armée dernière dans l'île de Taman. Un propriétaire, demeurant à l'extrémité de la baie de ce nom, a trouvé, après une forte pluie, une petite médaille d'argent, représentant d'un côté le buste d'Hercule, revêtu de la peau du lion, et sur le revers, dans un carré en creux, une tête de cheval avec la légende, Endov, c'est-à-dire monnaies des Sindes.

Ce précieux morceau, d'une belle exécution, et parfaitement conservé, appartient évidemment aux Sindis, tribu du Caucase, qui, suivant les anciens géographes, habitait les bords de la mer Noire et les montagnes les plus avancées de la chaîne du Caucase, aux environs d'Anapa. Quelques colonies greeques étaient établies dans le pays des Sindes, telles que Gorgippia, Hermoniassa, Apaturam, le port Pindicus. C'est probablement dans une de ces villes que la médaille nouvellement découverte avait été frappée. (Revue Encyclopédique; septembre 1831, pag. 560).

HISTOIRE.

37: MANUEL CHRONOLOGIQUE SYNCHRONISTIQUE; par M. HUMBERT. In-8°, de 76 p.; prix, 1 fr. 25 c. Genève et Paris, 1831; Cherbuliez.

. Voici pour les écoles un Manuel excellent, et nous osons dire qu'il y a urgence. Qu'on nous passe cette expression solennelle d'une assemblée célèbre; car elle n'eût pas hésité à l'employer elle-même à la vue de tous les livres d'éducation dont pos colléges ont été si long-temps infestés. L'histoire y paraissait tronquée; celle de France surtout était en proje aux ravages de l'esprit de parti. Nous avons lu quelque part l'éloge des rois les plus dissimulés; on faisait à Louis XI une qualité de ce vice de caractère. Les glorieuses campagnes des Français étaient livrées à l'oubli; c'est tout au plus si Napoléon était nommé; et, n'eût été le plaisir d'introduire sur la scène des baskirs et des cosaques, on aurait à peine appris son existence. La chronologie était traitée de même. Il faut donc se hâter de se débarrasser de ces impostures, et demander des livres élémentaires aux hommes de conscience et de savoir. Tel est, n'en doutons pas, M. Humbert; il a souvent fait ses preuves par d'utiles publications. Instituteur lui-même, il sait ce que doit être un bon livre élémentaire. Le sien se conforme pour l'histoire ancienne au système d'Ussérius, qui est le plus rétréci; mais il donne le sage avertissement de ne pas déclarer fautive une date sur laquelle on aurait des doutes; en effet, la chronologie est sujette à beaucoup de divergences, même pour le moyen âge. M. Humbert, qui ne donne qu'un abrégé, a la bonne foi de recommander aux élèves les tables chronologiques de John Blair, de M. Lamp, de Bredow, de Kohlrausch, ouvrages bons à consulter, plus étendus que le sien, et qui ont encore le défaut de se resserrer dans un système empirique, insuffisant à l'histoire par les monumens. Nous recommandons son livre, ou plutôt son livret, aux gens du monde: il est si commode de pouvoir mettre dans sa poche toute la science des temps, de fixer ses doutes, de secourir sa mémoire! M. Humbert nous donne tout ce qui s'est fait de marquant depuis les premiers temps jusqu'à nos jours. On apprend ainsi à connaître tout le monde; on passe sur tous les champs de bataille. Les faits scientifiques n'y sont pas négligés; et j'aime autant à me rappeler l'ascension de M. de Saussure au Mont-Blanc, qu'à me reporter à la guerre que dans le même temps la Porte déclarait à la Russie.

P. DE GOLBÉRY.

- 38. I. MÉMOIRE SUR L'ORIGINE ET LA PROPAGATION DE LA DOCTRINE DU TAO, fondée par Laotseu; par M. PAUTHIER. VIII et 79 pages in-8°. Paris, 1831; Dondey Dupré.
- 39. II. LETTRE ADRESSÉE AU RÉDACTEUR DU JOURNAL ASIATIQUE, par M. PAUTHIER, relativement à une critique de son mémoire. Br. in-8° de 30 pages.

Pour apprécier suffisamment les nombreuses difficultés dont est entourée l'étude de la philosophie chinoise, on doit se rappeler que les missionnaires auxquels nous devons les premiers travaux en ce genre, s'attachèrent de préférence à l'école de Confucius, en suivant l'exemple qui leur était donné par les Chinois mêmes, avec lesquels ils étaient en centact. On remarquera que cette école difficilement peut être désignée par l'épithète de philosophique, dans le sens que nous sommes habitués à rattacher à cette expression; car, à l'exception d'un passage obscur (1), on chercherait en vain dans les Ssechou et les King des traces de cette philosophie spéculative portée à un si haut degré par les Indiens et les Grecs. Confucius donna à l'esprit une tendance toute pratique, et exclut pour toujours ces investigations dans les régions les plus élevées de l'esprit humain, dans lesquelles se plaisait son contemporain Laotseu,

(1) Mengtseu, I, 3, 18-26.

dont Confucius même se vit obligé de reconnaître la supériorité; c'est ainsi du moins que nous entendons les paroles de ce dernier (rapportées par l'historien Ssemathosian), à la suite d'une entrevue qu'il eut avec Laotseu : « On prend les oiseaux et les poissons dans les filets, mais celui-ci est un dragon. » faisant allusion à cet être mystérieux, qui dès la plus haute antiquité est pour ainsi dire le génie tutélaire de la Chine, et qui rappelle sous bien des rapports le Rokh ou le Simurgh des Persans. Nous pensons que Confucius voulait dire parelà : il n'y a pas moyen d'attaquer les opinions de cet homme quoiqu'elles aient une direction diamétralement opposée aux miennes. Si telle était l'opinion de Confucius lui-même, on se sent attiré vers l'ouvrage de Laotseu, le Taoteking, où se trouve l'exposé de sa doctrine. Mais ici des difficultés de tout genre se présentent; la première est causée par la nature trop analytique du système d'écriture, et, par suite, de la langue chinoise, surtout dans le Kouven, dans lequel sont écrits tous les ouvrages de haute littérature ; la seconde consiste dans le défaut presque total de secours pour l'interprétation du sens philosophique d'une foule d'expressions détournées de leur sens ordinaire; car les secours fournis par des commentateurs. si précieux pour tent ce qui regarde les livres sacrés ou classiques, sont suspects quant à ce qui regarde le Taoteking, vu que les élèves du grand philosophe se sont tout-à-fait détournés de la route tracée par le maître, et son ouvrage, depuis des siècles, a servi aux charlatans et aux alchimistes, comme la Genèse aux cabalistes; de plus si, comme il y a lieu de croire, Laotseu a puisé chez d'autres nations les principaux points de sa philosophie, on est en droit d'admettre, que ce n'est qu'en la rapprochant des originaux, qu'on peut espérer d'y voir clair, et c'est là le but principal de l'écrit qui nous occupe. Mais ici se présente une nouvelle difficulté. La philosophie indienne est entrée en Chine au XIIIe siècle avec le système théologique des Bouddhistes; or, en admettant que Laotseu ait puisé plus de cinq siècles avant notre ère dans cette philosophie qu'il adapta au reste de son système, n'est-il pas à supposer que huit siècles plus tard les sectateurs dégénérés (et cette dégénération ne saurait être niée) aient tâché de se rapprocher de cette nouvelle doctrine alors bien vue à la cour, et que de

G. Tome XIX. - Octobre 1831.

10

cette manière nous eussions deux influences bien distinctes et qu'il importerait avant tout de ne pas confondre? Nous voyons un cas semblable dans l'Inde; la doctrine du Zendavesta est rentrée après le laps de bien des siècles dans ce pays dont il y a lieu de croire qu'elle était émanée. C'est ici que notre opinion diffère de celle de l'auteur; il nous semble que Laotsen, de la légende qu'il a traduite, se rapporte au véritable tel qu'on le voit dans le Taoteking, comme le Attila des Nibelungen à celui de Priscus. Le contact avec l'Inde que M. Pauthier a fait voir, s'explique ainsi tout naturellement; mais le Taoteking lui-même a-t-il sa source dans la philosophie indienne? Voilà la question qui, d'après notre opinion, est encore à résondre ; car bien des points comparés par l'auteur, pages 29 et suivantes, nous semblent sujets à discussion, ou, d'après la remarque faite dans l'Asiatic journal à ce sujet, la base est trop étroite pour que des conclusions aussi larges puissent en être tirées.

Nous lisons, p. 36: « D'après les plus célèbres hébraïsans et la tradition conservée parmi les Juis, le nom de anné était un nom mystérieux pour les Hébreux; ils en ignoraient la prononciation, et toutes les fois qu'ils le rencontraient dans la lecture de la Bible, ils le prononçaient Adonaï. Ce fdit, qui m'est pas douteux, rendit toute transcription étrangère impossible. Ce nefut qu'après l'invention des points masorériques que l'on prononça Jéhoah ou Jéhovah.

On sait que l'ancienne écriture hébraïque, telle que nons la voyons sur les monnaies des Asmonéens et de Bar Kokhba, ressemble beaucoup à celle dont les Samaritains se servent encore aujourd'hui, et est à peu près identique avec celle des inscriptions phéniciennes: jamais dans ces dernières on ne tronve des matres lectionis, des semi-voyelles destinées uniquement à servir d'appui à la voyelle précédente; on est donc fondé à croire qu'avant l'exil, les livres hébreux étaient écrits de même; on en remarque des traces dans Job, 42, 2; psaume 140, 13; 1 reg. 21, 10; Jérémie, 17, 4; Ezekhiel, 3, 14. Cette manière d'écrire rendait indispensable de temps à autre le secours des voyelles écrites qui, de même qu'encore aujour-d'hui en arabe, se plaçaient dans des endroits sujets à l'équi-voque; le système compliqué des Masorethes paraît avoir une

base différente, de même que le syriaque plus moderne qui est allé jusqu'à emprunter ses voyelles à l'alphabet grec. Lorsqu'on assure que le nom de Jéhovah n'était pas prononcé par les anciens Juifs, nous craignons que l'on n'ait adopté des subtilités rabbiniques; nous n'en trouvons pas de trace dans l'Ancien-Testament, et tout le monde sait que le mot Jéhova est antérieur à Moise, puisqu'il se trouve dejà Genes. 2, 4; les rabbins ont jugé à propos si, ce qui arrive souvent, les mots יהוה אדוני se trouvent ensemble, de changer les voyelles et de décréter qu'il fallait prononcer Iéhovi en prenant les voyelles du mot Elohim, ce qui indique, ce nous semble, qu'ailleurs le mot était toujours prononcé. Nous trouvons en outre dans l'Exode l'étymologie du mot; nous ne la garantirions pas exacte, mais toujours est-il vrai qu'il serait absurde de la donner si l'on n'avait su prononcer le mot lui-même. En un mot, c'est une des nombreuses occasions où les rabbins ont fait voir leur subtilité aux dépens du bon sens, le Talmud en est rempli; nous allons en donner un exemple, il se trouve Mischneh Sotah q. 4, et se rapporte à la loi, qu'un mort trouvé quelque part doit être transporté à l'endroit le plus voisin. Mais si par hasard il était placé exactement sur la frontière, alors comment faire? D'après le rabin Eliezer, il faut en prendre la mesure en commencant par le nombril; d'après R. Akifa, par le nez; mais le rab. Eliezer. fils de Jacob, veut que l'on commence à mesurer par le cou, qui est l'endroit où l'on tue les bêtes. La tradition s'est décidée pour l'opinion du rab. Akifa.

M. Pauthier a placé à la suite de son Mémoire quelques oupanischadas en original, avec la version persane et une traduction française; l'original sanscrit n'a jamais été publié en Europe, et c'est pour la première fois que, par la publication de morceaux de la version persane, on est à même de se former une idée sur son exactitude et même de celle de la version latine d'Anquetil.

40. HISTORY OF THE RISE, etc. — Histoire de l'origine de la puissance mahométane dans l'Inde jusqu'à l'an degrâce 1612; traduite de l'original persan de MAHOMET KASIM FERISHTA, par John BRIGGS. In-8°, 4 vol. Prix, 4 l., 4 sh. broc. Londres, 1829; Longmann and C°. (From the Monthly Review.)

(London and Paris observer; 26 juillet 1829, p. 468. Id.; 26 juillet 1829, p. 481. Bent's Monthly advertiser; 10 juin 1829, p. 43.)

L'apparition de l'étendart de Mahomet mit le monde entier en mouvement. Envahir toute l'Afrique, pénétrer dans les masses populeuses de l'Europe, et, des tours de l'Alhambra. jeter un regard dédaigneux sur toutes leurs opérations; s'étendre comme une ombre sur les vastes contrées de l'Inde. et couvrir l'idolâtrie d'une obscurité plus horrible encore; tout cela fut l'ouvrage de quelques siècles pour les sauvages sectateurs de Mahomet. Pour le Nègre timide ils parurent des dieux qui lui infligeaient des peines cruelles auxquelles il n'osait se soustraire. A raison de leur foi, les chevaliers d'Europe les avaient en horreur; et ils étaient pour les tolérans Indiens idolâtres l'objet de la haine la plus invétérée. Un trait caractéristique et national s'est fait remarquer en eux dans chacun des trois continens. La cruauté et la rapacité, ces vices communs aux Barbares, étant sanctionnées chez eux par la loi divine. n'eurent désormais aucun frein. Convertir et tuer leur convenait également; c'était les deux alternatives offertes par leur religion. La conquête, soit qu'elle fût la suite de la trahison ou de la guerre, leur semblait honorable; car leurs ennemis étaient les ennemis du ciel. Ils étaient assez instruits lorsqu'ils pouvaient lire la loi sanguinaire écrite dans le Koran; ils avaient fait des progrès dans les manières, et le mensonge leur était familier; ils étaient si superstitieux qu'ils ne se souillaient jamais d'un meurtre ou d'un vol sans invoquer le nom de Dieu et celui de leur prophète.

L'ouvrage du Col. Briggs, dont nous nous occupons, est éminemment digne d'éloges; sa traduction lui mérite et lui assure la reconnaissance de tous les amateurs des sciences historiques. Sa traduction est le beau idéal en fait de langues orientales. On ne s'aperçoit que l'ouvrage est d'un orientaliste du 16^e siècle que par des traits qui nous donnent la conviction de son originalité. C'est au hasard que nous devons cette traduction complète de Ferishta, car le Col. Briggs se proposait de publier une histoire écrite par lui-même, en se servant des documens persanssimplement comme matériaux. Il raconte dans

sa préface, qui est écrite avec énergie et simplicité, l'événement qui le fit renoncer à son projet et détruisit en un instant les espérances d'un grand nombre d'années.

« La guerre qui éclata dans l'Inde en 1817, m'obligea de suivre l'armée qui se rendait à Malwa. Je laissai ma bibliothèque et mes manuscrits à Poona, à l'exception de la traduction de Ferishta, que j'avais envoyée à M. W. Erskine à Bombay. Le 5 novembre 1817, le Peshwa attaqua la résidence de Poona, chassant devant ses troupes les membres attachés à cet établissement, parmi lesquels se trouvaient plusieurs dames anglaises et leurs enfans; et après avoir saccagé la ville, les troupes y mirent le seu. Ma famille eut le bonheur d'échapper à la mort, mais tout ce que je possédais, ma bibliothèque, mes manuscrits, fraits de tant d'années, furent perdus ou détruits. Après une abscence de 15 mois, à la fin de la guerre, je revins à Poona pour quelques jours seulement, et j'achetai deux de mes manuscrits, les seuls que je pus retrouver. Je me procurai aussi un exemplaire de Feristhta en persan, chargé de plusieurs nôtes et corrections précieuses. Cet exemplaire a depuis été collationné scrupuleusement avec plusieurs autres, et je laissai à Bombay, en 1827, une nouvelle et correcte édition de cet ouvrage pour le réimprimer. J'ai donc abandonné mon projet de faire un choix dans les faits de la réligion mahométane; mais comme j'étais possesseur d'une traduction fidèle de Ferishta. d'après une excellente copie de l'original, je demeurai con. vaincu qu'elle offrait assez d'intérêt pour être publiée isolément; et en conséquence je l'offre au public, quoiqu'elle ne soit dans le vrai qu'une petite partie d'une masse de matériaux historiques dont la perte est irréparable.

En parcourant cet ouvrage nous avons noté le sort des chess mahométaus qui ont occupé les trônes de l'Inde, mais nous pensons que le détail en serait trop long et trop dégoûtant.

L'ouvrage n'offre qu'une suite de rois se trompant, s'égorgeant les uns les autres, et de traits plus ou moins barbares.

41. Relation de la conduite de Tamerlan a Ispahan, extraite de l'Histoire de Tamerlan, par Nazmizadé Éfendi, et traduite du turc par M. Julien Dumonet. (Journal asiatique, mars 1828.)

La ville d'Ispahan, la plus considérable d'entre celles de la Perse, et la plus florissante de ce royaume, est célèbre, parmi les hommes, par le nombre de ses habitans, par sa beauté et sa magnificence; il y avait dans cette ville un personnage savant et vertueux, rigide observateur des préceptes de la religion, et orné des qualités les plus précieuses: il se nommait le Scheikh Iman-Eddin. On vint à parler de Tamerlan devant lui ; et le peuple, pénétré de terreur et de crainte, s'exprimait en ces termes : « Quelle sera maintenant notre situation? Si ce tyran arrive vers nous, à quel état serons-nous réduits?» Ils disaient, et poussaient des gémissemens et des plaintes. Le scheikh Iman-Eddin, voyant leur trouble et leur effroi, leur dit : « Tant que je vivrai , je ferai mes efforts pour éloigner ce fléau de vos têtes; » et, par ces paroles consolantes, il rassurait l'esprit du peuple abattu. « Mais, ajouta-t-il, si je meurs, ne laissez pas échapper de vos mains la prudence et la précaution; peut-être serez-vous délivrés d'un tel malheur. » Mais dans la nuit où Tamerlan arriva auprès d'Ispahan, ce vieillard avant abandonné ce monde périssable, la ville, qui était auparavant resplendissante de lumière, fut plongée dans les ténèbres et dans l'obscurité. A la nouvelle de sa mort, les habitans furent navrés de douleur, et la peine et la tristesse s'emparèrent de leur esprit. Les grands du royaume se rendirent auprès de Tamerlan, lui offrirent une certaine somme d'argent, et, par ce moyen, rétablirent la paix et la tranquillité. Des commissaires injustes et pervers furent chargés par Tamerlan d'amasser et de recueillir la somme qui lui avait été offerte, mais, comme l'argent était distribué dans différentes maisons, il y établit des commissaires. Ceux-ci exercèrent de grandes violences, se firent servir par les maîtres de la maison, et étendirent leurs mains perfides jusques sur les choses défendues (les femmes). Les habitans d'Ispahan, indignés de cette conduite abominable, allèrent trouver le magistrat qui tenait dans leur pays la place de gouverneur, et se plaignirent de l'état malheureux où ils étaient réduits; ils dirent qu'ils ne pouvaient souffrir plus long-temps cet avilissement, qu'ils ne pouvaient plus voir leurs femmes ainsi déshonorées, et ils ajoutèrent que, dans cette position, la mort étant préférable à la vie, ils n'avaient pas hésité de faire preuve de courage et de zèle en exposant toutes leurs plaintes.

A ce récit, le gouverneur entre en sureur, et leur adresse ces paroles: « Vers le milieu de la nuit, je ferai battre les tambours pour vous avertir; à ce signal, que chaoun s'empare des commissaires qui sont dans sa maison, qu'il les tue et les apéantisse. » Les habitans d'Ispahan prétèrent l'oreille à ce discours pernicieux, et retournèrent chez eux, et attendirent le moment de la vengeance. Lorsque la nuit fut venue, le gouverneur avant fait battre les tambours et donné le signal du carnage, tous les commissaires furent égorgés, et le nombre des victimes s'éleva à six mille personnes. Le lendemain, Tamerlan apprend cette fâcheuse nouvelle, aussitôt le feu de sa colère l'enflamme. et il donne ordre de faire périr tout le monde. Les Tartares, semblables aux serpens venimeux, et les cruels Diagatais, tirent leur épée, massacrent les grands et les petits, les femmes et les jeunes filles, et s'avancent pour exterminer tout ce qui se présente à eux. Dans ce jour malbeureux, les vieillards et les enfans. les savans et les docteurs, les nobles et les étrangers, les païens et les musulmans, ceux qui payaient tribut et les faibles, les ignorans et les pauvres, aucun ne trouva grâce devant eux, tous furent égorgés. Les malheureux habitans ayant eu connaissance des ordres sevères et terribles de Tamerlan, se soumirent à leur cruelle destinée, et n'opposèrent aucune résistance. Insensibles au malheur, les barbares soldats de ce conquérant sacrifièrent tout à leur fureur et à leur rage, et abandonnèrent les corps de ces victimes infortunées aux lions. et aux oiseaux de proie.

On raconte qu'un pauvre malheureux alla trouver un émir, qui était parent de Tamerlan, eut recours à sa bienveillance, et lui adressa ces paroles : « O émir, épargnez, je vous prie, le reste des sujets, et témoignez de la pitié et de la commisération à ces malheureux enfans qui sont tous innocens. » Ce fut en prononçant ces paroles, qu'il implora sa miséricorde. L'émir lui répondit : « Va donc, rassemble une partie de ces petits infortunés, et place-toi avec eux sur la route de Tamerlan, il peut se faire qu'il leur pardonne. » Le pauvre partit avec cet ordre, réunit les enfans que le glaive avait épargnés, et, avec l'espoir d'obtenir leur grâce, attendit le passage de Tamerlan.

Peu de temps après, l'émir passant avec Tamerlan à côté de ces enfans, leur fit signe d'approcher, et s'adressa ainsi à son maître : « O mon sultan, daignez jeter un regard de commisération sur ces malheureux », et, disant ces paroles, il le suppliait d'en avoir pitié. Mais alors ce tyran cruel et sanguinaire: « Ne sont-ils pas de la race de ces misérables, dit-il? « L'émir répliqua : « Leurs parens sont morts, et l'étoile de leur espérance est disparue; maintenant ils sont pauvres, orphelins et faibles, ils implorent la grâce et la pitié de votre majesté. » L'impitovable Tamerlan ne répondit rien, mais lança son cheval au milieu de cette troupe d'enfans; ses barbares soldats suivirent son exemple, et foulèrent ces petits malheureux sous les pieds de leurs chevaux. Ce conquérant, après avoir détruit et ravagé les monumens publics de la ville d'Ispahan. après avoir réduit considérablement le nombre de ses habitans, rassembla ses bagages, et se dirigea vers Samarcand.

Comme tous les malheurs arrivés dans ce grand événement, ainsi que le nombre des captifs jetés dans les fers, ne sont rapportés dans aucun ouvrage, et comme l'élévation des ignorans et l'abaissement des grands ne sont mentionnés nulle part, il faudrait des registres et des volumes considérables pour réunir cette relation, et pour en donner une explication satisfaisante.

42. Essai servant à déterminer d'une manière plus précise l'époque d'une expédition entreprise au X^e siècle par les Russes, sur les côtes de la mer Caspienne; par Ch.-М. Faehn, de l'Académie des sciences de St-Pétersbourg. (Journal asiatique, déc. 1828.)

Le célèbre historien arabe Masoudy donne, dans son ouvrage intitulé les *Prairies d'or*, une relation assez détaillée d'une piraterie très-remarquable que les Russes entreprirent au X⁶ siècle, par le Volga, sur les côtes méridionales et occidentales de la mer Caspienne, événement dont Nestor et les Bysantins ne font aucune mention.

M. Fræhn fixe cet événement à l'an de l'hégire 332 (943-4 de l'ère C.), parce qu'Abou'lféda rapporte, en parlant des faits arrivés la même année, que les Russes, après avoir traversé la mer Caspienne, remontèrent le Kour jusqu'à Berdaa, où ils

mirent tout à feu et à sang. Mais l'époque de l'expédition décrite par Masoudy est plus ancienne, il la fixe à l'au de l'hégire 300 (912-13 de J.-C.), et la première édition de son ouvrage est de 332 et la seconde de 345.

a Les Russes, dit Masoudy, eurent entr'autres affaire à un général du fils d'Abou-Sadj. » Or, ce fils n'est autre que le célèbre émir Youssouf, ordinairement nommé fils d'Abou-Sadj, d'après son père Divdad, qui portait le même prénom. La famille des Sadi (Sadiides) formait une dynastie particulière, qui est presque inconnue à nos historieus et indépendante des califes, et qui posséda pendant quelque temps l'Arménie, l'Aderbidjan et le Djebal, dans la dernière moitié du IIIe siècle de l'hégire (le IXe de l'ère chrétienne) et au commencement du IVe (le Xe de J.-C.). Du temps de Joussouf, fils d'Abou-Sadi, dont il vient d'être question, elle était parvenue au faîte du pouvoir et de la splendeur. Cet Youssouf résidait à Ardebil, alors capitale de l'Aderbidjan; il fut émir depuis l'an 288 de l'hégire (905 de J.-C.) jusqu'en l'an 315 (928 de J.-C.). Si donc les Russes se sont battus avec un de ses généraux sur la côte occidentale de la mer Caspienne, ce doit être avant l'an 316 de l'hégire (928 de J.-C.). Si nous prenons ensuite en considération Masoudy, qui fixe la date de cet événement après l'an 300 de l'hégire, nous aurons pour époque approximative l'intervalle compris entre les années 301-315 de l'hégire (013-928 de J.-C.).

On trouve, dans l'Histoire du Tabaristan et du Mazanderan par Mir-Zahir-Meraschy, au chapitre qui traite de l'histoire du troisième souverain Alide du Tabaristan, du daï Nasir-el-Hakk Abou-Mohammed Hassan, fils d'Aly, un passage qui se rapporte à une descente faite par les Russes dans le Tabaristan. Le nommé Daï, dit-il, parut en l'an 287 (900 de J.-C.), et se dirigea vers Amol, où il fut battu par les troupes du Samanide Ismaël I^{er}, qui s'empara du Tabaristan, et en resta maître jusqu'à l'arrivée de Mohammed, fils de Haroun, gouverneur samanide de cette province. Celui-ci se joignit au daï, qui alors se remit en marche vers le Tabaristan, et y défit les troupes du samanide. Le daï quitta pourtant cette contrée après un séjour de quelques mois, et se retira dans le Ghilan, laissant les Samanides maîtres du pays. Ceux-ci y établirent des gouverneurs

(l'an 288-901 de J.-C., d'après Hamsa Isfahany). «Pendant ce temps, continue Mir Zahir, une foule de Russes qui s'étaient mis sur des vaisseaux, arrivèrent par mer dans le Tabaristan, pays qu'ils dévastèrent dans toutes les directions. Les Samanides (Ali-Saman) firent tous leurs efforts pour détruire cet ennemi redoutable, et parvinrent enfin à le chasser. » L'auteur rapporte ensuite comment le daï Nasir-el-Hakk, après s'être occupé pendant 14 ans, dans le Ghilan, de la conversion des sectateurs de Zoroastre à la religion de Mohammed, prit les armes contre Mohammed, fils de Salon, nommé par les Samanides gouverneur du Tabaristan, le chassa de son gouvernement, et fit son entrée à Amol, capitale du pays, etc., etc.; ce qui arriva l'an 301 de l'hégire, ou 913 de J.-C., toujours d'après Hamsa Isfahany.

Il est hors de doute que cette descente des Russes dans le Tabaristan ne fasse partie de celle dont Masoudy donne les détails. Or, comme les Samanides étaient maîtres de ce pays lors de cette descente, et qu'ils le perdirent l'an 301 de l'hégire, sans pouvoir le reconquérir, il s'ensuit que l'expression « après l'an 300 » dont se sert Masoudy, ne peut guères se rapporter à une époque autre qu'à l'an de l'hégire 301 (913-4 de J.-C.).

43. A CHRONICLE OF THE CONQUEST OF GRENADA, etc. — Chronique de la Conquête de Grenade, d'après le manuscrit du moine Antonio Agapida; par Washington Invinc. In-8°, 2 vol. Londres, 1829; Murray. (Literary Gazette; n° 644, 23 mai 1829, p. 329.)

Voici une esquisse de la situation du royaume de Grenade, tracée par M. Irving d'après les manuscrits du frère Agapida.

« L'histoire de ces guerres désespérées et sanglantes qui ont rempli le monde d'étonnement, et qui ont décidé du sort de puissans empires, a été regardée comme étant digne de la plume du philosophe et de l'étude du sage. Telle doit être l'histoire d'une guerre sacrée, ou de la croisade sainte, entreprise par la plupart des souverains catholiques pour la restauration des lumières de la foi dans l'une des plus belles et des plus fertiles régions du globe. Écoutez donc, lorsque du fond de la solitude de ma cellule, je raconte les événemens de la conquête de Grenade, où les ohevaliers chrétiens et les Mu-

sulmans insidèles disputèrent avec acharnement chaque pouce de la belle terre de l'Andalousie, jusqu'à ce qu'enfin le croissant. ce symbole de l'idolâtrie, fut renversé dans la poussière, et que la croix. l'arbre de notre rédemption, sut élevé à sa place. Plus de huit siècles se sont écoulés depuis que les Arabes qui avaient envahi l'Espagne, en ont été expulsés par la defaite de don Roderick, le dernier des rois goths. Depuis cette époque désastreuse, les princes chrétiens étaient l'un après l'autre rentrés dans leurs royaumes, à l'exception d'un seul, mais puissant, le royaume de Grenade, qui était resté sous la domination des Maures. Ce royaume renommé était situé dans la partie méridionale de l'Espagne, bordait la mer Méditerranée, et était défendu du côté de la terre par des montagnes élevées et escarpées, renfermant dans leur enceinte des vallées verdovantes et riches qui compensaient par leur fertilité la stérilité des hauteurs environnantes. La ville de Grenade occupe le milieu du royaume, et est rafraîchie par la Sierra Nevada, chaîne de montagnes couvertes de neige. Elle s'étendait sur deux hautes montagnes et une vallée profonde qui les sépare, et qu'arrose la rivière de Darro. Une de ces montagnes était ornée du palais royal et de la forteresse de l'Alhambra qui pouvait contenir quarante mille hommes dans son enceinte et ses tours, D'après. une tradition mauresque, le roi qui a bâti ce monument immense. était habile dans les sciences occultes, et se procurait de l'or et de l'argent par le secours de l'alchimie. Certainement, il n'y eut jamais d'édifice construit dans un style plus élevé dans sa magnificence barbaresque; et, même de nos jours, l'étranger qui erre au milieu de ses cours désertes et de ses murailles en ruines, contemple avec étonnement ses dômes dorés et dégradés, et ses décors qui conservent encore leur éclat et leur beauté, en dépit des ravages du temps. Vis-à-vis la montagne sur laquelle l'Alhambra est situé, en est une autre sur le plateau de laquelle règne une vaste plaine couverte de maisons garnies d'une nombreuse population. Elle était commandée par une forteresse appelée l'Alcazaba. Les déclivités et les contours de ces montagnes étaient couvertes de maisons au nombre de 70,000, séparées par des rues étroites et de petites places. selon la coutume des Maures. Les maisons avaient des cours intérieures, rafraîchies par des fontaines d'eau courante,

et ornées d'orangers, de citroniers et de grenadiers. De cette sorte, les maisons s'élevaient en amplithéâtre sur chaque côté de la montagne, et offraient à la fois l'apparence d'une ville et d'un bocage, qui enchantait la vue. Le tout était entouré de hautes murailles avant trois lieues de circuit; la ville avait 12 portes et était flanquée de 1,030 tours. Le haut de la ville et les environs de la Sierra Nevada, couverts de neiges éternelles, tempéraient les rayons brûlans du soleil d'été; et tandis que d'autres villes étaient dévorées par les chaleurs étouffantes des jours caniculaires, les brises les plus salubres se jouaient sur les maisons de marbre de Grenade. Cependant, ce qui faisait la renommée de cette ville, c'était sa vegn ou plaine d'une étendue de 37 lieues, entourée de hautes montagnes. C'était un immense jardin de délices, où coulaient de nombreux ruisseaux et les détours argentés du Xénil. L'adresse et l'activité des Maures avaient divisé les eaux de cette rivière en un millier de courans. et les avaient répandues sur toute la plaine. Les collines étaient garnies de vergers et de vignes; les vallées étaient découpées en jardins, et les vastes plaines couvertes de moissons que le vent faisait ondoyer. Là s'offraient avec profusion les orangers, les figuiers et les grenadiers, des plantations nombreuses de mûriers qui procuraient la soie la plus précieuse. La vigne s'élançait d'arbre en arbre, et ses grappes abondantes pendaient sur la cabane du paysan; et les bocages retentissaient du chant continu du rossignol. En un mot, cette terre était si belle, l'air si pur et le ciel si serein, que les Maures pensaient que le paradis de leur prophète était situé dans cette partie du ciel qui couvre le royaume de Grenade. Les Infidèles étaient demeurés paisibles possesseurs de ce territoire riche et peuplé, à la condition de payer un tribut de 2,000 doublons ou pistoles d'or au souverain de Castille et de Léon, et de 1,600 captifs chrétiens, ou, à défaut de captifs, un nombre égal de Maures regardés comme esclaves, et qui devaient être amenés dans la ville de Cordoue. A l'époque où commence cette chronique, Ferdinand et Isabelle régnaient sur les royaumes unis de Castille, de Léon et d'Arragon; et Muley Aben Hassan occupait le trône de Grenade. Ce Muley Aben Hassan avait succédé à son père Ismael en 1465, tandis que Henri IV, frère et prédécesseur immédiat de la reine Isabelle, était roi de Castille et de Léon. Il était de

l'illustre race de Mohammed Aben Alamar, le premier roi maure de Grenade, et fut le plus puissant d'entr'eux. La chûte de plusieurs royaumes que les Chrétiens avaient conquis sur les Maures avaient augmenté son autorité. Un grand nombre de villes et de places fortes des environs de Grenade avaient refusé de se soumettre au vasselage des Chrétiens, et s'étaient mises sous la protection de Muley Aben Hassan, Par là, son territoire avait pris plus d'étendue, était devenu plus riche et plus peuplé que jamais; il renfermait 14 villes et 97 places fortes, outre un grand nombre de villes et de villages ouverts. défendus par des citadelles formidables. Ses prétentions s'élevèrent en proportion de sa puissance. Le tribut d'argent et de captifs avait été régulièrement payé par son père Ismael; et il était arrivé qu'une fois Muley Aben Hassan avait en personne assisté à ce paiement. Il avait été témoin des rires insultans des orgueilleux Espagnols, et le fier enfant de l'Afrique fut si indigné de ce qu'il regardait comme l'humiliation de sa race, que son sang bouillonnait quand il se rappelait cette scène dégradante. Dès qu'il sut monté sur le trône, il cessa de payer le tribut, et rien que d'en parler le mettait dans des transports de rage. C'était un Infidèle cruel et guerrier, dit le frère Antonio Agapida. Sa haine contre la foi chrétienne s'était signalée dans les batailles livrées durant la vie de son père, et cette même haine lui fit cesser le paiement du tribut le plus légitime. »

Nous passons le récit très-animé et très-intéressant de la bataille livrée par lord Scales, comte de Rivers, allié à la reine d'Angleterre, femme de Henri VII, pour terminer notre article par la scène où le malheureux roi de Grenade est enfin forcé de céder la dernière parcelle de son autorité aux rois victorieux de Castille et d'Arragon.

Le soleil avait à peine lancé ses derniers rayons sur les sommets couverts de neige des montagnes qui dominent la ville de Grenade, lorsque le camp des Chrétiens s'ébranla. Un détachement de fantassins et de cavaliers, conduit par des cavaliers distingués et accompagnés par Hernando de Talavera, évêque d'Avila, s'avancèrent pour prendre possession de l'Alhambra et des tours. Il avait été stipulé dans la capitulation, que le détachement envoyé à cet effet n'entrerait pas par les rues de la ville. En conséquence,

une route avait été construite en dehors des murailles, qui conduisait par la porte de los Molinos (ou porte des moulins) au sommet de la montagne des Martyrs, et de cette montagne à la poterne de l'Alhambra. Lorsque le détachement fut arrivé au sommet de la montagne, le roi maure s'avança en dehors de la porte, suivi de quelques cavaliers, laissant son visir Jussef Aben Comixa pour faire la remise de la place. « Adressezvous, seigneur, dit-il, au commandant du détachement, et prenez possession de cette forteresse qu'Allah donne à votre puissant maître pour punir les Maures de leurs péchés. » Il se borna à ce peu de mots, et passa tristement par la même route où venaient de passer les cavaliers espagnols, et se rendit à la vegu, près des souverains catholiques. Les troupes entrèrent dans l'Alhambra dont les portes étaient au large ouvertes, et dont toutes les cours et tous les appartemens magnifiques étaient silencieux et déserts. Dans le même temps, les rois chrétiens et leur armée sortaient de Santa Fé, et traversaient la vega. Le roi et la reine, les princes et princesses, et les dignitaires et les dames de la cour, marchaient à la tête, accompagnés des difsérens ordres religieux, et escortés par les gardes du corps costumés magnifiquement. Le cortége s'avançait lentement et s'arrêta au village d'Armilla, à une lieue et demie de la ville. Là, les souverains, les yeux fixés sur la haute tour de l'Alhambra, attendaient avec impatience le signal convenu de la prise de possession. Le temps qui s'était écoulé depuis le départ du détachement leur semblait plus que suffisant pour cela, et l'esprit inquiet de Ferdinand commençait à soupçonner qu'il serait arrivé des troubles dans la ville; enfin, ils virent la croix d'argent, ce grand étendard de cette croisade, élevée sur la Torre de la Vela, ou la grande tour de surveillance, et briller aux rayons du soleil. Cette croix avait été arborée par Hernando de Talavera, évêque d'Avila. En outre, il avait fait élever la bannière du glorieux apôtre saint Jacques. Un grand cri de Santiago! Santiago! partit de toute l'armée. Enfin l'étendard royal sut hissé à son tour par le roi d'armes, aux acclamations de vive la Castille! prononcées par le roi Ferdinand et la reine Isabelle. Ces acclamations furent répétées par l'armée entière, et firent retentir la vega. En apercevant ces signaux de possession, les souverains se prosternèrent et remercièrent Dieu de

ce triomphe signalé. Toutes les armées réunies suivirent-leur exemple, et les choristes de la chapelle royale entonnèrent l'hymne célèbre du Te Deum laudamus. Le cortége alors se remit en marche, et, au son d'une musique triomphale, arriva à une petite mosquée, près des bords du Xénil, et non loin de la base de la montagne des Martyrs; cet édifice existe encore de nos jours, et a été transformé en un hermitage consacré à saint Sébastien. Ici les souverains trouvèrent l'infortuné Boabdil. suivi d'environ 50 cavaliers et domestiques. Lorsqu'il fut près, il voulut mettre pied à terre, en signe d'hommage, mais Ferdinand l'en empêcha: il s'avança alors pour baiser la main du roi: mais Ferdinand s'opposa de même à ce signe de vasselage; alors. pour ne pas être vaincu en magnanimité, il s'inclina profondément et baisa le bras droit de Ferdinand. La reine Isabelle refusa aussi de recevoir ces hommages, et pour le consoler dans son malheur, elle lui fit rendre son fils qui avait été retenu comme ôtage depuis que Boabdil avait été mis en liberté. Le monarque maure pressa son fils sur son sein avec une tendre émotion, et ils semblaient s'être devenus plus chers par leurs infortunes. Ensuite il remit les cless de la ville au roi Ferdinand, et lui dit d'un ton mélé de douleur et de résignation : « Ces cless sont les derniers restes de l'empire des Arabes en Espagne. A toi appartiennent nos trophées, notre royaume et nos personnes. Telle est la volonté de Dieu! Recois-nous avec la clémence que tu nous as promise, et que nous attendons de toi. » Le roi Ferdinand cachant sa joie sous un air de magnanimité. lui répliqua : « Fie-toi à nos promesses, et notre amitié te rendra la prospérité dont les chances de la guerre t'ont privé. » En recevant les cless, Ferdinand les passa à la reine qui, à son tour, les présenta à son fils, le prince Juan, qui les remit au comte de Tendilla, ce brave et loyal cavalier qui venait d'être nommé alcade de la ville et capitaine-général du royaume de Grenade. Après s'être dépouillé du dernier symbole du pouvoir. l'infortuné Boabdil se rendit aux Alpuxarras, afin de ne pas être témoin de l'entrée des Chrétiens dans sa capitale. Le petit nombre de cavaliers qui lui restaient dévoués le suivirent dans un morne silence; mais de profonds soupirs s'échappaient de leur sein quand la brise leur apportait les chants et la musique triomphale de l'armée victorieuse. Boabdil avant rejoint

sa famille, se rendait tristement à la résidence qui lui avait été assignée dans la vallée de Porchena. Après deux lieues de marche, la cavalcade, en tournoyant sur les bords des Alpuxarras, monta sur une élévation d'où l'on pouvait encore apercevoir Grenade pour la dernière fois. Arrivés à cet endroit . les Maures s'arrêtèrent involontairement pour faire leurs derniers adieux à leur ville chérie que quelques pas de plus allaient dérober à leurs yeux pour toujours. Le coucher du soleil, si brillant dans ce climat diaphane, éclairait chaque tour et chaque minaret, et semblait immobile sur les créneaux qui couronnaieut l'Alhambra, tandis que la vega étalait sa surface verdoyante, émaillée de mille fleurs, et qui resplendissait des sinuosités argentées du Xénil. Les cavaliers maures contemplaient en silence et dans une profonde tristesse ce délicieux séjour. Un léger nuage de fumée s'éleva de la citadelle, et en même temps, une décharge d'artillerie qu'on entendait à peine, leur apponca que la ville était occupée par les Espagnols, et que le trône des rois musulmans était détruit pour toujours. Boahdil, dont le cœur était affaibli par le malheur et accablé par le chagrin, ne put se contenir plus long-temps. « Allah achbar! (Dieu est puissant), dit-il; » mais ces mots de résignation moururent sur ses lèvres, et il versa un torrent de larmes. Sa mère, l'intrépide sultane Ayza la Horra, fut indignée de sa faiblesse. « Vous faites bien, dit-elle, de pleurer comme une femme pour la perte de ce que vous n'avez pas été capable de défendre comme un homme, » Le visir Aben Comixa chercha à consoler son maître. « Considère, lui dit-il, que les plus grandes infortunes rendent souvent les hommes aussi célèbres que leurs entreprises les plus heureuses, pourvu qu'ils les supportent avec courage. » Cependant le monarque infortuné demeurait inconsolable; ses larmes continuaient à couler. « Allah achbar! s'écriait-il, y a-t-il une destinée semblable à la mienne? » C'est de là que la moutagne qui n'est pas loin de Padul, prit le nom de Fez Allah Achbar; mais le point de vue d'où l'on peut encore découvrir Grenade, est connu des Espagnols sous le nom de el ultimo sospiro del Moró (le dernier soupir du Maure), etc. »

Cet ouvrage ne peut que consolider la haute reputation de Washington Irving. Il remplit une lacune qui n'aurait pas du exister si long-temps dans les livres historiques. Le style en est à la fois pur et animé. On peut dire de cette narration, comme de la Fée magicienne de Spencer, qu'il offre une vaste galerie de tableaux sublimes. Nous ne connaissons aucun livre qui présente plus de pages inspiratrices que cette histoire antique et chevaleresque, rendue avec tant d'habileté par la plume d'un Américain républicain.

44. BRIEFE AUS PARIS ZUR ERLARUTERUNG DER GESCHICHTE, etc.

— Lettres de Paris, pour servir d'éclaircissement à l'histoire du 16° et du 17° siècles; par Frédéric de Raumer. 2 vol. in-12 de 496 et 536, avec 8 fac-similé. Leipzig, 1831; Brockhaus.

M. de Raumer, professeur d'histoire à Berlin est venu, en 1830, à Paris, pour consulter les manuscrits de la Bibliothèque du Roi; indépendamment de ce qu'il a recueilli pour une nouvelle édition de son Histoire de la maison de d'Hohenstaufen, il a trouvé une foule de documens du 16° et du 17° siècles, et il a pensé qu'il pourrait être utile d'en faire des extraîts. L'auteur se loue, dans la préface, de la complaisance avec laquelle les conservateurs et employés, surtout M. Champollion-Figeac, ont facilité ses recherches.

De retour à Berlin, M. de Raumer a classé les extraits des manuscrits par ordre de pays; il en a extrait les passages les plus importans pour l'histoire, ou les plus curieux sous le rapport des mœurs; il les a traduits en allemand, et les a présentés sous la forme de lettres. Les savans aimeraient sans doute mieux trouver ces extraits ici dans la langue originale, et textuellement sans aucune altération; mais ce recueil bigarré aurait peut-être trouvé difficilement un éditeur. M. de Raumer a voulu aussi se faire lire, et c'est ainsi qu'il a préféré la forme épistolaire; ce qui lui donne le moyen de varier le sujet d'une lettre à l'autre.

L'auteur paraît croire que tout ce qu'il a extrait est inédit, et qu'il est le premier qui exploita cette mine féconde. En cela il se trompe. Il y a long-temps que les manuscrits du fonds de Dupuis, et autres, servent à toutes les personnes qui font des recherches sur l'histoire des siècles antérieurs. Quant aux relations des ambassadeurs, seu lord Egerton en a donné d'amples extraits

G. Tome XIX. - OCTOBRE 1831.

Digitized by Google

ce dont M. de Raumer, au reste, convient lui-même dans une note. Les doubles d'une partie de ces relations qui se trouvent en Angleterre, ont servi à M. Sharon Turner pour l'histoire de Henri VIII et d'Élisabeth, ouvrage dont le Bulletin a rendu compte dans le temps. Enfin, on pourrait citer un grand nombre d'autres auteurs qui tous ont profité des manuscrits extraits par M. de Raumer. Cependant il est vrai que personne n'a fait sur cette abondance de matériaux le travail utile qu'un étranger vient d'entreprendre, et dont lui sauront gré tous ceux qui travaillent à l'histoire des derniers siècles.

L'ouvrage est divisé en deux parties, dont la première contient les extraits relatifs à l'histoire de l'Allemagne, du Danemark, de l'Espagne, des Pays-Bas et de la France; la seconde partie, qui est la plus considérable, est remplie d'extraits qui se rapportent uniquement à l'Italie et à la Grande-Bretagne; ils sont suivis d'une table alphabétique des personnes et des objets dont il est question dans les extraits.

Nous allons entrer daus quelques détails sur chacun de ces volumes. Les notes concernant l'Allemagne regardent principalement le règne de Charles-Quint, et sont tirées des papiers de Granvelle, que possède la bibliothèque publique de Besançon, où l'auteur en a fait des extraits. Un rapport d'un Vénitien, nommé Badoer, de l'an 1558, a fourni quelques détails sur les princes d'Allemagne et sur le peuple de ce pays. Un autre envoyé, qui était Français, a fait une relation de la diète de Ratisbonne en 1630. Les papiers de Châtillon contiennent beaucoup de détails sur les guerres et la stratégie du temps. M. de Raumer donne en abrégé la notice singulière sur le Danemark, rédigée dans le temps de la guerre de trente ans, par un Italien nommé Torquato Peccha, maître-d'hôtel du général impérial Conti. On ne sait où le maître-d'hôtel a pris les renseignemens bizarres qu'il donne.

Passant ensuite à l'Espagne, l'auteur a recueilli soigneusement ce qui avait rapport au règne de Philippe II, et surtout à la mort de don Carlos. Il a profité des relations des ambassadeurs français. Résumant ces extraits, il en tire la conclusion que don Carlos n'a point été mis à mort par ordre de son père. La politique perfide de l'Espagne à l'égard de la Flandre se dévoile entièrement dans les relations secrètes des diplomates.

Les extraits concernant la France commencent par le règne de l'antagoniste de Charles-Quint, L'ambassadeur vénitien écrivait de Paris à sa république : « On trafique à la cour de France en évêchés et en abbayes, comme chez nous en poivre et cannelle. » Quant aux démêlés entre la France et l'Angleterre, les papiers qui s'y rapportent sont connus, et M. de Raumer aurait pu s'épargner la peine de les extraire. En général, pour le règne de François Ier les manuscrits de Dupuis et autres ont été mis fréquemment à contribution par les historiens. Correro envoya aussi à Venise des relations sur la cour de Charles IX; elles ne sont pas sans intérêt. Les relations de Norris, ambassadeur d'Angleterre, ont sourni aussi quelques détails sur cette triste cour. L'auteur donne la lettre que Charles IX envoya le jour même des massacres de la Saint-Barthélemy à son ambassadeur Terrails à Rome; elle est rémarquable par la dissimulation qui v règne. Les manuscrits de Dupuis et de Brienne ont fourni bien des renseignemens sur la cour débauchée de Henri III, qui, au reste, apprendront peu de choses neuves aux lecteurs français. Il en est de même du règne de Henri IV, sur lequel l'auteur fournit d'amples extraits des papiers d'état et d'autres documens de la bibliothèque. L'auteur termine par quelques extraits sur la conduite de Richelieu et de Mazarin, et donne 8 planches de fac-simile des signatures des personnages célèbres du temps.

Le 2º volume, plus considérable que le premier, est, à l'exception d'une faible partie, qui traite de l'Italie, rempli de détails sur les affaires d'Angleterre. Ce que l'auteur rapporte de l'Italie concerne principalement la révolution de Naples, en 1647 et 1648, et l'histoire du fameux Masaniello. M. de Raumer annonce ces documens comme inconnus. En cela il se trompe. M. Amédée de Pastoret les a employés dans son Histoire du duc de Guise à Naples, 2º édit., Paris, 1828, et toutes les pièces, presque sans exception, qu'a extraites le professeur de Berlin, avaient déjà servi. M. de Raumer aurait da s'informer un peu plus des travaux des historiens modernes de France. Toutefois, comme il cite textuellement, ces citations pourront encore être consultées avec fruit.

Les extraits concernant Naples sont suivis d'un passage du rapport de la Cueva sur les finances et la constitution de Venise. M. de Raumer paraît croire que la bibliothèque de Paris possède peu de documens sur cette république; cependant l'ouvrage de Daru prouve le contraire.

Tout le reste est consacré à l'Angleterre, comme je viens de le dire; les extraits s'étendent depuis le règne de Henri VIII jusqu'à la restauration des Stuarts, et donnent beaucoup de détails sur Elisabeth, Marie Stuart, Jacques Ier, Charles Ier, et les intrigues dans les cours de ces princes. Une grande partie de ces détails est fournie par les relations des ambassadeurs de France en Angleterre, et par la correspondance entre les cours de France et d'Angleterre. Lord Egerton a publié un nombre considérable des manuscrits qu'a exploités M. de Raumer; cependant, comme l'ouvrage de cet Anglais n'est pas entré dans le commerce de la librairie, il est resté inconnu et inaccessible à beaucoup de savans. M. Sharon Turner a connu aussi une partie des relations sur ces règnes, et en a profité dans son Histoire de Henri VIII, Édouard VI et Élisabeth. L'auteur aurait donc pu, à la rigueur, abréger ces extraits. Heureusement ils concernent une époque mémorable, et c'est ce qui peut le justifier d'avoir tant cité de témoignages contemporains.

Les dernières lettres mériteraient le titre de mélanges, car on y traite de divers objets qui ne tiennent pas strictement à ce qui précède. Ce sont des détails sur les armemens et les frais de guerre aux 16 et 17° siècles, sur les mœurs, usages et fêtes, sur la dotation des princesses. La 79° lettre relate l'histoire des fiançailles de Marie de Médicis et de Henri IV. La 80° raconte l'entrevue des rois Henri VIII et François I°r, qui aurait dû trouver sa place ailleurs. La 81° rapporte les fêtes qui eurent lieu à Saragosse pour l'arrivée du duc de Savoie en 1585, et pour la naissance de l'infant Balthasar en 1629. Enfin, la 82° et dernière lettre contient le voyage du grand mogol Jean d'Agra à Lahor en 1638, dont la relation écrite par un Piémontais qui était du voyage, se trouve parmi les manuscrits de Dupuis.

On voit que le professeur prussien a fait une ample récolte à la bibliothèque des manuscrits, et quoique tout n'y soit pas neuf, il a pourtant fait un recueil bon à consulter. D-c.

45. Note sun les usages et traditions du Portou; par M. Guerry, avocat à Tours. (Mém. de la Société des Antiquaires de France; 1829, page 451.)

L'auteur de cette note y a recueilli toutes les traditions qui ne l'ont pas été par MM. Dupin et Réveillère-Lepaux dans leurs mémoires sur la Vendée et les Deux-Sèvres, insérés dans le recueil de la Société; il divise son travail en 3 sections: Usages relatifs à certaines époques de l'année, parmi lesquels on remarque celui où, le jour du carnaval, les petits bouets (bouviers) vont aved les bergères porter la crèpe à la pie au haut d'un arbre élevé. à l'une des branches duquel ils attachent des bouquets de bruyère et de laurier; on danse après la cérémonie, et personne ne doute que la pie reconnaissante ne vienne avertir lorsque le loup paraîtra.

Usages relatifs à certaines époques de la vie humaine. On y remarque celui-ci ! Pour procurer aux mères une heureuse délivrance, on récite au pied du lit un Salve Regina, des Pater et des Ave; une bougie de la Chandeleur est placée sur la table: si elle vient à s'éteindre, c'est un présage funeste. L'enfant jouira d'une santé forte, si la toile grossière d'un sac est passée sur ses lèvres. La mère ne commence à allaiter le nouveau né que lorsqu'il a été baptisé; jusque-là, il ne lui semble pas qu'il

fasse partie de l'espèce humaine.

Croyances et traditions diverses. On y remarque le voyage à Saint-Sylvain, à la tombe de Saint-Laurent, qui se trouve au milieu d'un bois, et à la pierre de Saint-Martin, que font les mères; l'œuf coquatri pondu par un vieux coq; les rapports secrets entre l'homme et le crapaud.

Enfin, cetté note est terminée par la description suivante du jeu la soule on de la chole :

Le célèbre jeu de la soule, appelé mel en celto-breton, fut en usage dans presque toute la France jusques vers le 15e siècle; aussi Rabelais (1 ch. 22.) n'a-t-il garde de l'oublier en parlant des jeux de Gargantua. L'ardeur de nos pères pour cet exercice le rendait fort dangereux. Charles V le proscrivit par son ordonnance de 1369, et on lit dans D. Martenne, que Rodolphe, évêque de Tréguier, menaça d'amende et d'excommunication ceux qui s'y livreraient; ces défenses furent vaines. La soule n'a disparu en Bretagne que depuis que quarante personnes, en la poursuivant, se noyèrent dans l'étang de Pont-l'Abbé (Cambry 2, 47). Ce n'est qu'à la fin du siècle dernier qu'elle a été supprimée dans le Poitou, par un arrêt du parlement du 1er juin 1779, dont voici l'extrait:

..... La fête de la soule se tenait la seconde fête de Noël de chaque année; les habitans des deux sexes, originaires du bourg de Vouillé, s'assemblaient dès le matin dans un cabaret, et envoyaient des hommes et des garçons pour chercher le der-Pier marié dans le bourg, qu'ils amenaient de gré ou de force, exigeant de lui trois livres, du pain et du vin; s'il s'y refusait, il était dépouillé de ses habits; on placait ensuite sur la fenétre la plus apparente du cabaret où l'on était assemblé, un poids énorme, qu'on décorait de lauriers et qu'on environnait de bouteilles et de verres. On posait des sentinelles au bas pour faire porter révérence à cette boule que l'on nommait la soule; les paysans qui s'y refusaient étaient insultés. Sur la fin du jour, les hommes et les femmes se divisaient des garçons et des filles. Le dernier marié allait lever la boule, qu'il portait sur la pointe d'un rocher très-escarpé et la placait sur une pierre qui passait pour être le but. Au signal qui se donnait, les habitans se jettaient sur la boule, dont les hommes et les femmes, les garçons et les filles cherchaient à s'emparer. Quand les hommes et les femmes étaient les plus forts, ils la portaient au milieu de la rivière. Quand au contraire c'étaient les garçons et les filles, ils la jettaient dans un 'puits; l'un des garçons y descendait, la tête en bas, afin de la remonter. Ceux qui s'étaient emparés de la boule allaient chez les meuniers du bourg et exigeaient d'eux dix sous par roue de moulin, de la viande de cochon, de l'argent, des canards et des chapons; lles mèuniers qui resusaient de payer étaient souvent maltraités, on s'emparait d'effets à eux appartenant; la dernière fête était employée à consommer dans le cabaret ce qui avait été pris chez les meuniers, » Des excès de tout genre étaient la suite de ces fêtes, et il en résultait de grands inconveniens. «On sait que les fêtes baladoires, et autres semblables, ont été supprimées par arrêt des grands jours, du 3 septembre 1667.

Ducange (Diss. 8, sur Joinville) pense que la fête de la chole ou de la soule, qui remonte à la plus haute antiquité, avait des rapports avec les exercices du trucanisterion des Grecs. Il est remarquable que c'était sur les frontières de deux villages, à certaines époques de l'année, et surtout le jour de Saint-Jean l'évangéliste, que se célèbrait cette fête, qui, suivant quelques auteurs, avait été instituée par les Gaulois en l'honneur du soleil.

46. Monumens, usages at traits caractéristiques des anciens Péruviens. (The Orient. Herald.; juin, 1828, p. 431, et juillet 1828, p. 75.)

Les conquérans espagnols, après avoir entièrement détruit, au moment de leur invasion, le gouvernement du Pérou, apprirent, d'après leur expérience, qu'ils ne pourraient soumettre les diverses tribus éparses sur un pays étendu et montagneux, sans gagner les chefs à la cause espagnole, en paraissant prendre intérêt à leur prospérité et à celle de leurs administrés. C'est pourquoi les vice-rois furent forcés de déléguer une portion de leur autorité aux Caciques qui avaient survécu; leur autorité fut successivement définie et garantie par des améliorations judicieuses dans les lois indiennes; et ce ne fut que de cette manière que les hommes blancs et barbus purent soumettre et maintenir dans le respect les tribus cuivrées qui habitent les déclivités des Andes. Cette mesure eut le succès le plus étopnant, et, jusqu'à nos jours, le gouvernement des Caciques sur les tribus et les districts d'un pays où leur domination avait été absolue, leur tact particulier dans le commandement, leur justice inflexible, l'ordre et l'économie qu'ils observaient dans leur administration, autant que la facilité et la bienveillance avec laquelle leurs ordres étaient reçus par des hommes qui n'ignoraient pas que leurs chess n'avaient pas un seul mousquet pour appuver leur autorité, peuvent certainement être offerts comme un exemple frappant de l'énergie du gouvernement, aussi patriarchal que consolateur, des Incas, et que leurs descendans, qui exercent un pouvoir bien inférieur, sont encore si jaloux d'imiter.

Si nous devions juger d'après la situation dans laquelle tous les Indiens qui habitent l'immense district qui s'étend du Saint-Laurent au Mississippi furent trouvés au moment où ils furent découverts, ou si nous devions conclure d'après l'état actuel des parties les plus méridionales du même continent, dont l'existence fut pour la première fois annoncée à l'Enrophé étônnée par Colomb, à l'exception du Chili et du Mexique,

on aurait du s'attendre que les anciens Péruviens, confinés au milieu de leurs montagnes, et, par des empéchemens naturels, privés de toute communication avec les autres naturels de leur hémisphère, seraient trouvés dans un état de grossièreté et de barbarie. Cela, cependant, a été tout le contraire, comme l'ont attesté les conquérans eux-mêmes. Ceux-ci furent surpris, en effet, de voir tout l'opposé de ce qu'ils attendaient, et de trouver des maîtres pour les instruire dans plusieurs branches utiles des sciences, et des législateurs pour leur apprendre l'art de gouyerner.

Un de leurs législateurs et bienfaiteurs les plus distingués fut Manco Capac de Tequicaca, fondateur d'un empire qui, d'après les annales du Pérou, paraît avec certitude avoir été transmis aux Incas, ses successeurs, pendant un espace de plus de sept siècles. Il posa les bases d'un nouveau système, tira ses compatriotes de la barbarie, en les arrachant à leurs forets sauvages. La religion fut un de ses principaux moyens, et les avantages évidens qui furent le fruit de sa nouvelle administration, lui assurèrent l'estime et la coopération de ses compatriotes. On se souvient encore de ses préceptes, et on n'en parle qu'avec le plus grand respect. Il serait difficile, en effet, de trouver dans les annales d'aucune nation ancienne, une telle uniformité de maximes relatives au gouvernement, et de telles leçons pratiques de moralité, comme celles qui distinguèrent les conseils des Incas du Pérou. On sait qu'ils firent des conquêtes très étendues sans qu'il en eût coûté une goutte de sang. On connaît peu d'entreprises aussi utiles et aussi remarquables que celles que l'on doit aux empereurs du Pérou, dans le but d'établir des relations dans l'intérieur, en ouvrant quatre grandes routes, qu'ils appelèrent Antiguyos, Collaguyos, etc., et correspondant à peu près aux points cardinaux. A l'exception du sang versé par Colla dans sa révolte, et de celui versé par Atahualpa dans son usurpation du royaume, les Péruviens jonirent d'une paix non interrompue; et les précédens empereurs et leurs héritiers légitimes au trône parvinrent à étendre leurs possessions, en propageant leurs lois et en les faisant suivre par les étrangers, par l'exemple et la persuasion autant qu'en déployant leur puissance et leur grandeur aux petites tribus, et en leur prouvant qu'il conviendrait davantage aux intérêts d'une population détachée et isolée, de vivre une sous leur autorité et les lois. L'excellence de leurs réglemens, conçus pour l'administration des provinces de l'intérieur et des provinces frontières, est fortement démontrée par les conquérans espagnols, qui les ont adoptés presque toujours; et ils ont ensuite servi de matériaux au code appelé orgueilleusement par les monarques castillans: « Les lois des Indes. »

La culture des terres en commun, le partage des récoltes, et la portion réservée pour le culte, le souverain et les individus; les greniers publies et les autres dépôts au moyen desquels ils évitaient les disettes et la cherté, et qu'ils bâtissaient avec une grandeur et une magnificence qui pouvaient rivaliser avec les monumens de l'Égypte, ajoutés aux réglemens sages et de précaution pour tous les autres objets d'utilité publique, qui, d'après la considération de leur situation exceptionnelle, peuvent se comparer aux perfectionnemens des Grecs ou des Romains dans cette branche de l'économie politique.

Les ruines célèbres de la forteresse de Cusco, dont les fragmens frappent les yeux d'étounement et de respect, montrent jusqu'où les hommes peuvent arriver, sans connaître l'emploi des machines. Ces ruines attestent évidemment que du temps des Incas, les Péruviens construisaient leurs édifices avec autant de solidité que de majesté. On a calcule qu'un des énormes blocs de pierre qui fait encore une des assises de la muraille, pèse dix ou quinze tonneaux. Une autre portion, qui est sur la terre, près de là, et qui paraît n'avoir pas encore servi à l'objet auquel elle était destinée, est d'une grandeur si énorme, qu'il est difficile d'imaginer comment, avec les simples forces que possèdent les hommes, ils avaient pu les sortir des carrières, et comment ils avaient pu les élever à la hauteur de ces murailles. Entasser des pierres d'une grandeur prodigieuse, au moyen de beaucoup de bras et avec le seul secours du levier. qu'il est probable qu'ils connaissaient, peut être regardé comme ce qu'il y a de plus extraordinaire dans leur architecture; mais l'alliance de l'art et de la régularité qui éclate dans leurs monumens, la proportion et l'union de leurs parties, et le fini extérieur qui les distingue, sont des particularités faites pour exciter l'attention, quand on fait réflexion que ces ouvrages ont

été exécutés par des hommes qui n'avaient nulle connaissance des sciences mathématiques.

La construction des grands aqueducs de Lucanas, de Condesurgos et plusieurs autres, qui, au milieu des précipices, amenaient l'eau des profondes vallées aux montagnes plus ou moins élevées, et dont quelques-uns servent encore aujourd'hui, attestent le savoir des anciens Péruviens dans la science importante de l'hydraulique; et certainement leurs résultats méritent d'être comparés avec les ouvrages du même genre qui existent en Chine. Sur la route de Cusco à Lima, le voyageur est saisi d'étonnement quand il considère ces chaînes imposantes couronnées et renfermées dans des enceintes de murailles, semblables aux gradins d'un amphithéâtre. D'abord, à la première vue, il doute si ces ouvrages sont sortis de la main des hommes, ou si ce sont des jeux fantastiques de la nature dans ce pays qui offre une si grande variété et dont on ne peut se figurer les innombrables productions. En les examinant avec plus d'attention, il reconnaît que ces hautes murailles furent élevées originairement dans l'intention de réunir les eaux qui tombaient du sommet des montagnes, et de les porter au loin, souvent au moyen de passages souterrains, et pour favoriser l'agriculture, les distribuer au loin sur des champs, qui sans elles seraient demeurés presque stériles.

On trouve une autre preuve du savoir des anciens Péruviens dans l'hydraulique: ce sont les sources artificielles de Lanasca. Elles sont situées sur une étendue de terres stériles. qui, dans la succession des temps, doivent avoir éprouvé plusieurs changemens à leur extérieur. Un endroit offre une abondante quantité d'eau; cependant on pourrait s'en procurer autant, en quelque lieu que ce fût du voisinage, en y creusant. Quoique ce soit évidemment une production de l'art, on n'a jamais pu connaître où étaient placés les tuyaux, ni d'où l'eau était amenée. Beaucoup d'autres ouvrages du même genre ont par malheur été détruits par la main de l'avarice. Les tuyaux, en quelques endroits, étaient d'or ou d'argent; ils furent pillés, ou mutilés lorsqu'on en fit la recherche. Un aqueduc souterrain de ce genre se voyait encore à Cusco, en 1766; il avait été découvert près de l'endroit où s'élève actuellement le couvent de Saint-Dominique.

Les erevasses des montagnes, remplies de terre, dans le but d'augmenter la surface de terre susceptible de culture, sont des entreprises que l'observateur attentif ne peut s'empêcher de regarder d'un œil d'admiration et de regret. Il s'étonne de la persévérance et de l'économie des anciens Péruviens : mais il soupire involontairement quand il se fait à lui-même cette question: Où sont maintenant les premiers habitans de cette terre isolée et dont les travaux fertilisaient le sol? Certainement ils travaillaient en commun; et cette coutume utile, qui s'observe encore de nos jours, chez les Indiens les plus renfoncés dans les terres, de s'associer, comme des frères, pour faire en commun leurs semailles et leurs moissons, offre des preuves nombreuses et incontestables de leurs systèmes d'administration, tandis que les divers monumens qu'ils nous ont laissés, démontrent évidemment les progrès qu'ils devaient avoir faits dans l'agriculture et dans la main-d'œuvre des arts d'ntilité.

La science des anciens Péruviens dans l'architecture et la coupe des pierres, est ce qui étonne le plus, quand on examine l'imperfection de leurs outils et de leurs machines, surtout quand on les compare avec ceux des temps modernes, aussi bien que leur ignorance complète du fer. Les ouvrages qu'ils nous ont laissés, particulièrement à Cusco, et dans ses environs, sont réellement admirables. Le temple de cette ville, sa citadelle, les palais à moitié démolis, ainsi qu'un grand nombre de constructions gigantesques, qui frappent encore les yeux du voyageur, proclament hautement le génie et les entreprises hardies de ses premiers habitans. Cependant, leurs plus beaux édifices furent détruits ou fortement dégradés par les Espagnols et leurs successeurs immédiats, soit pour en faire des églises ou des couvens, soit pour en arracher les bandes d'argent qui souvent servaient à joindre les pierres. Et d'après des faits comme ceuxci, avoués par des témoins dignes de foi, ou plutôt par ceuxmêmes qui s'en sont rendus coupables, pouvons-nous appeler les anciens Péruviens des barbares? Une telle ardeur pour démolir, ou, pour parler plus convenablement, une si grande avidité des richesses pourrait être mise en doute si nous ne faisions la réflexion que les Péruviens n'estimaient les métaux qu'à raison de leur utilité; néanmoins, on serait porté à douter de ce fait si les vestiges de ces monumens, où brille la profusion des Incas, n'avaient échappé aux ravages des temps, et n'étaient restés debout comme pour frapper d'admiration le voyageur moderne. Une ancienne muraille, aussi parfaitement conservée qu'il soit possible, et qui a été employée à former l'entrée du couvent de Saint-Dominique à Cusco, a heureusement échappé aux ravages de la fureur du fanatisme et aux recherches sans fin de l'avidité des richesses. Dans cette muraille, l'argent fondu dans les interstices des pierres, afin d'en remplir les crevasses et les lier entr'elles, se voit encore; et l'on peut encore examiner plusieurs autres restes d'un caractère moins digne de remarque.

Dans les constructions en pierre de taille, qui étaient exclusivement affectées à la famille royale, ou réservées aux nobles ou aux héros les plus distingués, il y a trois points dignes d'être cités. Le 1er est que, quoique les Indiens ne connussent pas l'usage de la chaux, ni d'aucun ciment, les pierres sont si parfaitement jointes, unles et polies, hormis dans quelques circonstances, et qu'il faut évidemment attribuer à quelques événemens arrivés dans les carrières, qu'à peine peut on introduire entre elles la pointe d'un canif. Il faut, cependant, observer que l'emploi de l'or et de l'argent, comme moyen de lier les pierres entre elles, et dans le but d'en remplir les interstices et de remédier aux défectuosités de la surface, n'avait lieu que pour les édifices consacrés à la résidence ou aux plaisirs des Incas et de leur cour; ou s'étendait tout au plus jusqu'aux temples où l'on honorait la Divinité. Les autres bâtimens, tels que citadelles, magasins publics, quoique élevés avec une grande solidité, n'étaient cependant pas construits avec autant d'élégance et de magnificence. Malheureusement, cette distinction nous a privés des parties les plus parfaites de l'architecture péruvienne. Il reste encore beaucoup d'échantillons du soin particulier avec lequel les pierres étaient appareillées, dans Cusco et dans ses environs, de même que dans les bains de Huamalies et plusieurs autres épars autour de Vilcasquaman, Calca y Lares, Tinta, Lampa, Paucarcolla, et même jusque dans les terres, comme à Santa Cruz de la Sierra, sur une montagne près de Saniaypata, dont nous décrirons ci-dessous ce qu'on y voit de plus remarquable.

Le 2° point que l'on distingue dans l'architecture des anciens Péruviens, c'est que les pierres taillées ne sont pas toujours carrées, mais quelquefois de diverses formes. Il y en a de rondes, d'ovales, de triangulaires, et de temps en temps elles ont la forme d'étoiles. Cependant, elles sont si bien appareillées et si bien en queues d'aronde, que la solidité de l'édifice n'en sonffre aucunement, et qu'il n'en paraît aucune trace à l'extérieur. L'ancien palais de Limatambo, situé à douze lieues endeçà de Cusco, vers la capitale actuelle du Pérou, est un exemple frappant de ce fait. C'est un édifice des plus singuliers, et qu'il faut examiner pendant des jours entiers pour en avoir une idée juste.

Le 3° point qui caractérise les anciennes constructions des Péruviens, c'est la grandeur énorme des pierres dont elles sont composées. Pour les amener de la carrière jusqu'à l'endroit où elles devaient être employées, taillées, élevées, placées, il fallait une multitude d'hommes, même en supposant que les naturels eussent connaissance de quelque grande force mécanique, dont les traces sont entièrement perdues aujourd'hui. Il est sûr qu'ils n'avaient pas d'autre bête de somme que le chétif lama; et cet animal n'a jamais été employé au tirage. Néanmoins, nous trouvons beaucoup de ces constructions gigantesques élevées sur les pics des montagnes, entourées sculement de routes ctroites et sinueuses. Comment une multitude d'hommes pouvait-elle réunir ses forces, comment pouvait-elle s'aider du levier ou des roues, soit pour monter, soit pour descendre. sont des questions qu'il est difficile de résoudre. On remarque quelques-unes de ces pierres étonnantes dans la citadelle de Cusco, dans le fort de Vilcasquaman, dans le palais bâti dans une île près de Capa-Chica, dans le Paucarcolla. Dans les constructions faites dans les îles dont on vient de parler, les blocs de pierre doivent en outre avoir été amenés par eau pendant une partie de la route. En conséquence, aux yeux du philosophe, les connaissances des anciens Péruviens dans l'architecture, l'exécution et le fini de leurs monumens, ne sont pas moins dignes d'admiration que leurs triomphes sur tous les obstacles dont ils étaient environnés.

MELANGES.

47. Toldoth Guédolé Isaaél. — Biographie des Israélites anciens et modernes qui se sont fait remarquer par leurs talens, leurs écrits, leurs actions, leurs vertus, leurs vices et leurs erreurs; précédée de tables chronologiques pour réduire en corps d'histoire les articles disposés selon l'ordre alphabétique dans cet ouvrage; par Eliacin Carnoly. Metz, 588, suivant le petit comput (1828). 132 pages in-8°.

Ce n'est ici que la première livraison du premier volume d'un ouvrage d'un genre tout nouveau parmi les Israélites. Ce premier volume doit, comme le titre hébreu l'indique, contenir les deux premières lettres de l'alphabet. Le dernier nom qui tormine cette hivraison, est celui d'Aaron Aben Chajim, juif africain, originaire d'Espagne, né à Fez au commencement du IVe siècle du 6° millénaire de l'ère de la création.

. On peut dire que jusqu'ici les chrétiens avaient plus fait pour tirer de l'obscurité et conserver à la postérité les noms des Israélites qui se sont rendus célèbres depuis la dernière destruction de Jérusalem et du Temple, dans les différentes parties de la terre, que les Israélites eux-mêmes. Ce n'est pas cependant que ces derniers eussent entièrement négligé cette partie de leur histoire; mais il leur manquait un ouvrage qui embrassat les hommes célèbres de leur nation, depuis les temps les plus anciens jusqu'à présent, et où les faits fussent séparés. par une critique sage et impartiale, du merveilleux et des fables qui, trop souvent, se sont mélés à la vérité. M. Carmoly rend donc un véritable service à tous les Israélites, en remplissant cette lacuns de leur littérature. Non-seulement il a puisé pour cela dans un nombre infini d'ouvrages écrits en hébreu, peu los aujourd'hui, même parmi les juis, mais il a aussi, comme il le dit lui-même, consulté les ouvrages composés par les savans chrétiens, tels que Bartolocci, Basnage, Wolf, Kecher J. B. de Rossi et Rodriguez de Castro, « qui ont, dit-il, éveillé et ramené le goût pour la connaissance de la biographie des

hommes célèbres d'Israël. » Parmi les livres dont il a fait usage, il en indique deux écrits en allemand et qui sont peu connus en France: le premier est une Histoire de toutes les sectes religieuses qui ont existé, et qui existent encore parmi les Juifs, publiée à Brunn en 1822; l'autre, qui a paru à Berlin en 1820, est une Histoire des Israélites, depuis le temps des Maccabées jusqu'à nos jours.

M. Carmoly semble avoir cru nécessaire de justifier le parti qu'il a pris de composer cette Biographie en hébreu. « Je sens bien, dit-il, qu'en ma qualité de Français, il me convenait d'écrire cet ouvrage dans ma langue; mais j'ai dû préférer l'i-diome hébraïque, afin de rendre mon travail plus généralement utile à mes co-religionnaires répandus dans toutes les parties du monde, et à ces savans qui embrassent l'universalité des connaissances, et qui ne dédaignent pas une littérature qui a excité l'admiration et charmé les loisirs d'un Buxtoff, d'un Herder, d'un Michaelis, d'un Tychsen, d'un Lowth...... J'ai ambitionné la gloire de créer un ouvrage national, unique dans son genre: puissé-je n'avoir pas échoué dans une si périlleuse entreprise! »

Nous ne pouvons qu'approuver le choix fait par M. Carmoly de la langue hébraïque pour un ouvrage de ce genre. Nous son-haitons que le nombre des acheteurs lui permette de ne point s'écarter du mode qu'il a adopté.

L'auteur s'est fait un devoir d'indiquer constamment les sources où il a puisé, et c'est un soin dont on doit lui savoir gré.

D'après le plan que s'est tracé M. Carmoly, et qui est indiqué par le titre même de son ouvrage, son Dictionnaire historique doit contenir aussi bien les personnages célèbres de l'Ancien Testament, que ceux qui ont vécu depuis la destruction de Jérusalem et la dispersion de la nation juive. Ainsi, l'on y trouve Abraham, Abigail, Abner, Absalon, Abias, Adonias, etc. Ces articles, pour la plupart du moins, sont fort courts, et ce sont aussi sans doute ceux qu'on consultera le moins, les personnes qui cultivent ce genre de littérature ne pouvant ignorer ce que l'Écriture nous apprend des patriarches, des prophètes, des grands-prêtres, des juges, des rois d'Israël et de Juda, ensin de tous les hommes célèbres à quelque titre que ce soit, qui appar-

tiennent à ces anciennes époques de l'histoire des descendans d'Abraham. Ge qui est vraiment important, et qui forme de beaucoup la majeure partie de l'ouvrage, c'est la biographie des docteurs célèbres, des théologiens, des commentateurs, des cabalistes, des controversistes; des savans astronomes. philosophes, mathématiciens, médecins et autres; des littérateurs, des traducteurs, des poètes; enfin d'une multitude innombrable d'écrivains en tout genre, qui, en Asie, en Afrique et en Europe, ont, à toutes les époques, depuis la dernière dispersion, rendu leurs noms célèbres, soit parmi leurs frères, soit parmi les nations chrétiennes ou musulmanes. Entre les ouvrages qu'ils ont laissés, un très-grand nombre, il est vrai, ont perdu toute leur importance, même pour les Israélites de nos jours; mais cela ne détruit point l'intérêt qui s'attache à des noms illustres, à des hommes de talent, qui ont écrit pour leur siècle et dans l'esprit de l'époque où ils vivaient, mais qui, dans quelque temps qu'ils eussent vécu, auraient exercé une certaine influence sur leurs contemporains, et contribué au mouvement de l'esprit humain. Peut-être est-il vrai de dire que, de toutes les parties d'une littérature devenue surannée par l'effet inévitable du temps, celle qui a pour objet l'histoire des hommes célèbres, est la seule qui ne cesse jamais tout-à-fait de piquer la curiosité. Il me serait facile d'indiquer, dans cette première livraison, un grand nombre d'articles très-intéressans, tels que ceux d'Abba-Aricha, d'Abou-alperag (on Abou'l-faradj), Abou-Carb-Asaad . Aben-Esra (Abraham Aben-Ezra), Abraham-Abou'lafia, Abraham-Bedraschi, Abraham de Balmes, Abraham-ben-Dior, Abraham-Hourvitz, Abraham-Zécouth, Abraham - Furtado, Abraham de Gologoa, Agrippos - Haggadol (Agrippa le Grand), et je ne doute point que la lecture de ces articles ne justifiat pleinement le jugement que je porte de l'érudition de l'auteur, de son impartialité et des recherches consciencieuses auxquelles il s'est livré pour procurer à son travail toute la perfection possible. Pour donner, au surplus, une idée de la manière de l'auteur, je vais traduire un ou deux articles des plus courts.

· Abou-Alperag (en arabe Abou'l Faradji) Alscheich, ministre de la congrégation des karaïtes, à Jérusalem dans le X1° siècle après le 4° millenaire de l'ère de la création. Il na-

quit en Égypte, où la secte des karaïtes avait son établissement principal. Par la suite, il se transporta dans la terre d'Israël, pour y demeurer. Quand il s'y fut établi, le pays lui plut, et il s'v trouva bien; mais à cette époque la dispute entre les pharisiens (c'est-à-dire les talmudistes) et les karaïtes, secte à laquelle appartenait Abou-Alperag, était dans sa plus grande violence. A la fête des Tabernacles, tandis que les karaïtes célébraient la solennité sur le mont des Oliviers, les pharisient. qui étaient campés en face d'eux, sortirent avec le livre de la loi, et les chargèrent de malédictions, d'injurés et d'anathèmes. à la face du soleil. Cette scène excita le zèle d'Abou-Alperag, qui résolut de prendre la défense de sa croyance et de soutenir les karaïtes. Il composa donc, en langue arabe, un commentaire sur la loi; il y établit et y soutint les principes et les dogmes des karaïtes; il tendit son arc et fit briller les éclairs de sa lance. pour attaquer les pharisiens, qui interprètent la loi d'après le système de la loi orale et de la tradition. Il employa dans cet ouvrage un style admirable, et une éloquence propre à séduire les lecteurs.

« Lorsque ce traité parut, un grand nombre de disciples des docteurs pharisiens embrassèrent les opinions d'Abou-Alperaga et firent cause commune avec lui. De ce nombre sut Aben-Altaras, d'une famille de rabbins du royaume de Castille, hommé fort instruit dans la loi, et qui à cette époque se trouvait dans la terre d'Israël. Lorsqu'il retourna dans sa patrie, il y porta avec lui l'ouvrage d'Abou-Alperag, qu'il avait copié en entier. et il l'enseigna dans les lieux de réunion. La secte des karaîtes: en peu de temps, devint florissante dans la Castille et se répandit dans toute l'Espague. Mais elle trouva un adversaire dans la personne du prince Joseph, fils d'Alfaradji-Alkabri. qui persécuta les karaïtes à l'instigation des pharisiens, les humilia et les chassa de toutes les villes de Castille. Le rabbin Abraham-ben-Dior prit aussi la défense de la tradition, et composa, en réponse à l'ouvrage d'Abou-Alperag, un traité qui obtint un grand succès parmi ceux de son parti, ainsi qu'il le dit à la fin du livre qu'il a composé sous le titre de Hakkabala. Outre l'écrit dont nous avons parlé, Abou-Alperag a encore composé d'autres ouvrages, dont cependant aucun ne nous est parvenu; car ils ont tous été brûlés, avec plus de trois cents

G. Tome XIX. — Octobre 1831.

12

autres livres, dans la grande synagogue des karaïtes au Caire, par les manœuvres des pharisiens, qui y vinrent dans la sainte nuit du sabbat, avec une troupe de malfaiteurs armés de torchés allumées, et brûlèrent tous les livres. C'est ce qu'attestent les lamentations amères que fait à ce sujet le docteur Jéhouda Poki, et ce que dit aussi l'écrivain Samuel Hakkadosch dans la relation de ses voyages. »

J'observe en passant que Iéhouda Poki, auteur du livre intitulé Schaar Iéhouda, sur lequel on peut consulter Wolf (Notitia karœorum, p. 149, et Bibliot. hébr., T. I et III, n° 689), outre les noms de Iéhouda ben Éliézer Poki, porte encore le surnom ou titre de צלבי, que Batolocci a écrit אחלבי. Ce surnom, que Wolf n'a pas expliqué, n'est autre chose assurément que le mot turc bien connu, tchélébi,

Quant à Samuel, ou, comme prononcent les Juis, Schemonel Hakkadosch, on trouve un fragment de la relation de ses voyages, dans la Bibl. hébr. de Wolf, T. III, p. 1081 et suivantes.

Puisque j'ai expliqué en passant le surnom de צלצ donné à léhouda Poki, je profiterai de cette occasion pour expliquer aussi le nom de צלצווון (Afandopoulo, donné à un autre karaîte célèbre, auteur de l'ouvrage intitulé Adéreth Éliahou, écrivain dont le vrai nom est Caleb. Afandopoulo est un nom moitié grec, moitié turc, qui signifie le fils de l'effendi. On sait que le mot turc effendi n'est qu'une altération du grec sobservés.

Dans cette vie d'Abou-Alperag, il est fait mention d'un juif castillan, nommé Aben-Altaras, fils d'Altaras, qui, convaincu par les argumens du savant karaïte, embrassa sa doctrine, et la propagea en Espagne à son retour dans ce pays. M. Carmoly lui a consacré un article curieux, quoique fort court, sous le nom d'Aben-Altaras; il paraît qu'on ignore son vrai nom. Altaras, ou mieux Altarras, est un mot arabe التراس qui signifie le fabricant de boucliers. Le surnom de fils d'Altarras est commun à plusieurs écrivains juifs.

Je vais encore traduire un article de l'ouvrage de M. Carmoly, qui donnera lieu à quelques observations d'un autre genre.

« Abu-Carb-Hassaud, roi des Sabéens dans le Yémen, province de l'Arabie-Heureuse, environ deux cents lans, avant la destruction de Jérusalem, du temps d'Hyrcan Asmonéen. Les Juiss étaient établis depuis long-temps dans ce pays, et l'on né sait point à quelle époque ils y étaient venus. Il est vraisemblable que quelques commerçans y étaient allés par la voie de la mer de Souf, c'est-à-dire de la mer Rouge, pour s'y établir et pour y faire le commerce. Car le pays de Saba était bien connu d'Israël, comme on le voit par les relations qui ont existé entre Salomon et la reine de cette contrée, et par les écrits d'1saïe, de Jérémie, d'Ézéchiel, et des autres écrivains sacrés. Ces Juiss établis dans le pays des Sabéens s'y multiplièrent, et y devinrent très-nombreux, à tel point qu'ils y établirent pour roi un de leurs descendans. Ce roi institua dans ce pays des assemblées, et établit la loi de Moïse dans sa capitale. Il tourna son cœur et son esprit à l'observation fidèle de la loi de Dieu. et il régna avec justice et équité sur toute la contrée de l'Arabie. Heureuse. C'était un prince sage, rempli de force, ami de la biensaisance et de la vérité. Le trait suivant en sera la prenve. Après qu'il fut assis sur le trône, les Juiss se soulevèrent dans le Hedjaz contre le gouverneur qu'il y avait établi, parce qu'il faisait peser son joug sur eux, et qu'il les opprimait sans pitics et ils le tuèrent. Le roi, instruit de cet événement, se leva, rassembla toutes ses troupes au nombre de cent mille hommes, et se mit en marche pour faire la guerre aux habitans du Hedjaz et de Médine, voulant tirer vengeance de la mort du gouverneur, qui était son parent, et ramener les rebelles à la soumission : car il ignorait pour quel motif ils l'avaient tué. Mais quand il fut arrivé dans ce pays, qu'il eut examiné à fond cette affaire, et qu'il se fut convaincu que la révolte des Juifs n'avait été occasionée que par l'iniquité du gouverneur, qui leur avait fait beaucoup de mal, il se repentit du projet qu'il avait formé de les punir; non-seulement il n'usa contre eux d'aucune violence, mais même il leur fit du bien et dit : Vous avez bien fait en exterminant cet homme superbe de la terre. Si j'eusse été informé de ses crimes, je l'aurais dépouillé de sa dignité, et je l'aurais fait mourir.

« Après ces événemens, il dirigea ses pas vers la ville de la Mecque, et la tribu de Hodheil l'engagea à s'emparer des trésors de la Caaba, temple célèbre en ce temps-là. Mais quand il fut entré dans l'intérieur du temple, les rabbins le reçurent

avec de grands témoignages de respect, et lui firent connaître la sainteté redoutable de ce lieu, lui disant que c'était la maison du Dieu des cieux et de la terre. Leurs paroles firent une si vive impression sur son cœur, qu'il retourna en arrière, et ne toucha à rien de ce qui appartenait à ce lieu saint. Il ordonna même qu'on mît à mort ceux qui lui avaient conseillé de profaner le lieu consacré à Dieu, et il leur rendit conformément à leurs actions et aux œuvres de leurs mains. Il voulut de plus fixer sa demeure en cette ville, et il embellit et décora en toute manière la Caaba. Lorsqu'il fut de retour dans son pays, il se forma contre lui une conspiration parmi ses serviteurs; et ils le tuèrent. Son fils, Hasan Tobbaï, régna à sa place. Quand Hasan se vit solidement établi sur le trône, il fit mourir tous ceux de ses serviteurs qui avaient fait périr le roi son père, et il tira ainsi vengeance de leur crime. »

M. Carmoly, qui en général a soin d'indiquer les autorités qu'il a suivies, ne renvoie, dans cet article curieux, qu'au commentaire d'Aben-Ezra sur le chapitre XI de Daniel, et à l'ouvrage allemand dont j'ai dejà indiqué le titre et qui a été publié à Berlin en 1820, par M. Jost, écrivain qu'il appelle le Josephe de notre siècle. L'autorité d'Aben-Ezra n'est invoquée que pour établir l'identité du royaume de Saba et de la contrée connue sous le nom de Yémen. Abou-Carb n'est point inconnu aux historiens arabes, qui le nomment Tobba Asad Abou Carb, et il paraît, ainsi que je l'ai fait voir dans mon mémoire sur divers événemens de l'histoire des Arabes avant Mahomet (Mém. de l'Acad. des inscr. et belles-lettres, T. XLIX), qu'il est regardé comme contemporain du fondateur de la dynastie des Sassanides, Ardeschir, fils de Babec; ce qui donne, par approximation, pour l'époque de son règne, l'an 220 de J.-C. Abou'l Feda ne présente point le Tobba Asad Abou-Carb comme Juif d'extraction; il dit que ce prince est celui qu'on nomme le Tobba du milieu; qu'il vivait, dit-on, sept cents ans avant Mahomet, et qu'il fut le premier qui couvrit d'étoffes la Caaba, Ce fut, ajoute-t-il encore, par ses conseils, et en conséquence d'un oracle qu'ils consultaient dans les cas obscurs, que les Arabes descendans de Himyar abandonnèrent le culte des idoles, et embrassèrent la religion juive, et telle fut l'origine du judaïsme dans le Yémen. Le même historien rapporte aussi la mort d'Abou-Carb et la vengeauce qu'en tira Hassan, son fils et son successeur, ainsi qu'on lit dans l'article de M. Carmoly. Serait-ce donc sur l'autorité d'Abou'l Feda que l'écrivain qui a servi de guide à M. Carmoly aurait fait d'Abou-Carb un descendant d'Abraham? Cela est peu vraisemblable; car Abou'l Feda ne parle point de révolte des habitans du Hedjaz, et toute cette histoire, qui repose sur la supposition que la Caaba était un temple consacré au culte du vrai Dieu, et desservi par des rabbins, a bien l'air d'une fable inventée par quelque Juif de l'Orient, et fondée sur les traditions arabes qui attribuent à Abraham l'origine de la Caaba, et l'établissement du culte qu'on continue à rendre en ce lieu au seul yrai Dieu, jusqu'à ce que Lohaï, l'un des ancêtres de Mahomet, y introduisit le polythéisme et l'adoration des idoles.

Quoiqu'il en soit, ceci me fournira l'occasion d'observer qu'un travail digne de M. Carmoly, et qui semblerait devoir servir de prolégomènes ou d'introduction à un Dictionnaire biographique tel que celui qu'il a entrepris, serait un examen critique des sources que fournit la littérature rabbinique pour l'histoire des Juiss et pour celle des peuples parmi lesquels ils ont vécu dispersés, principalement en ce qui concerne l'Orient. Cette littérature, qui, pendant long-temps, a occupé tant d'hommes savans et laborieux en Europe, surtout parmi les communions réformées, et qui a joui d'une autorité exagérée, est beaucoup trop négligée aujourd'hui; et il n'y a guère que des Israélites joignant à l'érudition classique de leur nation la critique qui lui a long-temps été étrangère, qui puissent par leurs travaux relever cette littérature du discrédit où elle est tombée, et la replacer au rang qui lui appartient.

Je finirai cet article par une autre réflexion que m'a suggérée ma propre expérience, toutes les fois que quelque circonstance m'a rappelé à une littérature pour laquelle j'ai toujours senti quelque attrait, quoique la direction de mes études m'ait empêché constamment d'y donner une sérieuse application; c'est qu'il manque à cet idiome rabbinique dans lequel ont été écrits, dans toutes les régions chrétiennes et musulmanes, un nombre si prodigieux de livres en tout genre, un Dictionnaire spécial. Il s'en faut beaucoup que le savant Dictionnaire de Buxtorf, intitulé Lexicon chaldaicum, thalmudicum, remplisse la

dernière partié de son titre, comme les deux premières; et l'on ne saurait lire quelques pages d'un livre écrit en hébreu rabbinique, sans sentir combien le secours de cet ouvrage est insuffisant. Le petit Dictionnaire qui, sous le titre de Lexicon breve rabbinicum philosophicum, se trouve joint au Dictionnaire hébreu et chaldéen biblique du même auteur, pourrait servir de base à l'ouvrage qui manque à la littérature hébraïque moderne; et il faudrait ne pas négliger d'y comprendre toutes les expressions empruntées à l'hébreu littéral et biblique, auxquelles le langage vulgaire a attaché des acceptions nouvelles et a donné des valeurs en quelque sorte techniques, souvent assez éloignées de celles qu'elles ont dans les textes sacrés d'où elles sont tirées. J'aime à croire qu'un pareil ouvrage serait bien accueilli des savans qui apprécient les choses par leur valeur réelle, et non par la faveur ou le discrédit que distribuent inconsidérément le préjugé, l'enthousiasme et l'ignorance.

SILVESTRE DE SACY.

48. Commencement et augmentations de la Bibliothèque du Roi, à Paris. Notice abrégée extraite du Mémoire historique qui précède le Tome 1^{er} du Catalogue de cette bibliothèque (1).

Charlemagne avait une bibliothèque; il ordonna par son testament qu'elle fût vendue, et que le prix en fût distribué aux pauvres.

Ses successeurs disposèrent aussi de leurs livres comme du reste de leur mobilier.

Saint Louis forma aussi une bibliothèque dont il permit l'usage aux savans; il la dispersa encore par une clause de son testament.

Philippe-le-Bel et ses trois fils imiterent cet exemple; Philippe de Valois s'occupa peu des sciences et des livres; le roi Jean, au contraire, ramassa quelques volumes; Charles V en hérita, en réunit avec soin un assez grand nombre d'autres:

(1) Nous avons inséré, dans le Bulletin, des notices semblables sur diverses grandes hibliothèques de l'Europe, notamment sur celles de Berlin; cette notice, qui existe manuscrite, et dont l'auteur nous est imponna, devait également trouver place dans ce recueil. (N. du R.)

ce fut là l'origine et la base primitive de la Bibliothèque du Roi comme établissement public.

1373. Premier inventaire par Gilles Mallet, valet de chambre de Charles V; 910 volumes.

1380. Recollement des livres, par l'ordre de Charles VI, sur cet inventaire. Il s'en trouva de manque, que Charles V avait donnés à diverses personnes.

1411. Inventaire dressé par deux officiers et un greffier de la Chambre des comptes; 1100 volumes.

1423. Il y avait 850 volumes, estimés 2323 liv. 4 s.

1429. La Bibliothèque du Roi, qui était à la tour du Louvre depuis Charles V, fut achetée par le duc de Betfort, régent du royaume, pour 1200 livres.

Charles VII ne répare point la perte de la Bibliothèque; il se contente d'un petit nombre de livres qui lui sont dédiés.

1475. Louis XI ramasse les débris de la Bibliothèque, épars dans les Maisons royales; il acquiert beaucoup de livres.

Deux libraires de Mayence faisaient débiter des livres à Paris. Le facteur étant mort, les livres sont confisqués au profit du Roi. Louis XI les fait estimer, et fait restituer aux libraires le prix, qui était de 2420 écus.

1495. Une grande partie de la Bibliothèque de Naples fut transportée dans celle du Louvre, après la conquête de ce royaume par Charles VIII.

La Bibliothèque du Roi, transportée à Blois par ordre de Louis XII, est augmentée:

- 1° De celle que Charles, duc d'Orléans, père du roi, avait formée en cette ville au retour de sa captivité en Angleterre;
 - 2º De celle que les ducs de Milan avaient formée à Pavie;
 - 3º Des livres qui avaient appartenu à Pétrarque;
 - 4° De ceux du cabinet de Louis de la Gruthuse, seigneur flamand.

Elle contenuit des lors ce que nous avons de meilleurs auteurs latins, avec quelques anciens auteurs grecs.

1527. Les livres des princes de la Maison de Bourbon réunis à la Bibliothèque du Roi; 70 livres français, acquis par les dédicaces, ou compris dans les successions de Louise de Savoie, et de Marguerite de Valois.

François Ier n'avait pas plus de 200 volumes imprimés.

Deux catalogues, l'un par Vergèce, retrouvé depuis parmi les manuscrits de M. Baluze; l'autre par un Gree, nommé Palæocappa. Le premier est fait à la hâte, et contient les titres et les principales indications d'environ 540 volumes. On ne dit plus rien du second.

1529. Jérôme Fondule, chargé de chercher des manuscrits grecs, en remet 60 à la Bibliothèque de Fontainebleau. Catalogue des manuscrits grecs remis par différentes personnes, dressé par Ange Vergèce, habile copiste pour le grec; 260 volumes.

3544. François 1^{er} réunit la Bibliothèque de Blois à celle qu'il avait formée à Fontainebleau. - Inventaire à Blois; 1890 volumes.

1544-5-6. Manuscrits grecs ramassés de divers endroits, lesquels, avec les précédens, allaient au nombre de 400 volumes, avec 40 manuscrits orientaux.

1556. Ordonnance d'Henri II, pour qu'il soit remis à la Bibliothèque du Roi un exemplaire, en vélin et relié, de chaque livre imprimé par privilége. Ce tribut augmente de beaucoup le nombre des imprimés. On connaît 15 volumes manuscrits seulement reliés à la marque de François II; et 140 à la marque de Charles IX, sans les imprimés.

L'histoire de France par Du Tillet est le seul ouvrage qu'on sache bien certainement être entré dans la Bibliothèque du Roi sous le règne de Charles IX.

On conjecture qu'une partie de la Bibliothèque d'Aimar de Ranconnet (mort à la Bastille en 1550) y est entrée sous ce règne, et quelques volumes seulement sous le règne d'Henri III.

1594. La Bibliothèque du Roi sut pillée du temps de la Ligue,

1595. Henri IV la fait transporter à Paris, au Collége de Clermont. Elle acquiert la même année, et par l'autorité du roi et de son parlement, la grande Bible de Charles-le-Chauve, qui s'était conservée à St-Denis, et dont les religieux voulaient se défaire.

1599. Près de 800 manuscrits de la Bibliothèque de Catherinc de Médicis sont réunis à celle du Roi. C'était une succession du maréchal Strozzi, qui les avait acquis d'un neveu du pape Léon X.

1604. La Bibliothèque du Roi est transportée aux Cordeliers, puis, sous Louis XIII, à la rue de la Harpe.

1622. 418 volumes, dont 150 manuscrits grecs, sont achetés pour la Bibliothèque du Roi, de la succession de Philippe Hurault, évêque de Chartres.

1657. Plus de 200 manuscrits sont vendus au roi par MM. Dupuy. Plus de 9000 volumes imprimés, légués à la Bibliothèque par les mêmes.

Philippe de Béthune fait présent au roi d'une collection de manuscrits modernes, en 1923 volumes, dont plus de 950 remplis de pièces originales sur l'histoire de France.

1661. La Bibliothèque du Roi ne consiste qu'en 16,746 vol. tant imprimés que manuscrits.

1662. Les manuscrits de M. de Loménie de Brienne sont remis à la Bibliothèque du Roi, après la mort du cardinal Mazarin. C'était un grand recueil de pièces originales concernant des affaires d'état. Il s'en était fait des copies.

Environ 10,000 volumes imprimés ou manuscrits sont achetés de la veuve de M. Dufrène, fils d'un avocat de Bordeaux, et l'homme de son temps qui se connaissait le mieux en librairie.

1666. La Bibliothèque est transportée à la rue Vivienne.

1667. On y transporta le cabinet des médailles, les livres et manuscrits de Gaston d'Orléans. Les manuscrits étaient au nombre de 50, et contenaient l'original de l'Histoire de France que Du Tillet avait présentée à Charles IX. On y transporta aussi le recueil d'estampes en 224 grands volumes, et les antiquités du tombeau de Childérie, découvert à Tournay en 1653, ainsi que les livres de M. Carcavi.

2,300 volumes au moins de la Bibliothèque de M. Fouquet sont incorporés à la Bibliothèque du Roi, y compris un reçueil de livres imprimés et manuscrits concernant l'histoire d'Italie, qui avait été acheté du sieur Dufrène, de Bordeaux.

1668. Échange de plusieurs livres doubles de la Bibliothèque du Roi contre les manuscrits et un nombre d'imprimés choisis de la Bibliothèque Mazarine. Les manuscrits étaient au nombre de 2,156, dont 102 en langue hébraïque, 343 en diverses langues orientales, 229 en grec, 1,422 en latin, français, italien, espagnol, etc., etc.

Acquisition d'une partie des livres de Jacques Golius en

langues orientales, et d'une partie de la Bibliothèque de M. Gilbert Gaulmin, consistant en 461 manuscrits en langues orientales, 127 hébreux, 2 grecs, et 615 volumes imprimés en diverses langues.

1669. 62 manuscrits grecs envoyés du Levant par M. de Monceaux. La Bibliothèque du Roi était alors de 30,000 volumes.

1670. Acquisition de la Bibliothèque de Jacques Mentel, célèbre médecin de Paris, laquelle était nombreuse et bien choisie.

246 volumes imprimés et 4 manuscrits (concernant l'histoire d'Asie, d'Afrique, d'Amérique, d'Espague et de Portugal), envoyés de Portugal par l'ambassadeur de France en cette cour.

1670 et suiv. Chaque année, la Bibliothèque du Roi reçoit des envois de livres qui s'imprimaient dans les principales villes de l'Europe, et des copies des manuscrits les plus rares.

1667-70. 44 ballots (340 vol. in-fol.) de copies de titres pour servir à l'histoire, sont envoyés de Béarn et de Languedoc par le président Doat.

1670. Gravure des planches qui servent aux présens d'estampes.

1671-5. Près de 630 manuscrits sont envoyés du Levant par le P. Vansleb, Dominicain, en langues hébraïque, arabe, syriaque, copte, etc., avec une trentaine de manuscrits grecs.

Actes du concile de Jérusalem avec les confessions de foi des églises grecques, sont envoyés à Louis XIV par M. de Nointel. Le roi les fait communiquer à M. Arnaud, qui travaillait à son ouvrage de la Perpétuité de la foi. Ce ne fut qu'en 1697, qu'ils furent remis à la Bibliothèque du Roi.

1672. Acquisition de 67 manuscrits latins et de 18 volumes d'anciennes impressions, tirés de la Bibliothèque des Carmes de la place Maubert.

1673. On choisit, parmi les doubles de la Bibliothèque du Roi, 660 volumes imprimés, pour être remis dans l'endroit du Louvre où s'assemblait l'Académie française. Jusqu'à la mort de M. Colbert, il ne se fait plus d'acquisitions que de livres de privilége, et autres de peu de conséquence.

1678. M. Cassini avait fait remettre gratuitement à la Biblio-

thèque du Roi plus de 700 volumes, presque tous imprimés, concernant l'astronomie et les mathématiques.

1681. Louis XIV visita la Bibliothèque.

1683. Acquisition des papiers et manuscrits trouvés dans le cabinet de M. Mézeray.

1684. Recollement des livres de la Bibliothèque du Roi. Les manuscrits, sans compter ceux de Brienne et ceux de Mézeray, étaient au nombre de 10,542; les imprimés, sans compter les livres doubles, recueils d'estampes, etc., d'environ 40,000:

1685-6-7. M. de Louvois fait venir pour des sommes considérables, des livres d'Angleterre, de Hollande, de Suède, de Madrid, de Lisbonne.

Dom Mabillon, qui voyageait en Italie, procure à la Bibliothèque du Roi près de 4,000 volumes imprimés, achetés dans les principales villes d'Italie, et à Lyon.

1685. Titres et actes tirés du Trésor des Chartes du château de Nantes, en 2 volumes, portés à la Bibliothèque du Roi par ordre de M. Le Pelletier, contrôleur-général.

1686. D. Mabillon envoie d'Italie un certain nombre de manuscrits. Acquisition des manuscrits et papiers de Chantereau-Lefèvre, concernant les duchés de Lorraine et de Bar.

1688. 35 manuscrits grecs envoyés du Levant par M. Galland, 17 par le Père Bernier, jésuite, qui les avait tirés de la Bibliothèque du Grand-Seigneur. La Bibliothèque du Roi était, en 1688, de 43,000 volumes imprimés.

1689. Arrêt du conseil pour faire remettre à la Bibliothèque du Roi un exemplaire de tous les livres imprimés depuis 1652.

1692. Découverte des singularités d'un manuscrit de S. Ephrem, coté alors 1905. (C'est le premier manuscrit palim-pseste signalé à l'attention des savans.)

1697. Échange de livres doubles contre d'autres bons livres qu'on fait venir d'Angleterre, de Hollande et d'Allemagne.

Échange de livres doubles; volumes chinois au nombre de 49 envoyés au roi par l'empereur de la Chine, et apportés par le Père Bouvet, jésuite.

1700. Un rouleau où tout le Pentateuque est écrit en hébreu, et 3 manuscrits arabes contenant une histoire des Druses, sont présentés au roi par un médecin arabe de la ville de Damas. 500 manuscrits sont remis en pur don à la Bibliothèque du Roi par l'archevêque de Reims, Le Tellier; dont 306 latins, 111 grecs, 53 français, 16 italiens, 14 hébreux. Ils venaient la plupart de M. de Montchal, archevêque de Toulouse. Après la mort de l'archevêque de Reims, on remit encore 58 manuscrits de livres de liturgie.

Achat de 35 volumes manuscrits reliés aux armes de Bretonvilliers. 12 gros volumes, les uns chinois, les autres tartares, sont remis au roi par le Père Fontenay, jésuite.

1701. Acquisition de 275 manuscrits, presque tous modernes, de M. Faur, célèbre docteur de Sorbonne.

L'abbé de Louvois ramasse des livres pour la Bibliothèque du Roi dans ses voyages d'Italie.

1701-6. Deux manuscrits, dont l'un est une relation de voyages en langue russe, sont donnés par un seigneur de la cour de Suède. Manuscrit de Pétrone trouvé à Traw en Dalmatie, acheté à Rome pour la Bibliothèque du Roi par Dom de la Parre. Manuscrit grec en lettres onciales présenté par l'abbé de Camps. Acquisition des manuscrits de M. Linéry-Bigot au nombre de 450 volumes, avec un manuscrit des quatre Évangiles semblable au précédent.

1706. Enlèvement du Concile de Jérusalem par un prêtre apostat du Dauphiné, nommé Jean Aymont; il fut restitué en 1709 par les États-généraux. Le voleur avait endommagé d'autres volumes, en arrachant des feuilles. Le mal a été réparé peu à peu, les morceaux ayant été rendus.

1708. Une caisse restée à la douane depuis 15 ans, sans que personne l'eût réclamée, contenait 14 porteseuilles de livres tartares. Le roi les sait porter à la Bibliothèque avec quelques autres livres pareils qui étaient dans son Garde-Meuble.

1709. Livres et papiers de Jean Haudiquier confisqués au profit du roi, et remis à la Bibliothèque. Il y avait 79 volumes ou portefeuilles, dont 55 d'André et François du Chesne; les uns et les autres remplis de titres de généalogie. Une trentaine de liasses, restes des débris d'autres papiers du même, furent remises en 1725.

Une Topographie d'Irlande, trouvée en 1707 dans un vaisseau pris par des armateurs français, fut envoyée à M. de Valincourt, secrétaire de la marine, et donnée par celui-ci à la Bibliothèque du Roi. C'était un recueil de 300 cartes faites à la main et sur les lieux par un commissaire du roi Jacques II. Après avoir été égaré quelques années, ce recueil fut découvert, en 1727, parmi les papiers de M. Delille, et remis par sa veuve.

23 livres grecs, arabes, turcs, persans, donnés par M. le comte de Pont-Chartrain. Ils avaient été apportés en France par Paul Lucas.

1712. Acquisition des manuscrits orientaux et autres de Thévenot, 290 volumes. Achat de 800 volumes d'excellens livres d'histoire imprimés de M. Bulteaud, doyen des secrétaires du roi.

1713. Cent volumes imprimés donnés en présent à la Bibliothèque du Roi par Westein, fameux imprimeur et libraire d'Amsterdam; cet exemple est suivi par d'autres imprimeurs, et par des auteurs des pays éloignés.

Legs d'un inventaire des titres de Lorraine et de Bar, en 6 grands porteseuilles, avec 2 petits pour des tables, par M. Caillé-Dusourny. Il avait donné l'anuée précédente un cartulaire de langues commencé en 1329.

1715. L'abbé de Targui qui voyageait en Italie, y amassa pour la Bibliothèque du Roi un grand nombre de livres curieux, dont le prix lui fut remboursé.

M. Galland, professeur royal et membre de l'Académie des inscriptions, fait don à la Bibliothèque du Roi de ses manuscrits, dont 23 arabes, 25 turcs, 14 persans, 12 vocabulaires, etc.

M. de Gaignières avait fait donation de son cabinet, la Bibliothèque du Roi en fut mise en possession cette année.

A la mort de Louis XIV, la Bibliothèque était de 70,000 volumes sans compter le fonds des planches et des estampes gravées. Au commencement de son règne, elle n'était que de 50,000 volumes.

1717. Donation du cabinet de MM. d'Hozier, contenant un nombre presque infini d'armoriaux, nobiliaires, généalogies, etc.

1720. Acquisition de plus de 800 volumes chinois, apportés par MM. des missions étrangères.

1723. La Compagnie des Indes en fait entrer plus de 1800.

Beaucoup de livres chinois envoyés par le Père de Prémare, jésuite, missionnaire à Canton, depuis l'époque de 1723.

Acquisition des livres de M. Dacier, et réunion de ceux qui se conservaient au Louvre, parmi lesquels 60 manuscrits latins et français.

1724. La Bibliothèque du Roi est placée à l'hôtel de Nevers, rue de Richelieu. Acquisition de 30 volumes in-folio de copies de manuscrits du concile de Bâle. 129 planches gravées des tableaux de Vander Meulen, qui regardent l'histoire de Louis XIV, s'y trouvent aussi (1).

Cabinet de livres de musique de Brossart, chanoine de Meaux.

1727. Livres de liturgie du Père Lebrua de l'Oratoire.

Missel de Marseille imprimé en 1530, envoyé par un officier.

1728. Réunion d'un recueil de 2403 feuilles de miniatures de fleurs, d'oiseaux, d'animaux et de papillons, lequel avait été formé par le duc d'Orléans. L'abbé Bignon donne 350 volumes de livres tartares et chinois. Il entre dans la Bibliothèque du Roi plus de 600 manuscrits de la succession de M. Philibert de la Mare, conseiller au parlement de Bourgogne.

Plus de 1000 manuscrits de M. Baluze, et un grand nombre de chartes originales et de pièces détachées enrichissent la Bibliothèque.

On y place aussi un recueil d'environ 600 volumes de toute grandeur, de pièces fugitives, de M. Morel de Thoisy.

Beaucoup de livres imprimés sont envoyés de Lisbonne, des foires du Nord, ou achetés à la vente des livres imprimés de la bibliothèque Colbert.

On s'assure qu'il n'y a plus de manuscrits grecs ou latins dans la bibliothèque du Grand-Seigneur.

Livres grecs, arméniens et autres en langues orientales, envoyés de Constantinople par M. l'abbé Sévin; il en vient ensuite toutes les années par les mesures qu'il a prises.

1729 et suiv. Livres indiens reçus par le moyen de la Compagnie des Indes.

1730. Legs au roi d'un précieux manuscrit intitulé : Registre

(1) Tous les cuivres gravés ont été ensuite placés au Louvre.

de Philippe-Auguste, par M. Rouillé de Coudray, conseiller d'état.

Acquisition des manuscrits du chapitre de St-Martial de Limoges, 240 volumes; de ceux du premier président de Mêmes, au nombre de plus de 600 volumes. On y remarque 22 volumes de mémoires originaux de la Ligue.

- 1731. Acquisition du cabinet d'estampes de Béringhem, consistant en plus de 8,000 estampes de toutes grandeurs, de toute espèce et de tout pays.
- 1732. Les manuscrits de la Bibliothèque de Colbert sont placés dans la Bibliothèque du Roi (1).

Médaille frappée en mémoire des embellissemens de la Bibliothèque du Roi, sous le règne de Louis XV.

- 1733. On prend du cabinet de M. de Cangé les livres qui conviennent à la Bibliothèque du Roi, avec 170 manuscrits. M. Jamelot, inspecteur du collége royal, fait présent à la Bibliothèque du Roi de ses recueils et manuscrits.
- 1734. 50 manuscrits modernes théologiques et historiques achetés des héritiers de l'abbé Drouin, conseiller au parlement. Acquisition de 400 chartes.
 - 1735. Traduction de la Bible en laugue malaie, imprimée à

(1) Principales sources des manuscrits de la Bibliothèque de Colbert.

i	Des envoit considération to	
9	Des envois considérables de manuscrits grecs et orientaux, en Les manuscrits de M. Chandelier, achetés en	1678
3	Geux de Duchène, fils du celèbre André Duchène, donnés en	1674
		1675.
ŧ	Ceux de M. Balesdens, de l'Académie française, achetés en	1675.
ð		1676.
7		1676.
		1677.
		1677.
10	Caux de l'abbaye de Moissac, envoyes de Normandie, en	1677.
П	Plusieurs, envoyés par l'intendant de Montauban, en Par l'évêque de St. Mêto.	1678.
12	Par l'évêque de StMâlo, en	
13	Ceux qui furent donnés par la duchesse de Vivonne, en	1679.
	sean en en la des du Languedoc par le secretaire de M. d'Agues-	
15	Ceux du collège de Foix de Toulouse, par M. d'Aguesseau, 350 volu-	1680.
	mes, en	
16		1080.
	Languedoc, en	1682.
21		
22	Geux de l'abbaye de Bonport, au nombre de 87 volumes, en	
	nombre de 67 volumes , en	1683.

Amsterdam, et présentée par deux directeurs de la ville à l'ambassadeur de France pour la Bibliothèque du Roi.

La Bibliothèque du Roi reçoit des livres de tous côtés par les soins des ambassadeurs, et des consuls français dans les villes de commerce.

128 volumes manuscrits et 40 imprimés sont achetés des héritiers de M. l'abbé de Targuy.

TABLE

DES ARTICLES DU CAHIER D'OCTOBRE 1831.

Philologie, Ethnographie, Linguistique. Pa	ges.
Mémoires de l'Institut : Académie des inscriptions, Tom. VIII.	5
81. — Vyasa. Sur la philosophie et la langue des Hindons;	
Othmar Frank. 88. — Grammaire arabe, 2° édition; Silvestre	
de Come Describbing at Traité de la mairie amb es	
de Sacy. — Darstellung, etc. — Traité de la poésie arabe;	
Freytag. 90. — Es-Zefer, ou la Base de la victoire. —	
Quastiones Herodoteæ; C. G. L. Heyse. 91. — Poème grec sur	
la première fête séculaire célébrée par l'Acad. des scienc. de St-	
Pétersbourg, le 29 décem. 1826 Lettre à M. de Mon-	
merqué, sur les romans des Douze pairs de France; Paulin Paris.	
92. — Typophonie, on art d'écrire en caractères propres à abré-	
ger : J. Painparé	122
Archæologie.	
Bulletin de correspondance archéologique. 123 Restes d'archi-	
tecture, à Pæstum. 127 Antiquités de Kertch. 130 Tom-	
beaux antiques de la Lozère. 132. — Lettre à M. Cousinery, sur	
la classification des médailles; Dumersan. 135. — Médaille an-	
tique de Narcisse. 138. — Aucre trouvée au fond de la mer. 141.	
- Médaille dans l'île de Taman	140
- Medathe dans the de laman	144
Manuel chronologique synchronistique; Humbert. 143 Mé-	
moire sur la doctrine de Tao Lettre au Journal asiatique;	
Pauthier. 144. — Puissance mahométane dans l'Inde de Ferishta;	
B. Briggs. 147. — Relation de la conduite de Tamerlan à Ispa-	
han, trad. du turc; Jul. Dumoret. 149. — Expédition des Russes	
sur la mer Caspienne; Fræhn. 152 Conquête de Grenade,	
du moine Agapida; Washington Irving. 154.— Lettres de Paris,	
Préd. de Raumer. 161 Usages du Poitou. 164 Monumens	
des Péruviens	167
Mélanges.	- 0.
Biographie des Israélites; Carmoly, 174. — Commeucemens et	
augmentations de la Bibliothèque du Roi	192
and memorane at managed and more than the second and the second an	102

IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, RUE JACOB, Nº 24.

BULLETIN

DES SCIENCES HISTORIQUES,

ANTIQUITES, PHILOLOGIE.

PHILOLOGIE, ETHNOGRAPHIE ET LINGUISTIQUE.

49. On the Semanith of Solonon, (Prov. XXX, 28.) — Sur la Semanith de Salomon; par le Révér. David Scot. (Communiqué par l'auteur à la Société d'histoire naturelle Wernérienne, le 7 avril 1827.)

Nous lisons, dans le 25° verset du 30° chapitre des Proverbes de Salomon, qu'il y a quatre êtres de peu d'importance sur la terre, mais qui sont doués d'une grande sagesse; et, dans le 28° verset du même chapitre, nous lisons que le dernier de ces quatre êtres s'appelle Semamith, qui se tient suspendu par les pattes, et habite les palais des rois.

Comme aucun autre sens de ce mot Semamith ne se rencontre dans la Bible hébraïque, les docteurs juiss en ont donné plusieurs interprétations absurdes. Nous ne nous arrêterons qu'à deux, qui nous paraissent les moins déraisonnables, en outre de l'interprétation la plus générale.

La première fait de Semamith une hirondelle, mais sans que nous puissions y trouver d'autre raison que la similitude du son de Senunith, nom chaldéen de cet oiseau. On peut quelquesois trouver la signification d'un mot par un autre qui a le même son, mais souvent cette ressemblance pourrait conduire à de graves erreurs.

Il est certain que l'hirondelle bâtit son nid dans les encoignures des fenêtres et parfois dans les cheminées de nos maisons, et qu'elles font de même en Palestine; mais il n'en résulterait pas l'assurance qu'elles se tiennent suspendues par

G. Tome XIX. — Novembre 1831.

les pattes, et qu'elles habitent les palais des rois, car il serait tout-à-fait absurde de parler de cette manière d'aucun animal ailé.

L'autre interprétation tendrait à traduire Semamith par singe, qui est un animal très-rusé, dont les princes s'amusent de temps en temps, et qui a aussi deux pattes, avec lesquelles il peut saisir les objets, ce qui, dans un style relaché, peut s'appeler des mains.

Peut-être le singe ne peut être regardé comme trop gros, pour être appelé une chose de peu d'importance sur la terre; on convient généralement qu'il peut exciter l'attention, si ce n'est même l'admiration, par ses tours; mais il n'habite point les palais à moins d'y être contraint; il faut qu'ils soient déserts, pour qu'il les choisisse et y fasse son séjour.

Pour éviter ces inconvenances, on a songé à l'araignée, et assurément cet insecte peut citer une foule de noms en sa faveur. Sa cause a été soutenue avec une étonnante uniformité par Levi, Elias et Kimchi, parmi les Juiss; par Santes, Arias, Mercer, Munster, Castalio, Junius et Tremellus parmi les Chrétiens; et enfin par les traducteurs anglais, italiens et genevois.

Il est indubitable que l'araignée se trouve aussi bien dans les palais des rois que dans les maisons des pauvres. Il y a beaucoup d'espèces d'araignées, et l'une d'elles habite spécialement les maisons.

Pourtant, cette espèce d'araignée se trouve plus souvent dans les chaumières que dans les palais, parce que l'on souffre moins ces insectes dans ces édifices, où l'on tient davantage à la propreté. Les araignées sont plus disposées à fixer leur séjour dans des lieux abandonnés, où l'on serre de gros meubles inutiles ou mis en oubli.

Semanith n'est pas le nom ordinaire de l'araignée en hébreu. Elle s'appelle Ocubish, qui s'est changé en Ocubim dans la Chaldée, et en Unkubus dans l'Arabie, mots qui tous signifient une araignée.

Il y a, dans la Bible hébraïque, deux passages où il est fait mention de l'araignée, sous le nom d'Ocubish. L'un de ces passages est dans le livre de Job, verset 14^e: « L'espérance de l'hypocrite sera détruite, et son crédit sera le trou ou la toile d'une araignée. » L'autre est dans Isaie, verset 5^e: « Ils font

éclore des œuss de basilic, et tissent la toile des araignées. » Tout le monde voit qu'il est question dans ces passages des travaux de l'araignée.

Nous admettons que cet insecte ou tout autre être puisse avoir deux noms, pourvu que l'un rappelle quelque idée que l'autre ne donne pas; et nous n'aurions aucune objection à faire contre le nom Semanith, comme le nom de l'araignée, pas plus qu'à celui de Ocubish, si les détails qui accompagnent l'emploi du premier, correspondaient aussi bien avec les habitudes de l'insecte, qu'elles y correspondent quand on se sert du dernier.

Par ce défaut de rapport, plusieurs interprètes, tant anciens que modernes, se sont persuadés que l'animal désigné sous le nom de Semanith appartenait au lézard, et non à l'insecte.

Les Septante, qui sont les plus anciens traducteurs, et dont l'autorité est si respectable, ont traduit Semamith par le mot Calabotes, que le lexicographe Hesychius déclare être un certain poisson ou un lézard.

Comme les lézards n'ont pas la forme des poissons, et que quelques-uns d'entr'eux vivent aussi bien dans l'eau que sur terre, on peut excuser cet interprète, qui prétendait que par Semamith, Salomon entendait un poisson, quoiqu'il ne fallut pas un grand effort de raisonnement pour découvrir que les poissons n'habitent pas les palais des rois, quoiqu'ils puissent habiter ses étangs.

Le Calabotes des Septante est traduit par les interprètes de la Vulgate par le mot Stellio; et beaucoup de lézards peuvent être appelés Stelliones, à raison de la variété des couleurs de leur peau, qui sont principalement brillantes dans les pays chauds. De là, Ovide dit du Stellio,

> aptumque colori Nomen habet, variis stellatus corpora guttis.

Cette traduction de Semamith par les Septante et par les interprètes de la Vulgate est appuyée par les traducteurs du syriaque, du chaldéen et du samaritain. Le terme que chacun d'eux emploie signifie Stellio, ou lézard tacheté.

Bochart, dans son Hierozoïcon, dit qu'il y a deux espèces de Stellio, l'une venimeuse, et l'autre qui ne l'est pas; mais il a des doutes sur ce qu'on entend par Semamith. Si c'est le Stellio réputé venimeux, Sem avec un Samech, qui peut se changer en Sin, suivant quelques-uns, signifiera poison, et, par conséquent, le Semamith sera le lézard venimeux. Il y a cependant d'autres personnes qui prononcent Schemamith, et le font venir d'un verbe qui signifie étonner ou stupéfier, et ils pensent que le lézard a reçu ce nom, parce qu'il étonne ou stupéfie le scorpion, dont on prétend qu'il est l'ennemi le plus terrible et le plus déterminé. Aussi, Galien, De Theriaca ad Pisonem, affirme que le Stellio étonne et détruit les scorpions, dès l'instant que son regard les frappe; » et Ælien et Isidore, etc., sont d'accord avec Galien pour donner au Stellio ce pouvoir sur le scorpion.

Mais ce qui vient encore plus à l'appul de notre prétention à prouver que le Semamith est le Stellio, est cette maxime du Talmud, Traité sur le Sabbat, ch. 8: « Le Semamith remplit de terreur le scorpion», maxime qui ne pourrait s'appliquer à aucune araignée, quelque effroyable qu'elle fât. Nulle araignée ne peut attraper sa proie qu'en l'enveloppant dans sa toile : le scorpion doit avoir à se débattre contre un ennemi plus fort et plus cruel, puisque son seul regard le prive presque tout-à-fait du sentiment et de la vie.

Si le Semamith est le lézard réputé venimeux, Bochart nous apprend que les Arabes ont un lézard auquel ils donnent le nom de Samabras, qui signifie lézard tacheté, ou lézard qui a des tachetures comme un lépreux, et auquel le Semamith, s'il est le lézard vénimeux, peut se rapporter.

Si cependant le Semamith est le Stellio inoffensif, Bochart pense que ce peut être le Wezgu, qui est moins gros que le Samabras, et convient tellement à la description que donne Salomon du Semamith, que c'est un petit être sur la terre.

Mais si le Semanith est le Samabras ou le Wezgu, comme Bochart a cherché à l'établir, les lézards sont plus abondans dans les pays chauds et secs; et, comme l'Arabie ne le cède à aucun pays sous ces deux rapports, elle peut s'appeler la terre des lézards. On en voit partout où l'on dresse une tente, partout où l'on bâtit une maison. Les Arabes, qui en sont continuellement infestés, ont des noms pour chaque espèce; et nous sommes persuadés que, dans aucune langue, la nomen-

clature de cette race d'animaux n'est plus complète qu'en arabe.

A tort ou à raison, les lézards sont détestés par les Arabes, comme ils l'étaient par les Grecs et les Romains; Jahius, fils de Chomer, affirmait que l'individu qui aurait tué 100 Stelliones lui serait plus cher que celui qui aurait racheté 100 esclaves et Antoine Liberales prétendait qu'ils étaient abhorrés des dieux et des hommes, et que quiconque en tuait quelques-uns rendait un service très-agréable à Cérès.

Tous les lézards, à quelque espèce qu'ils puissent appartenir, Stelliones, Geckos, Iguanas, ont quatre pattes; celles de derrière, mais surtout celles de devant, ressemblent beaucoup aux bras et aux mains de l'homme. Quiconque a vu quelque lézard, a été sur-le champ frappé de cette ressemblance; et, par cette raison, tous les lézards, et il y en a immensément, ont été avec raison et convenablement appelés Lacertæ, c'est-à-dire créatures avec des bras ou des mains.

En supposant que le Semamith de Salomon soit un lézard, on a plus de raison de dire qu'il se tient suspendu par ses bras qu ses mains, en courant çà et là pour attraper des mouches, qui sont sa nourriture ordinaire; éviter la poursuite de ses ennemis, lorsqu'il glisse le long des endroits où ils ne peuvent atteindre, ou pour assurer sa retraite, si elle est au-dessous; sous ces rapports, il était naturel qu'il admirât leur dextérité, et qu'il déclarât qu'elle signalait une grande sagesse, quoiqu'ils fussent peu de chose sur la terre.

Ce que dit Bruce démontre que les lézards de toutes espèces sont très nombreux dans la Syrie: « Je puis dire positivement, sans exagération, que j'en vis un jour au-delà de plusieurs mille dans la grande cour du temple du Soleil, à Balbec. La terre, les murailles et les pierres, en étaient couvertes; et la variété des couleurs qu'ils présentaient, faisaient un effet extraordinaire, étant éclairées par le soleil pendant qu'ils jouissaient de sa chaleur, ou qu'ils dormaient.»

Là où il existe tant de lézards, il doit y en avoir de beaucoup d'espèces; et, après avoir tout fait pour les préciser, il reste encore une grande confusion, deux ou plus d'espèces étant décrites comme une seule, tandis qu'on donne le même nom à deux ou plusieurs espèces.

En avouant les obligations que nous avons à Bochart ponr les principaux matériaux de cet essai, nous regrettons de n'avoir pa parcourir Scheuchzer, qui a traité en grand l'histoire naturelle de la Bible; et nous n'avons ni lu ni appris le nom de celui qui a essayé de signaler l'espèce de lézard qui correspond au Semamith de Salomon.

Le stellio du Levant de Cuvier peut être cité; ses synonymes sont le stellio lacerta de Linnée, le koscordylos des Grecs modernes, qui n'est pas le hardun des Arabes, qui, si nous ne nous trompons pas, correspond mieux à ce qu'on appelle crocodile de terre. C'est ce stellio du Levant, que les Mahométans tuent souvent, parce qu'ils supposent qu'il se moque d'eux en baissant la tête pendant qu'ils disent leurs prières.

Ou le Semamith de Salomon peut être le Gecko des murons de Cuvier, dont les synonymes sont le Gecko d'Hasselquista de Schneider. Il est très-commun dans les maisons de ce pays, sur les bords de la Méditerranée, à l'Est et au Sud. Au Caire, on l'appelle Abou burg, ou le père de la lèpre, parce qu'on suppose qu'il communique la lèpre à ceux qui mangent ce qu'il a touché avec ses pattes. Quand il se promène sur la main de quelqu'um, il survient une inflammation à la peau; ce qui vient plutôt, dit Cuvier, de ses griffes aigues, que de la matière délétère qu'il y communique.

Nous ignorons si le Lacerta ocellata, comme quelques-uns l'appellent, diffère des lézards dont on viént de faire mention; il a environ une palme de long; il a les pieds courts, et en général cinq articulations aux doigts. Il est d'un gris verdâtre, avec des tachetures ou des rondeurs brunes. Il est originaire d'Égypte, et nous présumons qu'il l'est également de la Palestine; il fréquente les maisons.

Enfin; les autorités et les probabilités sont à l'appui de l'idée que le Semamith de Salomon est le lézard des maisons et non l'araignée; quoique pour le moment nous ne puissions dire quelle espèce de lézard est celle que l'on doit désigner parmitoutes les autres. (Edinburgh new Philosophical Journal; octobre à décembre 1827, p. 30.)

50. OBSERVATIONES CRITICE IN LYSIAE ORATIONES; defend. C. FOERTSCH. In-8° de 80 pag. Hall., 1829; Waisenhaus. (Allg. Repert. der neuesten in-und auslænd Lit.; 1819, p. 62.)

L'ouvrage de M. Foertsch, dédié à trois professeurs allemands qui ont traité ce sujet avant lui, renferme des observations critiques sur un grand nombre de passages des discours de Lysias, et en même temps sur certains passages tirés d'antres orateurs grecs et de quelques auteurs latins. Dans ses observations sur Lysias, tantôt il défend les leçons ordinaires, tantôt il approuve ou propose des corrections nouvelles, et tantôt il donne le sens de passages tout entiers ou de mots isolés et mal traduits qui donnent lieu à des observations pleines de justesse, où il a fait briller son talent dans tout son éclat. Il aurait été à désirer que l'auteur eut joint à ce mémoire une table des passages qu'il a traités et des corrections qu'il a proposées.

51. DE ALIQUIBUS LOCIS PLATONIS COMMENTATIO CRITICA; scripsit A. F. DARBINE. 28 p. in-4°. Leipzig, 1829; Cnobloch. (Ibid.; 2° vol., 1° cah., p. 61.)

Ce mémoire, écrit avec talent et érudition, traite de quelques passages du Gorgias et du Phedon de Platon, et renferme une défense des leçons corrigées ou attaquées par d'autres critiques, principalement sous le rapport de la connexion entre eux de passages entiers, ce à quoi on doit toujours avoir égard dans les écrits de Platon; et enfin un jugement sur les corrections proposées, et des essais sur le rétablissement de la leçon ordinaire.

- 52. COMMENTATIO CRITICA DE LOCIS NONNULLIS LYSIAE ET DEMOSTHENIS; par C. FOERTSCH. In-8° de 65 pag. Leipzig, 1827; Teubner.
- 53. FRAMMENTI DE SEI LIBRI DELLA REPUBLICA DI MARCO TUL-LIO CICERONE. — Fragmens des six livres de la République de Cicéron, traduits en italien par le prince D. Pietro Odescalchi dei duchi del Sirmio. In-8°. Rome, 1826, Salvincci. (Nuov. Giornal. de' Litteral.; n° 31, janv. 1827.)

Cette traduction des fragmens de la République de Cicéron, découverts, comme on sait, dans les Palimpsestes de la Bibliothèque ambrosienne, à Milan, par M. Mai, jouit déjà en Italie d'une réputation méritée, par l'exactitude et l'élégance du style. Elle est accompagnée de notes peu étendues, mais du plus haut intérêt pour les philologues, qui y trouveront d'heureuses corrections du texte, proposées par le traducteur et quelques autres savans philologues italiens.

54. Exemplaire in folio de Cicéron, avec des notes manuscrites de Henri Estienne.

Ce Cicéron, imprimé en 1555, chez Charles Estienne, que l'on vient de trouver dans une bibliothèque d'Orléans, est à grandes marges, annoté et signé par le célèbre Henri Estienne, et contient plus de quatre mille corrections de la main de ce savant imprimeur, et d'un autre philologue du 16e siècle, dont on n'a pu encore reconnaître l'écriture. Sur un des feuillets se trouve le nom de Jehan, qui pourrait bien avoir été tracé par ce Jehan Scapula, employé infidèle d'Henri Estienne, qui lui déroba son Trésor de la langue grecque. Ce livre trèscurieux était destiné évidemment à la réimpression des Œuvres complètes de Cicéron, dont parle Estienne dans la préface de son livre intitulé: Castigationes in quamplurimos locos Ciceronis, travail projeté par lui, et qui ne vit pas le jour. On offre en ce moment 1,500 fr. de cet ouvrage : le propriétaire en désire 2,400 fr., dont 200 fr. doivent être versés à l'hospice de Lyon, ou Henri Estienne a fini ses jours.

55. HISTOIRE ET ANALYSE DES ANCIENS ROMANS DE CHEVALERIE ET DES POÈMES ROMANESQUES D'ITALIE, avec dissertations, etc.; par le D^r Jules Ferrario. 4 vol. in-8°. Milan, de l'imprimerie de l'auteur, 1828, 1829. Paris, Vallardi. Prix, 38 fr.; avec pl. col., 68 fr. (Journal des savans; novembre, décembre 1830, et février 1831; art. de M. RAYNOUARD.)

Le titre de cet ouvrage en annonce l'importance, et l'exécution en constate le mérite. L'auteur a eu le dessein de faire connaître spécialement, 1° les romans de chevalerie qui appartiennent à la littérature italienne; 2° les poèmes romanesques de cette littérature.

Pour traiter ce sujet dans tout son ensemble, il a placé d'abord dans son ouvrage six dissertations, qui en sont une savante, mais longue introduction, car elles occupent autant d'espace que le fond même du sujet.

La première a pour sujet l'origine des romans du moyen age, l'auteur ajoute peu de faits et peu d'observations à ce qui avait été écrit avant lui sur ce sujet. M. Raynouard pense que l'auteur aurait dû adopter l'opinion de M. Ginguené relativement à l'origine du mot roman, car, ce savant académicien avoit pensé que l'idiôme formé des débris et de la corruption de la langue latine, avec quelque mélange de langues du Nord, se divisa en diverses branches, parmi lesquelles la langue des troubadours et celle des trouvères eurent le nom général de langue romane; que les diverses compositions faites dans ces deux langues prirent le nom de roman; et qu'enfin ce nom, dans un sens restreint, désigne spécialement les récits poétiques, fabuleux, héroïques du moyen âge, et les diverses compositions destinées à flatter et à amuser l'imagination des peuples, et leur goût pour les narrations merveilleuses des entreprises guerrières et amoureuses.

L'analyse de la chronique attribuée à Turpin, occupe un très-grand nombre de pages; l'auteur a eu soin de désigner les pensées, les images et les détails qu'y ont puisés les auteurs de Richardet, du Roland amoureux et du Roland furieux, et il a rassemblé les diverses conjectures émises sur l'auteur et sur l'époque de cet ouvrage pseudonyme.

A cette analyse succèdent de longues notes sur la vie de Charlemagne; l'auteur discute l'opinion de M. Sismondi sur Roland, qui n'est nommé que dans Eginhart, qui ne cite aucun fait particulier de ce fameux chevalier, et ne parle pas de sa mort à Roncevaux.

Il passe ensuite, dans une seconde dissertation, à l'origine des chevaliers et à l'institution de la chevalerie, et rassemble tout ce qui a été écrit sur cette institution, que Juste Lipse fait remonter à l'ordre équestre des Romains; il reproduit les détails de divers écrivains, et notamment Sainte-Palaye et Muratori.

La troisième dissertation a pour sujet les cours d'amour, que l'auteur traite avec beaucoup de détail en reprenant les choses de très-loin et citant Nostradamus, Crescimbeni et Quadrio, le président Roland, et autres, ainsi que M. Raynouard lui-même, que celui-ci rectifie dans l'article que nous analysons.

La quatrième dissertation est sur les armures des paladins, châteaux, forteresses, siéges, machines militaires; l'auteur remonte à l'époque de Charlemagne. Des gravures font connaître la plupart des objets dont il parle. Cette dissertation offre rarement quelque chose de nouveau à ceux qui ont étudié les monumens du moyen âge.

Les tournois, joûtes, chevaliers de la table ronde, etc., forment le sujet de la cinquième dissertation, laquelle est fort longue et n'éclaircit pas la matière.

La sixième dissertation traite des enseignes, armoiries, blasons, etc., où l'auteur, procédant comme dans les autres, recueille et compare ce qui a été écrit sur ces sujets.

Il arrive enfin au point principal et essentiel de son ouvrage, c'est-a-dire, l'histoire et l'analyse des romans de chevalerie et des poèmes romanesques d'Italie, où il insère les généalogies des héros des romans dontil y est question, et que M. Raynouard revendique pour un Français, M. Dutens de l'académie des inscriptions et belles-lettres, qui fit un ouvrage spécial intitulé: Tables généalogiques des héros de roman, avec un Catalogue des principaux ouvrages de ce genre. Londres, Edwards, Pall-Mall, in-4°; opuscule en tableaux, anonyme et rare, qui a dù être connu du docteur Ferrario.

La septième dissertation a pour objet les romans et poèmes romanesques de chevalerie, qui eurent pour sujet les entreprises des Francs, des Bretons et des Gaulois; depuis long-temps il est reconnu, en histoire littéraire, que les romans et épopées de chevalerie offrent trois principales divisions, 1º les romans qui ont pour héros Charlemagne et ses douze pairs, etc.: ce sont les Francs ou Français; 2º ceux qui célèbrent Artur et les chevaliers de la table ronde, etc.: ce sont les Bretons; 3º ceux qui sont consacrés aux exploits et aventures des Amadis des Gaules etc.: ce sont les Espagnols; les autres, qui ne peuvent pas entrer dans ces divisions générales, ne sont ui aussi anciens, ni aussi nombreux que ceux qui y sont compris; c'est surtout aux premiers que les Italiens ont emprunté plus généralement leurs romans ou épopées de chevalerie, et qui sont les meilleurs que l'on connaisse. Parmi ceux que l'auteur cite, nous distinguerons, d'abord, un roman dont les héros sont antérieurs à Charlemagne et aux héros de son époque, c'est celui intitulé : I Reali di Francia, imprimé d'abord en prose italienne à Modène, en 1491, et mis en vers par un auteur qui le publia, vers l'an 1534, sous le mom de Cristosano altissimo, et qui a fourni la plus ancienne épopée romanesque de la littérature italienne.

Un autre imprimé à Venise l'an 1488, divisé en 74 chants, sous le titre de Libro dell' innamoramento del re Carlo, etc., qui paraît avoir fourni le sujet de deux poèmes romanesques italiens, La Morte del Danese, par Lasio de Narni, imprimé en 1521, et le Danese Uggieri, par Girolamo Tromba, publié en 1500.

La Spagna historiata, poème en 40 chants; on y lit la dernière expédition de Charlemagne en Espagne, jusqu'à la bataille de Roncevaux. Le docteur Ferrario en cite une édition de 1488.

Le poème anonyme intitulé: Regina Ancroja contient 30 chants.

Louis Pulci composa la Morgante Maggiore, où sont célébrées les entreprises de Charlemagne, de Roland et autres paladins. Pulci, qu'on peut regarder comme le précurseur de l'Arioste et de Cervantes, quitte dans ce poème le ton sérieux pour prendre le comique.

L'aveugle de Ferrare composa le Mambriano en 45 chants.

Mais le poète romanesque le plus distingué de l'époque est Bojardo, auteur de l'*Orlando innamorato*, divisé en trois livres, et en 69 chants. Ce poème fut continué par l'Arioste.

Celui-ci employa de longues années à composer le sien, qui fut imprimé en 1515, augmenté de 6 chants, et réimprimé en 1532. Bembo lui conseilla de l'écrire en latin, l'Arioste lui répondit: « J'aime mieux être un des premiers parmi les écrivains toscans, qu'un des seconds parmi les auteurs latins. » M. Ferrario compare l'Arioste et le Tasse, et porte sur ces deux poètes un jugement que M. Raynouard regarde comme rempli d'expressions exagérées.

Le docteur Ferrario indique ensuite divers autres poèmes consacrés encore à Charlemagne ou à ses paladins, 1º Les Amours de Milon d'Anglante et de Berthe; 2º L'Orlando; 3º Les Premières Entreprises du comte Roland; 4º L'Aspramonte; 5º L'Oronte géant; 6º Falcourt; 7º L'Antifior di Barosia. Après Bojardo et l'Arioste, leurs imitateurs osèrent continuer leurs ouvra-

ges: en trouve un poème intitulé: Suite de Roland furieux, avec la mort de Roger; il parut en 1543, et contient 63 chants. On trouve encore deux autres poèmes, l'un, Roland banni, et l'autre, Roland sage, auxquels il faut ajouter l'Orlando en 21 chants-imprimé à Venise en 1598; et le poème en 8 chants qui parut en 1597, sous ce titre: La Vie et la Mort de Saint Roland, avec 20,000 chrétiens tués à Ronsceval en 1525. Il avait été publié en trois livres, contenant 29 chants, un poème laissé imparfait par l'auteur: il célébrait Bélisard, père du comte Roland.

Viennent ensuite les romans consacrés à Angélique, fille de Galafron, grand can du Catai. On distingne Angélique amoureuse, par Brusantini, en 37 chants; les Larmes d'Angélique, que Pierre l'Arétin publia en 1538.

Louis Dolce publia, en 1536, un poème non achevé, sous le titre de Sacripante paladino.

L'auteur passe ensuite aux romans relatifs à la famille de Claramont, fameuse par Renaud de Montauban, l'un des quattre fils Aymon.

En terminant la nomenclature fatigante de tant de romans ou poèmes ignorés, qui appartiennent à la division des héros et paladins de Charlemagne, le docteur Ferrario se félicite de ce que ceux des deux autres divisions ne sont pas si nombreux.

L'Italie ne compte qu'un seul auvrage distingué, parmi plusieurs, dont les auteurs ont tenté de célébrer les aventures et les hauts faits des chevaliers de la table ronde, et de ceux qui allèrent à la recherche du Saint Gréal. C'est Gyron le courtois, qui fut l'ouvrage de Louise Alamanni, dont les diverses autres compositions en vers obtinrent une place honorable dans la littérature italienne. Ce sujet lui fut indiqué par François I^{er} luimême. Le poème fut imprimé en 1548.

Les romans qui eurent pour sujet les entreprises des Gaulois, c'est-à-dire ceux de la troisième division ou des Amadis, ont moins fourni aux romanciers que Charlemagne et ses paladins, qu'Artur et les chevaliers de la table ronde; et le roman d'Amadis, de Bernardo Tasso, père de Torquato, obtint seulement, quelque célébrité.

Les gravures qui accompagnent cet ouvrage sont très-belles; mais M. Raynouard regrette ce luxe qui a l'inconvénient de mettre un prix trop élevé à un ouvrage qui, à cause de son mérite et de son utilité, devrait être facilement répandu parmi les nombreux et studieux amateurs de la littérature et des arts du moyen âge.

ARCHÆOLOGIE.

56. Sur les mesures itinéraires des anciens, par H. Ideler. (Mémoires de l'Académie de Berlin; 1828, pag. 169.)

M. Ideler a rassemblé dans ce Mémoire, et a soumis à un examen critique tous les passages qui, dans les auteurs grecs et romains, ont rapport à la détermination de la mesure de la terre. Jusqu'à quel point peut-on se servir des renseignemens que ces écrivains nous ont transmis, quand on veut évaluer les mesures itinéraires des anciens? Tel est le but du Mémoire de M. Ideler. Il y rejette les explications de notre savant M. Gosselin, et pense qu'il est facile de rendre compte de toutes les difficultés, en admettant, suivant les circonstances, comme l'a fait l'académicien français, pour unité fondamentale, un stade d'une évaluation différente.

- 57. RECHERCHES SUR LES ARTS ET MÉTIERS, les usages de la vie civile et domestique des anciens peuples de l'Égypte, de la Nubie et de l'Éthiopie, suivies de détails sur les mœurs et les coutumes des peuples modernes des mêmes contrées; par M. Frédéric Callliaud. Ouvrage dédié au Roi et accompagné d'une carte géographique et de planches représentant des objets d'art, des ouvriers exerçant leur profession, des costumes et usages de la vie civile et domestique de ces anciens peuples, recueillis sur les lieux par l'auteur pendant les années 1819 à 1822. 2 vol. grand in-4°, un de texte, un de planches. Paris, Debure frères, Tilliard frères, Treuttel et Würtz. (Extrait du Prospectus.)
- M. Champollion jeune est parvenu à expliquer les diverses écritures et jusqu'aux caractères les plus mystérieux des an-

ciens Égyptiens, et a mis à la portée des érudits une foule de documens demeurés inintelligibles depuis un temps immémorial. Les voyageurs ont agrandi nos connaissances sur ce vaste continent, tant sous le rapport géographique, que sous celui des antiquités; au nombre de ceux-ci on doit citer M. Cailliaud, qui recueillit une riche moisson de découvertes dans les déserts libyque et arabique, et qui eut l'avantage de retrouver l'emplacement célèbre de l'antique capitale de l'Éthiopie, dont les restes encore debout attestent la splendeur de la cité dont ils furent jadis l'ornement; on peut voir dans son Voyage à Méroé de quel ample tribut il a enrichi le domaine de la science.

Ce que les édifices des anciens Égyptiens peuvent offrir de plus remarquable est donc aujourd'hui parfaitement connu. C'est en se livrant à un examen attentif des objets d'art trouvés dans les tombeaux, des sculptures et des peintures que ces anciens peuples ont prodiguées sur leurs temples, et jusque dans leurs dernières demeures, que l'auteur a conçu le plan de l'ouvrage que nous annonçons. Les hypogées, et principalement ceux de Thèbes, lui ont fourni de nombreux et intéressans matériaux à l'aide desquels il lui a paru possible de donner une idée vraie de ce qu'était jadis la vie civile et domestique dans la patrie des Pharaons; art militaire, culte, usages familiers, ustensiles de ménage, procédés des arts et métiers, costumes, tout est reproduit, dans ces lieux consacrés, par de fidèles représentations. Le moyen que M. Cailliaud a employé pour s'en procurer les dessins, offre une garantie certaine de l'exactitude de son travail : secondé par M. Letorzec, son ami de voyage, il convrit de papier végétal les parois des tombeaux dont il voulait copier les sujets, et de la sorte ils se procurèrent avec une extrême précision, et en très-peu de temps, les empreintes d'un grand nombre de scènes, dont la complication et la multiplicité de détails auraient découragé le dessinateur le plus expéditif, s'il eût prétendu en faire au crayon, et sur les lieux, des copies réduites; il annota ensuite par des lettres sur leurs calques, les teintes d'ailleurs peu variées des sujets peints à fresque, et, revenu en France, il s'occupa de réduire ces mêmes calques à des proportions convenables, avec le soin et l'attention dont il a déjà donné des preuves.

Chaque série de planches offrira les sujets annoncés dans le titre.

L'ouvrage se composera d'un volume de texte et d'un autre de 70 planches, sur papier vélin nom de Jésus, grand in-4°; il sera publié en 13 livraisons de 6 planches partie coloriées, qui paraîtront de mois en mois, et le texte immédiatement après.

Prix de chaque livraison, épreuves coloriées, 8 fr.

Le volume de texte avec une carte de l'Égypte et de la Nubie, format Jésus ouvert 15 fr.

On souscrit chez les libraires sus-indiqués et chez les principaux de France et de l'Étranger.

58. Ruines de Persépolis.

Sur l'emplacement des ruines de Persépolis on trouve aujourd'hui des campagnes fertiles et plusieurs villages dont les principaux sont Merdacht et Mourghas.

Près de Merdacht, au pied d'une haute montagne de marbre gris. on remarque une espèce de plate-forme taillée dans le roc et dont les quatre côtés répondent aux quatre points cardinaux. Ce lieu est appelé par les Persans modernes Tchihl-Minar ou les 40 colonnes, et paraît répondre au palais qui fut brûlé en partie par Alexandre, lorsque ce prince, égaré par l'ivresse, voulut signaler à jamais la chûte de l'empire de Cvrus. L'ensemble présente la forme d'un amphithéâtre et de plusieurs terrasses élevées les unes au-dessus des autres. On monte d'une terrasse à l'autre par des escaliers si commodes que dix cavaliers pourraient y passer de front. Au haut de chaque terrasse sont des restes de portiques et des débris d'édifices avec des chambres qui paraissent avoir été habitées : enfin, vers le fond, contre le rocher auquel cet immense édifice était adossé, se trouvent deux tombeaux taillés dans le roc. dont on n'a pu jusqu'ici découvrir l'entrée. Les escaliers. les portiques et les appartemens sont construits en marbre. sans chaux ni mortier, et cependant les pierres sont si bien liées qu'il faut une extrême attention pour en distinguer les iointures.

Ce qui rehausse infiniment l'intérêt de ces constructions, c'est que les murs sont couverts de bas-reliefs et d'inscriptions, dont la sagacité des savans européens s'efforce de dissiper les

mystères, Quelques bas-reliefs représentent le souverain donnant audience aux grands de sa cour, ou s'acquittant de quelque cérémonie envers la divinité; plus loin sont des espèces de processions. En d'autres endroits on voit des combats d'animaux soit entre eux, soit contre des hommes; ces animaux sont en général fabrileux ; ils sont pour la plupart formés des parties de divers animaux réels, dont la patrie originaire est le pays situé vers les sources de l'Oxus, entre la Boukharie et le Thibet; tels sont le griffon, le marichore, la licorne, etc. Pour les inscriptions, elles sont en forme de clous, et quelquesunes sont répétées trois sois, mais d'une manière différente. apparemment parce qu'elles appartenaient à des langues diverses. Sur la moins compliquée de toutes, et où les mots sont séparés entre eux par un coin ou clou posé obliquement, M. Grotefend a lu les noms de Darius, fils d'Hystaspe, et de son fils Xerxès. Il paraît évident que ces imposans monumens furent élevés sous les premiers successeurs de Cyrus; les figures d'animaux, ainsi que les cérémonies du culte, rappellent la doctrine de Zoroastre qui, comme on sait, prit naissance dans la Bactriane, et qui, sous cette puissante race, avait force de loi.

A quelques milles au nord de Tchihl-Minar est une autre montagne dans laquelle on a pratiqué quatre tombeaux presque en tout semblables aux deux premiers. M. Ker-Porter, qui a pénétré dans l'un d'entre eux, y a reconnu les traces de la violence qu'il avait fallu faire pour en forcer l'entrée. Mais dans le voisinage sont six bas-reliefs modernes qui appartiennent à la dynastie des Sassanides, à partir du troisième siècle de notre ère. Sur l'un on aperçoit Ormuzd, le génie du bien dans la religion des Mages, qui présente à Artaxerxès, fondateur de la dynastie des Sassanides, un anneau duquel pendent des bandelettes et qui doit être l'emblème de l'autorité royale. Deux inscriptions en pehlvi et une en grec, qui en est la traduction, ne laissent aucun doute sur l'objet de cette précieuse sculpture. Un second bas-relief représente une princesse recevant ce même anneau d'un personnage qui paraît être le roi son mari. On voit sur un autre un monarque à cheval, saisissant les mains d'un personnage qui est à pied; auprès de celui-ci est un homme à genoux, en posture de suppliant. Comme ce

même sujet est représenté sur les monumens de Chapour, et que là l'homme à pied et l'homme à genoux portent le costume romain, il est à croire qu'il est question sur l'un et sur l'autre, de l'empereur Valérien, qui tomba au pouvoir de Sapor I^{ev}. La montagne où sont sculptés les quatre tombeaux et les six bas-reliefs, porte dans le pays le nom de Nakchi-Rostam, ou figure de Rostam, parce que le peuple a cru y reconnaître l'image de cet ancien héros de la Perse. Un troisième endroit peu éloigné de Nakchi-Rostam, et qui est appelé Nakchi-Redjeb, porte trois bas-reliefs également taillés dans le roc et représentant, l'un, un roi à cheval, suivi de neuf personnes, dont plus tard les Musulmans, par un fanatisme religieux, ont mutilé la tête; les deux autres, deux personnages qui ont l'air de vouloir s'arracher un diadème. Une inscription en pehlvi et en grec apprend que la figure du personnage à cheval est Sapor I^{ev}.

Enfin, au nord de Nakchi-Rostam et de Nakchi-Redjeb, dans la plaine qui porte le nom de Murghab, on rencontre un petit édifice carré avec un piédestal de marbre blanc, d'une grandeur énorme. Le peuple appelle cet édifice Mechhed Mader-i Soleyman, ou le Tombeau de la mère de Salomon, parune suite de l'habitude où sont les Orientaux d'attribuer au grand Salomon les monumens dont ils ignorent l'origine. Comme cet édifice répond par sa forme à la description que Diodore de Sicile a faite du tombeau de Cyrus, M. Ker-Porter n'a pas hésité à voir ici le mausolée de ce grand prince; et la plaine où il est placé lui a paru être Passagarde. Journal officiel de l'instruction publique; 9 février 1832.)

59. OBJETS ANTIQUES DÉCOUVERTS EN CRIMÉE.

On a découvert tout récemment à Kertch, petite ville maritime de la Russie méridionale, plusieurs objets d'antiquité grecque; ce sont dix petites statues, six vases de terre cuite, et plusieurs ornemens de femmes. Le plus important de ces restes est un petit groupe en marbre d'un travail exquis, représentant Vénus qui vient de sortir de la mer, avec deux Amours à ses côtés, l'un sur un dauphin, l'autre sur un cygne. Ces objets ont été placés dans le muséum d'Odessa. (Le Temps; 14 février 1832.)

G. Tome XIX. — Novembre 1831.

14

60. Mosaïque découverte a Pompéi.

Cette mosaïque a été récemment découverte dans une maison déblayée de Pompéi. Jusqu'à présent les principaux tableaux en mosaïque que l'on connût étaient ceux de Palestrine et de la villa d'Adrien; ils ne sont pas comparables à la mosaïque de Pompéi, qui représente un char de combat, 12 chevaux et 22 personnes, dont la grandeur est demi-nature, sans compter d'autres figures qui occupaient le côté gauche, malheureusement mutilé. On croit que c'est la victoire d'Alexandre sur Darius, que l'artiste a voulu représenter. Le professeur Quaranta prépare une description de ce chef-d'œuvre, avec une gravure d'après le dessin du professeur Marsigli.

61. Antiquités trouvées a Marseille.

Les fouilles récentes faites dans le bassin de carénage, à Marseille, ont fait découvrir plusieurs objets curieux. Voici les plus remarquables.

1º Une patère en terre cuite très-peu profonde, terminée par un large rebord qui, sur un point, est creusé en goulot pour écouler les liquides; elle paraît avoir servi aux libations dans les cérémonies funèbres (ou tout simplement à la cuisine).

2° Une figurine en terre cuite, de cinq pouces de hauteur, représentant une femme vêtue d'une longue tunique plissée et collante, la tête nue, le corps penché en avant et les deux mains appuyées sur les hanches; cette statue est creuse, élargie par le bas de manière à se tenir debout.

30 Une petite urne d'une forme très-élégante, en émail bleu, avec de petites anses d'un blanc laiteux, qui a malheureuse-

ment été brisée.

4° Plusieurs fioles en verre qui ont dû contenir du vin, puisqu'elles sont enduites d'une forte couche de tartre.

50 Un cercueil en plomb avec un squelette, mais sans pièces

de monnaie ; les pieds étaient tournés vers le levant.

6° Deux urnes en terre de 2 pieds de hauteur, dont l'une ne contenait que le squelette d'un très-petit animal; ce qui en reste peut faire supposer que c'était un petit oiseau. Cette urne était placée debout dans la terre, et maintenue par des pierres dont on avait comblé la fosse creusée pour placer l'urne. Au-

dessous même de cette urne, on a trouvé deux petites cymbales en bronze, très-oxidées, d'un pouce et demi de diamètre, et d'une forme exactement semblable à celles dont nous faisons usage aujourd'hui.

Tous ces objets paraissent appartenir à l'époque romaine, parce qu'ils ont été trouvés dans l'assise supérieure et sur le même rayon où a précèdemment été trouvée une médaille d'Antonin.

Mais au-dessous on a découvert plusieurs médailles marseillaises et un ossuaire grec, qui contenait une dixaine de fleurs radiées en terre cuite, d'un pouce de diamètre, avec des traces de dorure.

Dans le nombre se rencontrent aussi des disques convexes des deux côtés, et de petites boules sans aucun vestige d'insertion d'une tige.

Il paraît que c'était un usage général chez les anciens Marseillais de renfermer dans les ossuaires, selon les conditions, des fleurs artificielles dorées ou peintes, des disques ou des boules détachés; les premières pour les classes élevées, les seconds pour les classes pauvres. (Nouveau Journal de Paris; 16 février 1832.)

62. Découverte de deux routes anciennes à Paris.

On a découvert, en creusant la tranchée du nouvel égout de la rue St-Denis, deux anciennes voies; l'une, qui est enfoncée à environ quatre pieds au-dessous du sol, est pavée avec de larges blocs de pierre, et quelquefois de grès; c'est l'ancienne voie du temps de Philippe-Auguste. L'autre, qui est plus enfoncée encore, et qui est à environ trois pieds au-dessous de la première, est recouverte par un cailloutis. C'est l'ancienne voie romaine du temps des empereurs. Ces deux voies, qui ont la même direction que la rue St-Denis, sont la continuation des deux voies qui surent découvertes dans la partie supérieure de la même rue, lorsqu'on creusa le grand égout en 1808, et elles leur ressemblent exactement sous le rapport de la construction. Elles servaient à établir la communication avec tous les lieux situés au nord de la ville, et elles traversaient la Cité en passant par le Grand-Pont, sur l'emplacement duquel on a construit le Pont-au-Change. Cette voie se continuait au sud de la ville, en traversant le Petit-Pont, et suivait la direction de la rue St-Jacques. (Le Temps; 13 février 1832.)

63. LE ANTICHE ISCRIZIONI PERUCINE, raccolte, commentate e pubblicate da Gio. Batt. Vermiclioli. Edizione 2, corretta, ed accresciuta di oltre a 260 monumenti etruschi ed inediti per la maggior parte.

Nous avons transcrit entièrement et textuellement le titre du nouvel ouvrage dont le savant Vermiglioli vient de publier le prospectus. L'ouvrage sera mis sous presse aussitôt qu'un nombre suffisant de souscripteurs aura assuré les frais d'exécution. L'intérêt du sujet et la science de l'auteur engageront. nous n'en doutons pas, tous les amis éclairés de l'archéologie à concourir à cette importante publication : elle sera composée de 2 parties qui formeront 2 livraisons, du format grand in-4°; le prix en est fixé à 25 centimes par feuille de texte, et à 30 centimes par planche; on y réunira 850 monumens paléographiques étrusques ou romains; les inscriptions étrusques y seront reproduites avec des caractères étrusques nouvellement gravés, et un grand nombre d'entre elles sont inédites. Voilà une masse considérable de documens sur un des points les plus curieux et les moins connus des antiquités de l'ancienne Europe. Une telle entreprise mérite tous les suffrages et tous les encouragemens. Nous les sollicitons avec confiance, et la direction du Bulletin se fera un plaisir de recevoir les noms des personnes qui voudront bien se faire inscrire comme souscripteurs. On paiera chaque livraison en la recevant.

- 64. Observations de M. J. Locan sur quelques pierres monumentales trouvées dans le nord de l'Écosse. (Archeologia; Tom. XXII, p. 55. Londies, 1829.)
- M. J. Logan, connu par ses travaux sur les pierres druidiques, a adressé à la Société des antiquaires, de Londres, un mémoire sur les monumens de cette nature, qu'il a observés pendant le voyage qu'il fit en Écosse il y a quelques années.

Parmi les pierres qu'il a observées, une d'elles, trouvée à Rhynie dans l'Aberdeenshire, est supposée avoir été élevée en commémoration de la mort de Lulach, fils de Mac-Beth, qui fut tué en 1057; mais cette assertion manque de preuves. Lu-

lach fut tué à Essei, alors une paroisse distincte, et une tradition vraisemblable indique Mulduan comme le lieu de sa mort: cet endroit est à peu de distance de la colline vitrifiée de Fort of Noth. C'est d'Auchindoer, à trois lieues au sud de cet endroit, et où, selon toute probabilité, eut lieu la bataille contre le roi Malcolm, qu'il se retira dans cette forteresse. Le nom d'Auchindoer, qui signifie le champ de la douleur, et les nombreux cairns sous l'un desquels fut trouvée une de ces pierres, confirment cette opinion. Ce prince fut enterré à Jona, et il ne paraît pas qu'il y eût en cet endroit de monument élevé à sa mémoire. La figure porte un bouclier carré long, et tient un instrument, garni d'une boule à son extrémité, qu'on suppose être une des lances dont se servaient les anciens Bretons et les montagnards écossais; ce qui autoriserait à douter de la vérité de cette interprétation, c'est qu'un objet de forme semblable est suspendu à son cou. Comme la hache d'armes paraît être jetée à terre, peut-être n'est-ce pas un signe militaire? On remarque sur les jambes l'endroit où se termine la culotte. A la base est tracée une figure circulaire, qui se trouve fréquemment sur les monumens de cette espèce, et que M. Logan regarde comme un cercle sacré, symbole du globe terrestre. Sur une autre pierre est tracée la tête d'un animal portant des cornes, et qu'on retrouve souvent sur ces monumens mystérieux. Quelques antiquaires ont voulu que ce soit le taureau ou la vache blanche en vénération chez les druides; d'autres l'ont regardé comme le musimon, animal qui n'existe plus. M. Davies, dans ses recherches sur le druidisme, a peut-être proposé la véritable explication de ce symbole. Il a trouvé cette figure sur plusieurs monuaies britanniques, et la regarde comme le symbole de Ceridwen, la Cérès des Bretons. Elle est décrite par Taliessin, barde gallois qui fleurissait au 6e siècle et fut initié aux mystères du druidisme, comme « une fière jument, » et « une poule huppée. » Cette jument, comme on le voit sur les monnaies et les pierres, n'était jamais représentée avec des pieds de cheval, mais la partie inférieure de son corps tenait un peu de l'amphibie, caractère sous lequel la déesse était adorée. Lors de l'initiation aux mystères du druidisme, l'initié était conduit sur le bord de la rivière où avait lieu la purification, et pendant le noviciat il était supposé avoir la forme

d'un poisson. On doit remarquer que cette pierre était placée près de la rivière de Bogie. Il paraîtrait, d'après les monumens mystiques, les cercles, les cairns et l'étonnante vitrification de la colline de Tap-o'-Noth, que le Muir of Rhynie, plaine fertile entourée de collines, au confinent de deux petites rivières, a été le séjour favori de quelques tribus primitives.

Le croissant était consacré à Cérès, et dans les monumens où il se rencontre fréquemment, on ne le voit jamais sans être surmonté de deux espèces de flèches ou de javelines. Dans quelques cas, ces figures ont la forme de branches qui jouent un rôle si important dans les cérémonies du bardisme. M. Logan a remarqué que la branche droite est toujours finie avec plus de soin. Comme le nombre trois est un des nombres puissans de ce système, on trouve le croissant divisé en trois parties. On voit sur quelques pierres des figures en zig-zag à trois divisions, et qui semblent être les mêmes branches. Merddyn, le barde calédonien, parle de la dame à l'arc blanc, expression qui se rapporte évidemment à Ceridwen, et se plaint que le pouvoir des branches soit méconnu.

La pierre de Martlach sut, dit-on, élevée en mémoire de la désaite des Danois par Malcolm II, en 1010, mais on doute de cette origine. Les croix ou les pierres sur lesquelles cette figure était tracée, indiquaient un lieu d'assemblée pour certains cantons, et l'on se rappelle qu'en cet endroit se tenait une soire. Après l'introduction du christianisme, les croix tenaient lien d'oratoire. M. Logan pense que ces pierres servaient de limites aux chasses.

La croix, qui ne paraît pas avoir été particulière au christianisme, est, sur ces obélisques, toujours remplie de figures. Les mystérieuses chansons des bardes laissent un champ aux conjectures; nous apprenons cependant que l'art de former, à l'aide de branches, des nœuds inextricables, était un des points importans de leurs mystérieuses études. Les figures qui surmontent les croix, représentent vraisemblablement le castor trèsvénéré chez les peuples du Nord et chez les Bretons. Le serpent et le taureau étaient chez ces nations, le symbole d'Hu ou Bacchus.

Le druidisme ne dura pas aussi long-temps en Écosse que dans le pays de Galles; mais pendant le 6° siècle, son siége fut

dans le Nord, et le célèbre établissement des druides en Écosse, attira pendant long-temps des pélerins gallois, qui portèrent ce culte chez eux où il dura plusieurs siècles.

Quelques pierres monumentales sont, dit-on, élevées en mémoire de l'Arthur de la mythologie, le Grand-Ours, ou Arcturus. Ces pierres grossières furent pendant long-temps l'objet de la vénération des peuples, et le vulgaire y attache encore des idées superstitieuses. Canut défendit par une loi l'adoration des pierres, des arbres, du feu, etc. Le concile de Latran, en 452, et celui de Turon, en 567, firent de semblables défenses.

65. Notice sur le Diureal du roi René II, manuscrit de la Bibliothèque du Roi, nouvelle acquisition; par M. Aimé Champollion fils, employé aux manuscrits de la même bibliothèque.

Ce manuscrit, de format in-4°, sur vélin, du XV° siècle, est écrit en lettres de somme et de couleurs variées, sur deux colonnes, avec miniatures et tourneures; il contient 225 feuillets.

Ce volume, remarquable par la finesse et la blancheur de son vélin, la netteté de ses caractères, la fraîcheur, la belle composition et le beau style de ses miniatures, ne porte aucun titre. Cependant on peut l'extraire de la première phrase, qui se lit au recto du 7^e feuillet, où le texte du manuscrit commence réellement. Les premières lignes de la première colonne portent:

CHRISTI NOMINE INVOCATO AC EJUSPIE GENITRICIS. ORDO COM-PENDII DIURNI NUNCUPATI JUXTA BITUM ROMANE CURIE INCIPIT.

Cette première phrase et une note écrite postérieurement, à la fin de ce manuscrit (note sur laquelle nous reviendrons), nous font donner à ce livre de prières le nom de *Diurnal*, et nous apprennent qu'il fut fait pour un René, roi de Sicile.

Le calendrier occupe les six premiers feuillets du volume. Les mois y sont places dans l'ordre ordinaire, et chacun d'eux présente, en 4 colonnes, le nombre d'or, la lettre dominicale, le chiffre des calendes, des nones et des ides, et le nom du saint pour chaque jour : celui de S. Louis s'y trouve au 25 août. S. Vvon et S. Éloy ont été ajoutés à la marge.

La division de l'année est écrite en tête du tableau du mois de janvier, en ces termes :

ANNS Ht. XII menses; hebdomadas. LII, et die vnu et ht dies.

Ce qui indique l'année julienne, telle qu'elle fut réglée depuis Jules-César jusqu'à la réforme appelée Grégorienne, et le manuscrit est en effet évidemment antérieur à l'année 1582.

On trouve de plus, en tête de chaque mois, le nombre de ses jours, ceux de la lune, et la longueur variable des jours et des nuits suivant les saisons.

Trente-huit miniatures de la plus belle exécution, ornent ce manuscrit; 11 d'entr'elles portent de 5 à 8 pouces de hauteur, sur 5 de largeur; les autres, plus petites, mais non moins fines et aussi bien exécutées, ont de 20 à 28 lignes de haut, sur 9 lignes de large.

La première des onze grandes miniatures représente dans l'intérieur d'un édifice de style grec, Moise, Isaïe, David, Abacuch et Jérémie, portant, d'après l'aucienne manière de faire parler les figures, des rouleaux où sont écrites les prophéties relatives à la venue du Sauveur, et les noms des prophètes.

Le peintre a imité dans cette miniature, et presque dans toutes celles où il représente des monumens, l'architecture grecque et jusqu'à la couleur des marbres et des porphyres; sur la bordure sont les sybilles, au nombre de 6, avec leurs légendes; des fleurs et des fruits complètent cet ornement.

Saint-Paul est représenté dans la petite tourneure qui est en tête du texte. Le dessin colorié de cette vignette est d'une grande finesse.

Jésus amené devant Pilate, est le sujet de la deuxième miniature, qui est peinte dans un encadrement d'architecture. Au-dessous de ce cadre est une bordure d'un autre genre, qui entoure la partie écrite de ce feuillet, et on remarque au milieu, dans le bas, les armes de René, duc de Lorraine, couppé, le chef de quatre pièces, qui sont Hongrie, Anjou l'ancien, Jérusalem et Aragon: et la pointe de trois, savoir: Anjou moderne, Gueldre et Juliers, en un escu parti, et Bar; en cœur est l'escu de Lorraine qui ne pouvait être ailleurs. Ce blason est surmonté d'une couronne ducale.

Les lettres initiales RE du nom de ce prince décorent la lettre tourneure qui est dans cette page.

La troisième miniature représente Jésus dans le temple au milieu de ses disciples; la frise du dôme, qui est peinte dans le fond de ce dessin, est ornée d'une inscription arabe, et les lettres initiales du nom de René garnissent encore la bordure du bas.

La 4º miniature nous offre David remerciant Dieu après.

On remarque aussi dans la 5°, une inscription arabe qui décore la frise du temple qu'on y a peint, et dans lequel on voit David faisant chanter ses psaumes en chœur. Cette peinture est interessante en ce qu'elle nous fait connaître plusieurs des instrumens de musique, en usage alors dans les églises. On y voit un violon à quatre cordes, une harpe et un tympanon. Les robes des différens personnages sont drapées avec beaucoup d'élégance, et le coloris, rehaussé d'or mat ou poli, dans cette miniature comme dans toutes les autres, est du plus bel effet; les encadremens sont parfois ornes de perles et de pierreries.

Le martyre de St-Paul est le sujet de la 6^e grande miniature; le fond et les côtés sont occupés par des édifices de style romain; le sommet d'une haute montagne termine la perspective.

Dans la miniature suivante est Jonas jeté à la mer et reçu dans la gueule de la Baleine.

Le passage de la mer Rouge, dont les eaux sont peintes de cette couleur, est figuré sur la 8° miniature. D'un côté, le pharaon est englouti par les eaux avec toute son armée; et de l'autre, sur le rivage, Moïse, au milieu du peuple juif, hommes, femmes et enfans, adresse à Dieu des actions de grâce. Ce sujet est entouré d'un cadre exécuté dans le style moresque.

David trouvant Saül qui était à sa poursuite, dormant près de la grotte où il s'était lui-même caché, et se contentant de couper le bas de sa ceinture, pour lui prouver qu'il aurait pu le tuer s'il l'avait voulu; David à son lit de mort, posant la couronne sur la tête de son fils Salomon; et dans le fond, Salomon assis sur son trône; la descente du Saint-Esprit sur les apôtres, le jour de la Pentecôte: tels sont les différens su-

jets des antres miniatures. Au bas de la dernière se trouvent encore les armes du duc René, ayant deux anges pour tenans.

Les petites vignettes, au nombre de 26, nous offrent autant de portraits de saints ou de saintes; leur représentation est placée en tête des prières qui sont particulières à chacun d'eux.

On voit un St-Louis, évêque, portant sur sa chasuble les armes de Hongrie, Anjou, Jérusalem et Aragon, qui font partie du blason de René; et dans celle qui représente l'annonciation, les paroles que l'ange prononce, sortent de sa bouche, écrites en lettres d'or et de droite à gauche.

Ce manuscrit est donc un des plus beaux exemples de cette magnificence qui était parsois déployée dans les livres de prières au XV^e siècle. Il se recommande encore par une particularité fort rare: les robes des différens personnages, les étendants des soldats, leurs tentes et les frises des édifices, sont garnis d'inscriptions arabes; et toutes les fois que des tapisseries se trouvent dans les fonds, leurs dessins sont des arabesques. J'ai consulté sur ce point intéressant de notre manuscrit, l'un de nos savans orientalistes, M. Reinaud, qui a bien voulu me communiquer la note suivante:

« Les peintures qui accompagnent le livre d'heures du roi René, et qui sont l'ouvrage d'artistes chrétiens d'Europe, renferment des légendes arabes qui, quoique copiées grossièrement, sont évidemment imitées de celles de l'Alhambra. Parmi ces légendes, les unes sont censées brodées au haut de la robe et sur les bonnets des personnages; les autres sont supposées gravées sur les frises des édifices, au milieu même des détails de l'architecture grecque. Déjà j'avais eu occasion de faire remarquer qu'à une certaine époque, les inscriptions arabes étaient devenues tellement de mode, même en Europe, qu'on en mettait partout, et que les artistes chrétiens ne faisaient pas difficulté de se charger d'une si singulière tâche (1). Mais jusqu'ici je n'avais pas trouvé de preuve de ce fait, aussi décisive que celle-ci. Les arabesques dans l'origine n'étaient pas autre chose que des légendes arabes, grossièrement copiées; il n'est pas étonnant que ce genre d'ornement en ait reçu le nom qu'il



⁽¹⁾ Veyez mon ouvrage sur les monumens arabes, persans et tures, Tom. II, p. 423.

Notre manuscrit justifie donc l'opinion déjà émise par M. Reinaud, au sujet des légendes en arabe employées comme ornemens, même dans des sujets chrétiens; et je puis citer encore un autre fait analogue et non moins concluant, tiré aussi d'un manuscrit de la Bibliothèque du Roi: les célèbres Heures d'Anne de Bretagne. Ce magnifique volume in-4° sur vélin, qui est encore un des plus précieux manuscrits du XV° siècle, et que les amis éclairés des arts célèbrent à l'envi (1), offre aussi dans ses miniatures, des légendes arabes employées comme bordures de robe et dans d'autres ornemens. L'examen attentif d'autres manuscrits exécutés avec quelque luxe, donnera sans doute lieu à des remarques semblables.

La partie calligraphique du Diurnal n'est pas moins soignée; les Rubriques sont écrites alternativement en encre bleue et noire; il en est de même pour les versets des hymnes destinés à être chantés au chœur. Les lettres tourneures, rehaussées d'or et ornées de fleurs ou d'animaux, sont de l'exécution la plus gracieuse. Enfin la note qui se lit sur le dernier feuillet, en vélin, sert à déterminer pour qui ce magnifique volume fut exécuté et à qui il a successivement appartenu.

Voici le texte même de cette note :

« An mil cincq centz et XIX le jour de la Conception nre Dame qui est le huictiesme jour du moix de décebre fut receute au couvent des seurs de Saincte Claire du pont Amousson la tres reverede et devote mere seur Phe de Gheldres jaidis Royne de Cicille et de Jhrm espouse de feu tres illustre le feu Roy René Roy de Cicille et de Jhrm laquelle tres illustre et tres reverende mere ait apporté au couvet dessus nome ce present Diurnal le quel estoit au dit feu Roy et l'avoit faict faire pour dire son office canoniaulx et est l'intencion de la dte tres reverende mere que le dit Diurnal demeure a tousjours mais au dit couvet pour memoire d'elle et du bon feu Roy a qui Dieu faice mercy. »

« Item, pour la grande devocion qu'elle ait a la Sainct Croix et a la passion de Nre Sr elle a prie que pour la memoire dycelle lon die tous les jours en la comunaulte bien

⁽¹⁾ Voyez le Tome le du Voyage littéraire en France, etc., par le savant Anglais M. Dibdin.

devotement et attrait ce devot vers O Crux ave spes vnica et l'aultre ensuivant De suma Deus Trinitas. Item, pareillemt quat il survient quelque grosse necessite ou tribulacion que lon die à la comunaulte cincq fois Pz nr les brais estendu en croix en demadant trois fois miséricorde a Nre Sr et l'on sen trouvera consolez la quelle chose a este esprouvée.

« La dite bonne et saincte dame Royne trespasa et rendit sa belle ame a Nre Sr aud couvent l'an mil cinqz cent quarante cept le XXVI° jour de febvrier qui fut png sabmedi a quatres heures du soir pries Dieu pour son ame. »

Le texte de cette note et la richesse du volume, portent d'abord à croire que ce manuscrit avait été fait pour René d'Anjou, roi de Sicile, comme quelques autres ouvrages du même genre; mais la date et le nom de Philippine de Gueldre démontrent que ce fut pour René II, duc de Lorraine et comte d'Aumale: ce René était fils de Ferri II, comte de Vaudemont, et de Yolande, fille de René I^{er} de Sicile.

D'après l'Art de vérifier les dates, le duc de Lorraine de ce nom gouverna ce duché de 1473 à 1508, et épousa en secondes noces, le 1 er décembre 1485, Philippine, fille d'Adolfe d'Egmond, duc de Gueldre. En 1488, la noblesse napolitaine soulevée contre son roi Ferdinand, appela René II, duc de Lorraine, et offrit de se soumettre à lui. La France fournit des secours pour cette expédition; mais averti que René intriguait en Provence pour recouvrer ce comté, le roi lui retira ses bienfaits, et lui défendit de songer à une conquête qu'il voulait luimême entreprendre. René cependant continua de porter le nom de roi de Sicile, de comte de Provence; et les ducs de Lorraine qui sont issus de lui ont toujours écartelé de Jérusalem et de Sicile; mais ce ne fut qu'un vain titre, qu'on donne encore ici, à lui et à sa femme, après leur mort. Ce fut ce prince, René II, qui livra, le 5 janvier 1477, devant Nancy, cette fameuse bataille où Charles-le-Téméraire, son rival, perdit la vie. Plus tard, René irrité de ce que Charles VIII, par des lettres-patentes du mois d'octobre 1486, annexait à perpétuité la Provence à la couronne de France, se jeta dans le parti des princes contre la cour. Il mourut d'apoplexie à Fains, près

Bar-le-Duc, le 10 décembre 1508, à l'âge de 57 ans, et il fut enterré aux Cordeliers de Nancy.

Il avait eu entr'autres enfans, de Philippine, sa 2^e femme, Claude, duc de Guise, tige des princes de Lorraine établis en France, et Jean, cardinal, célèbre sous le nom de cardinal de Lorraine. La date de la mort de Philippine de Gueldre, donnée par l'Art de vérifier les dates, s'accorde tout à-fait avec celle de notre manuscrit, et le 26 février 1547 fut bien un samedi, d'après le calendrier perpétuel dressé par les savans Bénédictins.

La table des principales prières contenues dans le Diurnal, se voit sur le feuillet collé à la reliure en bois de notre manuscrit; les fermoirs n'existent plus. La tranche est dorée et historiée. Ce précieux volume accroît très-utilement la nombreuse série des manuscrits de ce genre, que la Bibliothèque du Roi possède pour le plus grand avantage de l'étude des arts et de la littérature des siècles passés.

66. EXAMEN D'UN DIPLÔME DE L'AN 877; par un membre de la Société des antiquaires de Normandie et de la commission des antiquités du département de la Seine-Inférieure. In-8°. Paris, 1829; Tastu.

Par ce diplôme, un Hludovvicus, roi des Français, confirme un échange de terres fait par l'abbé et le comte de Corbie avec l'évèque de Tournay. Le pape y était intervenu pour autoriser la fondation d'une église, formalité, soit dit en passant, dont l'autorité royale se dispensait quelquefois. Le signum du roi est à la suite du dispositif de l'acte; le diacre Durand l'a reconnu ad vicem Fridugisii; il est souscrit par les évêques de Reims, Tournay, Paris et Beauvais, par l'abbé et le comte de Corbie; enfin, il est daté de Compiègne, l'an de l'incarnation DCCCLXXVII, indiction X, l'an XX du règne du roi trèsglorieux, et le 25 des kalendes d'avril; scellé d'un scel en placard, dont il ne restait que quelques morceaux en 1810. La pièce est aux archives du département de la Somme, où se trouve le chartrier de l'abbaye de Corbie.

M. le marquis LEVER examine l'authenticité de ce diplôme, d'après les règles de critique accréditées par les travaux des savans diplomatistes; il reconnaît que sa date 877 avec le nom de Louis ne conviennent ni à Louis-le-Débonnaire mort en 840, ni à Charles-le-Chauve mort en 877, puisque le roi se nomme Louis; reste Louis-le-Bègue mort en 879, mais après 2 années de règne seulement, et l'acte est daté de la XXe année du roi; comptant même le règne de Louis-le-Bègue de son autorité en Aquitaine, l'an 877 ne serait encore que la Xe année de ce roi et non pas la XXe comme le dit le diplôme; ensin, l'abbé de Corbie, Hodo, nommé en cette qualité dans la charte, en était revêtu en 855, et en 861 il sut fait évêque de Beauvais, et le Gallia christiana nomme d'autres abbés contemporains de l'évêque. Le règne de Louis III qui ne dura que 3 ans, ne sympathise pas mieux avec la XXe année du diplôme.

Ces faits mettent l'authenticité de l'acte en pleine suspicion; il a donc été fabriqué par un faussaire, et M. Lever en recherche l'époque comme simple objet de curiosité de diplomatique. Se fondant dès-lors sur l'absence de toute concordance entre la formule initiale et la formule finale, sur le nom Otgar, évêque prétendu de Beauvais, en 877, et qui est inconnu dans les Annales ecclésiastiques de la France pour l'époque de l'acte, et nommé seulement en 933, il en conclut la supposition de l'acte, il le rapporte à un temps postérieur à celui où Otgar avait occupé le siège de Beanvais, et il le fixe au XIIe siècle, après le rétablissement de l'évêché de Tournay. M. Lever est aussi enclin à absoudre la riche abbaye de Corbie de la fraude que révèlerait le diplôme si son objet n'était pas du plus minime intérêt (le droit de nommer à la cure d'un village, dans l'État d'un souverain étranger, la cure d'Uscia, Huisse, Guise, près d'Oudenarde en Flandre); il suppose donc qu'un diplôme primitif aura existé, qu'il aura été détruit, et qu'on aura tâché de le rétablir de mémoire au XIIe siècle.

Cette dissertation se distingue par une bonne critique, par la connaissance approfondie de la matière, et elle est de la part de M. Lever une nouvelle preuve de son zèle aussi louable qu'éclairé pour l'interprétation des monumens historiques du moyen âge.

C. F.

67. Expédition archéographique en Russie.

En 1829, l'Académie impériale des sciences envoya une ex-

pédition archéographique, sous la direction de M. Stroief, dans le but de visiter les anciennes bibliothèques et archives de Russie, et d'en extraire, ou du moins de faire connaître les matériaux qu'elles pourraient offrir pour toutes les branches de l'histoire nationale. Depuis lors, M. Stroief a visité les gouvernemens d'Arkhangel, Vologda, Novgorod, Kostroma, Yaroslaf et Moscou. Les travaux de l'expédition se continueront encore dans le courant de cette année. Le dépôt des acquisitions de cette expédition est provisoirement établi à Moscou, où elles sont conservées au Collége des affaires étrangères; M. Stroief, qui se trouve en ce moment à St-Pétersbourg, a apporté avec lui quelques-uns des matériaux qu'il a recueillis.

Quatre volumes in-folio, chacun d'environ 700 pages, contiennent des copies de documens historico-judiciaires, qui servent à éclaircir les événemens historiques, la législation, etc., de l'ancienne Russie, depuis 1423 jusqu'à 1705. Ces documens sont au nombre de plus de 600, pour la plupart inconnus, et forment par conséquent un véritable trésor; ils sont publiés avec des notes critiques de l'éditeur.

Cinq grands porteseuilles contiennent des matériaux pour l'histoire de la littérature slavonne, et un sixième des matériaux bibliographiques et paléographiques, les premiers disposés par ordre alphabétique, les seconds par ordre chronologique. Avec ces matériaux, M. Stroies se propose de composer un dictionnaire raisonné des ouvrages et traductions qu'a produits la littérature slavo-russe jusqu'au règne de Pierre-le-Grand.

Un carton renferme une collection de documens judiciaires de toute espèce des xve, xvie et xviie siècles; ils sont au nombre de près de 400, et offrent une importante ressource pour l'histoire comparée de la jurisprudence. Parmi les portefeuilles restés à Moscou, il s'en trouve deux qui renferment des matériaux historiques et statistiques sur la Russie septentrionale, un avec des chroniques et autres matériaux sur la Sibérie, différentes traditions historiques, voyages, fragmens, etc.

Il serait superflu de parler des difficultés de toute espèce que M. Stroief et son compagnon M. Berednikof ont cues à vaincre. Les travaux de l'expédition ne sont pas encore terminés, et il faut espérer que les autorités locales et les particuliers aideront de leur concours les savans archéographes, pour terminer une

entreprise si utile et si intéressante. (Sévernaia ptchéla: Abeille du Nord. — Journal des Débats; 25 février 1832.)

68. MÉDAILLE TROUVÉE DANS L'ILE DE TASMAN.

Un cultivateur demeurant à l'extrémité de la baie de Tasman, trouva, après une forte pluie, une petite médaille d'argent, présentant d'un côté le buste d'Hercule, couvert de la peau du lion de Némée, et de l'autre, au milieu d'un carré, une tête de cheval portant cette légende en caractères grecs : Sindion

Cette intéressante médaille, exécutée avec beaucoup de soin, et d'une conservation parfaite, se rapporte évidemment aux Sindi, tribu du Caucase, qui, au dire d'anciens géographes, habitaient les bords de la mer Noire et la chaîne des montagnes la plus voisine d'Anapa. Un grand nombre de colonies grecques s'établirent dans cette contrée et élevèrent les villes de Gorgipria, Hermoniassa, etc. C'est sans doute dans une de ces villes que fut frappée la médaille qu'on vient de découvrir. (Le Temps; 28 février 1832.)

69. Antiquités mexicaines rapportées par M. Franck, et Collection de dessins d'antiquités mexicaines exécutés par le même.

I. Antiquités. - Elles se composent de près de 500 pièces, parmi lesquelles on remarque des bas-reliefs, une grande quantité d'idoles, des statuettes, des amulettes et des vases en terre cuite au soleil ou au four, des flûtes, des flageolets, de petites trompettes et des sifflets de toutes espèces et sur tous les tons; une tortue d'une grandeur naturelle, fort bien travaillée, en granit assez semblable à celui de nos côtes; un bas-relief en pierre volcanique, représentant un singe couché sur une natte, un crabe ou cancer est sculpté sur l'épaisseur de cette pierre; une idole du dieu de la guerre ou Tescalipuca, le Mars mexicain: il est figuré avec un casque orné d'un magnifique panache, et ayant des ailes au dos; plusieurs statues représentant l'union du dieu qui précède avec Thaloch son frère; d'autres représentant la déesse Tozi, nom qui veut dire notre grand'mère ou la Cybèle mexicaine : on la voit assise ou debout, tenant sur un bras un petit enfant, ou ayant deux enfans, un sur chaque bras. M. Frank possède plusieurs idoles de cette divinité en terre rouge et grise; un vase en terre rouge contenant des ossemens humains calcinés par le feu: on y reconnaît une portion de cubius; les flûtes, sifflets et trompettes dont nous avons parlé plus haut, sont d'une conservation telle que l'on peut facilement en tirer des sons et même les varier pour imiter le chant des oiseaux que les sifflets représentent pour la plupart, ce qui pourrait faire croire que les chasseurs mexicains s'en servaient comme de nos appeaux pour piper les oiseaux; un de ces instrumens, qui figure une chouette, donne le cri lugubre de cet oiseau de nuit lorsqu'on souffle dedans; les flageolets sont percés de trous comme les nôtres; les trompettes, ornées de sculpture dans le goût étrusque, ressemblent assez pour la forme et la grandeur à celles de nos enfans.

On y remarque encore plusieurs pipes en terre cuite, couvertes de vernis rouge; l'une d'elles représente un personnage nu, barbu et assis sur la cheminée de la pipe dont il forme le corps; ce personnage, d'un caractère sauvage dans sa physionomie et dans ses formes, est néanmoins parfaitement modelé et exécuté, il fait face au fumeur et appuie ses mains sur ses cuisses, et ses jambes étendues s'alongent sur le tuyau qui est une prolongation de la partie sexuelle. Cette pipe pourrait bien représenter une divinité de la médecine, car, pour guérir certaines maladies, les prêtres mexicains présentaient aux malades une pipe qu'ils disaient être divine; ils la remplissaient de plantes aromatiques et la leur faisaient fumer une ou plusieurs fois selon l'intensité de la maladie; enfin des couteaux ou lames de pierre obsidienne, aussi tranchante que du fer, et plusieurs pierres précieuses, comme quartz, agates iaspes et cristaux de roches taillés en boules, pendeloques ou autres formes, et percées de différens trous.

II. Dessins. — Cette collection, composée de vingt-une feuilles grand in-folio, comprend 600 objets environ dont la plupart appartiennent au musée de Mexico. Tous ces objets sont dessinés pour la première fois d'après nature avec un soin et une perfection rares (1), et se divisent à peu près ainsi:

⁽¹⁾ M. Franck est né à Munich, et est l'auteur, 1° des portraits qu ornent l'ouvrage in-folio ayant pour titre: Maison de Bavière ou des

G. Tome XIX. - Novembre 1831. 15

Archæologie.

- 16 180 figures d'hommes et de femmes.
- 2º 55 têtes d'hommes et de femmes.
- 3º 30 masques et bustes.
- 4º 20 figures d'animaux.
- 5° 75 vases.
- 6º 40 ornemens.
- 7º 6 bas-reliefs.
- 8° 6 fragmens.
- 9° 33 flageolets et sifflets.

10° Enfin un grand nombre d'instrumens et d'objets divers. On voit de quelle importance sont ces deux collections; M. Franck les a formées pendant un séjour de deux ans au Mexique. Les morceaux qu'il a dessinés appartiennent au musée national de Mexico, à la Société philosophique de Philadelphie, au comte Peñasco, riche propriétaire agricole de Mexico, à M. Castañedo, dessinateur des antiquités de Palenqué, à MM. Rich, Exeter et Marshall, négocians anglais à Mexico, à M. Poinsett, ministre des États-Unis au Mexique. à Mme la marquise de Silva Nevada, à M. Pasada, curé de la cathédrale de Mexico, à M. Keating, ingénieur des États-Unis; et c'est en faisant des tableaux ou des dessins pour ces personnes ou d'autres amateurs, que M. Franck s'est procuré par échange. la collection d'antiquités dont nous avons parlé, collection qu'il a eu mille peines à faire sortir du pays, puisque les lois le défendent formellement.

Il est vivement à désirer que le Gouvernement sasse l'acquisition de ces collections pour nous les conserver, surtout en ce moment où il est question de la formation d'un musée ethnographique, établissement dont l'utilité est généralement reconnue par tous ceux qui s'intéressent aux progrès des sciences.

70. Sur l'encaustique des anciens; par M. C. Friry.

Nous trouvons dans un mémoire que M. C. Friry vient de publier, à Remiremont, sous ce titre: Peinture à la cire pure et au feu, ou nouveaux procédés encaustiques que l'on croit sembla-

princes qui ont régné jusqu'à Maximilien Joseph, père du roi actuel, 2° de la Biographie des plus célèbres artistes allemands, contenant la première collection de portraits lithographiés publiée à Munich en 1809. bles à ceux des anciens artistes grecs et romains (12 pages in-8°), une explication de la méthode pratiquée dans l'antiquité pour la peinture à l'encaustique. M. Friry, après avoir examiné ce qu'ont fait sur ce sujet plusieurs savans ou artistes, et entre autres le comte de Caylus et M. de Montabert, propose son procédé et ses explications dans les travaux suivans, que nous rapportons textuellement:

I. Nouveau procédé encaustique, ou peinture à la cire pure et au feu.

La première chose que doit faire la personne qui se propose de peindre par ce procédé est de se procurer de la cire blanche très-pure; la cire-vierge dont se servent les pharmaciens ne doit être employée qu'à défaut d'autres, parce qu'elle est toujours, en dépit de son nom, altérée par des mélanges.

La cire convenable trouvéc, on se munit de bonnes couleurs, on les pulvérise, et, lorsqu'elles sont rendues impalpables, on procède à leur mélange avec la cire.

Cette opération est des plus simples; il suffit de se procurer autant de vases que l'on a de couleurs pulvérisées; on fait fondre dans le vase, au moyen du feu, une certaine quantité de cire; quand elle est dans un état parsait de fusion, on retire le vase et l'on y jette la couleur en poudre par petites parties, en ayant soin de mélanger le tout au moyen d'une spatule de bois; lorsque cette opération est terminée, la couleur se trouve incorporée avec la cire, et on laisse refroidir vase, couleur et cire jusqu'au moment d'en faire usage.

Cet instant arrivé (1), on fait de nouveau chausser le vase; la cire colorée se sond, et on l'applique soit sur la toile, soit sur le bois, soit sur toute autre matière, avec un pinceau de poil de porc. Cependant, ce premier travail, malgré les dissérentes couches de couleur qu'on a pu donner au tableau, ne présente que des résultats informes et grossiers, parce que le corps sur lequel on porte le pinceau étant sans chaleur, la cire se sige au moment où on la pose, et on ne peut faire aucun mélange.

Mais, ces préliminaires accomplis, on peut dégrossir l'ébauche, et fondre les cires, mélanger les tons, les renforcer, les

(1) Il est bien entendu que le corps sur lequel on peint a été présiablement chauffé et pénétré de cire.

Digitized by Google

étendre, peindre enfin, et dans toute la portée du mot, au moyen de sers chaussés au seu.

Ces fers, pour être commodes, doivent avoir dix à douze pouces de longueur; leur grosseur varie suivant l'objet auquel on les destine: s'il s'agit de touches fines, de traits déliés, on peut prendre du fer de la grosseur d'une plume de corbeau; si l'on veut un instrument plus expéditif pour travailler d'une plus grande manière, il faut choisir du fer d'une plus forte dimension; on sent, d'ailleurs, que ces fers, qui sont à la peinture à la cire ce que les pinceaux sont dans la peinture à l'huile, doivent se trouver dans toutes les grosseurs sous la main du peintre.

Leur forme doit varier comme leur proportion; le fer, pour attaquer l'ébauche au pinceau, peut être façonné en forme de poinçon à bec recourbé; s'il s'agit de donner des touches, il faut qu'il soit évidé en forme de gouge ou de jettoir; s'il faut des traits fins et déliés, une espèce de tire-ligne peut atteindre le but qu'on se propose.

Le maniement des fers est aussi une chose importante, et quoique l'usage fasse connaître bien vite la manière la plus avantageuse de s'en servir, nous dirons cependant ce que l'expérience nous a appris.

On n'obtiendrait aucun résultat satisfaisant si l'on se contentait d'approcher timidement le fer du tableau sans l'attaquer lui-même; le fer chaud et rougi doit atteindre la cire et la pénétrer dans toute la profondeur de ses couches; alors elle se divise sous l'instrument et se laisse guider au gré de l'artiste; elle se prête aussi bien aux touches hardies qu'à celles qui demandent du moëlleux et de la souplesse.

Ces touches se donnent, soit en guidant au moyen du fer la couleur du tableau dans la partie que l'on désire toucher, soit en puisant la couleur avec le fer en forme de gouge dans le godet où elle se trouve froide; la cire colorée se fond par la chaleur du fer, et vient garnir son extrémité, qui, appliquée sur le tableau dans ce moment, rend, à la lettre, l'office du pinceau.

Lorsque toutes les parties du tableau sont terminées, on lui donne le lustre, qui tient lieu de vernis, en le frottant dans toutes ses parties, soit avec un linge très-net, soit avec une

brosse douce, on peut renouveler cette opération sans aucune crainte toutes les fois que l'air ou la poussière ternissent la peinture.

Inventeur de ce nouveau procédé encaustique, il nous siérait mal d'en vanter les résultats; il faut, pour qu'ils soient appréciés avec justesse, d'autres connaissances que celles d'un amateur; les artistes prononceront.

- II. Identité des nouveaux procédés avec ceux des anciens.
- 1º Les mots urere, inurere picturam, que, suivant nous, les procedés de M. de Caylus et de M. Montabert ne traduisent pas, ne nous paraissent pas offrir de difficulté; le fer rouge ou cautère qui parcourt la peinture, qui la sillonne dans tous les sens, ne la brûle pas sans doute, dans toute l'étendue du mot, car il ne resterait que des cendres; mais il attaque la peinture d'une manière si intime, si immédiate, que, si c'était un corps ayant vie, il y aurait brûlure, et, si c'était une matière moins compacte, il y aurait ustion.
- 2º Des garanties d'éclat et de solidité sont assurées aux nouveaux procédés, et par l'usage constant de cires toujours colorées au même degré, appliquées, non sur des couches de cire qui lors du travail pourraient les absorber, les noyer en quelque sorte, mais seulement sur des corps pénétrés de cire, et encore par l'emploi incandescent du cauterium, qui garantit une cohésion parfaite entre la peinture et la matière sur laquelle on peint.
- 3° Tous les instrumens et moyens des anciens auteurs se trouvent employés; on fait usage, non-seulement de la cire, des couleurs, du feu, de pinceaux, de vases pour apprêter les couleurs, de réchauds pour fondre les cires que l'on colore, mais on se sert encore de fers rougis au feu, appelés cautères.

Le cautère que ces auteurs signalent, est dans notre Encaustique un instrument de première nécessité; sans lui, il nous serait impossible de peindre.

Si nous n'en faisons pas un réchaud comme nos devanciers, c'est que d'abord les dictionnaires s'opposent à cette traduction; qu'en second lieu cette forme ne nous offrirait aucun résultat satisfaisant, et qu'enfin un ancien auteur et le raisonnement paraissent indiquer une forme analogue à celle que nous lui donnons.

Cet ancien auteur, Plutarque, qui connaissait la Grèce et avait vu bon nombre de tableaux peints à l'Encaustique, dit dans un de ses ouvrages: « Viens, que je fixe dans ta mémoire ce que tu as vu: alors elle approche une petite verge toute rouge comme celle dont se servent les peintres (1). »

Cette petite verge rouge est-elle un réchaud? nous ne le pensons pas, et nous la regardons comme le morceau de métal rougi, appelé cauterium.

A l'appui de notre opinion vient encore un autre passage du même auteur. « Il semble, dit-il, que la simple vue ne peigne qu'à l'eau des images, qui bientôt se flétrissent, disparaissent et échappent à l'esprit, mais la vue des amans, trace en feu, comme dans les tableaux à l'Encaustique, des images dont les traits durables vivent, se meuvent et se conservent toujours dans la mémoire (2). »

Il nous semble que ces mots tracer en feu, relatifs au mode d'exécution de l'ancien Encaustique, sont péremptoires et éloignent toute idée de réchauds. Impossible avec ces derniers de rien tracer en feu: notre verge rouge, seule, peut le faire.

Il est encore une dernière considération qui nous paraît décisive.

En chirurgie, le cautère est un instrument de fer que l'on applique rougi sur les parties charnues que l'on veut brûler; pourquoi, demandons-nous, a-t-on donné le même nom à un instrument de peinture? N'est-ce pas à cause des rapports frappans qui existaient dans l'emploi de ces deux instrumens.

4º Nous avons signalé les difficultés qui naissent de l'emploi de coffrets de fer-blanc, surtout relativement aux dimensions que l'on veut donner aux tableaux; par nos procédés, on peut peindre comme les anciens, dans toutes les proportions.

5° Ce qui était difficile à exécuter dans l'ancien Encaustique, présente des obstacles dans le nouveau.

Ainsi, ces traits déliés, objet d'une lutte savante entre Apelle et Protogène, sont d'une exécution peu facile dans



⁽¹⁾ Plutarque. De sera numinis vindictă.

⁽²⁾ In amatorio (Traduction de M. de Caylus).

potre peinture et demandent beaucoup d'adresse et de légèreté dans le maniement du cauterium.

L'ébauche d'un tableau présentait moins de difficulté que son dernier fini; nous éprouvons, et la même facilité, et le même embarras.

6° Les passages des anciens auteurs qui paraissaient inexplicables se prêtent désormais à une interprétation facile.

Pline, en disant que le Jalysus de Protogène avait été peint avec plusieurs couches de couleur superposées, passait aux yeux de quelques critiques pour un amateur de bas étage, adoptant crédulement les traditions populaires; les personnes qui feront usage du cauterium seront moins tranchantes, et resteront convaincues de la possibilité et de l'utilité d'un tel travail.

La peinture au cestrum ou viriculum ne restera peut-être plus une énigme que personne ne cherchait à comprendre; nous nous sommes convaincus que la peinture à la cire peut se pratiquer dans de petites proportions, et sur des corps durs, tels que l'ivoire, par exemple, sans qu'il soit besoin de faire constamment usage de pinceaux et de fers chauds; il y a dans ce dernier genre un travail à froid qui peut ressembler en quelque sorte à l'action du burin.

Nous pourrions encore signaler de nouveaux rapports entre notre peinture et celle des Grecs, en parlant de l'éclat des couleurs, de la transparence des ombres et de la solidité que paraît avoir notre travail; mais pour ne pas être taxé de partialité, nous remettons le jugement sur ces parties aux personnes qui, s'occupant d'antiquité et de beaux arts, voudront avoir en communication les résultats de notre Encaustique. Nous nous engageons, sur leur demande, à les leur faire parvenir (1).

Nous livrons à la publicité des procédés dus au hasard et à quelques loisirs, dans un temps peu propice aux arts; amis de la paix, pour fleurir il leur faut un horizon dégagé de toute prévision d'orage; aujourd'hui, ces lignes tracées par un individu sans nom dans les arts, passeront peut-être sans être

(1) Notre Encaustique présente de grands avantages dans la restauration des tableaux à l'huile, tant par la fixité des tons qui ne changent jamais, que par la facilité que l'on a de travailler et même d'enlever la restauration sans nuire au tablean. aperçues, sans éveiller l'intérêt, fixer l'attention; on n'a pas reculé devant ces inconvéniens; les frimas qui approchent n'empêchent jamais le laboureur prévoyant de confier les semences à la terre, et des plantes utiles et précieuses naissent parfois du germe inconnu et dédaigné, transporté par les vents.

HISTOIRE.

71. FÉTE DU MELA, A BÉNARÈS.

Cette solennité a lieu dans le voisinage de Doorga Koond le premier mardi après le Holee. Les murs des jardins, depuis Bheloopoor jusqu'à la fontaine, surmontés de terrasses à balcons en pierres de taille, sont couverts d'une multitude de spectateurs élégamment vêtus. Les personnes qui aiment mieux faire une partie de Swaree, se promènent dans la foule, montées sur des chevaux on des éléphans richement caparaçonnés. Il n'v a point, proprement parlant, de cortége; mais des bandes d'acteurs ambulans, habillés en Jogees, le visage barbouillé de terre, tenant à la main des touffes de plumes de paon, et déguisés en femmes natchoises, telles que les Chumarins, les Sootrasuhees et les Fuquers musulmans, vont çà et là en dansant et en chantant. Parfois des groupes différens luttent entre eux dans l'art de déclamer des vers; et les acclamations du public sont la récompense des vainqueurs. Les pauvres sont naturellement enclins à faire l'éloge des richesses; il n'est donc pas étonnant que des ballades telles que la suivante, soient populaires parmi les Indiens de cette classe :

Sans un sol, contente-toi de ramasser de sales croûtes de pain.

Avec un sol, prends et choisis; car c'est alors que s'offrent toutes sortes de friandises.

Sans un sol, repose la pauvre tête sur la terre.

Avec un sol, penche-toi comme un roi sur un lit de plumes.

Oh! les sous sont de toutes les choses mondaines les plus estimées!

Et le pauvre misérable qui n'a pas le sou est estimé moins qu'un demi-sol!

Lorsque le soir approche, la foule se rend sur les bords de la rivière, qui, alors, présente le plus beau des spectacles dont puissent se glorifier les ordonnateurs des fêtes de Kashee. Toute la rivière est couverte de bateaux de toute espèce, décorés de plateformes et de dais, de lampes à verres de couleur, de torches et de transparens bleus. Les négocians et, en général, tous ceux qui en ont les moyens, ont à bord des bandes de jeunes filles natchoises ou de bouffons, et des petits garçons exercés à la danse.

Vers neuf heures la grande pinasse du Rajah descend de Ramuagur, et va prendre position au large en face du milieu de la ville; cependant le Rajah préfère, en général, se promener ça et là incognito dans son Sonamookhee, en fumant son hooqqu.

Ce qui frappe le plus l'attention d'un spectateur européen, dans la pompe de cette fête navale, c'est le lit d'apparat avec ses rideaux de musquito, qui surmonte le toît de la pinasse du Rajah. Je ne crois pas qu'il en fasse jamais usage; car la représentation dure sans interruption jusqu'à l'heure de midi du jour suivant. Comme de raison, les pâtissiers ou putwaec jouent un grand rôle dans cette occasion.

Les seuls renseignemens que j'ai pu me procurer touchant l'origine de cette fête, m'apprennent que Meer Roostum Ulee, lorsqu'il occupait le Soubah de Bénarès, habitait le Meer Pooshta, qu'il avait construit lui-même sur le bord de la rivière; et que le Rajah Bulwunt Singh, peut-être pour lui faire honneur, commença à célébrer le Holee sur la rivière, afin qu'il pût jouir de la fenêtre de son appartement du coup-d'œil de ce spectacle nouveau; mais le nom du jour où se donne la fête, semble indiquer que son institution est d'une plus haute antiquité. Il ne se mêle aucune espèce de rite religieux à sa célébration.

72. VOYAGE A LAOS (royaume d'Asie); par le D' RICHARDSON. (Séance de la Société asiatique de Calcutta; du 5 mai 1830.)

Le récit que fait le D^r Richardson de son voyage à Laos, inséré dans une lettre du major Burney, est une simple esquisse provenant de ses entretiens avec ce savant. Il y a environ six mois qu'un chef de Laos envoya un détachement à Moulmein avec une lettre pour M. Maingy, commissaire civil, qui l'invitait à envoyer à Laos un officier anglais; et M. Maingy se prévalut de cette circonstance pour recueillir quelques détails sur ce pays, en envoyant le D^r Richardson (qui paraissait très-propre à cet emploi) explorer cette ville.

En conséquence, le D' Richardson se dirigea pendant quatre jours vers Saluen River, et de là prit la direction E. N. E. Son voyage dura 44 jours, dont 27 seulement furent consacrés à la marche, et son absence fut d'environ 3 mois. Les naturels de Laos dont il était accompagné lui dirent franchement qu'ils n'avaient pas cru devoir le conduire dans leur pays par le chemin le plus court et le plus direct, parce qu'ensuite il pourrait lui-même guider contre eux une armée anglaise, et que par cette raison ils pensaient qu'il était convenable de marcher, comme le fait l'éléphant, sur un chemin difficile; il tâte d'abord avec le pied, et s'assure s'il peut sans danger y confier le corps. »

Arrivé à la résidence du chef de Laos, le D' Richardson s'aperçut immédiatement que l'invitation envoyée à M. Maingy n'était considérée, que comme un compliment insignifiant, ce chef ne l'ayant faite que dans la persuasion qu'aucun officier anglais ne voudrait ou ne pourrait entreprendre et achever ce voyage. L'arrivée de Kula Phyoo ou de l'étranger blanc excita donc une grande sensation dans le pays; une vieille prédiction y était répandue comme dans la plupart des nations chinoises de l'Inde, qu'elles étaient destinées à être un jour conquises par les hommes blancs. Ce qui augmentait l'effroi produit par l'arrivée de l'étranger blanc, c'était la circonstance que le pays de Laos avait éprouvé l'année précédente une grande inondation, et que lorsque les eaux s'étaient retirées, on avait trouvé un poisson blanc, une corneille blanche, et plusieurs autres animaux blancs.

Malgré tous ces terribles présages, il paraît que le D'Richardson sut traité avec assez de bonté; cependant le peuple et le chef témoignèrent de fortes appréhensions contre la puissance des Anglais et leurs intentions. Ils étaient frappés surtout de ce que nos troupes n'avaient pas eu peur d'aller en plein jour attaquer Martaban, quoique, disaient-ils, « il eût mieux valu l'attaquer de nuit », et qu'elles auraient pu alors brûler tous les habitans dans leurs lits. Le D' Richardson les assurant que les Anglais ne voulaient pas intervenir dans les affaires des autres peuples, si ces peuples les laissaient tranquilles, et que nous attaquions ouvertement, ils répondirent : « C'est pourquoi nous avons si peur de vous; si vous arriviez lentement, ou par des chemins détournés, comme un Birman, nous pourrions espérer de vous échapper, mais il n'y a pas moyen de vous résister quand vous venez vous jeter sur nous comme un animal redoutable. »

L'endroit où se rendit le D' Richardson, est appelé Laboung par les Birmans; il est situé à une demi-journée de marche de la capitale du Laos du nord, appelé par les Siamois et les naturels du Laos, Ch'haing-mai; par les Birmans Zemee, et par les Portugais et les voyageurs anglais, Janguma, etc. On ne paraît pas avoir déterminé avec précision sa latitude; mais elle s'étend, d'après toutes les probalités, entre le 19 et le 20 degrés. Il dit avoir mis 25 jours à s'y rendre, depuis la ville de Pegu, dirigeant sa route au N. E., et qu'il a traversé des contrées riantes et fertiles. Le Dr Richardson a trouvé la route difficile et montagneuse, et a vu peu de traces d'habitations, autres que la ville de Laboung (dont il estime que la population ne dépasse pas 2500 ames), et quelques petits villages. Le titre du chef est le même que celui qui a été donné au roi de Siam par son peuple : « Le maître de la vie. » Le chef et le peuple s'efforcèrent de faire croire au D' Richardson qu'ils n'étaient pas tributaires du roi de Siam, et que ce n'était que par occasion qu'ils envoyaient du bois de teak à Bangkok. Cependant, le major Burney, d'après tout ce dont il s'est assuré dans ce dernier endroit, et d'après tout ce qui a été affirmé par le D' Richardson, semble convaincu que cette partie du Laos du nord paie tribut au roi de Siam.

Aussitôt que le D^r Richardson fut arrivé à Laboung, on envoya un exprès à Bangkok, où l'on avait également fait parvenir les présens de M. Maingy, et l'on attendait la réponse avec beaucoup d'inquiétude. Il ne fut pas permis au D^r Richardson de se rendre à Zemee. Il nous représente le pays comme abondant en éléphans et bêtes à cornes; il n'aperçut point de blé, et la principale nourriture du peuple était une

sorte de riz très-substantiel. Il ne vit non plus ni gelée ni neige; mais le thermomètre, à huit heures du matin, descendait à 46°. Il ne paraît pas avoir remarqué aucune chaîne imposante de montagnes. Le peuple y parle la même langue qu'à Siam, avec une légère différence de dialecte. La tournure des hommes ne frappa pas autant le Dr Richardson par cet air de corpulence et de force qui distingue ordinairement les races du nord. Les femmes sont belles et parfaitement bien faites, et ont de beaux yeux; et ne tiennent nullement de l'air tartare ou chinois. Les hommes portent, pour turbans, des rouleaux plus considérables de draps que les Birmans. Leurs vêtemens sont les mêmes que ceux des Birmans, et sont de soie ou de coton bleu à raies. Les jeunes femmes vont le sein découvert; mais les vêtemens sont plus modestes que ceux que l'on porte dans le Birman.

On n'a pas beaucoup de considération pour les prêtres; ce qui n'est pas étonnant, quand on examine le relâchement de leurs mœurs. Ce que le père Marina raconte du peuple de Lanjang, ou du Laos du sud, qui font rôtir leurs volailles avec leurs plumes, est parfaitement vrai. Le D' Richardson a vu plusieurs naturels rôtir des volailles de cette manière et sans qu'elles eussent été vidées.

Les monnaies qui ont cours dans le pays sont les mêmes qu'à Siam. En fait de productions, le D' Richardson a vu beaucoup de coton, d'ivoire, de laque en branches et de musc, qu'il apprit qu'on échangeait contre des articles de Chine, d'où une caravane, composée de 1000 ou 2000 chevaux ou mulets, arrive chaque année à Laos. Cependant, comme elle avait été pillée environ trois ans auparavant, la caravane n'avait pas paru à Laboung depuis deux ans, mais elle y était attendue cette année. On dit au D' Richardson que les marchands chinois des frontières avaient envoyé au roi de Siam une députation, avec une somme en or, pour solliciter de S. M. sa protection à l'avenir pour leur caravane annuelle. Le D' Richardson pense qu'il n'y a pas de mines de cuivre à Laos, et on l'assura que tout ce métal y était apporté par la caravane chinoise. Il y a beaucoup de mines de fer dans le pays, et ses habitans fabriquent des canons de fusil passables. Il vit un échantillon de minerai de plomb, et apprit qu'il y avait de l'étain en grande

abondance au-dessus de Zemee. Le bétail y est à bon marché, et coûte peu à nourrir. Il se vend à peu près 2 roupies, 8 annas par tête, et le D^r Richardson est parvenu à en transporter avec lui 60 à Moulmein, et environ 300 autres devaient le suivre. Nous avons en cela une preuve combien il serait à désirer d'avoir l'avantage immédiat d'un ordre du gouvernement pour l'approvisionnement du bétail nécessaire aux troupes européennes de Moulmein.

Le peuple de Laos redoute les Birmans; et le cruel système de la guerre aux frontières et de l'esclavage qu'avait fait cesser notre occupation des provinces du Tenasserim dans la partie du Sud, règne encore dans toute sa force au Nord entre Laos et Ava. Il paraîtrait que comme dans le Birman l'on achète et l'on vend les femmes à Laos; le prix d'une femme y est de 10 têtes de bétail ou de 25 roupies.

Les larges draps anglais, les toiles de Perse, et la coutellerie, sont très recherchés à Laos, et l'on doit espérer qu'avant peu on pourra établir un commerce utile et considérable entre ce pays et Moulmein, et que même la caravane chinoise se déterminera à se rendre à ce dernier endroit.

Les extraits des lettres de M. Gérard, relatives aux coquilles fossiles qu'il a recueillies, dans son dernier voyage, sur les montagnes couvertes de neiges qui bordent le Thibet, sont très-curieuses sous un point de vue géologique, et nous ne doutons pas qu'elles n'apportent de nouvelles connaissances. si même elles ne modifient certaines théories. Le point le plus élevé qu'il ait atteint sur quelques-unes de ces montagnes, fut sur la crête d'un défilé, à 17,000 pieds de hauteur; et là il trouva également des fragmens de rocs, avec des empreintes de coquilles, qui doivent avoir été détachés des pics contigus qui s'élèvent encore bien au-dessus de ce niveau élevé. Cependant, les rocs formés de ces coquilles ont généralement une hauteur de 16,000 pieds ; et l'un de ces pics avait une élévation perpendiculaire d'un mille au-dessus du niveau le plus rapproché. « Ceci, dit M. Gérard, est une anomalie, encore sans exemple, et sera reçu avec circonspection, si ce n'est avec défiance. J'ignore quels sont les sentimens qui ont agité les autres voyageurs à la vue de ces restes d'une création anté-diluvienne, mais je ne puis exprimer l'émotion que j'ai éprouvée

en contemplant les myriades d'animaux privés de vie, qui habitaient la terre antique, peut-être même à l'époque de sa création; et en songeant à la manière dont la plupart ont péri à cette hauteur, où pendant des siècles ils ont blanchi sous les cieux. En quelques endroits les champs en sont couverts, et leurs amas les plus considérables végètent maintenant dans la poussière des alluvions des premiers sols sous-marins. A quelle époque reculée ces terrains élevés furent habités par les poissons de la mer, et comment tous les sommets des rochers sont venus à se former par la destruction d'un si grand nombre de coquilles, est une question importante à examiner. Je ferai seulement remarquer que les échantillons que j'ai recueillis sont frais et entiers, comme s'ils venaient d'être tirés de leur propre élément, tandis que le rocher, lorsqu'on le brise, présente les coquilles dans leur formation la plus parfaite. » Dans un autre endroit, M. Gérard dit : « Un instant avant de traverser les frontières de Ludak et de Bussahir, j'éprouvai une extrême satisfaction par la découverte d'un lit d'huîtres anté-diluviennes, attachées au rocher comme si elles étaient encore vivantes. » Sous quelque point de vue que cet objet soit envisagé, ou quelque interprétation que l'on en puisse donner, quelle pensée sublime inspirent ces millions de débris marins déposés à une élévation si extraordinaire, et ces immenses sommités de rochers qui en sont formés, et qui dominent tristement ces solitudes désolées où l'Océan roulait jadis l'immense profondeur de ses eaux!»

Le mémoire de M. Wilson sur les anciennes médailles trouvées dans l'Inde, est précédé d'une dissertation du colonel Tod, contenue dans le I^{er} vol. des *Transactions* de la Société royale asiatique, sur quelques anciennes médailles grecques, parthes et hindoues, d'après un nombre très-considérable qu'il avait recueilli dans l'Inde. « Deux de ces médailles attestent l'existence de deux souverains de Bactria, Apollodotus et Menander. L'origine des autres n'est déterminée que d'une manière conjecturale; mais, d'après les caractères grecs qu'on voit sur quelques-unes d'elles, combinés avec les usages des Perses et les emblèmes des Hindous, il y a peu de doute que ce ne soient des médailles des princes parthes ou bactriens qui régnaient sur les provinces indiennes. Cela a été plus amplement établi

par Auguste Schlegel, dans un mémoire sur les médailles du colonel Tod, dans le journal l'Asiatique. M. Wilson croit aussi avoir deviné un nom sur l'une d'elles, qu'il désigne par Edobigris, et il fait remarquer que c'était le nom donné aux rois scythes-indiens, qui régnaient sur les pays qu'arrose l'Indus jusqu'à son embouchure, au commencement de l'ère chrétienne.

L'intérêt qu'inspire de telles antiquités m'a engagé à examiner la collection de la Société pour m'assurer si nous possédions quelques-unes d'entre elles. Outre une quantité de médailles, nous avons aussi divers dessins faits sous la direction de feu le colonel Mackensie, d'après les originaux de son cabinet ou de ceux de dissérentes personnes. J'ai aussi examiné ma collection et celle de M. James Prinsep; et de tous ces renseignemens j'ai recueilli des données intéressantes sur un sujet dont jusqu'ici on ne s'est presque point occupé, la numismatique de l'Inde ancienne. Dans mes recherches j'ai retrouvé beaucoup de médailles décrites et dessinées par le colonel Tod, et quoique je n'aie pas eu le bonheur d'en découvrir une seule qui autorise, par une inscription lisible, ou par des devises faciles, des appuis positifs à ses déductions ou à celles de Schlegel, cependant la Société ne doit pas attacher peu d'importance à vérifier tout ce qui peut les expliquer, et à établir l'existence, non douteuse, de médailles semblables sur une vaste partie de l'Inde.

Dans la plupart des médailles d'Edobigris, les hommes portent un trident, et un monograme particulier, ayant quelque ressemblance avec une fourchette à quatre pointes émoussées, dont le manche est court et se termine en cercle ou par un diamant. Le trident long et le trident court se trouvent tous deux sur les médailles des anciens Parthes; mais nous n'avons jamais vu sur aucune médaille un symbole semblable au monograme en question. Le revers représente un homme avec une haute tunique avec des pans très-longs et des pantalons. Il a le bras gauche étendu, la main appuyée sur la hanche; de la main droite il semble jeter des grains d'encens dans le feu qui brûle sur l'autel, près duquel est posé un trident. Le revers représente un taureau, et une figure humaine près de lui; dans d'autres, la figure est bien distinctement du genre féminin,

du développement de la civilisation chez un peuple pacifié.

C'est là que le législateur et le philosophe trouvent des tableaux vraiment dignes de leurs méditations.

Les historiographes bohémiens n'ont rempli leurs ouvrages que du récit des dissensions politiques qui désolèrent leur patrie, des changemens de monarques, et jamais leur plume n'a retracé des tableaux qui puissent parler à l'âme et impirer pour l'histoire nationale une véritable admiration.

Un autre défaut non moins grand est leur peu de respect pour la vérité. Les uns, en altérant certains faits, ent iminté sur ceux qui pouvaient donner à leurs ouvrages une teinte plus piquante; les autres ont fait de l'histoire un véritable roman, et revétent les faits historiques les plus importans des couleurs que leur prétait leur imagination; pendant long-temps aucun m'interpogea les monumens des temps auciens, et ne chercha h, sonlever le voile qui lui dérobait la vérité.

L'histoire de Bohôme, on ne peut le nier, présente de grandes difficultés: il n'existe aucune histoire complète en l'histoire moderne puisse aller, chercher des faits; elle ne consiste qu'en fragmens plus ou moins inexacts, qu'il est très-difficile de lier d'une manière satisfaisante.

Il ne faut pas croire que le manque de matériaux, de deuxment positifs, soit produit par le défaut d'historieus; an oentraire, on a beaucoup trop écrit sur ce sujet, et il a donné lieu à beaucoup trop de controverses et à trop peu de petherches consciencieuses qui puissent jeter du jour sur les points encore obscurs.

Dans ers derniers temps, on a pourtant vu des historieus de mérite faire de nobles efforts pour faire disparative de l'histoire nationale les faits apocryphes qui l'entachent; mais le résultat de leurs travaux n'a pas encore suffi pour lui donner le véritable estractère qu'elle devrait avoir, et l'en ne verra une l'interire nationale écrite dans le style qui lui convient, que lorsque l'amour de la vérité et de la raison aura remplacé l'amour du fabuleux et du mystique.

L'histoire de Bohême peut être divisée en trois périodes, bien distinctes par le caractère qui leur est propre. La première est de 1100 à 1540, la seconde de 1540 à 1760, et la troisième de 1760 jusqu'à ce jour.

Le premier historien dont s'honore la Buhime est le doyen G. Tome XIX. — Novembre 1831. Cosmas, l'Mérodote de sa patrie. Comme ce célèbre écrivain, il publia tout ce qu'il avait pu rassembler sur l'histoire primitive de sa nation, aûn de l'arracher à l'oubli. Plein d'un sens droit et éclairé, il savait distinguer dans les traditions fabuleuses de ses ancames, au qui était digne d'être recueilli. Son style soulement n'a pi la simplicité ni la grâce de celui d'Hérodote, aon ouvrage est plein d'expressions et de tour pures précisuses et recherchées, si communes aux écoles de cette époque, et par conséquent de faute en est plujôt à son siècle qu'à lui.

"Les historiens de la première période sont divisée en deux classes; les imitateurs de Cosmas, qui ont cherché à donner me histoire nationale complète, et ceux qui n'ont écrit que l'histoire de leur époque.

olasse. Dalimil, dont l'histoire en vers n'est à consulten que comme le recueil le plus intéressant des traditions; Pulkava, dont la mérite ent été plus grand s'il ent traité l'histoire d'une inquière plus vaste; et Énée Sylvius, qui, malgré acs défauts, a le plus de mérite.

Dans la seconde période; nous voyons au premier name. Wennel Hayok von Libocan (1558), qui pendant deux siècles trompa la postérité par ses fables grossières; Sixt von Ottibsdonk qui écrivit les troubles de Bohême, en 1546 et 1547; Le Blahoslaw, dont il nous reste une histoire des Frères Moraves z Wenzel Brezan (1609 - 1619); dont l'excellente histoire. maisée dans les archives dont la garde lui était confiée est bh grande partie perdue; Wilhelm Slawata, tini écrivit l'histoire the son épaque sen 15 volumes in folio qui se trouvent rarement aufourd'hui; Paul Skala von Zhor (1628-1638), qui neidnéristait pas l'oubli dans lequel il est tombé; Bokuslaw Balbino Viui, sans son aveugle croyance aux incusorges de Hayok, chitiets un historien célèbre; et Beckousky (152741658), qui me publia - ou une nouvellé édition d'Hayek. La plupart des écrivains de cette période sont inconnus aujound'hair, et celas vient de ce qu'ils ont écrit en bohémien. Nous ne parlons pas des historiens dont abande cette période, let qui tous ont suivi les truces de Wenzel Ravck.

Le commencement de la troisième période est riche un historiens qui requeillirent toutes les fables éparses dans les anciennes chroniques, et mélèrent à l'histoire nationale des lam-

En 1780; parit Gelasius Dobner qui, le premier, public ante excellente critique de l'histoire de Hayck. En 1782, il commença à mettre en ordre les matériaux qu'il avait recueillis; et mallieureusement on n'a de lui que 6 volumes in 4º qui ue vout que jusqu'à 1798, le reste de son ouvrage est resté manuscrit, et par conséquent sans utilité pour l'histoire.

Le règne de Marie-Thérèse fut d'une heureuse influence pour les lettres. On créa, en Bohême, une Société des sciences qui, jusqu'à ce jour, s'est occupée de recherches historiques.

Le nombre des savans auxquels sont dus les plus précieux documens sont : Dobner, qui donne son nom à la nouvelle pet riode historique, parce que tous les historiographes qui l'ont suivi one marché sur ses traces ou l'ont imité. La critique historique et la collection des monumens historiques sont les principaux caractères de cette période. L'opinion de Dobast sur centains points d'històire a donné lieu à une polymisse très-vive, et sans aucune utilité pour la science. Parmi ses udversaires; on compte : Franz Pubitechka, qui publia i a volumes d'un grand mérite sur l'histoire chronologique de Bohanièli Pelsel dont l'ouvrage principal est la biographie de l'empsrear Charles IV. et de son fils Wenzel; viennent ensuite Phos toire de Bohême et sa Nowa' Kronyka Ceska'. La plunart des ouvrages de cet historien sont le fruit de longues et péni. blev recherches, mais d'une lecture sèche et aride. Dobrowskie, dont-le mérite est éminent, mais qui, par malheure s'arons vénni en 'un seul corps d'onvrage les excellens mémoires andi a publiés. in to an hear of all its first per backing "Wousting parlerous' pas ici d'une foule: d'éprivalus distingués. mais d'un mérité inférieur à celui-de ceux que nous avens me tés, qui terminent cotte période. Ainsi qu'on l'a pu voir par l'esquisse rapide que mous renous de tracer, dans la première période historique, les éconvains, erranti sans guide dans le dédale des fables et des traditions, composèrent leurs écrits sans avoir biens compnis le veritable but de l'histoire; cependant quelques échairs de l'histoire au milieu de cette obscurité. Duns la seconde période pans connaître micuxile but de l'histoire, les discosographes, inauministra fautes de leurs prédécesseurs amarchèrent dans une meilleure roie l'et copendant niohtineent que da faibles résultions la traisième le plan fat vaste et hieu concus mans la staine de plan fat vaste et hieu concus mans la staine de plan fat vaste et hieu concus mans la staine de mettre leurs projets à exécution et makeré les propers prodes que facent les suiences historiques, piles pierisse rempes au point de perfection auquel on voulait, les élevers Les effonts des historiographes modernes prometteut cependant de plus heure eux succès

75. Voyages HISTORIQUES ET LITTERAIRES EN Tralie pendant les années 1826, 1827 et 1828, où l'Indicateur italich; par M. VALERY. 2 vol. in-8° de iv-488 et 307 pag. Paris, 1851? Lenormant. en Les besite solide l'Italie; foulé si long temps par des hondes burbaires y l'est depuis que que ques siècles par des invesions dune autre espèces Savans, artistes, souristes, et surtout curique affluent lde tous les pays du monde. Tous vont vachercher, des souvenirs et oroient y trouver des inspirations. Si les premières intuptions outrété fatales aux arts et aux sciences, les modernes ilifaur l'avouer sont faites dans un tout autresbuy, mais an exagera humanoup peut-être leurs résultats. Le plus certain insmi'à mniscat; est une aultitude, incombrable d'ouvrages aun Make qui mous imondent depuis un siècle et se reproduisent same resse sous toutes les formes. Il n'est point de ourieux qui y antes avoin traîné son désceuvrement au-delà des Alpes une se croie obligo de mettre le public dans de confidence des plus mimutiouses observations, se fiant up pen trop sur, la magic de ce beau nom d'Italie avec lequel on est sur d'éveiller tant de summathies. Quoique plus d'un voyageur ait lassé la patiènce du public net qu'il soit, difficile, aujourd'hui de satisfaire, pilein nement sa curiosité, nous croyons que le livre de M. Kalery est, indus qu'aucun autre a susceptible, d'y, partenir, Denuis, le votace de Lalanda; aucun n'agait réuni tant de notions a tant de dominent sous genera, «Malgra de pambreux et spira, tuble converges our litalia, dit M. Valory dans sal profaçacil m'd semblé cos'il n'ep existait point, qui put aujourd'hui sennir dermids. Le noyage ide Lalande no opposé, aveq e mones reno seignemensij ast dejà ancign, at depuis l'époque où illa paru.

PHISTORY de l'ait d'fait d'fricknitestables progrès. 14 pl'Indicateur alle hous bublions a broule de ces progrès; il s'en rappose aux récentes et meffleures autorités : à Lanzi : pour la pelatuse; ef'a MM. Cichguara ef Onattemère : pour la sculpture et l'ani chilecture l'ies'impressions seules nous appartiement, » On vois avec blassivist. Valery rendre instice au merite du voyage de L'alatide; "ct" l'un doit luf en savoir uré. Il 'y a assarement illodestie de shupatt au heupissustiturulainenenenensusei riorite incontestable que lui donne sur son devaneier de marche naturelle des choses, Cependant il est vrai de dire que le plan de l'ancien voyage est beaucoup plus étendu et qu'il embrasse aussi tous les gepres de sciences. M. Valery n'a fait entrer dans le sien que les arts, l'histoire, la littérature et la bibliographie. On vient de voir comment l'auteur a entrepris de Halten les arts per quels grides il a saivis dans ses ingemens sur les innombrables chefs d'envre qui se sont offerts à chained pas't ses'reguids: Pour la partie historique et littéraire, nous afforts le laisser tracer bei mome le plan qu'il a suivi. d'inicett. diff M. Valery fone le référme dut s'est faite de nostiours dans Parstolie de la système da vente le sola des recherches des Béintuit des idétails pouvait s'étendre usussi aux relationselle veyages, et les principes de l'école pritoresque montpartieurs Herement semble applicables à celles ci. Les événemens man Morables, les grands personnages; les sonvenirs poétiques de l'Ivalieu bine ainsi eté ramenés dans mon travail au suiet ales fleuxiet des montamens. Lorsqu'une inscription était oarantéristique; je man pas craint de la donner : souvent elle mure révélé and the state of t dde Hoble Eardetere ignore! meronnu. ou Elifethinalitea prelace, M. Valery cherebe a prevenil ocureproche du'on pontrait foi adresser : Pour peu pliteil, due d'on son douchde huelone heine d'hipression, il est difficile d'échape per weethanes witcon sequences ?? Littime princing que etiant, des contrasted, word of expose bien day anage; j'ose esperor que les michines, du moins, simbleront generalises et monorables l'Od n'est' peut être pas d'ailleurs précisement se contresire que de senter diversement er par intervalle sur les memersajets : Om von diffe in . Valety ne ve defend point di reproche de contrad. diction du a cette facilité d'impression sun daquellers binaise.

échidathpation, et dont on se fait une idée lorsqu'un sainqu'i thé prémier volume, déjà entiètement imprimé, l'intenuent substitué le volume tel qu'il est publié anjéred huis Cerfait, qui dons ést révélé par l'exact M. Beunhop (u), doit faire rapposse que le séjour de M. Valery en France depuis v880 ; a singulèrement modifié ses premières impressions et les décessar l'Italie.

Disprés les extraits que nous venons de donner de la puélaca, on peut voir que M. Valery a eu le double but de servir de guide il l'artiste, à l'amateun et hux savans, et de faire part à toutes les autres classes de lecteurs, de ses observations sur les interrs, l'histoire et les localités de l'Italie. Ce plan nous paraît avoir été exécuté avec boulheur. L'aridité des détails est toufours sauvée tantôt par l'intérêt historique et littéraire, tantit par la justesse des réflexions et des jugensens. Auchté des l'itihéraire lest la description pittoresque; et après la mementature vient l'ancodote qui; lors même qu'elle n'est ni medve hi piquante, est toujours à sa place. Queituen sente en plus d'un endroit l'absence d'une méthode bien arrêtée, voivieus général Ja marche que suit M. Valery dans ses investigations. Dans chaqune des villes qu'il visite, il donne d'abord la description topographique et un tablean de l'aspect physique et memal; il évoque que ils souvenirs historiques de passé, qu'il compare à l'état moderne politique et moral. Les chefs-d'œuvre des "ants sont énsuite l'objet de son attention; et il ne les quitte que pour visiter les bibliothèques avec un soin et une attention de oprédification. Ainsi qu'on devait l'attendre, cette partie estamitée de manière à laisser peu de choses à désirer sons le rapport de l'exactitude. Tout ce qui intéresse les sciennes et d'industrie est aussi ; en passant,, l'objet du quelques cremanques 'atiles'et judicieuses. sede am are con c

Admirateur de tout ce qui est beau, M. Valery, commenon le pense bien, ne passe pas froidement au milieu des bébutés que la nature offre à chaque pas sous le beau siel da l'Italie. Comme tous les voyagaurs, il/se passionne à leux aspenta il poit la nature il la sent t mais la paindre, est un donnée quelques génies rares out reçu d'elle. Cest là le côté fainle de nature rayagent; son enthomisseme, qu'on net peus tomefois mettre

(1) Journal de la librairie, 1831 a.n. 1782.

empression postque donumunicatif, et la lecteur esploificatione insensible à tons des efforts qu'il fait pour échaulter auquetyle tropressions palei et insuimé.

tenterons de nous artèter avec lui aux stations les plus importenterons de nous artèter avec lui aux stations les plus importenteros, de choisir dans la multitude de faits intéressans qui se pressent sur ses pas, et de mettre sous les yeux du lechque quelques unes des das tableaux qu'offrent, ses excursions pittomesques.

En passant par Genève, M. Valery consacra plusieurs jours à l'axamen de la bibliothèque publique, qui contient 40 mille nolumes et plus de cinquents manuscrits. « Riche en éditions des 15 et 16° siècles, elle est assez arriérée en ouvrages actagle, » Plusieurs manuscrits ont attiré son attention, outr'autres um évangile gree, dont : les miniatures «m'opt rappelé, dit il sole hirra d'heures de Charlemagne, manuscrit superbe que j'ai le bonhour de conserver au Louyre, dans la bibliothèque partioulière du Roi. - Une Iliade lui fait faire la remarque suivante : «Ce manesorit offre une hizarrerie qui cause de l'impatience: au-idessous de chaque vers est immédiatement placée une traduction grecque de ce vers qu'elle explique et délaique Ligest difficile de croire, qu'en sa qualité de hibliothécaige, M. Valery n'ait pap vu beaucoup de manuscrits, surtout de poètes greps, qui présentassent cette bizarrenie, assez généralement connue spus le nom de scholie. Parmi les manuscrits modernession bremanque les lettres ret les sermons de Calvin, voluminque et impantante collection; une relation du siége d'Ogléanshisuigie che procès de la Pucelle manuscrit donné et aunoté par J.J., (Mousseau) port d

aplina rellaction particulière, celle de M. le Docteur Grande quanse sède un manuscrit autographe de l'Émile, et une grande quantité de lettres de personnages célèbres a le magazina umb A

undernoù, l'Goppeti, le Château de Chillen, Classas, et yeyey enpellent à notre voyageur le souvenir, de quelques name, cé-lèbrés idu dernier siècle. Ses visites lui donnent accession d'unarridans quelques détails et desciter des accedeses phisquent des célébrités contemporaines, et que l'an pelira pas sans juntérit. A som contrés dans le Valais, il apençois Rigaille, gaffaite

Digitized by Google

in Jorgan de fr

délicieuse, pour daquelle, Amédée, NIM abandonnes sumessines ment la couronne, des ducsi de Sengie iet la thière des monnes rains, pontifes. Le nom-de ont endroit una lanjovense dvier mion n menait, ont donné lieu à la locution italienne anderenat Rips paglia que pous ayous phangés en celle de pare ripaille a rolte A. En traversant le lev Majeur, la vue du colosse d'Anône fournit à notre auteun des détails dont la naïveté plaire aux decteurs à qui ils donnent lieu de faire une conneissance plus particus liège avec leur guide. Nous allons le Paisser raconter buistnôme son centrevare la vecile statue de St-Charles Borrouxie en Comme confrère, ja lui devais, une visite pomai de m'ni mastem-desait le génie de Leibnitz et de Fielding équaigne je mestoistonemé gommenn autre de philosophie et que j'aic aussi composé ma nouvelle), i'ai été doué de la hauter stature des cesterands hommes. L'aurais bien voului pénétres dans d'inténieurs des résté appese, et, médigere estatue, et méditer dans le mez destant comme d'autres voyageurs; mais ma taille rétait un chatacle moutar l'escalier, et j'en suis resté là avec le tcolessad d'est ainsi qu'une mutuelle supériorité s'oppose quelquesois de l'intilivrer a quelques ot sa a a ser a proper properties

M., Valery, dans seq divers voyages en Italie, un pris lés agutes du Simplan et du Mont-Saint-Bernard. En passant plar sette dernière, il entre dans quelques détails curieux strile couvent, et cite quelques anetdotes sur le passage de l'armée française. Il n'a pas manqué d'alter rendre visite aux oélèbres chiens de l'hospice, et comme M. de Ghateaubriand avait justement reproché à Buffon d'avoir oublié le chien valgaine de l'aveugles il le trouve plus inexeusable encore d'avoir pur « omettra ce chien de grande et noble stature, cet hôte vigitant de la montagne, ne compagnon des travaux des dangem et praque de, la charité de ses maîtres, cet chien enfin de plus sepactable de son espèce.

Dans la bibliothèque de Verceil, M. Valery vois le aétèbre plivre des évangiles, copié, dit-on , de la main d'Eusèbe promiée évêque de Verceil au 4° siècle, et reproche à Lelande d'avoir depasé ce manuscrit pour l'autographe de saina Mone, se quesque rajoute-t-il, la version soit latine et qua iles apôtres m'aient jamais écrit qu'en , hébrem ou en grece Lalande a vap-

ship characteristics of the continue of the strandonness unnessioner Shello द्वानक स्कृतिक के स्वतिक के स्वतिक के स्वतिक के स्वतिक के स्वतिक स्वतिक स्वतिक स्वतिक स्वतिक स्वतिक स्व acitographe de seint Marto Chrisait que ite delnier mantetit entidans was étable dégradation qui la longurentes bravelles efforts cles plus habiles unsignaines pet diffife Tiel Alde Willes pententations entre eux. Enfis le savant Médifaiteon de prouvé aulib ethic seritoridatin. Peut etre le munuscrit des Vercell offuf espansai en arcomanyais étaev offrirhitbil avissi mutière à mich amondender destree que M. Valert ne dit pas A affirme schiel greef - ausdreine ares oh asarckie pour voor verlebrieben phelifee. am a oru long stemps à l'existence de d'évaluité de saint Mathien dinhébren ou plutit en langue syliague avec les caracteres dichrachurer amaist on B'accorder gendententent aufdurd haritured aparden les sexte commo supposé; et le teste grec des 4 évangelles comme d autres or verse, and such statisfied streets distribution of West Williams and Arthurst of the Contract of livrer à quelques observations de mœurs qui ne manquent pas ade malignité ukirisiy le registre sur lequel chaque voyageuf est rahlige d'inscrire son nom; sa proféssion et sull'age, "kest;" an M. Valery, one lecture à laquelle j'ai souvent cédéquée économe 231 Entré : dans la Lombardie, « plaine vastel, tristé étimenttone. 14: contre l'ant phitoresque, sans physiquemie, » quelle lessemble moins à ses propres habitans qu'à ses leur de des des la company de le company seure, v niotre voyageur arrive à Milan. Il est frappe de son saspect français, si fort avern dans ces dermers temps etidéjà remarque pab Montaiguer soll paraît rependant weelle dominaction autwickieune a apporte quelques changemens a est unpetet, si, comme il l'ajoute, « la multitude de guérites placées à vous Hebrenins de rues, et le bolder automète que Ponty pose tolls les soirs, dut quelque chose de triste et de mentantit de séjour ode Milau donne lieu & des descriptions détaillées que lo milles monumens qui s'offeent en loste aux yeax de l'artiste et de l'abtiquaire: Des rapprochemens historiques et littérairen ples job-- aproactions de mocurs ; des ametédites sur la vierdes grands hommes; jettent de l'intérêt sur est détails et. les rendenteurs chans pour toutes les classes de lecteurs. Les hibliothèques de Milaniont étél'objet des investigations plusiones fois répétées de notre voyageur, qui en décrit les principales richestes avec un soin et une exactitude consciencieuse. La bibliothèque ambrosienne compte 60 mille volumes et 10 mille manuscrite. Un des plus précieux est le fameux Virgile atmoté par Plutarque Lie, M. Valery voit avec une émotion Attendire » que partagerons tous les amis des lettres, les célèbres l'alimpsestes déchiffrés en 1814 par l'abbé Mai, découverte importante à laquelle on doit de précieux fragmens de la République et de trois plaidovers de Ciceron, et les lettres de Fronton, et qui; comme l'observe M. Valery, peut encore être la source d'autres découverus d'auteurs anciens. La bibliothèque de Bréra a peu de manuscifts, mais elle compte cent mille volumes; et, de toutes leubibliothèques d'Italie, « elle est la plus au courant. » Il va plusieurs bibliothèques particulières remarquables à Milan; telles sont les bibliothèques Fagnuni, qui offre me belle collection d'Alde; Melzi, riche en 1500 siècles italiens, Reina; Latto; Alchinto, Trivulzia. Une bienveillance particulière a ouvert à M. Valery les portes de cette dernière, riche de trente mille volumes et d'environ deux mille manuscrits. An nombre de ces derniers on remarque huit madrigaux et dix sonnets autographes du Tasse, l'autographe de l'Orlando innamerato; enfin une première copie très-bien conservée du Dietionnaire de Calepin.

Plusieurs établissemens attirent ensuite l'attention de notre voyageur. De ce nombre sont les écoles, et à ce sujet il cherche à justifier le gouvernement autrichien du reproche d'obscurantisme qu'on lui a adressé; il prouve les progrès de l'enseignement élémentaire, dans les états autrichiens, par des argumens irrécusables, des chiffres et des faits. Il n'y a rien à opposer à des résultats si bien constatés; mais c'est le seul bienfait que l'Italie doive à la domination autrichienne, et ce système bien entendu d'encouragement pour l'éducation populaire, forme un singulier contraste avec le despotisme déplorable qu'exerce la censure au préjudice des classes plus élevées. Une visite au musée de Brera; des détails pleins d'intérêt sur troelques litté-

ratours schlèbres, stels que Montis Piodemente et Manzonissant revue des théttres, pleine d'apençus sur la littérature et les aux souse dramatiques, terminent ce, livre consacré, tout, entiere de mille de Milas.

.. En quittant Milan, notre voyageur fait une excursion à la maison de Rétrarque, dont il ne subsiste plus aujourd'hui que quelques restes déconverts il y a peu d'années. Elle était située dans une vallée profonde appelée l'Inferro,, nom que Pétrarque changen en Linterno, C'est M., Marsand qui, le premier, a reconnu et fixé la vraie position de Lintenno. A ce sujet, M. Valers entre dans des détails intéressans sur Pétrarque. On le mait avec plaisir saiair toutes les occasions de rappeler quelque trait relatif à ca grand homme, dont le vaste génie, a jeu tant d'influence sur son siècle et sur les suivans. Notre auteur, ne regarde comme indifférente aucune action de cette vie si intimement liée à l'histoire de la renaissance des lettres. Tous les monumens qui s'y rattachent sont examinés, avec soin, att de -leun napprochement avec les égrits du grand homme résultent toujours, des aperçus pleins d'intérêt. M. Vulery cite de augeup the passages des poésies latines et italiennes de Pétrarque set aucum ami des lettres me s'en plaindra; mais nous lui reprocherons d'ayair laissé dénaturer par son imprimeur le premier vers de la touchante, épitaphe que le poète avait suit graver sur le sombeau du fils de sa fille naturelle, vers que nous voyons ainsi tronqué:

Vix mandi novas hospes vitseque volantis.

Les environs du lac de Côme, parcourus plusieurs fois par notre voyageur, lui fournissent des descriptions et des détails intéressans. Il fait une excursion à la Pliniana, qui ne fut point, comme on le lit dans la Biographie (1), la demeure de Pline, mais qui tire son nom de la foutaine observée par Pline l'ancien et décrite par Pline le jeune, dont la lettre se lit contre le mur, et ne s'accorde pas du tout avec le passage de l'histoire naturelle de son oncle. Le palais actuel de la Pliniana est un gros bâtiment carré, bâti en 1570 par Anguissola, l'un des quatre chess de la noblesse de Plaisance, qui, après avoir

^{. (1).}Tom . XXXIV, p. 99....

poigunt de tyram Pietre Louis Fairnesse, Ale Lin pape Paul III; jetèrent son corps par la fénêtre.

roun sait que Pine avait appelé Comuditi et Traglétita fidux des villa qu'il possédait sur de lac de Côme; M. Valety, maigré l'autorisé de Paul Vové, crois pouvoir affirmer; d'après l'impretion des lieurs que la poisse de Bellagio desire la Comedita; que la Praguedia était à Denno, de l'autor esté de l'inclusion par tellement empreint une totile lés environs que l'an des doux bateaux à vapent qui font le left toc du lac de Côme, porte de nom de Plinio. Le up remuntant

Le lac de Garde et ses environs rappellent & notre voyaguit le bozvenir de Catulle, qu'il cite avec bondeur; comme Beaucomp diautres anciens; dont il compare les terits things evil privée avec les lieux et les monumens qui s'offrentes absque gards; rapprochement d'où résulte tonjours quelque l'himièlé pour la science ou quelque réflexion ntile. Les souventy que libistaire moderne v sone aussi fondus d'une maniète interessante. Ainsi, la petit village de Limbne revèle au persona le dont le nom mérite de s'étendre au delà des montagnes que diffe été ile théatre de sa gloire, c'est le Tyrollen André HIORE pull seul défendit son pays contre les armes de Napoléon! Abin? donné des princes qu'il avait servis, il fut little à soul fuppul I eable entempis qui ne put ini pardomer tunt d'héroisme offis ot embarqué sur le luc. à Limone, it sutrounduit hunghisses et fosillé. dans ce village. I e po e o o

enguesiero de fate en esta de companya de companya com Purgatoire.

r.I.A colline d'Incafa, un était située la mainon de Bracattor, donne lieu à quelques détails sur la vie et les enurages de red homme célèbre. En passant à Azzano, notre voyageur n'oublid point le tte Nogarola, feunne savante, philosophe et théolas gianne du a 5°, siècle la ce sujet, il entre dans quelques considérations, générales aux l'influence que les femmes ent eue ren Italie, à l'épaque, de la renaissance et sun le canactère tous particulier qu'offre encore aujourd'hui l'instruction dans coqu'il appelle elles femmes litténeires e d'Italie.

-illige:axagusion dans les Setta communi pfine de conjeux dél tails aur une peuplade de montagnarda peu connue, chaub l'aria gine de laquella les saurana sont partagés. Dans un cuvrage que M.: Malery agagratte de ne peu connaître, ils comte Giovanellica prouvé que ce peupla est d'origine suève.

-- Sur les burds de la Brenta i dans l'église de Campèse, Mi. Vij lerri nois le mausplée de Merku Coscais, qu'il appelle le « Vimsile de la sarda robe, » Il n'est pas à présumen que M. Valery ait jeporé que Merlie. Coccaie est le nom burles que sous lequel s'est paché la célèbre poète maouronique dont le vrai nomémit Théophile, Folenge.

¿¡Possaguo, petit; nillage du Trévisan, est remanquable pious apoir donné le jour à Canova. Ce grand attiste a son tombeau dans ce village. Le principal ornement de ce tombeau est un tableau pant pan Canova lui même, en 11974 morceau emieux sous ce seul rapport, et dont aucune des parties ne révèlu le génie du soul pteur.

off continue livre, qui termine le premier volume, est consacré tout suitent Menise. Il traite avec beaucoup d'étandus de tout suitent de Menise. Il traite avec beaucoup d'étandus de tout suitent de Menise de tout suitent de la perfetée de liberté n'est plus que l'ombre : de ce qu'elle était jedis, et perfeté de jour en jour vers sa chute, avec une si el figyapte supplité, que M. Valory, qui a visité trois fois Vénisé aupe année d'intergalla, a été chaque fois, frappé des progrès descette décadence. On y remanque des observations judicieuses aux le gouvernement de Venise, sur son histoire et son éclat passé, un tableau de son, état présent, une peinture et sets

des montes, où viest point oublié le chapitre des courtismes. Ce chapitre, qui pourrait paraître déplace dans un indicateur greifnaire, ne l'est point dans celui de M. Valery, où il lest fruite avec cerre haiteur de vues qui lui est naturelle. Enfin. des thescriptions fortidemillers de toutes les richesses que renforment les églises des mastes er les bibliothèques, achèvent de compléter ce livre, un des plus intéressans du voyage. "Le'second volume nous transposte à Padore, M. Valertisire le cabinet de physique, où l'on voit une vertebre de Galilée! la bibliothèque de l'université, celle du chapitre viche en pranuscrits précieux et qui proviennent de la bibliothèque de P& trirque. Il assiste à la séance annuelle de l'Avadémie de Padoue, dont les membres « paraissent travailler, » sionte-t-il; remarque ou l'Idn servic tenté de soupconner une malioieuse allusion! " La bibliothèque du séminaire compte einquante-einq mille volumes et près de huit cents manuscrits : un des plus curieux est celui du grand Dictionnaire de Forcellini, qui forme douze volumes in-folio, travail de près de quarante autices, dont l'anteur dit avec une nave et touchunte simplicité dans la préface qu'il adresse aux étèves du séminaire : adolescens manan admort; senex; dum perficerem, factus sum, ut stidetis: 11/11

Arqua est célèbre par le tombeau de Pétrarque; ce montiment et la maison du grand poète, décurée de peintuires reprétsentant quelques traits de ses amours, amètent quelques det tais sur sa vie; que M. Valery compare avec celle de Voltaires, parallèle qui, comme le sont presque tous les parallèles, nous parallèle qui, comme le sont presque tous les parallèles, nous

Le séjour de Ferrare amène des détails du plus grand intérêt sur l'Arioste et le Tasse. La bibliothèque, riche de 60 mille volumes et de 900 manuscrits, possède ; au nombre de ces derniers, quelques autographes de ces grands poètès. Ce sont des fragmens de quelques chants de l'Orlando; les comédies et les satires de l'Arioste, la Térusalem, corrigée de la main du Tasse pendant sa captivité, neuf lettres datées de l'hôfital Sainte-Aine, et les vers touchans qu'il adressa dans sa prison au dec Aiphonse; vers qu'on trouve dans les Rime (1). La maison de l'Arioste, la prison que l'on montre encore pour avoir ren-

Conné le Tasse, donnent lieu à des détails et des recherches du plus haut intérêt sur la vie littéraire et privée de ces deux grands poêtes. M. Vulery, d'accord en cela avec quelques autorités très-dignes de foi, en tête desquelles on doit placer Goethe, ne croit pas au roman de la prétendue prison du Tasse; tradition qui, du resta, trouve aussi beaucoup d'incrédules parmi les gens instruits de Ferrare même.

Bologne présente à notre voyageur une foule de richesses en tous genres et surtout dans les arts. Nous le suivrons seulement à la bibliothèque de l'université, riche de 80 mille volumes et de quatre mille manuscrits. Quoique au nombre de ces derniens un en compte de resprécieux, la principale curiosité de cette bibliothèque nous paraît être le bibliothécaire luimeme, le célèbre abbé Mezzofanti, qui possède jusqu'à trentedeux langues.

La bibliothèque Magnani, devenue bibliothèque publique, et qui compte déjà 83 mille volumes, fut léguée par l'ecclésiastique dont elle porte le nom, qui vouluit qu'elle fût particuhèrement accessible les jours où les autres bibliothèques seraient fermées. Cette disposition est très-utile et très-secourable
pour la science, comme le remarque M. Valery; en effet, loin
d'être accessibles comme le sont celles de France, les bibliothèques d'Italie ont d'éternelles vacances, surtout dans l'état
romain. La bibliothèque du Vatican, par exemple, ouvre à
peine cent fours dans l'année. Une visite à la maison du célèbre
musicien Rossini, une revue des théâtres de Bologne, terminent l'article de cette ville, et amènent de ces anecdotes littéraires et biographiques dont notre voyageur, sait habilement
animer sa narration.

Dans l'énumération que donne M. Valery des richesses de la bibliothèque de Modène, qui compte 90 mille volumes et trois mille manuscrits, et une des plus importantes d'Italie pour les manuscrits précieux et les éditions princeps, nons avons remarqué une légère erreur typographique que nous indiquerons à M. Valery: l'Isocrate de Milan n'est point de 1483, mais de 1493.

Les limites qui nous sont imposées nous obligent de quitter ici notre voyageur, persuadés que les détails dans lesquels nous sommes entrés sont édifisatis pour donner au lecteur une juste

idee du nouvel Indicateur. Quoiqu'on s'apercoive en beaucoup d'entroits qu'il rédige sur des memoires, on reconnait en gen ral qu'il a vu et bien vu l'Italie, et les renseignemens qu'il d'int guidebnt d'ailleurs une authenticité qui leur garantit une exactitade qu'on ne rencontre pas toujours dans les indicateurs ordinaires. Il est encore un rapport sous lequel le nouvel Indicateur l'emporte de beaucoup sur tous les autres, c'est le style. Nous l'avouerons toutefois, il nous a semblé fort au-dessous de ee qu'on pourrait attendre de l'auteur, et de l'idée qu'il cherche à donner lui-même de ses principes littéraires. A côté de quelques pages écrites avec naturel et facilité, on regrette d'en trouver un plus grand nombre empreintes d'un néologisme qui ntît presque toujours à la clarté et trop souvent à la correction. Ottre ce qu'on a dejà pu en remarquer dans quelques-unes des citations que nous avons faites, nous donnerons pour exemples les phrases suivantes : L'importance ennuyeuse de la propriété, Tom. I, p. 5; le recueil des impressions de mes divers voyages, p. 63; toute l'élégance du jour, p. 126; chaleur dans la forme, p. 136; les expéditions de tours, de domes, de clochers et de phares, qu'un voyageur doit accomplir, Tom. II, p. 171. Nous me croyons pas qu'il soit possible d'employer le mot archive au singulier, comme l'a fait plusieurs fois M. Valery. Nous ne signalons ces légers défauts à M. Valery, que parce que nous sommes persuides qu'il reviendra à un meilleur système, et youdra se montrer tout-à-fait lui-même dans les volumes qui lui tent à publier de ses intéressans voyages.

76. Notice sur l'ancienne existence d'une colorisandes par le partir de la Lozère; par J. J. M. Ienon. (Mémoires de la Société destantmanaires de Reauce; T. S., 1820 y p. 320.)

Pexistence d'une colonie juive qui s'y était fixée antérieurement au XIVe steche.

Son seul historien, le P. Louvrelleuil, de la doctrine thréthenne, men parle pas dans ses memoires imprimes sur le Gevaudan, et M. Gamol, ancien préfet du département, ne consacre à dette colonie que quelques lignes, rédigées sur les renseignemens peu exacts et incomplets, dans une notice ma-

Histoire.

The support of the suppor

Le principal siege de cette colonie était placé dans la partie ouest de ce pays, aujourd'hui dépendant de l'arrondissemment de Marvejols, sur les confins de l'ancien Rouergue; la dénomination de plusieurs lieux, et les noms de certaines samilles ne laissent auçun doute que cette contrée, n'ait été habitée par des juis; les tombeaux creusés dans le roc, presque tous à l'aspect de l'est, paraissent appartenin à la même origine; enfin, la synagogue établie à Mende, quoique éloignée de trois myriamètres, complète ce qui reste de monte dannée alors à mener une vie errante et à n'ayoir que des donte cles précaires.

Hexiste cind lieux dont l'origine juive n'est pas douteuse, et

peu distans les uns des autres.

Le premier a pour nom Montjezieu, en latin, Mans Judgeognum; le 2º Salmon; le 3º Booz; le 4º Ruth, ou, par corruption, Reilhes; et le 5º Obed, actuellement Bec ou Ambec; ils portent tous des noms tirés de l'Ancien Testament, et qui semblent pris à dessein dans l'ordre généalogique d'une même famille du peuple de Dieu, puisque Booz, père de Salmon, fils de sa première femme Noëmi, épousa Ruth, de laquelle il supplique.

eut Obed.
Suivant une tradition locale, les noms de Salettes et de Banassac, communes voisines de Salmon, viennent de Salé et de

il ell em est une foule d'autres que l'auteur rapporte, mais qui santenches prouvés.

La commune de Salmon et les villages qui en dépendent, offrent des noms de familles qui dénotent une origine juive, roume aras. Salomé, Taré, Élie Esron et d'autres, ou plus altères, ou dont l'origine est moins reconnaissable.

Quant aux tombeaux que l'on trouve à Booz, à la Tuile, à anni entront de la ballant qu'ils peuvent servir à confirmer les conjectures à ce sujet, d'autant qu'ils sont creusés dans le roc, caractère qui distingue ordinairement les sépulcres des Hébreux.

Mende paraît en avoir réuni beaucoup, puisqu'ils y avaient

G. Tome XIX. - Novembre 1831.

no synagogue dont il reste à peine quelques vestiges : elle trafficiales la rue du Chastet, près de la fontaine Notre-Dame; il vavat dans ce quartier une rue dite des Juis, appelée aufound si rue des Finets. On cite parmi les juis qui habitaient cette ville, Maimonite, médecin célèbre, surnommé le Saureur de Mende.

Le P. Louvrelœuil rapporte que, « ce fut Guillaume Durand II, evêque de Mende, qui chassa les juifs de cette ville, et fonda, sur le sol de leur synagogue, un collége de neuf prêtres, sous l'invocation de tous les saints. « Il ne précise pas l'époque de cette expulsion: on peut la fixer à la fin de XIII ou au commencement du XIV siècle, sous le règne de Philippe-le-Bel, parce d'ué Guillaume Durand II, auteur du Rationale divinorum officio-ram, ne prit possession de ce siège qu'en 1296, et mourut en 1348; les juifs avaient été bannis sous Louis IX, et ce ne fut sains doute que par tolérance qu'on les avait soufferts depuis lors les Gévaudan.

une**, et** ende à la

receteur

MÉLANGES.

rebused 177, Necrologie. M. Champollion le seune.

124 Jons (Avons un triste devoir à remplir en annonçant la mort de M. Champollion le jeune, arrivée le 4 mars 1832; il était téé des 41 land 2 mois. Ses técouvertes assurent à son nom une longue renommée, et comme l'a dit un illustre écrivain (M. de Châteaubriand), « ses admirables travaux auront la durée des indumentaignes luient de mous expliquer. »

el Nountirons de divers journaux les détails suivans.

, she Temph dul 17 mars. — Obsiques de M. Champolion le ieuze (a). Les obsèques de M. Champolion le jeune ont en lieu anjound han à l'église Saint-Roch.

Une nombreuse députation de l'Institut et du collège de France, les conservateurs du Musée et de la Bibliothèque, des députés, des etrangers de distinction étaient venus en foule rendre les derniers honneurs à ce célèbre savant. M. le comté de Forbin, M. Silvestre de Sacy, M. de Humboldt, M. Arago se trouvaient aux quatre coins du drap mortuaire, et ont accompagné le corps de l'illustre défunt jusqu'au cimetière de l'Est. où MM. Warckenaër et Letronne, de l'Institut, ont prononcé des discours funèbres. L'affliction de tous les savans qui assistaient à cette triste cérémonie, témoignait vivement de la perte irréparable que fait la science dans la personne de M. Champollion; mais la douleur de ses nombreux amis prouvait combien il fut bon, indulgent, serviable, digne en tout de sa haute réputation et du respect qui environna sa vie. On remarquait avec intérêt surtout les jeunes gens qui accompagnèrent M. Champollion dans son expedition scientifique en Egypte, et qui curent tant d'occasions d'apprécier et sa générosité et son désintéressement, car M. Champollion meurt sans fortune, et ne laisse à sa jeune famille que son nom qui la recommande à la protection da gouvernement.

Nous apprenons en ce moment que M. de Forbin, directeur des musées royaux, vient de s'adresser au roi pour lui demander l'autorisation de faire exécuter en marbre le buste de M. Champollion jeans, pour être placé dans le musée égyptien dont il est le fondateur.

Noici le discours prononce par M. le baren Walkenser, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

.t. MERSTEURS,

a Quand nous approchons du terme où nous n'aurions plus à compter avec le temps, quand nos larmes ont souvent coulé san la tombe de ceux qui nous avaient précédés dans la vie, dest sibremoins un des bienfaits de la moet de neus avoir recoutumés, pour nous-mêmes, à la considérer avec résignation, et même avec indifférence. Mais si elle attaque la jeunesse dans sa force, si elle arrête le génie dans son premier essor, il nous

n'est rentre à Grenoble qu'en 1817, pour reprendre sa chaire d'histoire, qui venait d'être rétablie par M. Royer-Collard, président de l'Instruction publique.

Digitized by Google

Nº 77

semble qu'elle abuse de sa terrible puissance, et que, parqua coup trop hardi, elle trouble l'ordre éternel de la Providence. Tels sont les sentimens qui nous ont oppressés lorsque nous avons appris que M. Champollion venait de nous être enlevé.

« Plus de vingt ans se sont écoulés depuis que nous le vîmes pour la première fois, ignoré du monde, où il paraissait sous les auspices de ce frère aujourd'hui accablé d'une si profonde douleur! Dès lors cependant le jeune Champollion était, occupé d'une grande et ambitieuse pensée : c'était de retrouver le langage et les annales de ce peuple qui, après plus de trois mille 'ant et après dix conquêtes, nous présente ençore plus de monumens qu'aucun autre peuple de la terre; qui a peint, sulluté, gravé, ébrit ses dogmes religieux, les faits de son Mistoire, les sciences qu'il avait acquises, les arts qu'il cultiwait, les procédés de son industrie, les pratiques de son agriculture, ses usages, ses jeux, ses cérémonies, toutes les pardicularités les plus minutieuses de son existence domestique. et qui s'est conservé lui-même individuellement, ..et, a bragé riusirse dans la tombe tous les efforts du temps. Cette même spensée a seule occupé pendant toute sa vie M. Champollion, et en a abrégé le terme.

11 - « Peu d'hommes sont capables de rendre leur courage et leur idévouement aussi profitables aux sciences que M. Champollion, mais l'histoire des sciences nous offre beaucoup d'exemples d'un aussi grand courage et d'un semblable dévouement. dont la fin a été également funeste. Les sciences, comme la religion, ont aussi leurs martyrs, qui n'ont pas moins de droits à nos pieux souvenirs. Instruire les hommes, c'est pratiquer la vertu : rehausser la dignité de la nature humaine en regulant eles bornes de nos connaissances, c'est remplir les fins de Dieu, e'est lui rendre le culte qui nous rapproche le plus de sa divine essence. Rien n'atteste mieux l'immortalité de notre âme que rette soif de connaître qui nous tourmente; que ce besoin que nous éprouvons de nous enfoncer dans le passé, de nous élancer dans l'avenir; que cette inquiétude du présent; que ce dégoût · des jours si rapidement enfuis que nous nommons la vie; que det instinct de l'éternité. Nul ne s'est montré plus fortement préocopé de ce sublime sentiment que M. Champollion; nul ne s'est livré plus exclusivement, et avec un plus entier aban-

don, aux nobles penchans qu'il entraine : il vécut pour 106tilde; et les pacifiques conquêtes de l'intelligence furent sa seule ambition et ses seules jouissances. Après avoir éprouvé des fatigues d'un long et laborieux voyage, il venait de mettre en ordre les descriptions et les explications de tous les dessins. tle toutes les inscriptions, qu'il avait fait exécuter sous ses yeux; il venait de commencer, devant un nombreux auditoire, un cours sur cette branche importante de critique historique dont il. était en quelque sorte le créateur ; il venait de livrer au públic le prospectus du grand ouvrage qui soulevait le voile dont les siècles avaient couvert les monumens de l'Égypte et de la Nubie; il venait d'achever sa Grammaire egyptienne et d'en annoncer l'impression, lorsqu'il a été tout-à-coup ravi à une famille qui le chérissait, à notre Académie où il avait autant d'amis que de confrères, à la France qui le comptait au nombre de ses illustrations, à l'Europe savante qui avait déjà inscrit sun nom dans ses fastes littéraires. Ce nom ne périra jamais : mais la vive lumière que M. Champollion répandait sur le sol et les monumens de l'antique Égypte, s'est éteinte, au moment même où elle brillait avec le plus d'éclat, et les ténèbres que nous espérions voir se dissiper à sa clarté, nous laissent des regrets qui, peut-être long-temps encore, seront pantagés par la postérité. Le denil d'une seule famille devient un'ideuil général pour tous ceux qui vultivent les lettres et s'inténessent à leurs progrès .

Nous publicrons très prochainement une notice sur M. Champe pollion jeune et sur ses travaux, qui ont tant contribué à l'éctat scientifique que la France a jeté en Europe dans ces degnières années. (Voyez la note x à la page 258 ci-dessus).

Le Protestant du 20 mars. — Nous annonçons avec un profend regret la mort de M. Champollion le jeune, enlevé dans la force de l'âge (41 ans) à la science de l'antiquité qu'il cultivait avec tant d'ardeur. Quelque rivalité qu'au premier bruit de sa découverte lui ait suscitée l'Angleterre, en quelque doute sur l'utilité de son système qu'ait inspiré à des espaits prévenus la sage lenteur de ses derniers travaux, le momide l'homme quille premier a lu les hiéroglyphes de l'Égypte ne mourra point. Sa gloire durera autant que les monumens dont il a empliqué les mystérieuses légendes, et à mesure que l'étude du copte se répandra, que les collections deviendront plus nombreuses et plus riches, et que dans le nombre immense de papyrus qui encombrent les musées, on aura trouvé autre chose que les rituels funéraires, l'utilité de sa découverte sera mieux sentie, et la set lution d'une foule de problèmes historiques deviendra plus probable et plus prochaine. Déjà la critique sacrée a de grandes obligations à ce savant illustre, sans parler du service qu'il nous a rendu en rajeunissant, en dépit des astronomes et des derniers disciples de Dupuis et de Volney, le sameux zodiaque de Denderah. Douze ou treize Pharaons sont nommés dans l'Écriture, depuis Abraham jusqu'à Jérémie; grâce aux travaux de M. Champollion le jeune et aux calculs chronologiques de non frère M. Champollion-Figeac, tous sont reconnus axec plus, ou. moins de certitude; depuis Moise tous le sont sans qu'il neste de doute, et les dynasties de Manéthon, le prêtre de Sébennyte que Ptolémée-Philadelphe chargea d'écrire une histoire d'É. gypte, s'accordent d'une manière étonnante avec les dates et les annales d'Israël. Une foule de détails, d'allusions et de rant. proghemens dus aux infatigables et ingénieuses recherches dus savant que la France vient de perdre, ont jeté un nouveau. jour sur la Bible et confirment sa fidélité. Enfin nous devons. encore aux travaux des deux frères la certitude acquise d'un. point entrémement important de l'histoire ancienne, dont permi same avant eux ne s'était douté, la contemporanéité de Moise et de Sésostris ou Rhamsès-le-Grand, le Pharaon, chef de la dis-mouvième dynastie, l'un des plus célèbres conquérans de l'antiquité. La comparaison attentive des dates igraélites et égyptiennes démontre que les Hébreux séjournant dans le désert pendant les dix huit premières apnées de ces règne . M'ont on alors aucune: relation axec ce roi, et le silence jusqu'ici inexplicable de l'Écritume sainte sur Sésostris est expliqué. L'illustres auteur de la découvente des hiéroglyphes laisse un frère digne de te remplacer.

Le Damphinois (nº 198) tempine ainsi une natice biogra-

phique sur M. Champollion:

La science, dont il meurt victime, dira tout ca qu'elle perdent luig-elle énumènera tout ce qu'elle lui doit. Nous, ses camamelles, ses amis, nous, qui avons vécu long temps avec lui dans le plus douce et la plus intime familiarité, pouvons seuls dire

tome ce que sorreitar a transment, son amedie national et de patriote; seuls; queut-être; nous avons puidains incident et de patriote; seuls; queut-être; nous avons puidains incident et de patriote; si prodigité d'originalité et de santies, si fichie de seulvenir et de rapprochément; si aimable de francisco de desdivenir et de rapprochément; si aimable de francisco de la desdivenir et de rapprochément; si aimable de francisco de la desdivenir et de seul et de desdivenir et de desdivenir et de la de la desdivenir et de la desdiva et de la desdivenir et de la desdivenir et de la desdivenir et de la de

On a through, a ceremet, far munificence royale; on a little · uffute dension a la veuve du savair autionaire ad monach e du latokste civile a trouvé une vive opposition, serati une veilo fer re M. Charge Leve & v. v. v. v. geniee du Roi: '..... Porte doit point être selon nous une affaire a regue charufu souverain et la venve Champolion; nous voudrious que le part intervat pur l'organe de ses mandataires. Nous appliandifions 'all millibre and viendrait demander aux Chilibres des Chilis petter acquerir les portefeuilles qui renferment la grandialle del In langue hieroglyphique, des notes d'érudits; des dessins sans prin, et des recherches sur l'histoire, qui doivent p discours mettre au grand jour cette antique Egypte qui se cache dans la muit des temps et du mystère! Quelque soit le bestin d'écong mie qu'on épreuve en ce moment, nous avons la ferme convinc tion ique les Chambres se montrerulent grandes et générouses commit la nation.

Méssance de Champollion, assemblé extraordinaixement de un mais, a pris la décision suivaire de la manifestés par lés habinante de Figuac en apprenant la mort de M. Jenniferançois. Champollion jeune, membre de l'Institut, fondatembes habinaterateur du Musée égyptien; professeur d'archéologicament lège de France, chevalier de la Légion-d'Honneur; etc. etc., stelle de François Champollion, núit figette les fravents scientifiques de Jean François Champollion, núit figette les fravents scientifiques de Jean François Champollion, núit figette les fravents commendent un téméndage solennel de la reconnaissance de ses concitogens populature brillantes qualités qui distinguent l'homme de génies Champolles.

dion réunissait les vertus du citaven et la hignyoillante amitié de l'homme privé.... u. «Le ganseil arrête a l'unapimité : 4 Art. 167. Un service funèbre sera célébré dans l'église pagoissiale de la maison Champollion le dix-huit mars mil huit cent trente-deux.M. le maire est prié d'inviter toutes les autorités à cette . cérémonie. « Art. 2. Il sera élevé sur la principale place de la willeme monument à la mémoire de Jean François Champollion. ... * Art. 3. Une souscription est ouverte pour couvrir les frais de construction de ce monument. « Art. 4. La liste des souscripteurs sera réunie et publice, un exemplaire scellé dans une boîte de plomb sera déposé , dens, le monument, » oun La Massager des Chambres du 23 avril dit : 10 10 10 10 10 10 Le temps emporte si vite tant de souvenirs, préciant a quill faut se hater de retenir ce qu'on veut lui soustraire. Qu'il nous soit donc permis de revenir sur cet infortuné Champollion, si tôt enlevé à sa gloire et à ses amis.

Quand nous rencontrons dans le passé quelques hommes célèbres, guerrier ou savant, il ne nous sufât pas d'apprendre les titres de sa renommée; après avoir admiré ses talens, ses actions et ses ouvrages, nous nous plaisons à pénétrer dans les détails de sa vie, à voir de près l'homme seul, vigant au milieu des siens. Nous recueillons avec la plus vive curiosité la moindre circonstance; par là nous entrons en quelque sope dans sa familiarité, et nous l'aimons pour lui-même.

Champollion appartient à la posterité; la science à laquelle il a laissé tant de trésors et tant de regrets, lui assure un nom impérissable. On a déjà dit le mérite et l'importance de ses découvertes; cependant les savans presque seuls encore sont capables de les apprécier. Quand ses ouvrages seront publiés, quand d'heureux imitateurs auront retrouvé ses traces et rendu ses découvertes vulgaires, alors on connaîtra vraiment ce génie singulier, né pour révéler l'antique Égypte, et qui rêvait dès son enfance les prodiges qu'il ne tarda pas à réaliser. Alors ses talens et ses succès se renouvelleront d'eux-mêmes; mais ce qui les rend plus intéressans, et ce qu'on ne saurait plus bientôt

si une veit confidente nerevellativ matricuant, reastus reanism de qualités si aimables avec cette conditions misquentino d'ab.

L'aménité, la simplicité de ses manières ; la finalitise de son paractère portaient un rere agrément dans saisociété! A était imbousible de le fréquenter sans l'aimer, vet l'on me regrette pas moins en lui l'homme que le savant. Cependant: Chumpellion n'était pus un domme du monde; ceux qui l'ont ilécompagne en Égypte ont pu seuls peut-être se faire une ides de ce muillistait ponrust famille eti ses unciennes amities. C'est sans doute à vélet qui la passé presque toutes ses journées unes qui pendanuplus de 4 ans, qui a vi naître ses premiers travaux, et reçu ses plus chères confidences, de dire quel etale le una me ale shujitainine, quelle égalité d'humeur, quel besoin d'affectiop pathe tendresse de cour l'Out le fit va & Grenoble nouse serait guère douté des profondes méditations qui opos paiestésa vie. Combien pent-être ne l'ont regardé long-temps que comme Lugar margar of report of the imphonime spirituel et bon. "Offipassaitten effet du labeur le plus grave au plus mant buillmanagilini vavait point d'amusemens sans lui; sorrées d'hiver, promenades à la campagne, conversations au fover domestique, tout s'animait de sa gaîté franche. C'était une foule de bons mots et de plaisanteries sans affectation. S'il y avait quelque divertissement à monter, il était toujours prêt : il faisait des vers avec une étomante facilité.

Ses amis de ce temps-là se rappellent encore quelques conplets sur des circonstances politiques, pleins de verve et quelpuelble improvisés dans un bal. Mais ce que très-peu ont comu,
ce sont des stances, de petites compositions, où le sentiment le
plus doux s'exprimait avec la grace la plus naive, sujets d'une
constante douleur pour celle à laquelle il avait voué sa vie.

"Malheurensement presque tout cela s'est perdu dans les vicissitudes de ses quinze dernières années; et si notre affection ne nous trompe, ces pièces n'auraient point déparé sa gloire.

Ces détails ne seront point sans doute indifférens au public, certainement ils seront précieux pour les amis de Champollion, pour ceux enfin qui l'appelaient Saghie, surnom arabe, qu'on lui donnait dans sa famille, et qui rassemble tous ces souvenirs.

[&]quot;Nous donnerons bientôt une liste des manuscrits laisses par

BA: Champoliton i des inesures sont 'prises pour en assurer la possession à la science. La Grammaire 'égyptienne, entièrement terminée, sera mise incessamment sous presse.

78. M. le conseiller d'état de Blaremberg, archéologue avantagensement consu par de savantes recherches sur les antiquités du pays, est décédé à Odessa, le B1 décembre 1831, à la stite d'une longue maladie. (Journal de St-Pétersbourg.)

79. L'ORSERVATEUR AU XIX SIRCLE, OU l'Homme dans ses rapint ports moraux, et de la société dans ses institutions poliin, tiques; par A. I. C. Saint-Prosers, auteur d'une Vie de
set Louis XVI, des Aventures d'un Promeneur, etc. Tom. IV.
In-12 de XII-219 p.; prix, 3 fr. Paris, 1831; Demont, Palais-Boyal, p. 88.

An milieu des questions graves et positives qui occupent et souvenentent le siècle, se livrer aux spéculations de la morifié est un acte de courage que nous appellerions témérité dans times aums que M. Saint-Prosper, écrivain plein de talent et de conscience, et qui poursuit avec zèle la tâche qu'il s'est imposée d'observer le siècle, non en critique sévère et morose, musis en moraliste toujours judicieux et souvent profond.

En rendant compte dans le Bulletin (1) des trois premièrs volumes de l'Obstronteur, nous avons fait connaître le plan que l'auteur a suivi. Ce livre n'est point du nombre de ceux qui passent inaperçus. Nous nous hornerons donc à suivre pour ce volume la marche que nous avions adoptée pour les précédens; et nous eroirons être agréables au lecteur en lui présentant, au lieu d'une sèche avalyse, quelques extraits des chaptires les plus intéressans du Tome quatrième.

Le premier chapitre est intitulé de l'Imagination. Les gens d'affaires sont sees et sots; ils ne savent, comme les financiers, que tondre et pressurer. Quand ces sortes de gens se donnent la main dans un pays, tont genre d'imagination est perdu, il n'y a plus de grandeur possible. Avec leur aide, les princes taxent la pensée, vendent l'air, pèsent et mesurent tout. Serf des impôts, le père de famille paie, mais le citoven disparaît; il y a un royaume, il n'y a plus d'état.

« Certaines femmes ont une puissance inépuisable d'imagina-(1) Voy. 186m. IX, n° 162. tion pour étendre le charme de leur habillement : elles glissemt partout de legers intervalles où l'œil se perd et où se multiplia le désir. Ces femmes, on les aime plus long-temps que d'autres mais j'en connais, qu'en dépit de l'âge, on ne cesse d'adorer; elles ont dans l'esprit et dans le cœur une telle surabandance d'imagination, qu'elles lient jusqu'au dernier soupir de leur existence.

Le second chapitre a pour titre l'Automne. L'auteur se plaint de ce qu'on n'y fait pas assez attention. « A peine, dit-il, si dans notre grande ville on s'aperçoit de l'automne; nons ne vivons pas dans les jardins publics; nons allons pour y causer avec quelques amis. Les affaires de l'état, les nouvelles de la bourse, les prétentions de coteries, les articles de journaix, nous occupent aux Tuileries comme dans les salons. On ne peut traverser même les allées les plus désertes du Luxenbourg sans avoir les oreilles frappées du bruit de nos discussions; les jeunes gens marchent et plaident à la fois; l'automne n'inspire auchne pensée dans Paris; ce n'est qu'une saison qui vient remplir sa place.

Les troisième et quatrième chapitres sont consacrés à la Coquetterie, sujet délicat que l'auteur n'a pas eu la prétention d'épuiser. Le pouvoir du beau sexe n'apparaît ni dans les leis ni dans les livres; il fait seulement réformer les unes quand elles le gênent, et fait tomber les autres quand ils, l'ennuient. Les femmes ne commandent pas, elles entraînent; pour se conserver puissance dans tous les siècles, il ne leur a fallu qu'une habileté unique, la coquetterie. Je n'ai pas déguisé les avantages, maintenant en voici les conditions: Nul succès n'est possible dans la coquetterie sans un coup-d'œil sûr, un tact fin une sécheresse d'âme à toute épreuve, et une domination absolue des premiers mouvemens. La femme qui prospère le mieux dans la coquetterie est celle à qui il reste le moins de sensibilité; c'est triompher sans bien sentir son cœur.

« La coquetterie se compose de ruses qu'on improvise, et de secrets qu'on apprend. »

Des Livres. «Jamais les livres n'ont été aussi puissans qu'au 19° siècle; d'un autre côté, à nulle époque, le pouvoir ne les a autant redoutés. Qui a tort des livres ou du pouvoir? on en va juger. Les livres révèlent les besoins et les prétentions du moment,, quel-

que fois meme ils vont au-dela. Le pouvoir, au contraire, croît perdre tout pour accorder un peu. Les gens qui écrivent sont trop en avant; les gens qui gouvernent trop en arrière; pour mieux dire, ils ne se rencontrent que pour se combattre. Fatale mésintelligence! à l'avenir, il n'y aura de force réelle que lorsque ceux qui commandent s'entendront avec ceux qui écrivent; je veux dire qu'il faut que les lois et les livres sympathisent. Je me reprends, nous serons perdus si, au plus vîte, ils ne s'enlacent. »

L'auteur prévient, dans une note, que le sixième chapitre, intitulé du Pouvoir, a paru pour la première fois le 21 septembre 1829, et qu'il a fait quelques changemens au début et des additions à la fin; ce chapitre est un des plus intéressans de l'ouvrage. Voici, suivant lui, l'origine du pouvoir: Des hommes sont réunis, ils apportent en commun des besoins à satisfaire, des intérêts à féconder, tout leur réussit. Mais de la multiplication de ces hommes, jaillit avec le temps ce qu'il y a de plus impétueux, les passions; ce qu'il y a de plus bas, les vices. Le péril est partout, la sûreté nulle part. Au milieu de ces désordres repose toujours inconnue une qualité supérieure; elle se lasse d'obéir; au moment donné, elle commande et rallie : le pouvoir est fait. »

Le pouvoir, même le plus ancien, peut être renversé, c'est un accident; mais tôt ou tard il sort victorieux par la force des souvenirs qu'il a laissés; la mémoire du peuple le remet à sa place.»

« Le pouvoir n'est jamais détesté qu'à demi : à côté de leurs devoirs les hommes ont leurs intérêts. »

« Le pouvoir naît d'à-propos et se conserve d'habileté. "

• On a prétendu que la légitimité n'inoculait pas le talent, et que pour gouverner il fallait d'abord du talent au pouvoir; sans doute c'est une de ses conditions, mais la légitimité n'exclut pas le talent, elle l'exploite mieux qu'un autre. Maintenant la légitimité peut-elle naître dépourvue d'intelligence? je l'accorde. Eh bien! elle a son droit et ses fondés de pouvoir pour l'exercer; il y a changement, substitution dans les personnes, mais l'essence reste. »

« Les formes représentatives sont loin de détruire le pouvoir monarchique; ce qu'elles lui ôtent en éclat, elles le lui ren٠:

dent en durée, Tous deviennent solidaires d'un seul; le pour voir n'est pas ici et le peuple là, ils font étape ensemble, »

Le pouvoir auquel le droit de succession manque, passe, à se conserver et à se maintenir, les heures qui appartiennent au gouvernement; il combat, mais il ne règne pas. »

« L'habileté est indispensable au pouvoir qui vient d'être restauré; il faut qu'il procure plus de bien qu'on ne peut lui en demander. »

« Passer sans transition du pouvoir arbitraire à l'anarchie; traverser la fièvre pour arriver à la peste. »

«Ce qui devrait le moins manquer au pouvoir, c'est la volontés elle lui vient de tous ceux qui sont liés à son sort. Cependant le pouvoir s'écroule toujours faute de volonté; c'est qu'elle implique choix, discernement, habileté dans l'exécution des mesures. La volonté est aussi rare dans l'homme du pouvoir que le génie dans l'homme privé: après tout, l'un a plus de peine à commander, et l'autre plus de facilité à obéir. »

« La civilisation est entrée en Europe par le pouvoir successif; elle en sortira par le pouvoir électif. »

«Deux états ont conservé les derniers en Europe le pouvoir électif, la Pologne et la Suède. La première n'a plus que des ruines; pour retrouver la seconde, il faut chercher avec attention sur la carte. »

La Bonté est le sujet du septième chapitre. « Depuis quinze ans, dit l'auteur, les partis ont été tour-à-tour vainqueurs et vaincus : éloquence, génie, courage, tous ont eu leurs jours de triomphe: ils n'ont pas duré; il y a dans les œuvres du siècle quelque chose de rapidement fragile; on n'a pas mis la dernière main au comble, que les fondemens s'écroulent: nous ne vivons contemporains que de ruines. Au milieu de ces chutes et de ces destructions continuelles, que serions-nous devenus, si la bonté ne s'était pas infiltrée au sein même des mœurs européennes? A côté de chaque défaite, il y a toujours eu une amnistie. La politique et la force, au lieu d'exterminer, pardonnent pour mieux parvenir à concilier. Les congrès repoussent les camps; la bonté a désarmé la guerre. »

De la Mort. «La mort; route où l'on marche sans s'apercevoir qu'on avance, et où l'on tombe avant de s'être prépare à la chute. — Le commun des hommes savoure la vie : l'élite profile de la mort. — Les tombeaux, dans la capitale, sont le dernier effort de la vanité bourgeoise. En vain elle élève des pyramides ou incruste des lettres dans le marbre. Il y a tel contraste entre l'homme et le monument, qu'on passe ontre, irrité de cette dernière insolence de la fortune: »

De la Pauvreté. «Il y a une grande différence entre la détresse et la pauvreté: l'une inspire l'horreur, l'autre l'intérêt. La détresse salit au milieu de la civilisation; la pauvreté ne met qu'au dernier rang dans la cité; elle vous classe, elle ne vous dégrade point; elle éloigne des jouissances, elle ne les dénie pas; si elle accumule les privations, c'est souvent pour mieux défendre les devoirs. La détresse n'a pas de choix, elle est à qui l'achète; avec elle il n'y a plus de citoyen, l'honneur lui-même s'abdique. La détresse est le châtiment du désordre; la pauvreté est la condition des masses.»

: De la Vie de famille. «Il faut, pour bien sentir la vie de famille, un travail de l'intelligence qui, vous fixant au milleu des votres, vous en sépare par intervalle. Avec quel charme on retourne à ceux que l'on aime! Le voyage a été court, mais on s'est quitté, on a été saus se voir. Cette légère absence rajednit la neceur; il n'était pas inquiet, il vivait dans l'attente; et îl'se réjouit d'avoir à sa disposition, de retrouver sous sa main ce qui lui a manqué quelques instans; ce n'est pas une conquête, c'est la partie la plus délicieuse du moi qui reprend sa place. Le dernier chapitre a pour titre du Mariage. L'auteur s'élève avec, force contre le divorce. « Placer à côté du mariage le divorce, c'est ressembler à des principaux de collége qui, en interdisant à leurs élèves toute sortie particulière, les préviendront qu'il y aura toujours à leur service une porte de détriére toute grande ouverte. Le mariage, comme la vie des riches, a ses dégoûts; il faut être réduit à les vaincre. Eh bien! avec la certitude de l'indissulubilité, on commence du moins à preddre pied contr'eux: »

Les bornes de cet article nous interdisent le plaisir de multiplier mos citations; elles suffiront pour faire remarquer à nos lecteurs une amélioration notable dans le style de l'Observateur, qui ne nous avait pas paru tout-à-fait rréprochable dans les premiers volumes. Celui-ci nous semble entièrement exempt du seul défaut que nous avions signalé. Le style est devenu plus naturel et plus pur, sape rien perdre de la force et de la vinaciji qui le caractérisent.

86: Notice | Des ouveages arabes, persans et turcs, im-

Il existe à Constantinople une imprimerie arabe, persane et turque, fondée il y a un peu plus d'un siècle, et qui, malgré d'assez longues interruptions, a publié environ cent ouvrages. Ces ouvrages ont été répandus en plus ou moins grand nombre dans diverses parties de l'empire ottoman, et ont nécessaire« ment produit un changement dans l'état moral et littéraire du pays. Mais parmi les écrivains qui ont jusqu'ici cherché à dépeindre l'esprit des habitans de ce vaste empire, les uns ont méconnu cet effet de la presse, les autres s'en sont exagéré l'importance; il importe donc de fixer dès à présent, les résultats produits par la presse turque, et ce qu'elle a laissé à désirer. Avec l'établissement d'une gazette politique dans l'empire (le Moniteur Ottoman, qui paraît une fois par semaine, en français et en turc, et qui doit être reproduit à la fois en grec et en arménien), une nouvelle ère s'ouvre pour les Ottomans. Avant dix ans, l'aspest moral, politique et littéraire du pays, aura subi des modifications plus ou moins considérables. Hatons-nous de constater l'état des choses qui a précédé cette espèce de révolution.

Dès le 16° siècle il s'établit à Constantinople ainsi qu'à Thessalonique, une imprimerie hébraique à l'usage des juifs, et cetteim-primerie mit au jour certaines portions de la Bible et du Talmud, et autres livres juifs. Les Grecs et les Arméniens, dans le siècle suivant, fondèrent aussi, chacun de leur oôté, une imprimerie qui devait reproduire les ouvrages de leur oulte religieux et de leur littérature. Il se forma même à Alep et sur les pies du mont, Liban, des imprimeries syriaques et arabes à l'usage des chrétiens melchites et maronites de ces intéressantes contrées. Le gouvernement contemplait d'un œil indifférent les résultats produits par une institution si nouvelle; et, fidèlets sa politique, il se contentait de veiller à ce que les juisset les chrétiens ne publiassent aucun écnit qui tendit à saper la religion de l'état. Enfin, vers l'au 1725, quelques personnes puissantes eurent l'idéc de doter la nation d'un établissement qui avait produit dans

l'Europe chretteline de si grands resultats. Le lis de Mentande Ellendi, qui avait accompagne son pere en France 618 de rain bassade de ce dernier auprès du regent, et qui avait et tellichi des miracles chiantes par la civilisation, s'associal avellan qui negat hongrois, appelé Ibrahim, homme à la fois institut dans les sciences d'Europe et doué d'une infaligable activité. The grava des poinçons, on fondit des caractères, des ouvilles compositeurs furent promptement formés, et un ouvilge en deux volumes in-folio fut livré au public en 1728. Voict le la bleau sommaire des livres qui ont successivement vil le jour. Nous les avons classes par ordre de matières, et nous le citoris que les principaux. Pour les personnes qui voudront en avoit une liste presque complète et par ordre chronologique, elles pour ont recourir au 7° vol. de l'Histoire de l'empire offorman, par M. de Hammer.

Filts de vingt de ces ouvrages sont consacrés à la grammaire, ou consistent en dictionnaires, et la plupart se rapportent à la langue arabe; quelques autres ont pour objet la langue persane, le l'ésté appartient au turc. L'arabe étant le langage que parti fall Mahomet, a servi à propager le Koran et toutes les sentences sorties de la bouche du prophète; et comme le Koran el les sentences de Mahomet constituent encore aujourd'hun. pour les Musulmans, la base du droit canonique, civit et poir que, que d'ailleurs c'est en arabe qu'ont été écrits tous les traftes fondamentaux de dogme, de morale et de jurisprudence, il en resulte que la connaissance de la langue arabé est d'ulie absolue necessité pour tous les ministres de la religion et de 12 lois Aussi nut d'entre eux n'est admis à l'exercice de ces fonce tions di après avoir subi un examen à ce sujet; et pourtaint la langue arabe est si riche, son système grammatical est tellement confpfique, qu'elle exige une étude de plusieurs années. 128 persan ; saus tite d'une indispensable nécessité, est cultive par tous les Turcs de distinction; particullerement par cett? qui ont du gout pour la poeste. Ce sont d'ailleurs les memes caracteris qui, a quelques modifications pres; servent actaq analogues, se treme de tratte de reseau et de la la company

chrétienne, En fait de dictionnaires, on peut citer les deux lexiques arabes de Geuheri et de Firouzabadi, l'un intitulé Sihah-Allogat, ou Pureté du Languge, par allusion à l'extrême importance que l'auteur avait mise à n'accueillir que les termes d'une incontestable origine, et formant deux vol. in-folio; l'autre portant le titre de Camous ou d'Océan, comme si l'Océan seul, par son immensité, pouvait donner une juste idée de la richesse de la langue des Arabes; celui-ci se compose de trois volumes. En naturalisant ces deux lexiques dans les régions turques, les éditeurs se sont contentés d'accompagner chaque mot arabe de son explication en turc, à peu près comme Golius et Giggeius accompagnèrent ces mêmes mots d'une explication latine, quand ils essayèrent de mettre les deux lexiques, à la portée des savans de l'Occident. Le principal dictionnaire persan-turc est celui qu'on cite sous le titre de Ferhenk-Schooury, et se divise en deux volumes. L'auteur offre à l'appui de chacune de ses explications un ou plusieurs exemples tirés des meilleurs écrivains persans. Plusieurs traités sur la grammaire et la lexicologie, tant arabes et persans que turcs, sont rédigés en vers; on les fait apprendre par cœur aux élèves dans les solléges, et une fois qu'ils les ont retenus, la mesure et la rime servent à les mieux graver dans leur mémoire. Qui ne se rappelle, à cette occasion, les poèmes didactiques des écrivains de Part-Royal et du père Buffier?

Quelques volumes sont consacrés à la rhétorique, à la logique et à la métaphysique. Presque tous sont rédigés en arabe par s'est contenté, de les imprimant, d'en accompagner quelques d'un commentaire, soit arabe, soit turc. Il n'est pas pesque d'appure que ces ouvrages, composés au moyen-age, se ressentent de l'esprit scholastique de l'époque. Les philosophes arabes adoptèrent de bonne heure la manière de raisophes arabes adoptèrent de bonne heure la manière de raisopher des péripatéticiens, et le nom d'Aristote jouit encore en Quient, du même crédit que chez nous il y a trois siècles. Un de res traités est la traduction de l'Isagoge de Porphyre. La plupart de ces ouvrages, comme tous les traités élémentaires analogues, servent de texte aux professeurs dans les collèges et les écoles.

Pans l'origine, il avait été décidé qu'on s'abstiendrait de publier par la voie de la presse le Koran et les livres de théo-

Digitized by Google

G. Tome XIX. - NOVEMBRE 1831:

logie, de droit canonique et de jurisprudença en général. Le Koran, dans l'opinion des Musulmans, est la parole même de Dien révélée aux hommes, et il eût été contraire à la religion de soumettre à un travail mécanique ce qui à peine peut être l'ouvrage de la main de l'homme créé à l'image de Dieu. La même défense devait s'étendre aux ouvrages de théologie et de droit, à cause des divers passages du Koran qui en constituent la base et qu'on y cite sans cesse. D'ailleurs, comme ce genre de livres est la portion qui a le plus de cours dans l'empire, on pouvait craindre de réduire à la misère les milliers de copistes qui vivaient de la transcription de ces ouvrages. L'interdiction a été maintenue pour le Koran, et ce n'est qu'en Russie que les Musulmans de Kasan et des autres provinces moscovites out osé abandonner ce livre sacré à l'action d'une vile machine. Mais on a fait exception pour les livres théologiques et juridiques.

Cet événement date seulement de 1803; et il fallut toute la hardiesse du sultan Sélim III, qui plus tard paya ses innovations de sa vie même, pour réaliser cette espèce de révolution. Depuis cette époque, on a publié une quinzaine d'ouvrages de ce genre. Les uns sont en arabe, les autres en turc. presque tous sont accompagnés d'un commentaire. Parmi les. ouvrages consacrés à l'exposition de la religion musulmane, nous citerons le traité arabe d'Omar Nessefi, que Mouradgea. d'Ohsson a reproduit en français dans le premier volume, de son Tableau de l'empire ottoman, et le traité turc de Berkevi. qui a également été publié en français par M. Garcin de Tassy. On peut, à la même occasion, faire mention d'une biographie. des chefs d'un ordre de derviches, écrite en turc, et intitulée: Couttes de la Fontaine de vie. Parmi les livres de jurisprudence, nous citerons trois recueils de fetfas ou de dégisions legales du musti, chef de la religion musulmane chez les Ottomans. On sait que dans l'empire il est libre à tout Musulman, quand il se présente un cas de conscience ou un point de droit, de s'adresser directement au musti. Les questions sont. toujours posées en turc, résolues dans la même langue par une phrase très-courte, et le plus souvent par un seul mot affirmatif ou négatif. Il existe un grand nombre de recueils de décisions, de ce genre. En général, les décisions sont classées par ordre de marieres, snivant qu'elles se rapportent au jenne, à la prière, au marlage, aux successions. Deux des recueils qui ont été imprimes datent du 17º siècle, et le troisième du 18°. Ce dernier est accompagné de passages des traités fondamentaux arabes qui appufent chaque décision. Les Ottomans ont d'ailleurs des codes proprement dits. Le principal a été rédigé dans le 16° siècle; il est intitulé: Confluent des mers, comme si tout ce qui avait jusque-là été écrit sur le droit musulman se retrouvait dans cette imposante compilation. C'est l'ouvrage qui a servi de base à la rédaction des codes religieux, politique, militaire, civil, judiciaire et pénal, formant le Tableau de l'empire ottothan de Mouradgea d'Ohsson; il a été imprimé en 1825 avec un commentaire, sous le titre de Jonction des fleuves dans le but de développer le Confittent des mers. Enfin, nous signalerons la traduction turque d'un ancien traité arabe sur la guerre à faire aux peuples non musulmans, et sur les lois qui président à cette guerre, intitule : La Grande marche. On sait que d'après le Roran et la politique mise en usage par le prophète, c'est un devoir pour tous les eroyans de faire une guerre à mort aux pediples étrangers à l'islamisme, et qu'on ne fait exception que pour ceux qui se soumettent à payer tribut. Cette politique, professée par les Ottomans pendant plusieurs siècles, et qui favorisa puissamment leurs immenses conquêtes, était dépuis deux cents ans pour ainsi dire oubliée, vu l'état de décadence edise trouvait l'empire. Peut être la reproduction d'un ouvrage del cette nature, rédigé au commencement du neuvième siècle de notre ère, n'était-elle pas étrangère à la dernière guerre des Grees et des Tures.

En géographie, on n'a à citer que trois ouvrages, tous rédigés en ture: Le premier, intitulé: Gihan-Numa, ou miroir da monde, devait renfermer le tableau fidèle de l'univers tout entier; il n'a paru qu'un premier volume, consacré à l'Asie. Toute la partie qui traite de l'Asie orientale, particulièrement de la Chine et du Japon, est tirée des relations européennes. Le compitateur ture a même mis nos livres à contribution pour les contrées mahométanes; mais pour ces dernières régions, particulièrement pour les provinces ottomanes, on trouve dans ce volume un grand nombre de renseignemens originaux qui ne pouvaient être fournis que par un homme initié à la politique et à

т8.

l'administration de l'empire. Aussi veste publication n'a tollagas été inutile à d'Anville, à Malte Bron, et à d'autres illustres écours phes de la chrétiente. Ce premienvolume partifer set de barles soins du renggat Ibrahim qui y ayait fait de motables amélions. tions. Ibrahimee proposait de publier un deuxième de la menuica aurait traité de l'Europe, de l'Afrique et de l'Amfrique; let seur partigaurait été por moins a tile que la première lueb seulement pour les Ottomans à qui alle avrait fourni des notistes préciduses sur l'état et les ressources de l'Europe chrétienne, mais mour nous qui connaissons si mal certaines provinces de la Hamquie d'Europe, telles que la Bosnie. Mais ce projet ne s'est point ancore, réalisé; on a mieux, aimé faire part au publiq d'un thaise général, traduit librement de l'anglais en 1806 de hommadui d'un atlas fort étendu. Le troisième ouvrage du même memerant un itinéraire de Constantinople, à de Mecqueyà lineago nes mélerins musulmans. M. Bianchi a donné la traduction de la partie gang caphique dans la deuxième, volume des Momoires de la Société de géographie de Paris. On s'étopne que les personnes prénosées, à l'imprimerie tunque phient pes encore doncé à publier une géographie en forme de dictionnaire o rédicte mas ordre du sultan Sálim : kant il est wrei que l'esprit de l'homme ne suit pas toujours la voie la plus courte et lembus sittens . no

Un: sent ouvrage est constoré à les chranologies repratés, ainsi que la géographie, un des yeux de l'histoire. Comput tentablettes chronologiques de Hadji-Khalfa, composées dans la 18, siècle, et continuées jusqu'en, 1733; On y traurre, aubécque anuée, et à partir de la création du monde; d'indications de tous les faits importans qui étaient patwenne à la commission des auteurs.

"ha brancha la plus riche et la plus intéressanto; miest anus controdit. l'histoire a suntont peur da partie squi il demanme des fastes de la pation. Tous les ouvrages historiques imprinées de fastes de la pation. Tous les ouvrages historiques imprinées de contantimple sont écrits en ture. Ranni reux qui nimes peur pour phjet spécial l'empire ettoman a nous citerons mus plus toire de l'Égypte, depuis les plus à ciens temps jusqu'é san come quête par Sélim. Cette histoire, rédigée dans un éspain allevé, aurait pu être du plus grand prix pour les Tures; en effets que est l'homme tant soit peu éclairé, qui en contemplanticadélmis de la grandeur des l'haraons, n'a pas sent son aux quelqués une des éprouvé le désir de faire partager à son pays quelqués une des

himalitatie la virilidarion légyptichne Politi le dreublistical e la cilianida de la company de la c la marrie du divine qui condite ide Phistoire des minerens temps est vir ralmidesfables Tangur, imbuides préjugés de son siècle et de sono name, c'al sec dans : les plus glorieux monumens de l'afffe control surfaces as archive, release surfaces surfaces of the control of the cont racci st anapraibaé dan génies et auxidémons de qui ma été que leummduit des lemières et des arts. Pous elterons en second lien unauhistoire de la rice enverte de l'Amérique par les Espagnille !! hisosimaqui estraccompagnée de la description de quelques-hnes des musilizations vantuvelles du Wouveau-Monde. Ici encore Philip teur mancrifié au goût de sa nation, en choisissant de préférence leusticus qui avaicut quoique rapport avec les vaines croyances desl'Opient. Publié en 1729, ve que cet ouvrage offre de plus teu marqualite; v'est da représentation de certains êtres anfinés p cinconstance assist should be apposition avec l'islamisme, qui, h l'exemple du judaïsme, prohibe toute espèce d'images de te mines, comment enfin nommer une histoire de l'invasion dess Affiliand and Pubsellum commencement du 180 siècle, et de Re chune che le maison ales Bofist Oetre frietoire, écrite d'abord en latin pier therjásnito polontis (Kruzinski, fet teaduite) parollifica mangodu latin en taret et retradeite plus tard du ture en lato ne sur pos en a contract de la contract de la contract para ser que se en

. Minusavons dirigne la partie la plus intéressante des livres historiques consistuit dans les chroniques nationales. Il està rece guerturo que la portion imprintée ne continuire pas à l'objette mémode la monarchie! Lia plus aticienne ébinmence seuléfient and am stoom de l'intigrires (non mode J. C.), c'est-a-dire à l'épotité conkempire marchait dejà vers sa décadence. Pour l'épotité qui précède, les personnes qui ne peuvent recourir aux relations manuscrites conscruées dans quelques bibliothéques d'Europensontiobligées desse barner à l'histoire des guerres marifimes des Ottomaps, par Madii-Khalfa, ouvrege d'ailleurs fort intéressantuet qui renderne des détails ourleux sur les ancien nes guerres de l'empire avec les républiques de Venise, de Geq nes pet daumes puissances marritmes, dans la mer Méditerrau nécula mur Noire, da mer Rouge, le golfe Persique et la frép des Andres. Mais à partir de la fin du 16° siècle, les mandes trettes manes imprimées, ne se discontinuent pas jusqu'en 1775; à l'avés namentidu sultan Abd-Olkamyd. Le manuscrit du dernière outnunteur, Wassif-Effendi; se poursuivait même jusqu'en 1802; un

penavintle montain sultan balim. Hipet si cotta suite plapasanger re étémise sous presse, clest sant doute maton que le goumenne. mentanta jugé que les événemens étajent trop: técent. La partie imprimée, formant huit ou dix volumes in-folio, est indispensable à aniconque, vendra écrère l'histoire de l'empire ottomes, dans lega derniers siècles. On peut en apprécien l'importance per l'antrait qu'a donné M. Gaussia de Pencerabilisme la linement à la mustre de la Turquie contre les Busses en 1900, et par-l'issage que Mi de Hammena fait de la série entière, dans les, derniers volumes de son. Histoire attomane. Ces nanales ont été rédigées per des personnages graves, et qui, honorés du titre de Kalishe Mevisch ou d'historiographes, recovaient du gouvernement tommunication des pièces officielles. Aussi, quoique écrites le plus sourcent dens un style emphatique, et queique menterment des détails minutieux, elles méritent pour le foud des faits de faire entorité.

ter les seul ouvrage qui ait para sur les derniers événomens de l'histoire ottomane est le récit de la sanglante destructions des ibnissaires on 1825 et 1826: Om pense bien qu'en onurge dage genre, publié sous les auspices du gouvernement, ne doit mas ictre favorable aux: proserits. En effet, le volume, entrepris d'ailleurs de vers et de prose, roule tout entier pun les invenités de cette milice turbulente, sur les orages trop méslaque son rexistence appelait depuis long-temps auril'empire, et-sufffur-, genta nécessité d'anéantin ces ennemis de Dieu et des parames Son hitre est Ea-nefer .. c'est-à-dire: Myres de .: la .. victoire - au pentitre meux. Base du suceds. Quelque intentrelation quion. adopte . il ne peut rester de doute sur l'intention gu'a ettellique - tour de rattacher à la destruction des janissaires l'idée d'appe prochaine régémérations Mais une chase dont le decternalmétique neso douternit pas, c'ent une pentén diun gebrestout disfinent jet dui as peut-être été pour l'auteur le motif: principal. Dans l'alphalics arabe commodans les alphabets hébrou et gyang shaque. · lettre ost susceptible d'une valeur numérale ; oir , en at abe ; les cinq lettres e, s, z, f, r, equivalent au mambre sodu, annéque "Phégire introse grand: événement eut lieu, et genetatent d'ainsi da date ide da châte de cette visible miliperation de con chies est ... (Con sortes de combinaisons, appelées chez mons chronegrammes, et qui firent long-temps le charme de nos pères, aunaient

lanjourd'hui paut de succès en Qocident. Mais il n'en est pas de

indute de l'Orient; et l'auteur de re singulier trait d'esprit; Monammed-assace Effendi, vient d'être mis par le sultan à la tété de la Gazette turque qui se public en ce moment à Constanthoule:

Passons maintenant aux ouvrages de politique et d'administration. Live sent bien que le nombre de ces ouvrages ne peut Erre abhaiderable. Nous ne citérous que le traité rédigé en turb pur le renegat Ibrahim, et intitule Misam Alumem, c'est-le dire Direction des peuples. Dans ce traité publié en 1/31, Ibrahim, tour en prodiguant les épithètes injurieuses aux chrétiens d'Oceillent, ses anciens frères, essaie de tirer les Ottomans du sommeil de l'ignorance et de l'apathie où ils étaient ensevelis, et tante les avantages qu'il y aurait pour eux à s'enquérir enfin de la politique et des ressources des peuples chrétiens leurs vivaux, à adopter les découvertes faites par la civilisation dans l'industrie. l'art milifaire et les sciences; en un mot, à se mettre att moffis en état de lutter avec des adversaires qu'ils avaient pendunt long-temps fait trembler. On se rappelle qu'à cette épothie l'empire venait d'être vivement ébranlé par les victoires du prince Eugène. Aussi le renégat Ibrahim, en digne musulman, n'épargne ni les conseils ni même les réprimandes. Mais tel était stors l'état de torpeur où se trouvait la nation, que cet écrit passa inapercu.

"Un seul ouvrage a été publié sur les sciences médicales, et cet ouvrage est une compilation des traités italiens, français, etc. L'anteur, nommé Schahi-Zadé, avait fait ses premières études en Italie, et l'ouvrage devait se composer en tont de cinq livres. Les tvois premiers livres, dont M. Bianchi a donné une notice particulière, et qui out paru en 1820, accompagnés de planchés, traitent successivement de l'anatomie, de la physiologie, de la pathologie et de la préparation des remèdes. Le reste des questions, relatives à l'art de guérir, devait former les livres quatrième et conquième. Nous ne connaissons que le quatrième livre, qui est consacré aux opérations chirurgicales, et qui a été imprimé séparément en Égypte.

On sait qu'en Orient un préjugé religieux défend d'ouvrir les cadavres. Ce serait aux yeux des musulmans vouloir contrêler les œuvres du Créateur, et l'on préfère se contenter de motions approximatives. C'est ce qui fait que l'anatomie a de tont temps été siarriérée chez les Orientaux. Un autre obstacle · aux études anatomiques ac'est le défénse religiouest declarateurs présentation d'être qui a qui vie. C'est donc jude bien grande innovation que l'adjonction de plandes automitues à de diremière, partie, de l'ouvrage, de Schani-Zadé Maintenent eque le pripcipal obstanle est levé non pervoit plus guena do difficultés qui empêchent les Ottomans de se tenic nu moins et conrant des travaux mis à exécution dans l'Occidential sum quel ques mois le choléra-merlus s'étent montré à Constantinande. le gouvernement, affranchi des idées de fatalisme sitemaninées chez les Orientaux, se hata de faire imprimer au nombre de 4,000 exemplaires une potion sur les précentions à preside contre ce fléau; cetta natige a rédigée parole mésorios anoches du sérail, fut distribuée aux officiers supérieurs de listeméenos tous les fonctionnaines de l'état pet aux diverses usles es elu peuple. Déjà il existait dans le capitale, une école, de méducine et de chirurgie dirigée d'après les principes curanéens! Le ault tan vient d'en créer une nouvelle affectée spécialement dula chirurgie militaire, et confiée au docteur français. M. Sat-Deve gallières. Cette école, située sur le Bosphone, pout conferness 200 élèves, L'ouverture a en lieu le 8 janvier 1839 nett le programme des cours d'hiver, qui a été publié par le Mensious est tomana renferme ces six articles; apatomie descriptive ibanda4 ges et appareils, médecipe, apératoire, pathologiquatemente matière médicale, hygiène militaire et clinique chigursicaleurs

"Les. Arabes, les Persaus, et. les Thies. Dassédent, dans inur langue, respective, ...de., pomibreux. ounnages relatifiséd et de gyérir. Les première suntout peupeut siter des hommesthuides gyérir. Les première des progrès à l'art, et qui joui rent d'une grande, renomnée, dans, l'Occident et dans l'Orient Meinnescout vrages sont anjourd'hui surannés. Telle, est d'ailleurs l'idéades appériorité accordée, à l'Augure civilisée, qu'un Orient Meinnescout aufit d'être Européen pour êtra regardé par le sultgire secondé possessaus, de lla paracée poincesselles, dues isongestromnés bonne, heure à genturaliser, en Turquie, les pecilleurs proités des médecine de la christienté. Les gouvernement arait joué les yeux sur l'auverge anglais de Sydenhom eteur les aphonismes de Roerbange, ce fut sans doute la crainte de blementrout vinounent la préjugéra tionel, qui empécha de donner suite à reprojet.

La plupart, des auties ouverness publiés à Constantinonle se.

rapportent aux sciences mathématiques, à l'art militaitemet à lar

Digitized by Google

· pavineeloni Bovonpieté publiés à pen d'intervelle les tinbudés déweers partir dell'appée 1785 péreque van l'artillerle : le genfe epipobitees brunties, datinet militaire winter fait d'imilande proprès dans l'Enrope civilisée, les armées ottomanes; par lettr distributionnaire, vensiont d'éprouver de terribles échets de la para des Russes La plupart de vest chivrages firent rédigits où du unoing publies: sous, la direction : d'afficiers fritarens envivét abjectes object par Louis KVI ac sultan : Quelines ons Inchie furente renduits de livres français. On Jonda del Coules dans les quelicions traites servirent à l'enseignement. He le plus buit priofesseur de français ... une biblioshèque ptrains fimprificent française farent appeads à la principale de de écoles pour l'Al commodité des élèves et des materes. Alient les envirages iniphie pies: a coste occasion. Louipeut piter des Albles de logarithates. un Proité de géométrie araber du maisigne délide de notre etét diaprès les élémens grace d'Emplice estil Hypsiclés; mais d'a 71 ne. fine pas confondre avec l'Euclide arabe l'apprimé du Italie de Traffe de l'attaque et de la défense des places, ainsi que téclur des mines par Yanbun, les Prains, de Lafitheiet de Belition sus l'artide là querre et des constructions singénéral penfit le Traine. de agrication pratique de M. Trughet Les ouvrages wellisses l'are militaires, imprimes en dernier lieu à Constantinonles sont de simples instructions attresses aux troupes des diverses armes, d'après les nouvelles Métormes and in professionalitées, Mase public en comoment la Recueit des sciences inattématiquity par Eshak-effendi, ei-devant drogman de la Porte de aujourd'hur premier professeur de l'école impériale du génétéli Carecteil estapature, et doit se composer de quathe voltinles! Le premier, le soul qui ait paray renferme l'anithmétique ; l'al la gibno et la géométrie; le secondisera consacré à la trigonomé this rectilione, à l'algèbre, anx sections configues et au caloul différentiel , il sera traité dans le troisième de le physique ; de la mécanique, de Phydrachique, de l'aérostatique et de Popul tique ; le quatrième parlera de l'électricité; de la trigonométrie sphérique, de l'astronomie et de la chimie. L'ouvrage sergiteruit miné par un traité de géographic et de l'ait de fondre les étals nons, Le Manique estoman; qui nons fournit ces détaits hiolité que l'ouvrage est tiré à onze cents exemplaires, et qu'il se vend-! chez l'auteur. Ainsi voilà l'imprimerie impériale mise il là disposition des particuliers, and the subsequent to a conference of the subsequent

collacte dingulière, l'imprimente de Constitutiopple n'aventure public aucus de cos accides généraux, de ces divres endyclopé-diquen qui s'arrècement la conperticle des choses, mais qui sont cuites aux personnes arriérées; et que les personnes au personnes arriérées.

· Il existe rependant en arabe, en persui de ch'ence, tur cersing number of oursessed of the street of th que de donner l'idée de faite mieux. Ces ouvrages, commenquat à l'origine même des choses; traftent d'abbrd de la creaviender monde et de la vosantiletie: Viennent chatite les lecons d'astronomie, qui deix veux de la plupart des Offentaes de confondent avec Tambibele! De th Pauteur vous condent a la grographio, puis a Thistoke, enfit alla mineralegie, a te buespique et à le robbigie. Le seul ouvrage imprime dul se l'appréche do cus espèces de tableaux des countissances hamilies; est coinic qui pome le time de Perios de chone dintibues de manière il servir de ouvrecuje una erreure les plus répanditées L'ouvrage est occirementaire et dispusé par ordre a phablique; milia les questionis n'y sont pas asses: souvent etimidérées spins least paintede vue applicables du y remarque un tong arrêcte sus la munique et un autre sur les alphabets de divers peuples.

On the pass man plus public de dictionnaires géographiques et de dictionnaires des hommes célèbres. Ce sont pourtant des liures indispensables pour rendre l'instruction populaire pour le il cuiste de public languemps des ouvrages de ce goine on manuscrit dans les plrimaipales dangués de 10 vienes o mointe e mointe est

the play or poursuit joindre, un quelque porte; plusieurs des ouvrages orientaux publiés à différences époques en Bortope. Les Médicis, vers la fin du seixième riècle ; en faisant impliment à grands frais et avec une magnifloence vraiment royale; des éditions arabes des Élémens de géamétrie d'Duelle et du Cition d'Avionne, avaient l'idée de faire courner ces éditions à l'avantage des pays d'où les hivres etiginaux étaient verus. Celqui le prouve, c'est l'édit du suban Amaran III, placé à la fin dé l'Estelide ; et qui butorise la fibre circulation du livre dans actués les provinces de l'empire Mais à cotte époque les préventions nationales étaient trop fortes pour que les lumières venues d'Occident ne fussent pas reçues avec méfiance. Aujourd'hui les

préjugénae kontinficiles, et le pacha actuel d'Agupte fain dessippe, et lithographier à Paris les figures et les tableaux qui retracaptice management des dispenserpentes araupes régyptionnes, infantecie, circularie, artilleriq et génie. Le pacha a d'ailleurs établi au Caire muse lithographique man imprimerie: qui dair que héter les aragpès de la miviliation. Déjà d'imprimerie: égyptisme a publié en vinou soinautajous ages, dont plusidurs, à la crésité; au sont que la reproduction de coup de Constantinople (x).

. Tel est le tableau sommeire des opwages mis au jour par la presse turque. Maintenant, si on jette un coup-d'œil général-sur les résultats obtenus jusqu'ini, en ne verra dans l'établisement de l'imprimerie ni vue élevée, ni plan détermité. Dans les commentemens, cerota quelques individus isolés qui mégligeant de parles aux mosses : se appientent de rendre plus accessibles. quelques grands ouvrages de géographie d'histoire et de lexicologie. Une preuve du peu d'offet produit par les pretoières publications, c'est le peu d'intérêt mis jusqu'ioi à donner la sniterde: la géographie intitulée, Gihar-Numa, à tel point qub la promier volume avant para en 173a, ce no fet qu'est alla quion s'occupa d'imprimer, en attendant le second y unitraité général moins étendu! Comment s'étonner après celàs qu'en! 11769. l'impératrice Catherine II faisant partir de Saint-Paters hourg une escadre russe pour croiser dans l'Archipel, les Ottomans, quoique avertis d'avance, negligenment d'abord de prenducies menuros operenables, me unevant pasi à da possibilité pour une flotte de se rendre de la mer Baltique dans la mer) Méditerranée à Que dire également de la négligence mise parla gouvezniement à propages par la rois de la presse les chromignes nationales qui remontent aux premiers siècles de la momarchina à ces siècles de victoires et de conquêtes, dest les chrétique eun-mêmes ne peuvent lire le récit suns émotion? ... Si en a 985 jet dans les années suivantes le gauvernement pronoque la publication d'ouvrages relatifs aun mathématiques et à l'ast de la querre pec fut à cause de l'inférierité toujours plussensible du système militaire : turo, et du danger qui mengenit Mempire. Ces opprages expendant commençaient à produise de l'effetquet les écoles gréées à la même époque portaient déjà

....

⁽¹⁾ Voir le Bulletin de juin.

des fraits, larsqu'en 1897 pue revolution inchipita Seline Hallu trone, et remit presque tout dans le chaos, a red et temos

L'imprimerie de Constantinople, au régliament, occuné la place qu'elle devait avoir, que dans ses dernières années en place qu'elle devait avoir, que dans ses dernières années en obtenant l'autorisation de publier indifféremment des livres d'histoire et de religion, de mathématiques et de médecine des textes les planches qui doivent servir à l'éclaircissement des textes; ce qui doit accélérer l'impulsion, ce sont les post-velles écoles spéciales d'où sortent toutes les années un cet-tain nombre d'élèves, et qui donneront un point de direction au public.

On se tromperait si l'on croyait l'islamisme incompatible avec les lumières. Quel âge plus brillant pour la littérature que, celui des Aaron-al-Başchid, des Almanoum et des Abdéramelt. Il est seulement vrai que, dans l'état de dépérissement où l'emmi pire ottoman se trouvait depuis deux siècles, tout élan était interdit aux sciences et aux arts. Le corps des ministres de la religion et de la loi, décorés du titre d'ulemas ou de savant avait profité de la faiblesse des sultans pour es amparen de man direction des affaires et de la fortung publique; de laux côles les janissaires, fiers de leurs anciens explojes, et impatiens des loug, étaient devenus l'effroi du gouvernement, an lieux d'être son appui. Les uns et les autres, intéressés au maintien des abus, s'accordaient à prévenir tout ce qui auxait pu rappes and l'ordre et la sécurité.

L'éducation était à peu puès la mêmo pour les jeupes Lupes, de toutes les classes, ams comptet seux qui étaient admis etts, emplois publics saus sevoir et livre ni étaire. Les étères des écoles et des colléges, après avoir passé, par les premiers élégémens, s'occupaient successivement de la logique et de la méta-physique, d'où ils étaient introduits à l'étude du Konny et de ses innombrables commentaires. Toutes ces études distingue et l'élève qui se piquait de littérature proyation ver à la gluiren et l'élève qui se piquait de littérature proyation ver à la gluiren en rimant quelques vers, ou en se chargeout la mémoire des poésies arabes et persanes; rarement le maître appgeait à appgent les l'attention des auditeurs sur les sciences d'application et autre les notions positives : or, de quoi auraient servi les livres les mieux pensés, lorsqu'il n'existait pas de public pour les apprés cier?

homet II, les Selim I de Hieme II y a trois siècles, sous les Mahomet II, les Selim I de Selim II. Le souverain ne craignait plus the provoquer les découvertes de tout genre. Aussi l'empire ditouran marchinit alors de pair avec les royaumes les plus floristants. En de Hiblient, les ellets amenes par l'établissement de hattles étoles à Constantinople commencent à être sensibles. Le nombre des jeunes Turcs qui se Torment à l'étude des langues et des sciences d'Europe, va toujours croissant, et c'est ici le dis de dire quelques mots des livres français imprimés en différents temps à Constantinople, livres qui ne sont pas tout-à-

fait étrangers à ce mouvement. Des 1/30 il se forma dans la capitale de l'empire ottoman une imprimerte française qui servit à imprimer la Grammaire turque du jesuite allemand Holderman, et à l'aide de laquelle le P. Roc main, capitein français, avait commence un dictionnaire franchis", italien, grec volgaire, latin, turk, arabe et persan, dont il n'a malheureusement paru que la première feuille. Ce fut en partie avec ces mêmes caractères, appartenant au gouverne ment qu'en 1798, Mahmoud Rayf efendi, ex-secrétaire de l'ambassade turque à Londres, publia, en turc et en français, le tableau des nouveaux réglemens de l'empire ottoman, accompagné de vingt-sept planches représentant les casernes occupées par les nouvelles troupes organisées à l'européenne, les vaisseaux, etcl D'un autre côte, le comte de Choiseul-Gouffier établissait, en 1787, une imprimerie particulière dans le palais de l'ambassade de France; et de cette imprimerie sortirent successivement les Etemens de la langue turque, par le père Viguier, ainsi que les traductions turques des traités de Lafite et de M. Truguet, deja cités, et une gazette française publice en 1765 bar l'ambassadour Verninac. La langue française, comme of le voit, dominalt tout-a-fait à Constantinople, et l'on n'est pas ctompe dire Selim, voulant regenerer ses états, calquat ses réformes sur de poi existait alors en France. Non-seulement il fit tradure des olivrages du français en turc, mais il chercha à propager le plus qu'il put la langue française parmi ses sujets ; il foada même à Scutari, de l'autre côté du Bosphore, où l'imprimerie imperiale avait été transférée, une nouvelle typographie française qui devait faire part à l'Europe civilisée des résultas obtenus par les Turcs dans les sciences et les arts.

Cette imprimerie a déjà donné le jour à plusieurs traités qui

nessent pas très importantien enximents, mais qui montrent ecodes peuvent ane volonté fermé et tine perséverance inebranieble. Parmi des traites nous cherons la Diatribe de l'ingegenieum Mattapha ver l'état actael de l'art militaire, du génie es clas eciences à Constantinople, écrit daté de l'année 1803; nous citerons encere un mémoire sur la trisection de l'angle, qui a paru dans ces dernières années. Ce dernier écrit, que nous n'avons jamais vu. est apponcé comme étant d'une rédaction fort élégante, bien que la solution du problème qu'on y trouve soit fausse comme toutes celles qui ont été données susqu'ici. Sans doute une partie de ces résultats sont moins dus aux nationaux qu'à des Grecs élevés dans les sciences de l'Europe chrétienne et à des renégats. Sans doute les Ottomans ont bien des efforts à faire avant de pouvoir rivaliser avec les peuples voisins leurs maîtres; mais si le sultan actuel se maintient encore quelques années, et qu'aucun accident ne vienne l'arrêter dans ses projets, n'est-il pas permis de croîre que ces belles contrées, jadis le centre du monde civilisé, repréndrant une partie de leur ancien éclat? Que les monarques chrétiens n'essaient-ils d'arborer de nouveau la croix dans la ville de Constantin? S'ils no le pouvent pas, ou s'ils ne l'osent, ne doiton pas saire des vœux pour que les indigènes se forment euxmêmes à des idées d'ordre et de justice, et que tous les habitans de ces vastes régions, musulmans et chrétiens, jouissent enfin des bienfaits d'un gouvernement régulier? Une observation qui route tout-à-fait dans notre sujet, et que nous ne nous pardenagrious pas de passer sous silence, c'est que jusqu'ici, parmi tous les ouvrages musulmans publiés à Constantinople, 'il n'en est pas un qui soit dirigé contre les chrétiens du pays et les autres populations étrangères à l'islamisme.

A la vérité, le code ottoman intitulé le Confluent dei mets', rédigé dans le seizième siècle, et imprimé en 1825, refferme plusieurs dispositions relatives à l'obligation où sont les missilmans de faire une guerre à most aux ennemis du Koran. La même année, la presse ettomane publia la traduction turque de Bouvrage arabe intitulé La grande Marche, et qui roule tout entier sur les mêmes questions. Il est dertain que le véritable esprit de l'islamisme est incompatible avec tout autre modé de sociabilité, et que, sans les progrès faits par l'Europe civilisée dans les sciences et les arts, l'empire turo se-

rait maintenant aussi, annahissant qu'il qua trois siècles desert mounté principal du jour a preprochangux agans du gouvernament ostoman, et au gouvernement lui même de moinbaux excit tous tre les chrétiens du pays. Mais à mesure que les Ottomans se civiliseront, ils dépouilleront laur ancienne sérocité. Peun ne parler que du passé, n'est-il pas fort heureux pour les chrétiens d'Orient que le gouvernement ait écarté tout ce qui aurait pu irriter l'esprit de controverse. Les chrétiens grecs, syriens, arabes, arméniens, restent libres de multiplier par la voie de la presse, leurs livres religieux et: les monumens de leur littérature. Les Turcs jouissent de la même liberté. Mais aucune communion n'a la faculté d'attaquer l'autre. Sans cette politique du gouvernement, il n'existerait peut-être plus de chrétiens dans les pays mêmes où le christianisme prit maissance.

Dans l'origine il n'étuit-pas permis aux chrétiens et aux juifs. de faire usage dans leurs impressions de caractères arabes: c'était afin de prévenir entre eux et les musulmans tont point de contact, et il y avait peine de mort contre les musulmans qui auraient été surpris lisant un livre imprimé par eux. Dans le Pentateugue hébreu, arabe, persan et chaldéen publié en 1546 par les juifs de Constantinople, les versions arabe et persane sont rendues en caractères hébreuz. On a vu combien depuis plus d'un siècle la politique du gouvernement s'est adoucie, et en 1826 un riche Arménien de Constantinople, publia à ses frais un dictionnaire persan » expliqué en arménien et accompganá des équivalens arabes. L'ouvrage était surtout destiné aux nombreux Arméniens établis dans les provinces persapes, et à tous ceux qui cultivent la littérature des Persans. Il existe des ouvrages analogues pour les Arméniens établis en Turquie, ou qui cultivent le turc.

En Rerse, du temps de Chardin, c'est-à-dire dès la dernière moitié du dix-septième siècle, on avait eu l'idée de fonder une imprimerie à Ispahan. Des caractères orientaux furent envoyés pour cet objet d'Europe. Mais la mollesse qui caractérisa les dernières souverains de la maison des Sofis, et les événemens qui troublèrent plus tard la Perse, empéchèrent de donner suite à projet. Ce n'est que dans ces dernières années que le prince royal Abbas-Myrza a créé une imprimerie à Tauris, chef-lieu de son gouvernement, et encore la guerre désastreuse de la Perse contre la Russie en 1826 a ralenti tout progrès. On cite

coposdant, parmi les ouvrages imprimés à Tauris, le Gullitun, ou Jardin de Rosce, par le célèbre Sadi, et une histoire de la dynastié des Madjars, actuellement régnanté en Peurs. A a même été établi une seconde imprimerie à Sultanié, entre Tauris et Téhéran, capitale du royaume.

TABLE

DES ARTICLES DU CAHIER DE NOVEMBRE 1831.

Philologie, Ethnographie, Linguistique. Prilologie, Ethnographie, Linguistique. Sur la Somumich de Salomon; David Scot. 194. — Observationes	ages.
in Lyria arationes; ; C. Foestoh. 198 De eliquides fecis Plan	
tonis commentatio; A. F. Dochne. — De locis nonnullis Lysice et	•
Demosthenis; Fortsch Fragmens de la république de Cicéron,	
traduits on italien par le prince P. Odeschalchi. 199 Exem-	
plaire de Cicéron , avec notes manuscrites d'H. Estienne: — Ein-	
plaire de Cicerou , avec notes manuscrises de la Esticiale: — ma	
toire des anciens romans de chevalerie ; Jules Ferrario	. , , 4
Sur les meeures itinéraires des anciens ; H. Ideler. — Recherches	
sur les arts et métiers , useges , etc. , ahes les andiese peuples-de	
l'Egypte; F. Cailliand. 205. — Ruines de Persépolis. 201. —	
Objets antiques découverts en Crimée. 209 Mosaïque décou-	
. verte à Pompei Antiquités treavées à Merseille. 210	
Découverte de deux routes anciennes à Paris. 211 Le amielle	7
iscrisioni Perugine, raccolte, etc.; da J. B. Vermiglioli. 212.	· *
Discryations sur des pierres monumentales trouvées en Ecosse;	: A
J. Logau. 212 Notice sur le Diurnal du roi René II; Aimé	
Champollion fils. 215 Examen d'un diplôme de l'an 877, par	
un membre de la Société des antiquaires. 221 Expédition	
archéographique en Anssic. 222. — Médaille trouvée dans l'Île	, , ,
de Tanian Antiquités méxicaines rapportées par M. Franck.	
224 Sur l'encaustique des anciens; C. Friry	226
Histoire.	,
Fâte du Méla à Benerès. 232 Voyage à Laces per le D' Ai-	
chardson. 233. — De temporum Belli mithridatiei ratione ; G. W.	· ·
Emperius. 240 Sur la manière d'écrire l'histoire en Bohème,	. •
F. Palacky. 260 Voyages Buéraires en Iudie; Valery: 244.	
Sur l'ancienne existence d'une colonie juive dans le Géranden	t
J. J. M. Ignen	256
Mélanges,	
Récrologie de Chempollion le jeune. 258 de Biaremberg	. ′
L'Oservateur au 19° siècle; A. J. C. Saint-Prosper. 266 Mo-	
fice des ouvrages arabes, persans, imprimés à Constantinople;	΄,
Reinaud	271

IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT FRÉRES, RUE JACOS Nº 24.

TABLE GÉNÉRALE

DES MATIÈRES ET DES AUTEURS,

POUR L'ANNÉE 1831.

Sar is beginned to be to a

NOTA-plies chiffres remains indiquent le volume, et les chiffres arabés les nichéres des articles. omer Prono AARON CHORIN. Iguérelh Elassaph, XVII; 6 100 1 200 d... de Quinte-Curce, trad. par F. Giovanni, 258. ADERDRO (#) M Denla langue sans-Altemagne. Sources de l'histoire crite, XVII, 1. d'..., par F.C. Dahlmann, XVII. Afghans (Koy. Down.) 421 s. (Koye Rasscrates!) ALVERVICA.) Legimie de la langue française, XVII, 88. Afrique. (Voy. Charles - Quint.) ..., septentrionale. (Voy. Notice.) Amarou. Anthologie éretique d'.... AGAPIDA (Antonio). Voy. Invinc par A. L. Apudy, XVII. 63. Amati (l'abbé). Recherches his-Agathonis vita et tragædiarum reli-quiæ F. Ritschl, XVII, 314. Aglio (Aug.). Antiquités du Mexique, XVII, 49. Apoutredal Chronique d'...) par toriques sur les origines, découvertes, etc., XVII, 115.

Ambrosoli (F.). Trad d'Ammien

Marcellin, XVII, 326. Ammien Marcellin. (Voy. AMBRO-M. Fleischer, XVII, 810. soli;) Académie des sciences de Turin. Analyse grammaticale, XVII, 269. -.iādeBeianepa--. de Suint-Ancre' ancienno trouvée au fond Pétersbourge (Von Sociétés) de la mer, XIX, 36. ACLAND (M. D.) (Voy: ARNADO (H).
ARLY AROT (C. W.) L'Hecubed En-Angleterre(Voy. CROFTON GROWER.) Animania Proces contre les ... par Akhalzik. (Voy. Mosquee et Bi-bliotheque.) . M. Berniat Saint-Prix, XV II, 134. Annales de l'Italia, para Coppi, XVII, 358. Alba-longa (Kong Viaconti (Al) Alcuin, Vie di parta la F. Lorentz, XVII, 57.000 parta Lorentz, Annihal Mari Buster (C. H.C.) Annuaire americain, XVII, 141. Antigone. Sur quelques, passages des chœurs d'..., XVII, 249. Anthologie érotique d'Amaroù, ALEXINDRE LE GAING. Expedition d'... contre les Russes, par M. Anthologie érotique d'Amaroû, Charmoy, XVII, 3.— Exploits par A. L. Apudy, XVII, 63.— DE MENG in bei in be eineine berte be min 39. ON De, 30.

145

ANTHON (Car.) Q. Horatii Flacci poemata, XVII, 16.

Antiques découverts en Crimée, XIX, 59. - Routes ... découvertes à Paris. 62.

Antiquitatis romanæ monumenta legalia, D. E. Spangenberg, XVII, 17.

Antiquités. Science des ... par A. de Steinbuchel, XVII, 22. -Du Bosphore cimmérien, 28. -... du Mexique, par Aug. Aglio, 49... égyptiennes, par Spineto, 91.—...de Marsal et Moyenvic, 100.— Collection d'... indiennes rapportées par M. Lamarre -Picquot, 332. — ... grecques découvertes à Punjab, 333. -... du dépt. de Lot, par M. Del-pon, 340. ... de la Haute-Lusace, XVIII, 13. — ... germaniques, 14. — .. nationales, 17. — ... du département du Lot, 62. -.. trouvées à Nismes, 130. - ... découvertes à Kertch, 127.-... découvertes en Crimée, XIX, 59. - ... à Marseille, 61. mexicaines rapportées par M. Franck, 69. Appienne. Voie ... (Voy. WALCE-

APUDY (A. L.) (Voy. AMAROU.) Arabe. Traité de la poésie ... par M. Freytag, XIX, 24. - Grammaire ..., par M. Sylvestre de Sacy, 23. — ... (Voy.Reinaud.) Arabie. Histoire de l'..., par David

Price, XVII, 36.

Archéologie. Mélanges d'... XVII, 97. — Observations sur divers points d'..., 275, 335.

... épistolaire d'auteurs italiens, | Archives. Nouvelles ... historiques des Pays-Bas, par M. le baron de Reiffenberg, XVII, XVIII, 117. — ... historiques, etc., du département du Rhône, XVII, 138. — ... de Fribourg en Brisgau, 351. Arménie. Description de l'an-

cienne ..., par le P. Luc Indjidjian, XVII, 37. Armure de Henry VIII, XVIII.

ARNAUD (H,) et H. D. ACLAND. Histoire des Vaudois, XVIII.

116. Art de traduire, par le docteur Willmann, XVIII, 85.

Artistes. Noms d'... (Voy. RAOUL

ROCHETTE.) ARUNDELL (H.-T.). Visite aux sept églises d'Asie, XVII, 276.

Aschbach (le docteur J.). Histoire des Visigoths, XVII, 40.

Asie. (Voy. Notice.)

Assemblées nationales de la Savoie, par le comte Fer. dal Pozzo. XVII, 45.

Astonne Bagiloni. Des enfans nobles, etc., XVIII, 35.

Astrolabe antique. Descript. d'un ..., G. Setelle, XVII, 336. Athènes. Topographie d'..., par

Leake, XVII, 94.

Atlas. (Voy. LETRONES.) - ... historiques et chronologiques des littératures, etc., par A. Jarry de Mancy, XVII, 50.

Auteurs grees et leurs traductions italiennes, par l'abbé F. Federici, XVII, 312.

Autriche. (Voy. Santoni).
Auxerre. Recherches sur ..., par L..., XVII, 304.

В

BABER ZEBHIREDDIN MOHAMMED. Mémoires sur ..., XVII, 116. BAEHR (J.-C. B.). Plutarchi Philopoemen, Flaminius, Pyrrhus, XVIII, 4. BACHIUS (N.). Critiæ Tyranni carmina, XVII. 73. Bain antique de Lipari, par W.-H. Smyth, XVIII, 94. -... romain décrit par E. Turnor, XIX, 7

Balbo (le comte César). Histoire

d'Italie, XVII, 296; XVIII, 115. Bamberg. (Voy. Manuscrits et Bibliotheque.)

BARKOW (Aug.-Fr.). Lex Romana Burgundionum, XVII, 79.

BARRIÈRE (F.). Tableaux de genre. XVII, 360.

Bas-Rhin et Meuse. Documens pour l'histoire du ... par Ritz, XVII, 41.

BATTAGLINI. Sur les lettres de Blin (A.). Dictionnaire français-Phalaris, XVIII, 6. tamoul et vice versa, XVII, 243.

BAUMSTARK (Ant.) De curatoribus emporii et nautodicis apud Athenieuses, XVII. 38.

nienses, XVII, 38.

BAZZARINI (A.). Dictionnaire encyclopédique des sciences, etc., XVIII, 37.

Belfore (F.-C.). Sur l'imprimerie Arabe, XVIII, 46.

Bellegno. (Voy. Cibranio; Voy. Savoie,)

Belmont. Biographie de Diebitch-Zabalkanski, XVII, 58.

Benares. (Voy. Mela.)

Benecke (C.). Les quatre Catilinaires de Cicéron, XVII, 322.
Benner Ponn. Analogie des lan-

Bernard Born. Analogie des langues radicales, XVII, 67. Bernardi (M.). Recherches sur

Galerius Trachalus, XIX, 1.

— Mémoire sur les jeux sceniques des Romains, 21.

Béotiens (Voy. RAOUE ROCHETTE.)

BERRIAT SAINT-Prix. Proces contre les animaux, XVII, 134.

Besançon. (Voy. Académie; Voy. Louis-Philippe.)

BIANCHI. Vocabulaire français-turc, XIX, 2.

Bianchini (A.). Choses remarquables de Navarre, XVII, 359. Bible (la) en hébreu et en français,

par M. Cahen, XVII, 61.
Biblibthèque des écrivains de Valente par D.-J.-P. Fuster, XVII, 54. — ... de Brera à Milan, 92. — ... de Berlin, 149. — ... de famille, 154. — ... d'Akhalzik,

246: — ... de Photius, 252. — ... des connaissances usuelles, XVIII, 38. — ... de Cambray, par Leglay, 44. — ... des classi-

ques latins, 54: — ... de Bamberg, 146. — ... instructive et amusante, 147. — ... des connaissances usuelles, XIX, 20.

Bristen (C.). De Jani templo, XVII, 273.

BILLERBECK (L. S.) M. T. Ciceronis de oratore libri 111, XVIII, 10. Biographie des Israélites, par E. Carmoly, XIX, 47.

BLAREMBERG (M.). Sa mort, XIX, 78.

tamoul et vice versa, XVII, 243.
Bodhayama. (Voy. Ramayana et
Ellis.)

BOECK Pindari carmina, XVII, 315, BOEHMER (Fred.): Regesta imperatorum romanorum, XVII, 348.

Boheme. (Voy. PALACKY.)
Bohemesi (B.). Fastes consulaires
capitolins, XVII, 341.

Bosphore cimmérien. (Voy. Antiquités, Inscriptions et Médailles.)

BOTTIN (Séb₁). Mélanges d'archéologie, XVII, 97. — Mémoire sur les antiquités de Marsal et Moyenvic, 100. — Sur Samarobriva, ancienne ville de la Gaule, 101.

Boucliers bretons. Description par S.-R. MEYRICK, XVIII, 61.

Bouddha. (Voy. Low.)
Boulogns. Charte de ..., XVIII,
139.

Braniss (Ch.-J.). Manuel de logique, XVII, 89.

BRAUNIUS (JOSA). S. Justini martyris et philosophi apologia, XVII, 77.

BRAUNHARDUS (G.). Annotationes de Quinto Horatio Flacco, XVII, 78.

Bremi (J. H.). Sur les Suppliantes d'Euripide, *XVIII, 89. — Sur l'Alceste du même, 80.

Bréquient (DE). Correspondance sur les recherches en Angleterre pour l'histoire de France, XVII. 59. 151, etc.

XVII, 59, 151, etc.
BRIAL (D.). Sur un passage de l'abbé Suger relatif à l'histoire

de Berry, XIX, 1.

Baiggs (John.) Histoire de la puissance mahométane dans l'Inde, trad. de Farishta, XIX, 40.

Bronsted. (Voy. J.-C. Lindberg). Bronze. (Voy. Mongez.)

Bulletin des Annales de l'institut de correspondance archéologique, XVII, 90; XVIII, 128; XIX, 30.

Buste biceps de Senèque et de Socrate par le professeur Lorenzo, XVIII, 97.

BUTTMANN (Philippe). Traditions de l'antiquité, XVII, 21.

le parlement de Provence, XIX, 17.

Cabinet encyclopédique de M. D. LARDNER, XVII. 112.

Cacographie, XVII, 266, 267. Capen (M.). Bible en hebren et en français, XVII, 61.

CALLIAUD (Frédéric.) Recherches sur les arts, etc., d'Egypte, XIX, 57.

Callaway (J.). Trad. de Yakkun Nattannaw et de Kolan Nattannowa, XVII, 2.

Camées antiques. (Voy. MONGEZ.) Campo Santo de Pise (Voy. Smin-

Cantiques de Luther, pub. par G. Riedel, XVII, 83.

CAPEFIGUE (M.). Histoire constitutionnelle et administrative de la France, XVII, 48, 130.

CARDINALI (L.). Sur un sceau capitulaire antique, XVII, 286. CARDINALI (M.). (Voy. Pierre

chrétienne)
Camoly (E.). Notice sur Sabtai
Datelo, XVII, 56. — Biographie
des Israélites, XIX, 47.

Carolo magno litterarum fautore (de). pub. par le Dr. Halle, XVII, 364.

Castes. Sur les ..., par un bouddhiste; pub. par Hodgson (M.), XVIII, 103.

Catalogue des manuscrits orientaux, etc., par H.-H. Wilson. XVII, 241. — ... des manuscrits de la bibliothéque de Cambray par Leglay (A.). XVIII, 44.

Catilina. (Voy. Cicéron.) Catilinaires de Cicéron, C. Benecke, XVII, 322.

Cathéchisme malais, XVIII, 84. CAUSSIN (M.). Examen d'un passage d'Hérodote, XIX, 1. -- Recherches sur la Béotie, id.

CAYOT - DÉLANDRE. Tableau l'histoire de France, XVII, 298. CAYN DE MARVEJOLS (J.-A.). Notice sur les monumens et tombeaux du département de la Lozère,

XIX., 33.

CABASSE. Essais historiques sur Centimanes. Briarée, Cottus et Gyges. (Voyes LE PREVOST D'IRAY (le Vicomte). Chaire du Diable, par M. Dugné,

4. 1. 1 . . .

XVIII, 132.

Chambres souterraines découvertes en Angleterre par M. T. Crofton Croker, XIX, 9

CHAMPOLLION jeune et H. ROSEL-LINI: Monumens de l'Égypte et de la Nubie, XVII, 272. - Sa mort, XIX, 77.

CHAMPOLLION Aimé, fils. (Way. Diurpal.)

CHARLEMAGEE. Dissertation sur le portrait de ..., par J. Tambroni, XVII, 279. — ..., est né en France, par Danville, XVIII.

CHARLES I. roi d'Angleterre. Ouverture de son cercueil, XVIII. 131.

CHARLES-JEAN, roi de Suède. (Vax. W.G MEREDITE.) CHARLES-QUINT Expedition de ...

en Afrique, XVII, 294.
CHARMOY (M.). Expédition
d'Alexandre le Grand contre les

Russes, XVII, 3., Charte de Boulogne, XVIII, 139.

Chateau Gaillard. Histoire du ..., par Acu. Deville, XVIII, 33.

Chemise talismanique de Kara Mustapha, par M. de Hammer, XVIII, I"., 2.

Chine. Description de la,..., XVIII, 106. Chinois. Empire ... (Vay. Abel

REMISAT.) CHOISEUL-GOUFFIER (M. le comte

de) (Vay. Notice.) Chrestomathia Ciceroniana, par F.

G. DORRING, XVII, 255. Chrétiens appelés Chaldéens. Sur

les ..., par le Docteur Walh, XVIII, 108.

CHRISTIAN IV. Journal de ..., le professeur Nyerup, XVIII, 113.

Chronique universelle des Allemands, par Rauschnick, XVII, 349. -..., des pays de Holstein, etc., par E.-C. Kruse, 350.

CIATCIAE (Emm.). Dictionnaire ita- | Concordance des temps et des verlien-arménien-turc, XVII, 8 CIRBIED. (Voy DENYS DE THRAGE.) CIBRARIO. Etas de la Savoie aux 160., 170. et 180. siècles, XVII, 297. - Rapports sur la Savoie, XVIII, 118. Crezzon. Quel jour de novembre

a-t-il prononce les deux premiers discours contre Catilina? XVII, 346. - ..., avec notes d'Henry Estienne, XIX, 54. — (Voy. Beneck, voy. Doening, voy. Bil-LERBECE, -...(Voy.ODESCALCHI.) Cimetières payens. Description des, par J.-Tr. Schneider, XVII, 95. — ... romains à

Gièvres, par M. Jollois, 99. Cicdena (M.). (Voy. Weben.) Girenit donné à Rome par Auré-lien, par St. Peali, XVIII, 95. CLARAC (le comte de). Observa-

tions sur quelques points d'ar-chéologie, XVII, 275, 335. CLAVIER (M.). (Voy. Notice.)

CLAUDE (M. le docteur). Observations sur l'organisation des éco-les savantes, XVII, 152. Coalt Houre (Richard). Sur les

mosaïques de Hants, XVII, 337.

Code de Justinien. Sur le ..., par C. WITTE, XVIII, 123.

Colonnes akritaines à Venise. XVII. 96.

Comenius (J.-A.). Sur ..., par F. PATACRY, XIX, 19.

Commencemens et augmentations de la bibliothéque du roi à Paris, XIX, 48.

Commentaires de César. Sur les ..., par le Dr. Münscher, XVII, 321.

Commentatio critica de locis nonnullis Lysice et Demosthenis, X¥II, 76.

bes, par Lequien, XVII, 265.

Confederation helvétique. Manuel de l'histoire de la ..., par L. Meyer de Knonau, XVII, 127.

Confédération suisse. (Voy. Histoire.)

COPPI (A.). Annales de l'Italie; XVII, 358.

Cornwall. Description des châteaux féodaux du ..., par W. Cotton, XVIII, 19.

Corpus scriptorum historiæ Bysantinæ, XVII, 39; XVIII, 52, 91,

Correspondance de M. de Bréquigny, XVII, 59, 151. — ... de John Sinclair, 355.

COSTA (P.). (Voy. DANTE.)
COTTON (W.). Description des châteaux féodaux du Gornwall, XVIII, 19.

COUSINERY (M.). (Voy. M. DUMER-SAN.)

Cours de littérature française, par J. Rowbotham, XVII, 271. Coxe (William), XVII, 150.

CRANMER. Vie de l'archevêque par le R. H. J. Todd, XVIII, 42. CHAPELET (Q.-A.). Proverbes et

dictons populaires, XVIII, 124. Critiæ tyranni carmina, par M. Bachius, XVII. 73.

CROFTON CROKER (T.). Description de chambres souterraines en Angleterre, XIX, 9.

CROKE (sir Al.). Regimen sanitatis Salernitanum, XVII, 80.

Cunégonde ou Catherine de Hongrie. Restes de la reine ..., XVIII, 136.

Curatoribus (de) emporii et nautodicis apud Athenienses, ant. Baumstark, XVII, 38.

Cynégéticon (Voy. GRATIUS FALIScus et F.-C.-G. PERLET.)

D

DACIER. (Voy. Notice.) DAEHNE (A. F.) De aliquibus locis Platonis, etc., XIX, 51. DARLMANN (F. C.). Sources de l'histoired'Allemagne, XVII, 121. Damascii philosophi Platonici quæstiones, ed. Jos. Kopp, XVII, 13.

DANEMARE. (Voy. Médailles cufiques.) DARTE. La divina Commedia, avec

notes de P. Costa, XVII, 84... DARVILLE. Mémoire prouvant que Charlemagne est né en France, XVIII, 138.

DAVIS (S.). (Voy. JONES (W.). DELPON (M.). Antiquités du département du Lot, XVII, 340. -Statistique du même département, XVIII, 62, 80. - Essai sur l'histoire de l'action publique, etc., 78.

DEMOSTHENES. (Voy. C. FOERTSCH). DENHARD (B Fr.). De Sophoclis OEdipo Coloneo, XVII, 71.

DENIS (Ferdinand). Tableau historique, etc., des sciences occultes , XVII , 136.

DENYS DE THRACE. Grammaire grecque de ..., par Cirbied, XVII, 69.

DEPPING (M. G. B.). Histoire du commerce entre le Levant et l'Europe, XVII, 132.

De Rebus Milesiorum, A. Schroeder, XVIII, 28.

Dessins d'antiquités mexicaines, per M. Franck, XIX, 69. Deville (Ach.) Histoire du châ-

teau Gaillard, XVIII, 33. Dexippi, Eunapii, Petri Patricii, · Prisci, Malchi , Menandri , historiarum quæ supersunt e recensione Imm. Bekkeri et B.G. Niebuhrii, etc., XVIII, 52.

DEEBITCH-ZABALKARSKI. Biographie de ..., par Belmont, XVII, 58. DIEFERBACH (L.). Sur l'état des langues romanes écrites, XVII, 86.

Dictionnaire hébreu-français, par Marchand-Ennery, XVII, 5.— ... italien-armenien-turc, par Emm. Giatciak, 8 .- ... français-· tamoul et tamoul-français, par A. Blin, 243. - ... des synonymes latins, par B. C. Habicht, XVIII, 8. - ... encyclopedique des sciences, par A. Bazzarini, 37. Divot (Firmin). Nouvelle édition

du Tresor de la langue grecque de Henry Estienne, XVIII, 87.

DINDORY (L.) Johannis Malala chronographia, XVIII, 91.

Diodore de Sicile. (Voy. GAIL.) Diplôme de Jean Ier. dit le victorieux, XVII, 124.

Dissertation sur les poëtes qui avant Virgile ont chanté Enée, par Scheben, XVII, 256. - ... sur un bas-relief du Vatican, par le marquis de Melchiori, 274.

Disputatio de regibus Comagenes, par Van Lennep, XVIII. 24.

Distributio numorum Romanorum. C. H. Stieglitz, XVIII, 25.

Diurnal du roi René II. Notice sur le..., par Aimé Champollion fils, XIX, 65.

Divina (la) commedia di Dante Alighieri, avec notes de Paul Costa, XVII, 84

Doening (F. G.). Chrestomathia Ciceroniana, XVII, 255.

Donn (M.). Histoire des Afghans, traduit du persan de Nimet-Allah, XVII, 288.

Droit commercial suivant les lois pontificales, par E. Cesarini, XVII, 347.—... romain, par E. Huschke, XVIII, 134. Duchesne aîné. (Voy. Musée de

peinture et de sculpture.) DUGDALE. Vie de William ..., par

W. Hamper, XVII, 43. Dugné (M.). Chaire du diable, XVIIÌ, 132.

DUMORET. (M. J.). Conduite de Tamerlan à Ispahan, XIX, 41.

Dumontien. Notice sur deux manuscrits découverts à Tournay, XVII. 126.

Dussaulx (J.). Satires de Juvénal, XVIII . 54.

DUPONT-DE-NEMBURS. (M.). (Voy. Notice.)

Dynasties égyptiennes. Sur les ..., par M. Hamaker, XVIII, 107.

E

Écoles savantes. Observations sur L'Ecriture chinoise. (Voy. Abel Rél'organisation des ..., par le doeteur Claude, XVII, 152. - ... de Salerne. (Voyez Croke.) Ecosse. (Voyes Richard II; voyes. Pierres.)

MUSAT.) - ... syllabique, figurative et alphabétique (Voy. le même.) Edouard, roi d'Angleterre. Monnaie d'..., XVIII, 68.

Egypte. Ouvrages imprimés en ..., par M. REINAUD, XVIII, 47. - (V_{OY}) . Champolition jeune.) Voy. F. CAILLIAUD.) - (Voy. SYLVESTRE-DE-SACY.) Egyptiennes. Antiquités ... (Voy. SPINETO. Einhardi, yita Karoli magni, XVII, 129. Élémens de grammaire grecque, par Vaucher (L.), XVII, 247. Élèphans blancs. Sur les ..., par le cap. S. Low, XVIII, 105. ELLIS (G.-A.). Lettres sur les années 1686, 7, 8; XIX, 14. Ellis (feu). Notice sur le Ramayana de Bodhayana, XVIII, EMPERIUS (A.-C.-W.). De temporum belli Mithridatici primi ratione XIX, 73 Enéide. (Voy. Mongez.) Encaustique. Portrait peint à l'..., XVII, 109. — ... des anciens, par M. C. Friry, XIX, 70. Enfans nobles. Des ..., par As torre Baglioni, XVIII, 35. Epopées françaises. (Voy. QUINET.) Erasme, etc., XVII, 153. Espagne. Art typographique en ..., XVII, 308. — ... (Voyez MAC-CRIE.) Essai sur les idées cosmographi-

d'Altas, par M. Letronne, XVII. ESTIERNE (Henry). Nouvelle édition de son Trésor de la langue recque, par F. Didot, XVIII, 87. — Notes sur un exemplaire de Cicéron, XIX, 54. Es-sefer ou la base de la victoire, XIX, 25. État fédératif des Béotiens. (Voy. RAOUL - ROCHETTE. - ... Unis. (Voy. Journaux secrets.) --- ... des personnes en France sous les rois de la première race. (Foy. NAUDÉT. Ethnographie. (Voy. Volken, M. de Féaussac et Musée.) L'Hecube restituée. EURIPIDE. XVII, 72 .- Sur les Suppliantes d'..., par J. H. Bremi, XVIII, 89. - Sur l'Alceste d'..., par le même, 90. - Sur les Phéniciennes d'..., XIX, 3.

XIX, 66. Exécutions pour sorcellerie, XVII, 135. Expédition archéographique en

Evans Crowe (E.). Histoire de

Examen d'un diplôme de l'an 877,

France, XVII, 112.

Russie, XIX, 67. Exercices et prières en malai, XVIII, 83.

ques qui se rattachent au nom Executer. (Voy. Fragmens.)

F

N.-A. M. Grandsire, XVII, 330. - ... attribuées à Phèdre (Voy. VANDERBOURG.) Pacciolati (G.) et autres, lexique de la langue latine, XVII, 254. FALCAR (J.-A.). État actuel de la monarchie portugaise, XVII, Fastes consulaires capitolins expliqués par B. Borghesi, XVII, 341. FÉDÉRICI (F.). Des auteurs grecs et des traductions italiennes, XVII, 312. FERISHTA (Mahomet-Kasim). (Voy. J. Briggs.) FERRARIO (le Dr. Jules). Histoire et analyse des romans de cheva- [

Fables diverses trad. en latin, par

FÉRUSSAC (M. le baron de). Sur le projet d'un musée ethnographique, XVIII, 142.
Fête séculaire célébrée à l'académie des sciences de Saint-Pétersbourg. Poëme sur la ..., par M. F. Grafe, XIX, 27.
FLEISCHER (M.). Chronique d'Aboulfeda, XVII, 310.
FLORUS. (Voy. MASSUCO (C.).
FOERTSCH (C.). Commentatio critica de locis nonnullis Lysice et Demosthenis, XVII, 76.—Observationes criticæ in Lysice orationes, XIX, 50.
FORCELLINI (A.) (Voy. FACCIOLATI (G.)

lerie et poëmes romanesques d'Italie, XIX, 55. , ARARIO.) Fouilleà Vienne (Isère), XVII, 106. Foulquien (J.-A.). Histoire des contemporains, XVII, 147. Fragmens de Machiavel, XVII. 44,-... d'Ézéchiel et de Philon l'ancien, par Philippson, 251. ... de Sapho de Mytilene, XVIII. Français. Histoire des ..., par M. de Sismondi, XVII, 128. France. Histoire constitutionnelle et administrative de la ..., par

M. Capefigue, XVII, 43, 130. FRANK (Othmar). Vyasa. sur la philosophie, la mythologie, etc.,

des Hindous, XIX, 22. FRANCE. Dessins et collections d'antiquités mexicaines, XIX.69.

FRANKE (F.). Homeri hymni, XVII. 248.

FREHR (Ch. M.). Expédition des Russes sur les côtes de la mor Caspienne au dixième siècle, XIX, 42.

FOSCARARI. (Voy. Savoie et Ci- FREMINVILLE (M. de). Memoire sur les monumens druidiques du Morbihan, XIX, 6. FREYTAG (M.). Lexicon arabico-latinum, XVII, 6 bis .- Traité de la poésie arabe, XIX, 24. Fribourg en Brisgau. Archives de ..., par le Dr. H. Schreiber, XVII, 351. FRIEDEMAN (F.-T.). Ruhnkenti (Dav.) orationes, XVII, 260.

FREIRE DE CARVALHO (J.-L.). Constitution et gouvernement du Portugal, XVII, 356.

FRIRY (M. C.). Sur l'encaustique des anciens, XIX, 70, FROGRALL DIBDIN (Th.). Voyage en France et en Allemagne,

XVIII, 133, Fausius. Notice sur André XVII, 307.

Furlamento (J.). (Voy. Facciolati (G.).

Fuster (D.-J.-P.). Bibliotheque des écrivains de Valence, XVII.

G

GABARINI (le R. P. D. P.). Job, en italien, XVII, 62 Gabris. Decouverte de l'ancienne par M. Jollois, XVII, 99. GACHARD (L.-P.). Analectes bel-"giques, XVII, 352. Gaels écossais, par James Logan,

XVII, 42. GAIL (M.). Examen de Diodore de Sicile sur le monument d'Osy-

mandias, XIX, 21. GAIL (J.-Fr.). (Voyes MATTHIE).

GALERIUS TRACHALUS. (Voy. BER-NARDI). GALEBON (F.). Histoire de Falaise,

XVII, 46. GARCIN DE TASSY (M.). Sur la re-

ligion musulmane dans l'Inde, XIX, 11.

GARNIER (M. le marquis). (Voyes Notice).

GAZZERA (C.). Notice sur des tesseres impériales, XVII, 284. Gazotte arabe et turque d'Égypte,

et gazette turque et grecque de Candie, XVIII, 48.

Gebanum. Dissertation sur le ..., | GINGUENÉ (M.). (Voy. Notice).

par M. Mangon de Lalande, XVII, 277.

GEEL (J.). Dav. Ruhnkenii scholice in Suctonii vitas Cæsarum, XVIII, 55.

GEISSEL. Dôme impérial de Spire, XVIII, 20.

GELDER (J.-J. DE). Theonis Smyrnæi Platonici expositia, XVII, 14, Genèse. Sur le XXIIe. chap. de la ..., par J.-B.-C.-B. Leronx Moissart, XVII, 344.

Génois de Péra et un prince Bul, gare. (Voy. Silvestre de Sacy): Géographie et etnographie d'Homere, par K.-H.-V. Volcker, XVII, 345.—... de Claude Ptolomée, trad. par l'abbé Halma, XVII, 250; XVIII, 5.

Géorgiens. Jeux publics des anciens ..., XVII, 117 GEVAUDAN. (Voy. S .- J .- M. IGNON)

GEVAY. Sur la chemise talismanique de Kara Mustapha, XVIII,2. Geijen (E.-G.). Histoire de Suède, XVII, 291.

Giornale angadico di scienze, lettere de latti, XVIII, 144.

Giovanni (P.), Exploits d'Alexandre le Grand, trad. de Q. Cunce, XVII, 258.

Gloucester. Pièces sur la ville de

..., XIX, 15. Golpéhy (M. be). Notice sur B.-G. 'Niebuhr, XVII', 365.

Gonod (M.-B.). Notice sur le châ-Goodrich-Court. Arsenal de ...

(Voy. MEYRICK (S.-R.). Grecques. (Voy. Inscriptions).

Grenade. Conquête de ..., par W. Irving, XIX, 43.

GRESSIN et A. REVILLE. Tableau de l'histoire de la Pologne,

XVIII, 110. GRAFE (M.F.). Sur la fête séculaire célébrée par l'académie des sciences de Saint-Pétersbourg, XIX, 27.

Grammaire grecque par Theocha-ropoulos, XVII, 9.—... hindous-'tañi, 'par Sandfort Arnot, 64.

... grecque de Denys de Thrace, par Cirbied, 69. - .. raisonnée de la langue grecque par Aug. Matthiæ, trad. par J.-F. Gail et E.-P.-M. Longueville, 70. — ., polonaise, par J. Poplinski, 81. — ... complete de la langue hébraïque, par J. Petterson, 242. - ... grecque, par L. Vaucher, 247. - Notions de ... française, par E. Lequien. 261. — ... française élémentaire, 262. — ... arabe, par M. Sylvestre de Sacy, XIX, 23.
GRANDSIRE (N. A.-M.). Fables diverses trad. en latin, XVII, 530.

GRATIUS FALISCUS. (Voyez Perlet (F.-C.-G.).

GRILLE (F.). Description du département du Nord, XVII, 131. GRIMM (Jet G.), Hymni veteris ecclesiæ, XVII, 328. - De Hilde brando antiquissimi carminis teutonici fragmentum, 329. Guerry (M.). Traditions du Poi-

tou, XIX, 45.

H

HABICHT (N. E.-C.). Dictionnaire des synonymes latine, XVIII,

HALMA (l'abbé) Traduction du traité de géographie de C. Ptolomée, XVII, 250; XVIII, 5.

HALLE (le docteur). De Carolo magno litterarum fautore, XVII, 364.

HAMAKER (M.). Takiodini Ahmedis Almakrizii narratio, XVII, 7. -Sur les dynasties égyptiennes,

XVIII, 107. HAMMER (M. de). Lettres sur les manuscrits orientaux, XVII, . 65. — Sur la chemise talismanique de Kara-Mustapha, XVIII, 1. — Seing et sceau d'Ibrahim, 126.

HAMPER (W.). Vie de W. Dugdale , XVII, 43.

HANS MEMLING. (Voy. Tableaux). HARLESS (Hermann). Lineamenta historiæ Græcorum et Romanorum litterariæ, XVII, 118.

HARRIS NICOLAS (N.). Denombre-

Richard II entra en Ecosse, XVII, 354. HAUBOLD (D.-C.-C.). (Voy. Span-

GENBERG). HAUPT (C .- G.). Etude des tragi-

ques grecs, XVIII, 86. Haus (M. le marquis de). Sur la tragédie classique, XVIII, 51.

Hébreu. Livre pour apprendre a lire I'..., par H. D.-A. Sonne, XVII, 4.

Hécube (1') d'Euripide restituée par C. W. Ahlwardt, XVII, 72.

HERREN (A.-H.). Politique et commerce des peuples de l'an-

quité, XVIII, 74. HENNEQUIN (C.-V.). De principatu urbis Trajecti ad Mosam, XVIII. 16.

HENNIN (M.). Manuel de numismatique ancienne, XVII, 27. Henry

S. R. MEYRICK, XVIII, 21. Herculanensium voluminum, XVII; 253.

ment de l'armée avec laquelle Hercules indien et thébain. Com-

J. Tod , XVIII , 58. Hermite en suisse, XVII, 52. Hérodote. (Voy. CAUSSIN). HEYSE (C.-G.-L.). Quæstiones he-rodoteæ, XIX, 26. Hiéroglyphes et antiquités égyp-tieunes. Leçons sur ... par le marquis de Spineto, XVII, 91. Hien Wycombe. (Vay. Médailles anglaises et Nonnis) (J.). Hindous. (Voy. FRANK) (OTHMAR). Histoire des Visigots par le doc-teur J. Aschbach, XVII, 40. - ... de Falaise, par F. Galeron, 46.—... constitutionelle et administrative de France par M. Capefigue, 48, 130. — Recherches sur l'... de France par Brequigny, 59, 151. - ... grecque de Thucydide, traduites par le docteur F. Klein, 75. - ... numismatique de l'év. et prin. de Liège par le comte de Renesse-Breichach, 107. — ... de France, par Evans-Crowe, 112. — Tabeaux synchroniques de ... universelle, 114. — Sources de l'... d'Allemagne par F. - C. Dahlmann, 121. — Documens pour l'... de la Souabe et de la Franconie, 122. - ... de la réforme religieuse par de Rommel, 123. — ... manuel de l'... de la confédération helvétique par J. Meyer de Knonau, 127. — ... des Français par M. Sismondi, 128. — ... du commerce entre le Levant et l'Europe par M. G.-B. Depping, 132. — Monumens inédits pour servir à l'... de la servitude, 133. — ... des contemporains par J.-A. Foulquier, 147. — ... de notre temps par Karadgitsch, 148. — ... de la bibliothéque royale de Berlin par F. Wilken, 149. - Esquisses de l' .. ancienne par A. Sander, 287. - ... des Afghans traduit du persan par Dorn, 288.—...de Suede par E.-G. Geijer, 291. — Manuel de l'... des états de l'Allemagne, par Rauschnick, 292. -... de la ligue anséatique, par Sartorius, 293. — Tableaux de

l'... de la confédération suisse,

paraison des ... par le colonel

295. — ... d'Italie, par le comte César Balbo, 296.— Tableau de l'.. de France, par Cayot-Delandre, 298. — ... romaine de Tite-Live, traduit par C.-F. Klaiber, 320. — ... d'Ammien Marcellin, traduite par P. Ambrosoli, 326. — ... du Stathoudérat, par Raynal, 353. — Essai sur l'... de la littérature italienne, 357. — ... du château Gaillard, par A. Deville, XVIII, 33.—Manuel d'études pour l'..., par F. Rehm, 69. - Introduction à l'... universelle, par M. Michelet, 70. - ... romaine, par M. Michelet, 77. — ... de l'action publique et du minis-tère public, par M. J.-A. Delpon, 78. — ... de Pologne, 110. - ... d'Italie, par C.-C. Balbo, 115. - ... des Vaudois, par Arnaud et Acland, 116. — ... des tribus indiennes de l'Amérique du nord, 141. — ... de l'académie des inscriptions et belles lettres, XIX, 1, 21. - ... de la réforme en Espagne, par T. Mac-Crie, 16. — ... de la puissance mahométane dans l'Inde, traduite par Briggs (J.), 40. — ... des romans de chevalerie, par le docteur Ferrario, 55. — Sur l'... en Bohême, par F. Palacky, 74. Historiæ Græcorum et Romanorum litterariæ lineamenta, par Harless (Hermann), XVII, 118. Hodgson (M.). Sur les castes, par un Bouddhiste, XVIII, Holstein, (Voy. Kruse (E.-C.). Homere (Voy. Vanleisburg.) Homeri hymni, etc., par F. Franke, XVII, 248. Horatii (Q.). Flacci poëmata, Car.

Franke, XVII., 248. loratii (Q.). Flacci poëmata, Car. Anthon, XVII, 16. — De Quinto Horatio Flacco, G. Braunhardus, XVII., 78.

Hosking (W.). Restes d'architecture et de sculpture à Pæstam, XIX, 31.

Humner (M.). Manuel chronologique synchronistique, XIX, 37.

HUOT. (Voy. MALTE-BRUN). HUSCHER. (E.). Sur le droit romain, XVIII, 134.

Ibrahim. Seing et sceau d'..., par M. de Hammer, XVIII, 126 IDELER (H.). Sur les mesures itinéraires des anciens, XIX, 56.

IGNON (J.-J.-M.). Sur une colonisation juive dans le Gévaudan, XIX, 76.

Iguerelh Elassaph ou épître, etc., par Aaron Chorin, XVII, 6.

Imprimerie arabe. Sur l'..., par F.-C. Belfour, XVIII, 46. (Voy. REINAUD.)

Inde. (Voy. GARCIN DE TASSY.) Indicateur italien, par M. Valery, XIX, 75.

Indientan (le P. Luc). Description de l'ancienne Armenie, XVII. 37.

Infinitif historique des latins, par H.-C.-F. Prahm, XVII, 15.

Inscription antique découverte à Kertch, XVII, 32, 33. - ... grecque du musée de Nicolaïeff, 102. - ... découverte à Mesembrie, 103. — ... milliaire trouvée près de Tongres, 104. - ... romaine découverte à Tchernetz, 280. -... grecques et romaines d'après A. de Jorio, 281. - ... lapidaires

recueillies par le marquis Malaspina de Sannazaro, 283. ... antique trouvée à Civita-Lavinia, 342. — ... de Saint Irénée à Lyon, 343. - ... romaine récemment découverte, XVIII, 22. — ... chrétiennes antiques, par Visconti, 23. — Collection d'... grecques, par F. Th. Welcker, 64. — .. de Démétrius, 66. — ... romaine du musée de Toulouse, 98. — Académie des ..., XIX, 1, 21. — ... trouvée à Vincennes, 10.

Institut de correspondance archéologique, XVII, 90; XVIII, 128. XIX, 30. — ... de France. (Voy.

Sociétés.)

Inving (W.). Conquête de Grenade, XIX, 43.

Isæi orationes XI, G. Fr. Schoe-man, XVII, 74.

Israelites. (Voy. CARMOLY (E.). Italie. (Voy. Coppi.) Italienne. Histoire de la littérature

..., XVII, 357.

Iynx. Sur l'... magique des anciens, par M. L. Negri, XVIII,

JACOBS (F.). (Voy. BOECK.) JAECARI (Ernest). Origine germanique de la langue latine, etc., XVII, 119. — De diis domesticis priscorum Italorum, XVIII, 12. Jani templo (de) C. BIESTER, XVII,

JARRY DE MANCY (A.). Atlas bist. et chron. des littératures, etc., XVII, 50. - Esquisse des révolutions de Pologne, XVIII, 135.

Jeanne d'Arc. Notice sur la fête de ..., par Vergniaud Romagnesi, XVII, 47. — Cabinet de ..., XVIII, 34.

JEFFERSON RANDOLPH (T.). Mémoire de ThiJofferson...,XVIII, 119, 145

Jeux publics des anciens Géorgiens, XVII, 117. - . . de la Juvenal. (Voy. Dussaulx (J.).

Soule. (Voy. Gueray). - ... scémiques chez les Romains. (Voy. Bervardi.)

Job, par le R. P. D. P. Garbarini, XVII, 62.

Joulois (M.). Mémoire sur un cimetière à Gièvres et sur l'ancienne Gabris, XVII, 99.

JOINVILLE. Pièce relative au sire de ..., XVIII, 140:

Jones (W.). Lettre à Samuel Davis, XVIII, 82.

JORAND (M.). Monumens celtiques du département du Morbikan, XVII., 98. — ... antiques de Notre-Dame du Pny, XVIII, 99. Journaux secrets relatifs aux États-Unis, XIX, 18.

Juifs. (Voy. J.-J. M. Ignon.)

and the second

9

Kara-Koroum. (Voy. Abel Ring- KLAIBER (C.-F.). Histoire romaine

Kara-Mustapha. (Vor. Chemise et GAVAY.)

KARADGITSCH (Vuk. Steph.). Milosch Obrenovitch, XVII.

Kercher (E.). Matériaux pour une lexicographie latine, XVIII,

Kaiser (A.). Mémoires de Zerhireddin Mohammed Baber, XVII,

KARSTEN (Simon). Philosophorum græcorum veterum reliquiæ, XVII,

Kertch. (Voy Inscriptions, Antiquités et Médailles.)

de Tite-Live, XVII, 320. KLEIN (le docteur .F.). Trad. de l'histoire grecuae de Thucydide, XVII, 75.

) [/, sf.

Li state .

. :/

Koce (G.-Aen.). Timaei sophistae lexicon vocum Platonicarum. XVII, 10.

Kolan Nattanowa, trad. par J. Callaway, XVII, 2.

Kolderup-Rosevinge (J.-L.-A.). Canuti magni leges, XVIII, 93. Kope (Jos.). Damuscii philosophi Platonici quæstiones, XVII, 13. Kruse (E.-C.). Chroniques du pays de Holstein, etc., XVII, 350.

Kruse (Fr.). Antiquités germaniques, XVIII, 14.

LADOUCETTE. (Voy. Scarpone.)
Langue russe, XVII, 18. — ...
behemienne, par J. Negedly, 19. -... ou slave, par F. Truka, 20. — Sur les ... radicales, par Bernard Dorn, 67. —... punique. dans les ouvrages de Plante, 68. - ... romanes écrites par L. Diefenbach, 86. - Mélanges sur les ... dialectes et patois, 87. -Génie de la ... française, par A. Alverti, 68. - Origine germanique de la ... latine, 119. -Grammaire complète de la ... hébraïque, 242. — Lexique de la .../latine, par plusieurs, 254. - Prononciation de la ... grecque, XVIII, 49. - ... basque,

LAMARRE-Picquot.Collection d'antiquités indiennes, XVII, 332. LAMOUREUX. (Voy. Scarpone).

Lao-tseu. (Voy. PAUTHIER et ABEL REMUSAT.)

Laos. Voyage à par le docteur Richardson, XIX, 72. Labines (M.D.). Cabinet ency-clopédique, XVII, 112.

LEARE. Topographie d'Athènes., XVII, 94.

LEBORNETIER. Mémoire sur la ville et le comté de Scarpone, XVII.

LEGIAY (A.). Recherches à faire ! sur l'histoire et les antiquités du département du Nord , i XVIII , 18. — Catalogue des

manuscrits de la bibliothèque ! de Cambray, 44. · · · · Legum Canuti magni, versionent antiquam letinam ed. J. L. A. Kolderup Rosevinge, XVIII.

LEMBURG BROUWER (Van). Essai sur les poésies de Pindare auf XVII, 316.
Leo (H.). Fragmens de Machiavel. (XVII, 44.

Lequies (E. A.). Notions del grammaire française, XVII, 261 à 270.

Libroux-Moissart. (J. B. C. B.). Sur le 22° chapitre de la Genèse, XVII. 344.

Lergonne (M.). Essei surles idees. If Cosmographiques qui se ratta-1 chene au nom d'Atlas, XVII, 98: 1 par Lee, Al. i (.amraH . Wol) Lettres sur les manuscrits orbite. taux, par M. de Hammer, XVII 💱

65. -... de M. C. Acerbi sur [Limaung-Brouwer (P. Van). Beauté une momie et des papyrus de la bibliothéque de Brera à Milan, 92. — ... à M. Bronsted sur des médailles cufiques du Lindberg, 106.—... de J. Pagni, 1140 ... du docteur Labus à J.G. Orti, 282. — ... de M. Raoul Rochette à M. Schorn sur des noms d'artistes, XVIII, 59, 96, 429, XIX, 8. — ... d'Alex. Visconti sur des vases sépulcraux, XVIII, 60. - ... de M. Cardinali sur une pierre chrétienne, 65. — ... de sir W. Jones a Samuel Davis. . 82. — ... sur l'époque de 1686, par G. A. Ellis, XIX, 14. ... à M. Monmerqué, par P. Paris, 28.—... de M. Dumersan a. M. Cousinery sur des médailles antiques, 34. - ... au rédacteur du journal asiatique, par M. Pauthier, 38. — ... de Paris, par F. de Raumer, 44. Levant. Histoire du commerce entre le ... et l'Europe, par M. G. B. Depping, XVII, 132. Lex Romana Burgundionum, par A.-F. Barkow, XVII, 79. Lexicon arabico-latinum, par M. Freytag, XVII, 6 bis. Lexicographie latine, par E. Kær-cher, XVIII, 9. Lexique de la langue latine, par G. Facciolati, A. Forcellini et J. Furlanetto, XVII, 254. Ligue étohenne, par Polybe; par Id docteur Ewcas, XVIII, 75. ... Anséatique. (Voy. SARTO M1978.)

morale de la poésie d'Homère, XVII, 11. LISTA (D. Alberto). (Voy. le comte

DE SÉCUR.) Liskovius (K.F.S.). Prononciation de la langue grecque. XVIII.

LOBECK. (Voy. TAYLOR (Th.) Locmani fabulæ, par E. Boediger, XVII, 66.

Logan (James), Gaëls écossais, XVII, 42. — Observations sur des pierres monumentales trouvées en Ecosse, XIX, 64. Loiret. Album du département

du ..., XVIII, 34. LONGUEVILLE (E. P. M.). (Voy.

MATTHIE.) LORENZO (le professeur). Sur un buste biceps de Sénegue et de 4 Socrate, XVIII, 97.

LORENTZ (F.). Vie d'Alcuin, XVII, 57.

Lot. Antiquités du département · du ..., XVII, 340. — Statistique du département du ..., par M. A. J. Delpon, XVIII, 62, 80.

Louis XV et Louis XVI. Morceaux sur ..., par F. Barrière, XVII,

Louis-Peilippe. Son séjour à Besançon, XVII, 361.

Low. (le capitaine J.). Sur Bouddba et le Phrabat, XVIII, 72. - Sur les éléphans blancs, 105. ---(Voy. Patriarches.)

Lozère. Département de la ... $v_{a\gamma}$. CAYX DE MARVEJOIS

(J.A.). Lucas (le docteur) (Voy. Lique étolienne).

Lusace (Haute-). (Voy. Anti-

quités.)
LUTHER. Cantiques de ..., publié
YVII. 83. par G. Riedel, XVII, 83. Lysias. (Voy. Foretsch.)

M

forme en Espagne, Ala, MacRiatts. Fragmens de ... tradi sulmans, XVIII, 102.

par Léo, XVII, 44. — Narra- Maï (l'abbé). Classicorum auctorum e vaticanis coditibis fragmenta, forme on Espagne, XIX, 16. 331447 granting or 6 carrell

Landerso (J.-C.). Lettre à M.

Lineamenta historia Gracorum et

Romanorum, etc., Hermann-Har-

Bronsted, XVII, 105:

les, KVII, 118.

MACCERE (T.). Histoire de la ré- MACERESIE (feu le colonel Colin). Sur les mariages hindous et mu-XVIII, 53.

Mains-lévées. (Voy. Mongas.) MALAIS. (Voy. Catéchisme et exercice.)

MALASPINA DE SANNABARO (le matquis). Inscriptions lapidaires, XVII, 283.

Marte Baun. Précis de géographie universelle, XVII, 113.

MANGON DE LALANDE. Dissertation

sur Gebanum, XVII, 277.

Manuel de numismatique anclenne, par M. Hennin, XVII, 27. -... de logique, par C.-J. Braniss, 89. -... de l'histoire d'Allemagne, par Rauschnick, 292. par F. Rhem, XVIII, 69. ... chronologique synchronistique, par M. Humbert, XIX, 37. Manuscrits. Traduction des ...

orientaux, XVII, 60. - Lettres sur les ..., par de Hammer, 65.-Notice sur deux ... découverts à Tournay, 126. — Catalogue de ... ozientaux, par Wilson, 241.-... syriaque et persau. (Voy. Silvestre de Sacy). - Catalogue des ... de la bibliothéque de Cambray, XVIII, 44. - ... palimpsestes (Voy. Mai.). - ... de Bamberg, 146. — ... du roman de Berte aux grands pieds, XIX,

MANZI (C.-P.). Traduction italienne de Thucydide, XVII, 317.

Marsal. (Voy. Bottin.)

Marseille. Lettre sur les institutions de ... par M. Z. Pons, XVIII, 35.

Masques anciens. (Voy. Mongez.) Massuco (C.). Traduction de Florus, XVII, 325.

MARCHAND - ENNERY. Dictionnaire hébreu-français, XVII, 5.

Mariages des Hindous et des Musulmans. Sur les ..., par feu le colonel Colin Mackensie, XVIII, 104.

MATTHIE (A.). Grammaire grecque raisonnée, trad. par J. F. Gail et E.-P.-M. Longueville, XVII, 70.

MAYERBOTE (le Dr. E.-T.). Sur Jean Reuchlin, XVIII, 114.

Médaille grecque découverte à Ta-man, XVII, 29, XIX, 36, 68.— ... de Pharéanzès, XVII, 30 - Mexique. (Voy. Franck.)

Cufiques du roi de Danemarck. 105. anglaises trouvées près de High Wycombe, pat J. Norris, XVIII, 67, — Lettre de M. Dumersan & M. Cousinery sur la classification des ..., XIX, 34. - ... relative à Narcisse, 35. Mégalopolis. Topographie de .., par J. Spencer Stanhope, XVIII, 109.

MEIER (M.-H.-E.). (Voy. LEAKE). Mela. Fête du ... à Benarès, XIX

Mélanges sur les langues, dia-lectes et patois, XVII, 87. --- ... d'Archéologie, par Séb. Bottin, 97.

Melchtori (le marquis de). Dissertation sur un bas-relief du Vatican, XVII, 274.

MERTELLE (M.). (Voy. Notice). Mémoire sur l'exploration d'un cimetière romain à Gièvres et sur Gabris, par M. Jolleis, XVII, 99. - ... sur les antiquités de Marsal et de Moyenvic, 100. - ... de Zerhireddin Mohammed Baber, par A. Kaiser, 116. -... sur l'état de l'Acadédémie française, XVIII, 39.

— ... de Charles Jean, roi de Suède, par W.-G. Meredith, 112. -... de Th. Jefferson, par Jefferson Randolph, 119, 145. - ... sur York et Lancastre par E. Roberts, 137. - ... pour protver que Charlemagne est né en France, par Danville, 138. - de l'Académie des inscriptions et belles lettres, XIX, i. 21. — ... sur les monumens druïdiques du Morbihan, par M. de Frémunville, 6. - ... de M. Pauthier sur la doctrine du Tao, fendée par Lao-Tsen, XIX, **3**8, **3**9.

Meredite (W-G.). Mémoires de Charles Jean, roi de Suede, XVIII, 112.

Mésembrie. (Voy. Inscriptions). Mesures itinéraires des anciens. Sur les ..., par H. Ideler, XIX, 56. — ... romaines. (Voy. Mos-GEZ.)

Métiers à Paris au 14c. siècle, par H. C. de la Tinna, XVII, 303. Meuse. (Voyes HENNZQUIN (C -V.). MEYER DE KRORAU (L.). Manuel I de l'histoire de la confédération

Helvetique, XVII, 127. MEYRICK (S.-R.). Armure de Henri vIII, XVIII, 24. - Description de deux boucliers bretons,

MICHELET (M.). Introduction a l'histoire universelle, XVIII, 70. - Histoire Romaine, 77.

MILLIN (M.). (Voy. Notice). Milosch Obrenovitch, par Vulk Steph. Karadgitsch, XVII, 148.

Mœurs et coutumes des Grecs, par P.-W. Rappenegger, XVIII, 27.

Molini. (Voy. Savoie et Cibranio.) Moller (G.). Monumens de l'architecture allemande, XVIII,

Momie. (Voy. Lettre.)

Moualijat-i dara Chikohi. Extraits du ..., par le major D. Price, XVIII, 120.

Monarchie Portugaise. De l'état actuel de la ..., par J.-A. Falção, XVII, 55.

Mongaz (M.). Mémoire sur la chasse des petits quadrupedes. -... sur un passage de l'Enéide. - ... sur des mesures romaines. -... sur les masques anciens.-... sur des inscriptions avec des mains-levées. — ... sur les vases dit lacrymatoires, XIX, 1. - ... sur les trois plus grands camées antiques. - ... sur le bronze et sa prétendue trempe, 21.

Monmerqué. (M. de). (Voy. Panís (P.).

Monnaies persanes. (Voy. Sylves-TRE DE SACY.) - ... d'Edonard roi d'Angleterre, XVIII, 68.

Monumens de Rhodes par Rottiers (le colonel), XVII, 23, 334. ... celtiques du département du Morbihan, par M. Jorand, XVII. 98. — ... inédits pour servir à l'histoire de la servitude, 133. — ... de l'Egypte et de la Nuble, par MM. Champollion jeune et H. Rosellini, 272. ... de l'architecture allemande. 278. — ... antiques de Notre-Dame da Pay, etc., XVHP, 99. -... de l'architecture allemande par G. Moller, 100: - ... druidiques du Morbihan, par M. de Freminville, XIX, 6. -... du département de la Lozère. par J.-A. Cayx de Marvejols, 33. des anciens Péruviens, 46.

Monti. Poëme inédit de ..., XVII,

Morbihan. (Voy. Defreminville). Monus (Thomas). Negociations dans les Pays-Bas, XVII, 125. Mosaïque découverte à Pomper, XIX, 60. (Voy. Coalt Hoare.) Mosquée et bibliothéque d'Akhalzik, XVII, 246.

Movenvic. (Voy BOTTIN).

MUELLER (J.). De vitiis archæologiæ biblicæ, XVIII, 11. MULLER (K.-O.). (Voy. LEAKE). MÜNSCHER, Sur les commentaires de César, XVII, 321. MURRAY (M.). Bibliothéque de fa-mille, XVII, 154. Musée royal à Naples, XVII, 24.

-... de peinture et de sculpture, par Reveil et Duchesne, 111. - ... etnographique, par M. le baron de Férussac, XVIII. 142.

NARCISSE. (Voy. Médailles.) NAUDET (M.). Mémoire sur l'état des personnes en France, XIX, 21. NAZMIZADE EFENDI. (Voy. Dumo-RET.

Née (S.-F.). Recherches sur la Typographie en Espagne et en

Portugal, XVII 308.

Negeday (J.). Cours de langue boémienne, XVII, 19.

Négociations de Thomas Morus dans les Pays-Bas, XVII, 125. Negai (M.-L.). Sur l'Iynx magique des anciens, XVIII, Neue (C.-F.). Fragmens de Sapho

de Mytilène, XVIII, 88. NICEPHORE GRÉGORAS, édit. de Schopen, XVII, 39.

NIEBUHR (M.). (Voy. Notice et

Corpus scriptorum historia Bysantinæ.) Misme. (Voy. Antiquités.) Nissen (Nicolai). Tableaux synchroniques de l'histoire univer-selle, XVII, 114. Nord. Description du département du ..., par Grille, XVII, 131, département du (V_{OY} . LEGLAY.) Normandie. (Voy. Société.) Normis (John.). Description de médailles anglaises, XVIII, 67. Notice sur Niebuhr (B.-J.), par M. de Golbéry, XVII, 365. - historiques sur MM.Ginguenée, Niebuhr, le comte Choiseul Gouffier, Clavier et Mentelle, par M. Dacier, XIX, t. -... historique, chronologique et s

Novarre. Choses vemarquables de ..., par A. Bianchini, XVII, 359.

Nubie. (Voy. Champoliton jeune.) Numismutique ancienne. Muniuel de ..., par M. Henin, XVII, 27.

Nygaup (le prof.). Journali de Christian IV, XVIII, 113.11

0

Observateur au XIX. siècle. (Voy. | Œuvres de Pierre Suchenwirt, SAINT PROSPER (A.-F.-C.) XVII, 82. — historiques du

Observations sur les légendes des monnaies persannes, par le baron Silvestre de Sacy, XVII, 244. — ... sur quelques points d'archéologie, par le comte de Clarac, 275, 335.

ODESCALCHI (le prince D. Pietro).
Frammenti de sei libri della republica di M. T. Cicerone, XIX,

Œuvres de Pierre Suchenwirt, XVII, 82.—... historiques du comte de Ségue, en espagnol avec des notes de D. Alberto Lista, XVIII, 71.

Orbis terrarum antiquus, par Reichard, XVIII, 26.

Origine germanique de la langue latine, etc., par Ernest Jacket, XVII, 119

.

OSIANDER. (Voy. TAFEL.)
Osymandias. (Voy. Gail.)

P

Pastum. Restes d'architecture et Paris de sculpture à ... W. Hosking, XIX, 31.

PAGNI. Lettres de J. XVII, 140.
PAINPARÉ (J.). Typophonie ou art d'abréger l'écriture, XIX, 29.

PALACKY (F.) Sur J.-A. Comonius, XIX., 19. — Sur les recherches historiques et la manière d'écrire l'histoire en Bohême, 74. Palimpsestes (Voy. Mai.)

Panthéon des hommes célèbres, XVII, 146.

Papiers d'état, règne de Richard VIII; XVIII, 41. Papyrus. (Voy. Lettre.)

basse, XIX, 17.

Passow (F.). De vestigiis coronavam
Meleagri et Philippi in anthologia
Constantini Cephalæ, XVII, 318.
Pasronet (M. le marquis). Sar le

PASTORET (M. le marquis). Sur le commerce et le luxe des Romains XIX, 1.

Pateres antiques découvertes a Auxerre, XVII, 26. Patriarches Bouddhiques. Table

Pubruisa. Doctrine da Tao, fonniche par Lap-Tsen, XIX, 38. ... Lettre au rédacteur du jouru stal asisticue, 39. Pavés en Mosaïque. Observations sur les ..., de comté de Hants: ... par hichard Coalt Houre, XVII, ··. 337: Pays-Bas. Négociations de Thomas 96 Morus dans les ..., XVII, 125. Nonvelles archives des .. par M. de Reiffenberg, 137; les:... par L.-P. Gachard, XVII, 1352 .- Recueil d'actes et traités intéressant les ..., XVIII, 32. · · · PEALL (Sr.-). Du circuit donné à Rome, par Aurélien, XVIII. Péloponèse. Guerre du ..., trad. de Thucydide, par C. P. Manzi, XVII , 317. PERLET (F.-C.-G.). Cynegeticon , poëme de Gratius Faliscus, XVII, 257. Pernette du Guillet, lyonnaise. Poésies de ..., XVIII, 45. Persans. Ouvrages ..., etc. (Voy. REINAUD.) Persepolis. Ruines de ..., extrait d'un mémoire de M. Reynaud, XIX, 58. PERTZ (G.-II.). Monumenta ger-maniæ historica, XVIII, 31. Péruviens. Monumens, usages et traits caractéristiques des anciens ..., XIX, 46. Petersbourg (St.-). (Voy. GRAFE) # (T.). Petits quadrapèdes. (Voy. Mon-Williams. Petrarchie historia Cæsaris, par Schneider, XVII, 259. PETRENZ (M.-F.-G.). Commentatio de participiorum latinorum ra-tione atque usu, XVII, 319. Petrusos (J.). Grammaire com-plète de la langue hébratque, XVII, 242. Péuples de l'antiquité. (Voy. A.-H. Hewass.

Phrabat. (Voy. Low.)

G.

Phalaris (Voy- BATTAGLINI).

Phedre. Pables attribuées à

(Voy. VARDERSOURG).

47 the chimeologique das ... , par le Philippes, La ville de Koy. RETTIG). (H.-M.) Philippe le Magnanime, etc., le Dr. Chr. Rommel, XVII, 123. PHILIPPSON (L-M.), Fragmens d'Ezéchiel et de Philon l'Ancien, XVII, 251. Philon l'Ancien. (Voy. Fragmens). Philosophes avant Platon. (Voy. KARSTES,) Philosophorum græcorum reliquies. etc., par Simon Karsten, XVII. XVIII, 117 - Pièces concernant Pierres tumulaires découvertes à Sizopoli, XVII, 34. - ... chrétienne, par M. Cardinali, XVIII , 65. - monumentales trouvées dans le nord de l'Ecosse, XIX, 64.
PIERROT (J.). (Voy. Dussault). Pindare. Essai sur la poésie de ..., par Van Limburg Brouwer, XVII, 316. Pindari carmina rec. Boeck, pub. par Jacobs (F.) et Rost (V.-C.-F.), XVII, 315. Plastique. Sur la manière des anciens pour colorer les ouvrages de .. , par G. Schöler , XVII , 108. Pfaton. Sur son dialogue entre Ion et Socrate, par M. Wiegand, XVIII, 50. - (Voy. DAEASE (A.-F.) Platonis epistolarum specimen, Wiegand (G.), XVIII, 3. PLAUTE. Sur la langue punique dans les ouvrages de ..., XVII, 68.
Pline le jeune, trad. par G.-F.-A.
Schott, XVII, 324.
PORLITZ (M.-L.). Notice sur C.-G.-D. Stein , XVIII , 43. Poëme inédit de Monti, XVII, 85. Poesie. Beauté: morale de la ... d'Homère, par P.Van Limburg Brouwer, XVII, 11. — ... de Perrette du Guillet, lyonnaise, XVIII, 45, — ... de quatre poètes da XIVe. siècle, 56. — Echantillons de ... macanonique, XIX, 5. — Traité de la ... arabe, par M. Freytag, 24... Poitou. Traditions du. ..., par M. Guerry, XIX, 45. Politique et commerce des peuples de l'antiquite per A+H., Hee-

ren, XVIII., 74.

Pologne. Tablean de l'histoire de la ..., par Reville (A.) et Gressin, XVIII, 110. — ... et la Russie, par M. J. H. Schnitzler, 111. (Voy. JARRY DR MARCY. POLYBE. (Voy. Lique étolienne,) Pons (M.-Z.) Lettres sur les institutions de Marseille, XVIII, Populissa (J.). Grammaire de la langue polonaise, XVII, 81. Portes caspiennes, caucasiennes, sarmatiennes et albaniennes. (Voy. VALCKERAER).
Portugal. Art typographique en
... XVII, 308. — Sur sa constitution et son gouvernement, par J .- L. Freire de Carvalho . Pozzo (le Cte. Fer. dal.). Assemblées nationales de Savoie, XVII, 45 PRAHM (H.-C.-F.). Infinitif histo-

selle, par MALTE-BRUE, XVII 113. PREVOST - D'IRAY (M. 16 VIC. LE) Sur les trois centimanes Brianes, Cottus, Gyges, XIX, 4. Paice (David). Histoire de l'Ara-bie, XVII, 36. PRIMISSER (A.) (Voy. SUCHERWIRT.) Princes chrétiens, rois de France et empereurs Mongols. (Voy. Abel REMUSAT.) Proces contre les animaix, par M. Berriat Saint-Prix, XVH, Projet d'un musée ethnographique Sur le ..., par M. le baron de Férussac, XVIII, 142, Prosateurs romains. Traduction des ... , par Tafel , Osiander et Schwab, XIX, 4. Provence. (Voy. CABASSE). Proverbes et dictons populaires, par G.-A. Crapelet, XVIII, 124. Prolémée (C.). (Voy. Traite de Géographie.) Précis de la Géographie univer-

Quæstiones Herodoteæ. Heyse, XIX, 26. Quiner (E.). Rapport sur les (F.).

rique des Latins, XVII, 15.

C.-G.-L. epopées françaises, XVIII, 57. QUIETE - CURCE. (FOY. GIOVANET)

Rucines latines, XVIII, 7. Rumayana de Bodhayana. Notice Lavinia, XVII, 342. RAOUL - ROCHETTE. Lettre à M: Schorn sur des noms d'artis-"tes, etc.; XVIII, 59, 96, 129; XIX, 8. - Mémoire sur les Béotrens 21 RAPPENEGGER' (P.-W.). Mœurs et coutumes des Grecs, XVIII, 27. Rapport sur les antiquités de France, XVIII, 17. - ... à M. le ministre des tràvaux publics sur les épopées françaises du XIe. siècle; par E; Quinet, 57. Ratissoire autique découyerte à Shaftesbury, XVII, 338.
RAfri (M. N.) Sur une inscrip-

tion antique trouvée à Civita Lavinia, XVII, 342. XIX, 44. RAUSCHRICH. Munuel de Phistoire des états de l'Allemagne, AVII. 292. — Chronique universelle des Allemands, 349. détat, XVII, 353 Recherches historiques sur les origines, découvertes, etc., par l'abbé Amati, XVII, 115.— ... sur l'Égypte, par F. Cailliaud. XIX, 57. Regimen sanitatis Sateration and Sir Al. Croke, XVII, 60.

pour l'histoire, XVIII, 69.3300

XVIII, 26. REFFERBERG (M. le baron de). Inscription milliaire trouvée à Tongres, XVII, 104. — Nouvelles archives des Pays-Bas. 137; XVIII, 117. REINHARDT (D.-T.-F.-G.), P. Terentii, Afri comordiæ, XVIII, 92. REINAUD (M.). Ouvrages arabes, persans et turcs, imprimes en Revote, XVIII, 47. — Gazettes d'Egypte et de Candie, 48. — Ruines de Persépolis, XIX, 58. Ouvrages arabes, persans et tures, imprimés à Constanti-Religion musulmane dans l'Inde. Sur la ..., par M. Garcin de Tassy, XIX, 11. Rimpari (Abel). Sur Lao-Tseu;—

squr la ville de Kara-Korum : sur les relations des princes chrétiens, XIX, 1.— Recher-ches sur l'écriture chinoise; remarques sur quelques écritures; - remarques sur l'empire Chinois, 21. RENESSE BREIDBACH (le cte.). His-

toire numismatique de l'év. et priver de Liège, XVII, 107.
Retric (H.-M.). Quæstiones philippenses, XVIII, 15.

Reuchlin (Jean), par le Dr. E. T. Mayerhoff, XVIII, 114. Réveil. (Voy. Musée de peinture.) REVILLE (A.). (Voy. GRESSIN.) Revue normande, XVII, 139.

Phodes. (Voy. Bottiers.) Rhône. Archives du département

ா**ர்வ** ... 5 XVII, 138.

RICHARD II. Dénombrement de - Farmée avec laquelle il entra 11 thy Ecosse .: par N. Harris Nico-

RICHARDSON (le Dr. J. Novage à Liaos, XIX, 72.

RIEDEL (G.). (Voy. LUTHER.)

REICHARD. Orbis terrarum antiquus, RIENAIRER (A.). (Noy. LEARE.) XVIII. 26. 17 arte et tragadiarum reliquiis, XVII, 314.

RITZ. (W.). Documens pour Phistoire du Bas-Rhin et de la Meuse,

XVII. 41.

Roberts (Etienne). Mémoires sur Yorck et Lancastre, XVIII, 137. ROEDIGER (M.-E.). Locmani for bulæ, XVII, 66.

Rois de la première race. Etat des personnes en France sous les

... (Voy. NAUDET.)

Romans de chevalerie. (Voy: Fra-BARIO) (le Dr. Jules), - ... des douze pairs de France, de Berte aux grands pieds. (Koy. Paris (Paulin.)

Romains. Exploits des ..., par L.-A. Florus, trad. par C. Mas-suco, XVII, 325. — ... et Athéniens, comparaison de leur caractère national, par J.-L. Wit-thaus, XVIII, 29. — ... (Voy. PASTORET et BERNARDI.)

Rome. (Voy. ST.-PEALI.)

Rommer (Ch. de). Philippe le Magnanime, XVII, 123.

Rosellini. (Voy. Champollion io.) Rosl (V.-C. F.) (Voy. BOECK.) ROTTIERS (le colonel). Description des monumens de Rhodes, XVII. **23** , **334**.

Rowbotham (J.). Cours de littérature française, XVII, 271.

Rubino (J.). De Tribunitia potestate, XVIII, 30.

Ruhnkenii (Dav.) oraționes. Publié parF .- T. Friedemann, XVII, 260. RUHARENIUS (David). (Voy. G. Aen.

Косн.)

Russes. Expédition des ... sur les côtes de la mer Caspienne au X. siecle, par Ch.-M. Fræhn, XIX, 42. (Voy. Schör.)

Russie. Expédition archéographique en ..., XIX., 67.

E. Carmoly, XVII, 56. SAINT INTHÉE. (Voy. Inscriptions.) Saute, Justini martyris et philosophi apologia; Jos. Braunius, XVII, 77.

SABTAL DATELO. Notice sur..., par | Saint Nizien. Notice sur'..., évêque de Lyon, XVIII, 143. Saint-Passper (A. J.-C.). Lob-servateur an XIX, sicole, XIX, 79.

Samarobriva, ancienne ville de ta Gaula ..., par M. Bottin, XVII, 101 SANDER (A.). Esquisse de l'histoire ancienne, XVII, 287 Salomon (Voy. Scot). SANDFORT ARNOT Grammaire hindoustani, XVII, 64.
Sanscrite- De la largue..., par F.
Adelung, XVII, 1.
Sapho de Mytilène, iragmens de..., par C. F. Neue, XVIII, SABTORI (F.). Culture scientifique. activité întellectuelle et litterature de l'empire d'Autriche, XVII, 309 SARTORIUS. Mort de ..., XVII. 53. Histoire de la ligue anséati que de..., publice par Lappen-berg (J.), 293. Savoie. État de la..., aux XVIe., XVIIe. et XVIIIe. siècles, XVII. 297. — Rapport sur la..., par Molini, Bellegno, Foscarini et L. Cibrario, XVIII, 118. Szoun (le comte). Œuvres du..., trad. en espagnol, XVIII, 71...
Semamith. (Voy. Scot.).
Servitude. (Voy. Monumens et histoire) histoire.) SETELLE (G.). Description d'un astrolabe antique, XVII, 336. Scarpone. Notice sur la ville et le comté de..., par le P. Lebonnetier, Lampureux et Ladoucette, XVII, 339 Sceau capitulaire. Observations sur un antique..., par L. Cardinali, XVII. 286. Sciences occultes. Tableau historique, etc. des.., par Fa. Denis, XVII , 136.

XIX , 13.

gile, XVII, 256.

pretatione, XVII, 311.

SCHPITZLER (M. L. H.). La Polo-gne et la Russie, XVIII, 111. SCHOPPEM(L.J. Joannis Cantacusent historiarum, lib. 1v., grence. et la-tine, vol. II, XVIII., 191, 124; Schou. Novæ quædam in rem numariam antiqua Rossiæ observationes. XVII, 31. SCHORE (M.). (Ver. M. RAQUE RO-СНЕТТЕ.) SCHOTT (C.-F.-A.), Trad., de Pline le jenne, XVII, 324. ... Schneiben (le Dr. H.). Archiveside Fribourg en Brisgau, XVII, 351.
Schroeder (A.). De rebra Milanjorum., XVIII, 28.
Schwab (Voy. Tafel.). Scor (le rev. David). Spr la Semer mith de Salomon, XIX, 49,...) SILLIG (M. le D.) (Voy, RAQUE ROCHETTE). SILVESTRE de Sacy (le baron). Observations sur les légendes des monnaies persanes, XVII, 244 — Notices sur des manns crits syriaques et persans. 245.
— Sur l'Égypte. — Sur un Araité entre les Génois et un prince bulgare, XIX, 1. - Grammaire arabe, 23 Sinclair (John). Correspondance de..., XVII, 355. Sindes Médailles des ..., XVII, 291 XIX, 36, 68. Sismonni (M. de): Histoine, det Français, XVII, 126. Slave. Sur la langue par F. Ben-ka, XVII, 20. — Sut la race par M. Schaffarik, XIX, 13. T Smiske (Sydney), Description d'un tombeau du Campo Santé SCHAFFARIK (M), Sur la race slave, Scheben. Dissertation sur les poëtes de Pisa, XVIII, 63... qui ont chanté Enée avant Vir-SMYTH A W.-H.). Bein antique de Lipari, XVIII, 94. Societé des antiquaires de Londres XVII, 51, 143. — ... de traduci SCHIBLITZ (C.-A.) Commentatio de veterum scriptorum coram discipulis superiorum ordinum intertion à Londres, 60. - ... de littérature et des arts de Couri lande, 142. - ... des antiquais Scholer (G.), Sur les ouvrages de plastique des anciens, XViII, res de Normandie 305 + out royale des sciences et arts de SCHOEMANN (G.F.), Isaei oratio-ues XI, XVII. 74. Nancy, XVIII, 40. - Academie des sciences de Turin . XVII. Schneiden (J. T.). Description 50, 362, -- ... des solutions etc.

des cimetimes pajana. XVII v25. Schneides (C. E. Chri) Potanthæ historia Ca saris, XVII, 259

"seiences de Saint Petersbourg. (Voy. Fete.). - Institut de Prance, XVII, 144; 863; XIX; Spinero. Lecons sur les hiérogly-1, 21 SOLUMN (G.-T:). Rerum Milesiarum commentatio prima, XVIII, 76. tet primo tribuudram plebis numero, XVII. 290. Sonne (H.D.A.). Livre pour ap-oprendre's Hre l'hebreu, XVII, 4. Sophoclis (de) OEdipo Colones, B.-S.F. Dechard, XVII, 71. Sorcellerie. Exécutions pour ₩XVII , 185. Souabe et Franconie. Documens vechsle et J.-G. Pahl, KVII,

122 Soute. Jeu de la ... (Voy. Godbay).

Sources de l'histoire d'Allemagne, etc., par F.-C. (KWH, 421. Dahlmann .

Souverains de l'Asie et de l'Afrique septentrionale, XIX, 12. SPANGENBERG (D.-E.). Antiquitatis · romanæ monumenta legalia, ·XVII[,]:17. * 1 :

Southern in 1

3111412 - 11

Tablehuz de Hans Memling et de Van-Eyck , XVII , 110. Tablesux synchroniques de l'histoire universelle, par Nicolaï Nissen, XVII, 144. — ... hismoridue des sciences occultes, par Fer. Denis, 136.

TAPEL et autres. Prosateurs roimmins: XIX, 4.

Zakidini Ahmedis Almakrisii narratio, par Hamaker, XVII. 7.

Timus Résume des doctrines des ..., XVII, 35. Taman. (Foy. médailles).

Tumbunost (J.). Sur le portrait de Charlemagne, XVII, 279.

Tumerlan. (Voy. Dumoret (M.-J.). TIMOUR. (Foy. BLIN.) Tao. Dootsine du ..., fondée par Lao-Issu, par M. Pauthier,

JULX., 38, 39. (Voy. Abel Re-MUSAT.)

Tames (Th.). Su réponse aux cri- Thuckdiels (Voy. Kiris.)

del Resaucon ; 306!- ... des SPENCER SYANDOPE (5:) Topographie de Mégalopolis, XVIII, 109.

phes et les antiquités égyptienne, XVII, 91.

Spire. (Foy. Geissei). Sponschie (J.). Essai sur la vie de

Wallenstein, XVIII. 79. Statistique du département du Lot, par M. A.J. Delpon XVIII, 62, 80.

STEIN (C.-.G.-.D.). Notice nécrologique sur ..., par M. L. Poelitz,

XVIII . 43. STEINBUCHEL (A. de). Science des antiquités, XVII,

STEEGLITZ (C. -L.). Distributio numorum romanorum, XVIII, 25.

SUARD. Pension (Foy. Acad. de Besameon.)

SUCHENWIRT (Pierre). OEuvres de ..., pub. par A. Primisser, XVII, 82.

Suger. Sur l'histoire de Berry. (Voy. D: BRIAL).

Sully-sur-Loire. Ancien bas-relief trouvé à ..., par Vergniaud Ro-, magnesi, XVIII, 34.

tiques du prof. de Lobeck, XVIII, 122.

Terence. Comédies de Ed. Reinhardt, XVIII, 92.

Terentii (P.). Afri comcedice, Reinhardt (docteur T.-F.-G.). KVIII: 92

Tessères impériales. Notice sur des ..., par C. Gazzera, XVII, 284.

Tetradrachme d'argent, autonome et inédit, par M. A. Visconti, XVII, 285

Tcheanerz. (Voy. Inscriptions.) THEOCHAROPOULOS. (G.). Grammaire grecque; XVII, 9.

Theonis smyrnæi platonici expositio add. J.J. de Gelder, XVII,

Thesaurus linguæ græcæ de Henry Estienne; pub. par Firmin Di-dot, XVIII, 87.

Platonicarum , David Ruhnkenius cur. G.Aen.Koch, XVII, 10. Tôchon d'Annecy (M.). (Voy. Notice.
Top (le colonel James). Comparaison des Hercules indien et thébain, XVIII, 58.
Topp (le R. H. J.). Vie de Cranmer, XVIII, 42. Tombeau du Campo Santo de Pise. Description d'un ..., par Sydney Smirke, XVIII, 63. Tongres. (Voy. Inscriptions). Topographie d'Athènes, par beake, XVII, 94, de Mé-igalopolis, XVIII, 109, and Tournay. Notices sur deux manuscrits découverts à par Dumortier, XVII, 126. Tournoelle. Notice sur le château de ..., par M. B. Gonod, XVIII, Traditions de l'antiquité, par Ph. Buttmann, XVII, 21. (Voy. Langua (C. L. F. Expedition of o h len tele ser lipes, XVII,

Timæi sophistæ lexicon vocum Tragédie classique. Sur la ..., par M. le marquis de Haus, XVIII. Tragiques grecs. Étude des ..., par C.-G. Haupt, XVIII, 86 and W Traité de géographie de G. Ptolémee, traduit par l'abbé Halma, XVII, 250; XVIII, 5. la conjugaison des verbes, XVII 263. des participes, 264. -... de la ponctuation, 268 Trempe du bronze. (Voy. Mon-M TrS. Boething, XVI(.xap TRUKA (Fr.). Cours de langue boy hémienne ou slave, XVII, 20. Turcs. Ouvrages ... (Voy. Ret-NAUD.) XVIII TURNOR (Ed.). Description d'un bain romain, XIX, 7,1819 96 Turin. (Voy Academie) MADEIW TYNNA (H.-E. DE LA). Nomenclature des métiers au 14e. siècle, XVII, Typophonie, ou art d'écrire en abrégeant, par J. Painparé, XIX, Yakkun Nattannawa, traduit bas

Valckenaer (M. le baron). Sur la [voie Appienne. — Sur les portes Caspiennes, etc., XIX, 1. VALERY (M.). Voyages historiques

et littéraires en Italie, XIX, 75. Vanderbourg (M.). Sur les fables attribuées à Phèdre, XIX, 21-VAN-EYCK. (Voy. Tableaux.) VAN-LEHNESS (D.-J.). Disputatio de

regibus Comagenes, XVIII, 24. Vase antique trouvé dans les eaux de l'Erdre, XVII, 25. — ... sé-pulcraux d'Alba-Longa, XVIII,

60. — ... dits lacrymatoires. (Voy. Mongez.)

VAUCHER. Élémens de grammaire grecque, XVII, 247.

VECHSLE (F.) et J.-G. PAHL. Documens pour l'histoire de la Souabe et de la Franconie, XVII, 122.

Vergniaud Romagnesi. Notice sur la fête de Jeanne d'Arc, XVII, 47. - Album du département du Loiret, XVIII, 34.

VERMIGLIOLI (Gio-Batt.). Le antiche iscrisioni perugine, XIX, 63.

Vienne (Isère). Fouilles à ..., XVII, 106.

J. Callingry, XVII. 3

Vincennes près Paris. Inscription trouvée à ..., XIX, 10. Visconti (M.). (Vor. Notice.)

Visconti (M.-A.). Explication d'un tetradrachme, XVII, 285.

Visconti (M.-P.) Inscriptions chrétiennes antiques, XVIII, 23. Visconti (Al.). Lettre sur les vases sépulcraux trouvés à Alba-Lon-

ga, XVIII, 60. Visite aux sept églises d'Asie, par

N.-T. Arundell, XVII, 276. Vocabulaire des homonymes français, XVII, 270. — ... françaisturc, par M. Bianchi, XIX, 2.

Volcker (K.-H.-V.). Géographie et ethnographie d'Homère, XVII,

Voyage en France et en Allemagne, par Th. Frognall Dibdin, XVIII, 133. — ... historiques et littéraires en Italie, par M. Valery, XIX, 75. — ... à Laos. (Voy. le docteur RICHARSON.) Vyasa (Voy. FRANK (Othmar.)

. Sunt Tekle des me tieres sulluit.

The mars week Etwile des ... par WALLENSTRIN Essai historique sur elut par J. Sporschil, XVIII, 79. Wantel (10 10). Sur les chrétiens sappelés Chaldeens, XVIII, 108. Weynk ('G "D.), Lettre a M. Cicoigna sur les colonnes akritaines à Venise, XVII, 96. Walkgarries (5)-H.N. 5 livres de M. T. S. Boethius, XVII, 327. Wollows (F.-Th.). Collection Offinscript, greeques, XVIII, 64. Wilgard (G.). Platonis epistolarum specimen, XVIII, 3. - Sur le mulaleque entre Ion et Socrate, de Platon, 50 WIEGANDIO (G.). Cleeronis locus ex

Some of Isture

BLAK SLEET

as same a fee in

tophister Inxuon vocum Trageduc classique. Sur la . . par Platonicorum, David Labider W il. to munnis de Hans. XVIII. ningeur G Agn Koch, XVII '0. 703 1 Tôchov d'Anne ev (m.) primo libro de natura deorum XVII, 323 al 1900 o 1 WILLMANN (le D.). Art de traduire, XVIII, 85. WILKEN (F.). Histoire de la bibliothéque roy de Berlin, XVII, 149 Wilson (H.-H.). Catalogue de ma-WITTE (C.). Sur le code de Justinien, XVIII, 123. WITHAUS (J.-L.). Comparatson du caractère national des Ro-mains et des Athénieus, XVIII,

Notices sur deux. eg WULLENER (F.). de Sophocle willoμήρω, XVII, 313. - intromula

Haz to have d Irray . . ob

Lydy A harmont get

Land Support XIX. Yakkun Nattannawa, traduit par Zander (C.-L.-E.) Expedition d'An-J. Callaway, XVII, 2. nibal au-delà des Alpes. XVII.

VARCENCE SER (A) To have the graph of the feet of miles and XVIII. Till the series of the series mis P. i., Inconpuen 95 /11 . 3 (.s ister /. ... i or beat out d'un atrily and the state of the sta over at a Lettie sur les vases Server and expendion West Heek of the word Asic, par 3.3 X 1 1 1 X 11 276 er cain artes a marymers fran co., Wil Cy - tranquis Vaccour (1), and the Pear Four respective to the transformer cameric pour Linds on the 12 to the transformer AVII. Vince on Prance et au Allema & Style Prograd Ducking Arisi isi .- . bistoriques el historian's on Italie, par M. Va 47. - Albam da separtement leav, XIX Co. - a Laos

(Revers : off rust on al off ;

It willer frank (Ullimat)

VAN BLEES ON (D. F. C. N. M. 28. The state of the second second Vane enque and sections level is de l'actre. Syll, Si - 19 paleigax d Affer Lance LVICE fit. - .. dis licionalui e (... Mount v. 1) Variation Line to cran write gree, ac. AMH. Str. Smade et de la Pelifectue XVII, 122 VENCYLLED ROMAGRESS. Notice sur Le fêre de Jeanse d'Arc, AVII

du Louret, XVIII, 34

Verson Ly () Goo Batt.) Le aubou

Section in the Section XIX Section

Digitized by GOOG



